

[Anc. no 42.985]

351.376  
351.376 22272  
5  
LA MEDECINE  
D'ARMÉE,

CONTENANT

DES MOYENS AISÉS  
de préserver de Maladies, sur Terre & sur  
Mer, dans toutes sortes de Païs, & d'en gué-  
rir, fans beaucoup de remedes ni de dépen-  
ses, les Gens de Guerre, & autres de quelque  
condition qu'ils soient.

Par M. DE MEYSEREY, Médecin-  
ordinaire du Roi, ancien Médecin des Ar-  
mées de sa Majesté en Italie & en Alle-  
magne, & Correspondant de l'Académie  
Royale des Sciences de Paris.

TOME SECOND.



A PARIS,  
Chez la Veuve CAVELIER, & Fils, rue  
Saint Jacques, au Lys d'Or.

---

M. DCC. LIV.  
Avec Approbation & Privilège du Roi.

pratiquer un grand nombre de Médecins François & Etrangers. J'ai pratiqué moi-même dans différentes Armées, différens tems, différens climats. Les remarques que j'ai faites dans ces différentes circonstances, font tout le fond de cet Ouvrage.

Assez d'autres ont parlé des causes, des simptômes, & du pronostic, des maladies, & ont essayé d'expliquer physiquement la maniere dont les médicamens operent : j'entre peu dans ces détails. Indiquer une méthode curative, avantageuse, prompte, & peu couteuse, & exposer avec candeur ce que j'ai remarqué pouvoir être utile, ou contraire, suivant les tems, les pais, & les tempéramens, c'est tout le but que je me propose.

Pour éviter les répétitions qu'on seroit sans cesse obligé de faire au sujet des compo-

P R E F A C E.

ions & préparations des médicaments, j'ai eu soin de rédiger par ordre alphabétique les formules des remèdes les plus usités, les plus conformes à l'esprit de ma méthode, les moins couteux, & qui m'ont paru produire les meilleurs effets.

Comme les fievres sont les maladies les plus fréquentes parmi les gens de Guerre, & qu'elles accompagnent presque toutes les autres, j'ai commencé par en traiter : je passe ensuite aux maladies inflammatoires : enfin je parle de toutes les autres avec le plus d'ordre, de netteté & de précision, qu'il m'a été possible.





# TABLE

## DES TITRES

Contenus dans ce Volume.

<i>D</i> E la fièvre quotidienne simple, & de la double,	page 1
De la fièvre tierce simple, & de la double,	12
De la fièvre quarte simple, double, triple, &c.	23
Des crises,	33
Des fièvres continues;	36
De la fièvre éphémère,	37
De la fièvre synoque simple;	45
Digression sur les saignées, leurs indications, leurs contre-indications, &c.	47
Suite du traitement de la synoque simple,	55
De la synoque putride,	62
Du caufus ou de la fièvre ardente,	78
De la fièvre syncopale,	92
Méthode de remédier aux accidens dan-	

TABLE DES TITRES. vij

gereux qui naissent de l'usage mal placé des narcotiques ,	102
Des fievres continues avec redoublement, & premierement de la fievre continue quotidienne ,	103
De la fievre continue-tierce ,	116
De la fievre continue-quarte ,	119
Des fievres malignes ,	121
De la fievre d'Hongrie ,	164
De la suette ,	169
Observations diverses , très-intéressantes pour le traitement de toutes les ma- ladies , surtout épidémiques ,	199
De la fievre lipyrie ,	205
Des fievres éruptives , & premierement de la petite vérole ,	212
De la rougeole ,	235
De l'érysipele ,	236
De la fievre miliaire ou du pourpre blanc ,	244
De la fievre pourprée ou fievre pété- chiale ,	246
De la fievre rouge ou scarlatine , & de la fievre ortiée ,	251
Des maladies inflammatoires , & pre- mierement de quelques accidens qui souvent les accompagnent & les ag- gravent ,	254
Des fievres catarrhales ,	262

viii TABLE DES TITRES.

<i>De la coqueluche ,</i>	266
<i>Des rhumes ou catarrhes ,</i>	267
<i>De l'esquinancie &amp; de ses différentes especes ,</i>	270
<i>Remarques sur diverses causes d'esquinancies vraies ,</i>	291
<i>De la pleurésie &amp; de ses différentes especes ,</i>	296
<i>De la pleurésie bilieuse ,</i>	305
<i>De la pleurésie pituiteuse ou froide ,</i>	308
<i>Remarques importantes sur diverses especes de pleurésies ,</i>	312
<i>De la fausse pleurésie , ou de la pleurésie bâtarde ,</i>	319
<i>De la péripleurésie vraie ou de la fluxion de poitrine vraie ,</i>	324
<i>De la péripleurésie bilieuse ou éréthelateuse ,</i>	331
<i>Diverses autres especes de péripleurésies vraies , &amp; leur curation ,</i>	332
<i>De la péripleurésie pituiteuse ou bâtarde ,</i>	333
<i>Moyens de remédier à la suppression ou à la diminution des crachats dans les différentes fluxions de poitrine , &amp; même dans les asthmes &amp; catarrhes suffocans ,</i>	337
<i>Attentions qu'il faut avoir aux voies de décharge que prend l'humeur de la suppuration</i>	

TABLE DES TITRES. ix

<i>Suppuration après une pleurésie , une péricapnemonie , &amp;c.</i>	346
<i>De la vomique ,</i>	348
<i>De l'empyème</i>	350
<i>De l'asthme , &amp; du catarrhe suffocant ,</i>	355
<i>De la paraphrénésie ,</i>	359
<i>De l'inflammation de l'estomac ,</i>	360
<i>De l'inflammation des intestins ,</i>	365
<i>De l'inflammation du foie ,</i>	367
<i>De l'inflammation de la rate ,</i>	369
<i>De l'inflammation des reins ,</i>	370
<i>De l'inflammation de la vessie ,</i>	375
<i>De l'ophthalmie ou de l'inflammation des yeux ,</i>	377

Fin de la Table des Titres du second  
Volume.

---

A V I S.

*Lorsque le Lecteur trouvera quelques  
renvois d'articles qui ne sont pas justes ,  
il est prié de consulter les corrections.*

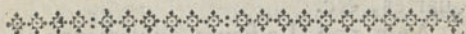
Tome II.







LA  
MÉDECINE  
D'ARMÉE.



SECONDE PARTIE.

Contenant les Moyens de guérir  
les Maladies.

---

*De la Fievre quotidienne simple  
& de la double.*

ART.  
100.



LA Fievre, dit Sydenham, est un effort de la Nature qui s'emploie à rétablir la santé du malade, en atténuant, détruisant & évacuant, la matiere morbifi-

*Tome II.*

A

que : elle consiste dans la lésion de quelques fonctions , avec fréquence dans le pouls. Sur quoi vous remarquerez en général , qu'il est important de tâter le pouls à l'un & à l'autre bras des malades ; car il s'en trouve qui ne l'ont pas égal à tous deux , ce qui peut tromper le Médecin , & l'induire en erreur.

ART. 101. On distingue les fievres en intermittentes & continues. Les premières quittent & reprennent par accès ; il en est de quotidiennes , de tierces , de quartes , &c.

ART. 102. La fièvre quotidienne est ainsi appelée parce qu'elle prend & quitte tous les jours. Elle a un ou deux accès par jour ; un , si elle est simple ; deux , si elle est double. La régularité & l'égalité des paroxismes distingue cette fièvre de la double-tierce , & de la triple-quarte , qui ont des accès tous les jours , mais inégaux , & les uns plus longs & plus forts que les autres , & qui se répondent. La fièvre quotidienne est assez rare parmi les gens de guerre. Elle attaque particulièrement les personnes d'un tempérament phlegmatique , & qui menent une vie oisive. Les boissons aqueuses , crues & froides , les alimens froids , mal cuits ,

mal assaisonnés , l'intempérie froide & humide de l'air , peuvent aussi y donner lieu.

ART. 103. Elle tire son origine d'une humeur crue, froide & grossière. Cela se démontre assez par les causes qui la produisent, les tempéramens qu'elle attaque, les saisons & les climats où elle regne le plus fréquemment, & les médicamens chauds, stomachiques, amers, aromatiques, qui en préservent, & qui souvent même la guérissent. Les maladies qui quelquefois lui succèdent, comme les bouffissures, les enflures, les hydropisies, les obstructions, la jaunisse, les fièvres quartes, & autres de ce genre, prouvent encore la réalité de la cause que nous lui assignons.

ART. 104. Le foyer des crudités qui produisent la fièvre quotidienne, se trouve dans les premières voyes, ou dans quelque autre réservoir, d'où elles passent dans la masse du sang, épaississent les humeurs, ralentissent la circulation, & causent différentes irritations, surtout dans les parties nerveuses & membraneuses. De-là, le froid, les tremblemens, les nausées, les vomissemens, &c. Ce-

A ij

pendant les secouffes multipliées des muscles & les battemens violens des arteres, rétablissent les voyes de la circulation, & la chaleur fébrile s'établit. Cette chaleur acheve d'atténuer & de cuire, s'il faut ainsi dire, la matiere morbifique, qui enfin s'évacue, quelquefois par les selles, dautrefois par les urines, mais plus ordinairement par les sueurs. La santé paroît se rétablir alors, jusqu'à ce qu'une nouvelle matiere fébrile se trouve en assez grande quantité pour produire les mêmes accidens, & occasionner un nouvel accès.

ART. 105. L'intempérie froide de la matiere morbifique, la foiblesse du malade, la mollesse des parties, contre-indiquent les saignées. Cependant on ne pourroit guères se dispenser d'y avoir recours, si pendant l'accès le malade étoit attaqué de grandes inquiétudes, de violentes douleurs internes, de transports, d'assoupissemens; si le pouls étoit plein ou dur, surtout si la plénitude ou la dureté du pouls & les douleurs se prolongeoient & subsistoient même dans les intervalles des paroxismes. Outre cela le malade doit alors observer une diete ri-

gide pendant l'accès, & même 5. à 6. heures avant son invasion, à-moins qu'il ne fût dans une véritable foiblesse. (Art. 74).

ART. 106. Le frisson qui commence l'accès, pouvant avoir les plus mauvaises suites, il faut s'employer à le faire disparaître, pour peu qu'il s'opiniâtre à durer long-tems (Art. 71). Au contraire, les sueurs qui terminent le paroxisme étant très-avantageuses, il faut les favoriser, autant qu'il est possible, les augmenter si elles ne sont pas assez abondantes, & les rétablir si elles viennent à se supprimer (Art. 72). Non-seulement ces sueurs avancent la fin de l'accès actuel; elles diminuent la violence de ceux qui doivent succéder, quelquefois même empêchent leur retour.

ART. 107. Dans les intervalles des paroxismes, il faut travailler à corriger & évacuer la matiere morbifique. On donnera une eau minérale purgative aux malades qui seront assez forts; on la donnera cordiale à ceux qui seront foibles, sans être trop échauffés; & si cette foiblesse étoit très-considérable, on donneroit l'eau minérale simple & cordiale. Si les malades avoient une descente, ce qui

6 *La Médecine d'Armée.*

est assez ordinaire à ceux qui sont sujets à la fièvre dont il est question, & que cette descente fût bien réduite & bien contenue, cela ne devoit pas empêcher de leur administrer les eaux minérales quelconques, mais avec les précautions requises : surquoi consultez l'article de mes formules de médicamens où je parle de l'eau minérale purgative.

Le malade étant suffisamment évacué, il prendra de trois heures en trois heures, dans les intervalles des accès, un verre de la décoction amère fébrifuge, dont il continuera l'usage pendant deux ou trois jours. Ensuite on le purgera, à-moins qu'il n'eût un cours de ventre considérable, en rendant les deux ou trois premiers verres de la décoction purgatifs. Mais si les premières voyes sont en mauvais état, si le malade a la bouche mauvaise, l'estomac chargé, des envies de vomir hors le tems du frisson, il faudra lui faire reprendre la même eau minérale purgative dont il auroit déjà usé, cordiale ou non-cordiale, suivant le besoin. Outre les apozèmes, il fera encore usage des tisanes & des bouillons stomachiques, plus ou moins légers, suivant le besoin. S'ils répugnoient aux ma-

lades , on y substitueroit le vin , ou la biere , &c. trempés de beaucoup d'eau.

Si le malade est attaqué hors le tems des accès , d'une chaleur considérable , il s'abstiendra de la décoction amere fébrifuge , & fera usage de la fébrifuge commune. Il s'abstiendra de l'une & de l'autre , & des bouillons stomachiques pectoraux , s'il crache le sang , ou s'il a la poitrine seche , délicate , échauffée ; il aura recours alors à la décoction fébrifuge pectorale , adoucissante ; il évitera aussi toute eau minérale , soit purgative , soit simple ; on le purgera légèrement de deux en deux , ou de trois en trois jours ; & s'il a l'estomac chargé & des nausées fréquentes , on lui fera prendre une prise d'ipécacuana , pourvû qu'il n'y ait ni crachement ni vomissement de sang présents , ou même guéris depuis peu. Le malade qui aura de continuelles douleurs , soit à la poitrine , soit au bas-ventre , s'abstiendra des purgatifs & des fébrifuges dont je viens de parler , jusqu'à ce que ces douleurs soient passées ou considérablement diminuées par le moyen des saignées , des lavemens , des boissons convenables , de la diete , &c. Enfin si le malade a de l'aversion pour les amers , il



prendra à leur place, & de trois heures en trois heures, une prise d'opiate fébrifuge commune, ou pectorale adoucissante, suivant l'exigence des cas, buvant par dessus une grande verrée tiède de tisane stomachique, ou vulnéraire, ou enfin de bon vin trempé, ce qui n'est pas le mieux à beaucoup près, ou de tisane commune, s'il est très-échauffé, ou sujet à cracher le sang. Au bout de quelques jours on rendra l'opiate purgative.

On continuera l'usage de ces remèdes, purgeant moins souvent, tant que la fièvre subsistera. Quand elle sera passée, on insistera encore, pendant quelques semaines, sur les fébrifuges & amers, ou stomachiques; mais diminuant peu à peu le nombre des prises, & ne purgeant point du tout sans un extrême besoin.

ART. 108. Si cette fièvre est double, je veux dire si elle a deux accès par jour, soit que ces accès soient distincts, soit qu'ils soient si longs que l'un ne soit pas encore fini quand l'autre commence, ce qui fait une fièvre sub-intrante, ou communicante, on donnera aux malades, à la fin de l'accès, ou même avant, si le suivant doit bientôt succéder, les purgatifs & les fébrifuges marqués pour le

traitement de la quotidienne simple, avec les ménagemens & dans les cas qui y sont rapportés : on diminuera seulement les doses, & on les rendra moins échauffans, de peur de faire dégénérer la fièvre en continue. Si malgré ces précautions la fièvre quotidienne devenoit continue, on auroit soin de la contenir dans de justes bornes ( Art. 153 ), & on la traiteroit avec circonspection, sans troubler la nature par des émétiques & des purgatifs donnés sans grande nécessité. Cette fièvre, & toute autre intermittente dégénérée en continue, porte avec elle son remede : la chaleur qu'elle produit, cuit & évacue la matiere morbifique, & la maladie disparoît, à-moins qu'elle ne soit fomentée par quelqu'obstruction opiniâtre ou quelque skirre.

ART. 109. Dans l'une & l'autre de ces fièvres les malades se trouvent quelquefois, hors le tems de l'accès, dans une véritable foiblesse ( Art. 74 ). Alors on leur fera prendre de tems en tems quelques demi-verrées de bon vin, ou quelques cuillerées de potion cordiale; on leur donnera plus souvent de leurs bouillons stomachiques pectoraux communs, qu'on aura soin de salex

& d'épicer autant ou plus que pour des personnes saines, avec circonspection cependant, sans s'exposer à échauffer trop considérablement. S'ils ont de l'appétit, la bouche bonne, & que leurs selles n'ayent pas une trop mauvaise odeur, on ajoutera à leurs bouillons quelques cuillerées de crèmes de ris, d'orge, de gruau; on pourra leur donner des panades, des soupes légères, ou même des roties au vin, le tout avec modération, augmentant par degrés la quantité & la fréquence, & donnant plutôt moins que plus, surtout si la foiblesse ne s'est établie qu'à la longue. Mais si les malades ont du dégoût, s'ils ont la langue chargée & la bouche mauvaise, & si leurs excréments ont une très-mauvaise odeur, il faut les purger légèrement de trois en trois jours, rendant la potion cordiale, & ne leur donner point, ou presque point d'aliment, que leur dégoût n'ait cessé, & que l'appétit ne soit revenu. S'il survenoit une foiblesse qui parût mortelle, on se comporteroit de la manière que nous le dirons dans la suite (Art. 308).

ART. 110. Quand la fièvre quotidienne, simple ou double, est rébelle aux remèdes dont j'ai parlé, ou quand

Les malades ne veulent & ne peuvent supporter le goût des fébrifuges , on peut leur faire prendre deux ou trois fois par jour , des lavemens de la même qualité , avec les ménagemens dont je parle dans mes formules à l'égard des lavemens nourrissans. Il ne faut pourtant pas trop insister sur ces sortes de remedes , dont l'usage trop long-tems continué , ou mal entendu , peut causer des hémorroïdes & des constipations qui ne cedent pour l'ordinaire qu'aux lavemens émolliens , & quelquefois qu'aux anodins.

Les malades étant délivrés de la fièvre , on leur fera observer par degrés le régime dont il est parlé (Art. 158) ; on leur permettra l'usage du bon vin trempé , des roties au vin , & même de la biere , &c. mais on se gardera de les échauffer trop , encore plus de les trop nourrir , sous prétexte de les rétablir promptement : fausse & trompeuse maxime , qui expose les convalescens à des rechûtes fréquentes , souvent même funestes.

ART. III. La fièvre quotidienne , & différentes autres intermittentes , se masquent quelquefois & paroissent sous la forme d'une colique , d'un mal de tête ,

A vj

de goutte, de rhumatisme, d'un vomissement, d'un cours de ventre, &c. Ces accidens reviennent à des heures réglées, ou presque réglées; & cette régularité, aussi-bien que la couleur briquetée des urines & de leur sédiment, dénotent un levain de fièvre intermittente, qu'il faut combattre avec les fébrifuges, précédés & suivis des saignées, purgations & autres remèdes indiqués par ces accidens mêmes, & dont nous parlerons dans la suite, ou dont nous avons déjà parlé.

*De la fièvre tierce simple, & de la double.*

ART. 112. La fièvre tierce simple est la plus commune des intermittentes, & fort ordinaire parmi les gens de guerre. Elle laisse un jour de repos au malade, & reprend de deux jours l'un. Il en est de printanieres & d'automnales, de vraies ou légitimes, & de fausses ou bâtardes. L'accès de la vraie prend dans des tems réglés, & dure six à douze heures: la chaleur & la soif sont plus considérables que dans la fausse, & les paroxismes sont plus réguliers. Elle attaque fréquemment les jeunes gens vifs & bilieux, qui ont essuyé beaucoup de fatigues, qui ont

fait des marches pénibles & des exercices violens , qui ont été épuisés par de longues veilles , &c. surtout si , dans ces circonstances , ils ont bu beaucoup de vin & de liqueurs spiritueuses , ou si ayant fort chaud , & même étant en sueur , ils se sont exposés imprudemment au frais , au ferein , à la rosée , aux brouillards. L'abus des fruits crus , & l'usage des alimens de mauvaise qualité , peuvent aussi quelquefois y donner lieu.

ART. 113. La cure consiste à corriger & évacuer la matiere morbifique , & à calmer la violence des accidens. Si dans les tems d'intermission il ne se trouve aucune indication pressante , on ne saignera le malade que dans le fort du paroxisme ou accès ; premierement , parce que la saignée adoucit les simptome , & abrege considerablement l'accès ; secondement , parce que les vaisseaux étant plus grands , la saignée se fait mieux ; troisiemement , parcequ'alors on a les tems d'intermission libres , & qu'on peut les employer utilement à donner les vomitifs , les purgatifs , les spécifiques. On ne peut se dispenser d'ordonner la saignée dans le tems de l'accès des fievres intermittentes , & même dans les redou-

blemens des continues quelconques ; lorsque le pouls est très-grand , ou très-dur , ou très-embarrassé ; lorsque le malade ressent des douleurs vives à la tête ou ailleurs ; lorsqu'il survient des transports , des assoupissemens , des inquiétudes , des mouvemens convulsifs de durée , &c. Outre cela on doit avoir soin d'humecter le malade. Dans le tems du frisson & des sueurs on donnera les tisanes chaudes ou du moins dégourdiées. On pourra les donner froides & d'une qualité rafraîchissante dans le fort du paroxisme. Si la chaleur & la soif ne sont pas considérables , on peut donner du vin ou de la biere trempés de quatre cinquièmes d'eau , ou une infusion de fleurs de petite centauree ou de camomille , adoucie avec le sucre ou le miel , si on le juge à propos , pour éviter le dégoût. Il faut dans cette dernière circonstance , & aussi dans toutes les fievres intermittentes , s'abstenir , surtout durant le frisson & pendant les sueurs , de l'eau froide , & autres boissons purement aqueuses , dont l'abus ne manqueroit pas de prolonger la fievre , & même de causer des maladies croniques , comme des hydropisies , des jaunisses , des asthmes , &c. Pour ce qui

regarde le traitement du frisson & des sueurs, on aura recours aux moyens indiqués (Art. 71. 72).

ART. 114. Deux ou trois jours après l'invasion de la fièvre, on donnera à jeun, dans le tems de l'intermission, & cinq à six heures avant l'accès, s'il est possible, l'eau minérale simple. Ce remède seul est capable de couper pié à la fièvre, ou du moins de la diminuer sensiblement. Mais pour l'administrer, il faut qu'il n'y ait ni plénitude, ni dureté dans le pouls, que le malade n'ait aucune douleur vive interne, & qu'il ne soit sujet ni au crachement, ni au vomissement de sang. Si l'action de ce remède occasionnoit une chaleur trop grande, on réitéreroit la saignée; & s'il survenoit des douleurs violentes, on donneroit vers le soir les narcotiques, pourvû qu'il n'y ait pas de contre-indication (Art. 195), afin de calmer l'irritation que peut causer un purgatif, ou un émétique, quoique souvent peu forts. Ensuite, & toujours dans les tems d'intermission, on fera prendre au malade pendant quatre à cinq jours, & de quatre heures en quatre heures, un verre de décoction fébrifuge, ou une prise d'opiate fébrifuge commune: après quoi, si la fièvre con-



tinue, on purgera avec l'eau minérale purgative, si rien ne s'y oppose, pour reprendre les fébrifuges, les boissons, & le régime ordinaire. Si le malade a la poitrine très-délicate, ou s'il est toujours fort échauffé & fort altéré, on ne purgera qu'avec les plus doux purgatifs, comme l'eau de casse composée, & on aura recours aux décoctions & aux opiates fébrifuges pectorales adoucissantes. La boisson sera la tisane commune, ou l'eau panée; ou si l'on use de vin ou de biere, il faut les tremper avec huit à neuf fois autant d'eau.

ART. 115. La fièvre, que l'on guérit d'ordinaire en assez peu de tems par cette méthode, ayant disparu, le malade continuera encore pendant douze à quinze jours l'usage des fébrifuges, diminuant de jour en jour le nombre des prises. On ne le purgera point sans une très-grande nécessité, parceque les purgatifs & les émétiques donnés mal-à-propos, ont coutume de renouveler la fièvre.

ART. 116. J'ai été très-souvent à portée d'observer, qu'un mauvais traitement fait pour l'ordinaire dégénérer la fièvre tierce-simple, en double, ou en

continue-simple , ardente , maligne , pourprée , &c. ce qui ne feroit pas arrivé si l'on avoit suivi une meilleure méthode , ou même si l'on avoit abandonné la fièvre à elle-même. Les purgations trop fortes ou trop réitérées , l'abus des fébrifuges amers , des stomachiques , des cordiaux , des irritans , un régime de vie trop échauffant , peuvent donner lieu à cet inconvénient , surtout si le malade est par lui-même & habituellement trop échauffé. Les longues veilles , les exercices violens , les marches pénibles , les contentions d'esprit , les chagrins , la colère , produisent aussi quelquefois le même effet. Pour lors il faut abandonner la méthode & le régime de vie qui a fait dégénérer la fièvre. On saignera plusieurs fois du bras ou du pié , suivant les indications marquées dans les Articles 149. 150 ; on ordonnera des lavemens émolliens & rafraîchissans ; on usera du petit lait passé , ou des tisanes rafraîchissantes , nitrées , ou émulsionnées. Les bouillons seront faits avec le poulet ou le maigre de veau , ou bien on emploira les adoucissans de mes formules ; & tous les soirs on donnera une émulsion narcotique , s'il n'y a point de contre-indication.

La diete sera rigide , & on recommandera au malade le repos du corps & la tranquillité de l'esprit. Par cette conduite on réduira la fièvre à de justes bornes ( Art. 153 ) ; la nature achevera le reste. Cependant on évitera avec soin tout ce qui pourroit échauffer ou irriter , & l'on ne purgera que quand la fièvre sera passée , à-moins que la nécessité de purger ne fût très-urgente ( Art. 195 ) ; auquel cas il faudroit donner les purgatifs ( Art. 161 ) ; mais avec les plus grandes précautions & sous la protection des saignées & des narcotiques placés à propos.

ART. 117. La fièvre tierce bâtarde ne dégénere pas aussi aisément que la légitime , en fièvre continue ardente , &c. mais elle est plus opiniâtre & plus sujette à se renouveler. Le traitement est le même que pour la vraie , quant au régime ; mais comme le malade est pour l'ordinaire moins échauffé dans la fausse , on a coutume d'ordonner moins de saignées , & d'employer plus d'émétiques , de purgatifs & de fébrifuges.

ART. 118. La fièvre tierce , vraie ou fausse , qui est accompagnée d'obstructions dans quelque viscere du bas-ventre ,

de bouffissures, jaunisse, &c. ou celle qui s'opiniâtre & se prolonge considérablement, sans causer au malade ni chaleur ni soif notables hors le tems des accès ; ces fortes de fièvres, dis-je, demandent qu'on fasse un usage fréquent des émétiques & des purgatifs ; qu'on mêle les apéritifs, les amers, ou les stomachiques chauds, avec les fébrifuges ; qu'on fasse des exercices un peu pénibles, sans être fatiguans. Si la fièvre résiste, on aura recours aux eaux minérales chaudes ou froides, suivant l'exigence des cas.

ART. 119. Les fièvres double-tierces, vraies ou fausses, se doivent traiter comme les simples ; mais avec bien plus de ménagement. Elles peuvent aisément dégénérer en continues, dont elles approchent fort par la fréquence de leurs accès. Il faut donc faire observer un régime exact ; éviter avec soin tout ce qui pourroit échauffer & irriter considérablement ; ne pas trop insister sur les émétiques, les purgatifs, les fébrifuges échauffans ; & défendre les exercices, les veilles, les applications d'esprit, &c. On ne peut être trop circonspect à tous égards, surtout si la fièvre

double-tierce a succédé à une tierce simple.

ART. 120. Il est des fievres tierces, appellées *vermineuses*, qu'on reconnoît aisément par les vers que rendent les malades, & par d'autres signes ( Art. 168. ) le régime doit alors être plus exact que jamais. On emploira plus fréquemment les émétiques ou les purgatifs, associés aux vermifuges. Ces vermifuges seront pris dans la classe des échauffans, si le malade n'est ni fort altéré ni fort échauffé; & dans celle des rafraichissans, si la chaleur du malade l'exige. Cette sorte de fievre, & les accidens qui quelquefois l'accompagnent, comme assoupissemens, accablemens, foiblesse, convulsions, transports, phrénésies, &c. cèdent aux remedes dont nous venons de parler, avec bien plus de facilité & bien plus promptement qu'aux saignées, qui souvent même y sont contraires. Si cependant le pouls étoit grand & dur, si le malade ressentoit intérieurement quelque vive douleur, s'il y avoit quelque disposition inflammatoire ( Art. 151. ) il faudroit avoir recours aux saignées & aux médicamens indiqués en pareilles circonstan-

ces , avant que d'en venir aux émétiques ou aux purgatifs , même minora-tifs , qu'on ne doit employer que quand ces accid. ns ont disparu. En attendant on se serviroit souvent d'eaux de casse simples , de lavemens émolliens , & de potions huileuses.

ART. 121. Il est encore des fievres tierces faméliques , dont les accès sont accompagnés d'une faim très-grande , & qui peut , si l'on-n'y remédie pas promptement , occasionner une foiblesse mortelle. Pour y obvier , si la chaleur n'est pas trop considérable , on donnera aux malades quelques verres de vin trempé ; & si la chaleur ne le permet pas , on aura recours aux crèmes de ris , ou d'orge , aux soupes , aux panades légères. L'accès étant fini , on leur donnera les secours convenables à leur état , sans leur accorder cependant une nourriture trop abondante , qui ne feroit que fomentier la fièvre. Outre cela , on insistera moins sur les remedes fébrifuges , ameres , stomachiques , aromatiques , & autres de cette espece , qui ne feroient qu'augmenter l'activité du suc gastrique , qu'il faut au contraire essayer d'émousser par les tisanes & les

bouillons adoucissans , & même d'évacuer , s'il se peut , par le moyen des émétiques & des purgatifs donnés avec ménagement.

ART. 122. Enfin il est des fièvres tierces , dont l'accès est accompagné d'un vomissement ou d'un flux de ventre excessif , qui fatigue & souvent épuise le malade. Après une ou deux saignées du bras , s'il y a plénitude & dureté de pouls , douleurs vives , disposition inflammatoire , &c. on donnera aux malades qui ne vomissent pas , une once de sirop diacode dans un verre de leur boisson ordinaire ; s'ils vomissent , on leur fera prendre un lavement narcotique , qu'ils garderont le plus longtems qu'il sera possible : le tout s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ). Ce sirop ou ces lavemens , pris deux heures ou environ avant l'accès , préviennent ou diminuent beaucoup ces accidens. Au reste , si le vomissement ou le flux de ventre subsistoient encore après l'accès , on les traiteroit de la manière que nous indiquerons dans la suite en parlant de ces maladies. Telle est la cure de ces accidens : celle de la fièvre est toujours la même.

ART. 123. Les diverses fièvres tierces qui sont produites par une humeur de gale, ou de dartre, ou d'érysipele, rentrée, &c. demandent, outre les remèdes généraux & le régime ordinaire, qu'on rappelle ces maladies, & qu'on en ramène l'humeur vers la peau ( Art. 13. N<sup>o</sup>. 2. )

*De la fièvre quarte simple, double, triple, &c.*

ART. 124. La fièvre quarte est celle dont l'accès prend de trois jours l'un. Il en est de printanieres & d'automnales, de vraies & de fausses, de doubles & de triples, &c. Les printanieres & les simples sont plus aisées à guérir que les automnales & les doubles, & cette fièvre attaque ordinairement les personnes d'un tempérament mélancolique, celles qui depuis longtems font usage d'alimens grossiers, indigestes, mal préparés, acerbés, & boivent habituellement des eaux crues & froides, du vin ou de la bière qui tirent à l'aigre. Elle se rencontrent encore communément parmi les personnes qui menent une vie sédentaire, ou qui ont été longtems exposées au froid, ou que la crainte & la tristesse ont



24 *La Médecine d'Armée.*

faibles, particulièrement dans des païs; des tems & des tempéramens froids. Par-là on voit assez clairement, que la cause principale de cette maladie est un caractere de grossiereté survenu dans le sang & dans les humeurs. Aussi dans le traitement on doit tendre à rétablir leur fluidité, soit en employant les remedes généraux, soit en ayant recours aux exercices plus ou moins violens, conformément à l'état où se trouve le malade.

ART. 125. A l'égard du traitement de l'accès, comme le frisson de la fièvre quarte peut être fort dangereux, surtout si le malade est âgé ou affoibli, on y coupera pié le plus promptement qu'il sera possible, comme il est marqué (Art. 71). Dans le déclin on tâchera de procurer une sueur abondante (Art. 72). Pour ce qui est des saignées, on se comportera comme il est dit (Art. 113.)

ART. 126. La cure radicale est à peu près la même que celle des autres fièvres intermittentes. La diete doit être assez exacte, à-moins qu'une véritable foiblesse (Art. 74), ou un état qui en approchât, n'y mît obstacle; auquel cas il faudroit se comporter comme nous l'avons enseigné (Art. 109). La boisson ordinaire

naire fera, si la chaleur, ou un crachement de sang, ou une sécheresse de poitrine, &c. ne s'y opposent pas, la tisane stomachique, ou l'infusion de camomille & de petite centaurée, ou enfin le vin ou la biere trempés. Si la chaleur & l'altération sont considérables, on pourra donner un hydromel léger. Le malade en boira souvent, même sans soif: sa boisson sera chaude, ou du moins dégourdie s'il est possible; & s'il fait usage du vin ou de la biere, il prendra garde que ces liqueurs ne tournent à l'aigre, ou ne le soient.

ART. 127. Le malade ayant été suffisamment humecté pendant 2 ou 3 jours, il prendra l'eau minérale purgative, & passera ensuite à l'usage de la décoction fébrifuge & amère, ou de l'opiate fébrifuge commune: ou bien, si son état rapporté (Art. 126), ne permet pas l'usage de ces médicamens, ou se contentera de le purger avec les minoratifs, & de lui faire prendre la décoction ou l'opiate fébrifuge pectorale adoucissante; le tout de la maniere & avec les ménagemens dont nous avons parlé. Si au bout de quelques jours la fièvre ne cede pas, on réitérera la purgation, & on continuera

l'usage des fébrifuges. On pourra allier ces médicamens avec les apéritifs, si l'on a lieu de croire que la fièvre soit entretenue par des obstructions : & si la maladie s'opiniâtroit encore, on ordonneroit les eaux minérales chaudes ou froides, suivant le besoin. Quand le malade ne veut prendre aucun médicament par la bouche, on peut lui donner 3 ou 4 lavemens fébrifuges par jour ; mais il ne faut user de ces remèdes qu'avec circonspection. Quand la fièvre sera passée, il ne quittera l'usage des fébrifuges, associés avec les amers, ou avec les stomachiques chauds, que plusieurs semaines après ; il les quittera plus tard si la fièvre a duré longtems, & plutôt si elle cede promptement. Il diminuera par degrés la dose & la fréquence des prises, & ne se purgera qu'au bout de dix à douze jours, à-moins qu'il ne se présentât une indication très-pressante.

ART. 128. Dès que le malade aura été purgé, on pourra être moins rigide sur la diète, & lui permettre de manger plus qu'auparavant, mais moins que dans l'état de santé, & jamais dans le tems de l'accès, ni même cinq ou six heures avant, à-moins qu'une faim ou une foiblesse fort

grandes ne l'exigeassent. Il pourra user de volailles, mouton, veau, bien cuits; s'abstenant des fruits crus, de fromage, de salade & de toutes sortes de légumes, de pain trop dur, de poissons salés, de viandes fumées, &c. Ils évitera le froid, la pluye, les applications sérieuses & de durée, & tout ce qui pourroit lui occasionner de la crainte & de la tristesse. L'exercice lui est très-favorable, mais il ne faut pas qu'il se fatigue trop.

ART. 129. Le vin, l'eau-de-vie, les liqueurs ardentes, &c. dont quelques malades boivent beaucoup & même s'enivrent avant l'accès, ou pendant le frisson, sont des remedes téméraires, que j'ai vû quelquefois réussir, mais qui le plus souvent font dégénérer la fièvre, en double, triple, & même continue. D'autrefois il survient une ivresse, qui peut devenir mortelle si l'on n'y remédie promptement comme il est marqué (Art. 47). Les amulettes, que l'on applique au poignet ou autre partie du corps, que l'on porte dans sa poche, ou que l'on suspend au cou, pour se préserver & pour se guérir des fièvres intermittentes & des maladies épidémiques, sont encore des remedes auxquels plusieurs personnes

B ij

ont confiance, & que de graves Auteurs ont même recommandés. Mais comme il ne pénètre dans le corps que très-peu des principes, quoique pour l'ordinaire assez actifs, qui les composent, il est clair qu'ils ne peuvent être d'une grande utilité. Cependant ils peuvent tranquilliser l'esprit de ceux qui leur croient une grande vertu, & ce n'est pas peu.

ART. 130. Si la fièvre quarte est jointe au scorbut; outre l'usage des remèdes généraux, on aura soin d'allier les antiscorbutiques aux fébrifuges, ayant toujours soin de ne pas trop échauffer le malade. De plus on n'employera qu'avec beaucoup de modération le quinquina, dont l'abus peut fomenter le scorbut, & même le produire. Si le malade est infecté d'un virus vénérien; outre les remèdes généraux de la fièvre, on lui fera faire un long usage des bols antivénériens, ou bien on lui fera de tems en tems quelques légères frictions mercurielles, sans aller jusqu'à procurer la salivation. Si par ces moyens on ne vient pas à bout de guérir la fièvre, & que le virus soit ancien, on en viendra, après les préparations requises, aux grands remèdes, mais qu'on administrera avec beaucoup de modération,

Enfin, si la fièvre vient de quelque maladie cutanée, comme d'une gale, &c. rentrées; outre le traitement ordinaire, on fera reparoître la gale (Art. 13. N<sup>o</sup>. 2), & on ne la guérira ensuite que plusieurs mois après que la fièvre sera guérie.

ART. 131. La fièvre quarte qui vient d'hémorroïdes supprimées ou diminuées demande, outre les remèdes généraux, qu'on rétablisse le flux hémorroïdal. On fera boire abondamment le malade, employant quelque une des boissons que nous avons indiquées (Art. 126), & évitant celles qui sont trop échauffantes. S'il y a indication pour la saignée (Art. 149. 150), on en fera d'abord une du bras, & une seconde du pié. Ensuite on essayera de ramener le sang vers les hémorroïdes, comme il est dit (Art. 78), sans négliger d'ailleurs le traitement particulier de la fièvre.

ART. 132. Si la fièvre étoit accompagnée de faim, & que cette faim parût venir d'un trop grand usage des fébrifuges amers & stomachiques, on diminueroit par degrés leur dose & le nombre des prises, & on amortiroit leur trop grande activité en y joignant quelques

plantes pectorales , adoucissantes. La fièvre étant passée depuis quelques semaines, & la faim subsistant en conséquence d'une chaleur permanente d'estomac , ou d'un tempérament chaud , il faudroit faire usage du petit lait & des rafraîchissans , évitant avec soin tout aliment salé & épicé , toute boisson & liqueur spiritueuses , toute agitation considérable du corps & de l'esprit. Si la faim étoit accompagnée de flux de ventre ou de vomissemens , il faudroit traiter ces accidens de la maniere que nous indiquerons à leurs articles. Quelquefois la faim tire son origine des vers ( Art. 168 ) , & pour lors le malade doit s'abstenir de fromages , laitages , salades , fruits cruds , de tous alimens indigestes , & même d'une trop grande quantité de bons. Observez pourtant , que le malade ne doit pas rester long-tems sans manger , parceque les vers affamés pourroient par leurs morsures , causer les plus vives douleurs , & même percer les intestins , comme il est arrivé plusieurs fois.

ART. 133. Les fièvres doubles & triples-quartes demandent le même traitement que les quartes-simples ; mais il faut prendre garde de les faire dégénérer

en continues, dont elles approchent fort par la fréquence de leurs accès. On n'usera donc qu'avec beaucoup de circonspection de tout ce qui pourroit échauffer & irriter outre mesure, & entr'autres des émétiques & purgatifs violens. Le régime doit aussi être moins nourrissant. Si le malade passe de mauvaises nuits, on lui fera prendre le soir à l'heure du sommeil, un bol narcotique, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195). Ce remède doit particulièrement s'administrer le jour que le malade aura pris l'émétique ou aura été purgé, & cela pour les raisons apportées (Art. 114).

ART. 134. Quand, malgré tous ces soins, la fièvre quarte a dégénéré en continue, il faut, sans saigner ni rafraîchir trop, contenir seulement la fièvre dans de justes bornes (Art. 153), & ne pas essayer de l'éteindre entièrement. La nature s'en sert pour cuire & évacuer la matière morbifique, & pour guérir radicalement l'intermittente qui y a donné lieu. J'ai observé une infinité de fois, que les continues, non-seulement essentielles, mais même symptomatiques, comme celles qui accompagnent les pleurésies, les fluxions de poitrine, les es-



quinancias & autres, emportoient constamment toute intermittente à laquelle elle avoient succédé, à-moins que cette intermittente ne fût entretenue par des skirres, ou des obstructions invétérées. Je n'ai pourtant jamais osé essayer de guérir des intermittentes opiniâtres en produisant une continue, soit par l'usage des échauffans & irritans, soit en appliquant souvent un linge trempé dans de l'eau froide, sur les reins du malade, suivant le conseil de Baglivi. On n'est pas toujours maître de modifier comme on voudroit bien, la continue qu'on a procurée; & elle peut devenir assez violente pour emporter le malade.

ART. 135. Les fievres quintes, sextes, hebdomadaires, &c. qui ont des accès réglés tous les cinq, les six, les sept jours, &c. sont extrêmement rares. L'humeur qui les produit est encore plus grossiere que celle qui occasionne la quarte. La cure est la même; & comme les accès sont fort éloignés les uns des autres, on pourra sans danger nourrir davantage le malade, & lui faire prendre des remedes plus forts & en plus grande quantité. Il est encore des fievres intermittentes appellées *erratiques*, dont les accès ne gar-

dent aucun ordre ; elles ne different des autres que par leur irrégularité , & le traitement en est presque toujours le même.

*Des Crises.*

ART. 136. Avant que de passer aux fievres continues , nous ferons ici quelques réflexions sur les crises. On appelle *crise*, tout prompt changement survens dans une maladie & procuré par la nature, ou par l'art, d'où s'ensuivent des sueurs, des vomissemens, des diarrhées, des flux d'urine, des éruptions, des dépôts, &c. On établit plusieurs especes de crises, qu'on peut réduire à deux principales, crises vraiment critiques & salutaires, crises fausses & symptomatiques. Les premieres guérissent ou soulagent manifestement le malade : elles peuvent survenir dans quelque tems que ce soit de la maladie, mais elles paroissent plus ordinairement le jour d'un accès de fièvre intermittente, ou le jour du redoublement d'une fièvre continue, surtout dans l'état & plus encore dans le déclin de la maladie. Dans les fievres continues, simples, composées, inflammatoires, les jours auxquels les crises pa-

B v

roissent le plus communément, font le 3, le 5, le 7, le 9, le 11, le 14, le 17, le 21, &c. comptant du moment de l'invasion 24. heures ou environ, dit M. Quesnay dans son *Traité des fievres continues*, pour faire un jour. Dans le traitement des maladies, il ne faut point se borner, comme font mal-à-propos beaucoup de gens, à attendre tranquillement l'apparition de ces sortes de crises: elles ne surviennent jamais avec plus de sûreté & d'avantage que quand elles ont été procurées par l'usage des saignées, des lavemens, des purgations, des émétiques, des boissons appropriées, &c. Par ces moyens on arrête les progrès de la maladie, on contient la fièvre, on réduit la chaleur à de justes bornes ( Art. 153 ) & dez-lors la nature travaille avec succès à corriger ou évacuer la matiere morbifique. Combien de crises procurées par l'usage des saignées, des lavemens, des narcotiques ? Les humeurs violemment agitées étoient confondues les unes dans les autres, les vaisseaux sécrétoires & excrétoires étoient dans un état de contraction, rien ne se séparoit: ces remedes ont porté le calme dans les fluides, le relâchement dans les organes

des sécrétions, &c. & dez-lors la filtration, la séparation, les crises salutaires, ont commencé d'avoir lieu. La chaleur & la pureté de l'air, aussibien que la régularité du régime, contribuent encore beaucoup à faire paroître dans leur tems, ces évacuations critiques. On voit par-là combien s'écartent de la saine pratique ceux des Médecins, qui dans la trompeuse attente des crises, abandonnent leurs malades pendant plusieurs jours, même plusieurs semaines, à la fièvre la plus violente, à des constipations de longue durée, à des transports, des convulsions, des assoupissemens, &c. accidens qui dans ces circonstances sont pour l'ordinaire suivis de la mort. Quand une crise salutaire survient par quelque voye que ce soit; si elle paroît devoir suffire, il ne reste qu'à laisser agir la nature sans la troubler; si elle ne paroît pas suffisante, il faut l'augmenter. Nous en indiquerons les moyens dans le cours de cet Ouvrage, en parlant des différentes especes d'évacuations, soit séparément, soit à l'occasion des maladies dans lesquelles elles surviennent le plus fréquemment.

Les crises de la seconde espece, que nous avons appellé *fausses & symptomati-*

ques, ne se présentent ni les jours critiques, ni avec les signes de coction, telle qu'est la couleur naturelle des urines avec suspension dans leur milieu, ni enfin avec cessation ou diminution de la maladie, & de ses principaux accidens. Ces crises sont plutôt contraires que favorables, & non-seulement elles ne doivent pas empêcher de saigner, purger, donner l'émetique, fortifier, changer le linge des malades, &c. mais encore elles sont souvent de puissans motifs qui doivent déterminer à faire usage d'un ou de plusieurs de ces remèdes, suivant l'indication. On ne peut trop apporter d'attention à bien discerner ces crises salutaires, d'avec les symptomatiques. Quand on prend celles-ci pour celles-là, & qu'en conséquence on les ménage avec soin, au lieu d'employer les remèdes indiqués, j'en ai vu résulter les plus fâcheux accidens.

*Des fievres continues.*

ART. 137. Les fievres continues sont celles qui ne quittent point le malade depuis leur invasion jusqu'à leur cessation totale. Il y en a d'essentielles, ou qui ne dépendent que d'elles-mêmes; & de symptomatiques, ou qui dépendent d'une

autre maladie, comme d'une inflammation, &c. il ne s'agit maintenant que des essentielles; il y en a aussi de simples, ou sans redoublement; & de composées, ou avec redoublement. Nous parlerons d'abord des simples, & premièrement de celle qu'on appelle *éphémère*.

*De la fièvre Ephémère.*

ART. 138. C'est une fièvre continue qui ne dure que vingt-quatre heures, ou qui, ce tems expiré, va toujours en diminuant; ce qui lui a fait donner le nom d'*éphémère*, & en latin *diaria*. Dans cette fièvre le pouls est fréquent & grand, mais toujours égal: le malade a quelquefois des douleurs de tête, quelquefois non: la respiration est fréquente, la chaleur de la peau est douce, les urines sont pour l'ordinaire plus colorées que dans l'état naturel. Le traitement varie suivant la diversité des causes.

ART. 139. Un usage à contre-tems ou un excès de vin, de bière, d'eau de vie, de liqueurs ardentes, de café, d'alimens salés & épicés, &c. peut occasionner une éphémère. Pour lors les remèdes sont la diète, le repos, le sommeil, une abondante boisson d'eau pure, ou panée, de petit lait, de tisane rafraîchissante, ni-

trée, ou émulsionnée, ou commune. Si les malades sont fort altérés, ou s'ils n'ont pas le ventre libre, on leur fera prendre des lavemens émolliens & rafraîchissans. On les saignera une fois ou deux, s'ils ont le pouls fort grand ou fort dur, s'ils ont des douleurs vives, fixes & continuelles dans la tête, dans la poitrine, ou le bas-ventre. L'air qu'ils respireront, sera tempéré, & plutôt froid que chaud, & on les tiendra peu couverts. S'ils sont fort agités, on pourra leur faire prendre une émulsion narcotique, à-moins que des rapports aigres, ou nidoreux, & le mauvais état des premières voyes, ou autre contre-indication (Art. 195), n'y missent obstacle.

ART. 140. La fièvre éphémère qui vient de fatigues, d'applications trop grandes de l'esprit, de chagrins, de colères, de veilles prolongées, d'un bain trop chaud, d'un coup de Soleil, d'un trop grand feu de cheminée, de poêle, d'étuves, &c. doit se traiter comme ci-dessus. Mais celle qui est occasionnée par des fatigues de corps & d'esprit, ou par des veilles prolongées, demande spécialement le repos & les narcotiques. Celle qui procède d'un coup de soleil, d'un

trop grand feu de cheminée, de poële, d'étuve, d'un bain trop chaud, &c. demande spécialement les rafraîchissans & la saignée, une du bras, & quelquefois une seconde du pié, quand la tête est fort douloureuse ou pesante. Celle qui vient de chagrin & de colere, demande spécialement qu'on tâche d'écarter de l'esprit du malade tout ce qui pourroit l'attrister, qu'on lui fasse donner des lavemens émolliens qu'on rendra ensuite purgatifs, s'il n'y a point de douleurs vives dans les entrailles. On pourroit même alors donner l'eau de casse simple, & ensuite composée, & cela pour faire couler la bile, que le chagrin, & plus encore la colere, émeuvent & alkalisent en quelque sorte, au point qu'elle peut causer des irritations très-fortes, & même des inflammations complètes. Si la maladie étoit parvenue à ce point, il faudroit avoir recours aux saignées, aux rafraîchissans, aux pilules de cynoglossé, données de 7. heures en 7. heures s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195 ), aux bains chauds des piés & des jambes, même aux demi-bains domestiques, ou du-moins aux applications émollientes marquées ( Art. 255 ).



ART. 141. La fièvre éphémère peut être causée par l'usage d'alimens indigestes, ou même de bonne qualité, mais pris en trop grande quantité ou à contre tems, comme quand on a l'estomac chargé, des dégouts, des rapports, de l'inappétence, quand on vient d'être faisi de quelque crainte, ou de quelque grand chagrin, quand on essuye actuellement un accès de fièvre, ou quand on est sur le point de l'essuyer. Pour lors les alimens, loin de se digerer comme il conviendrait, se corrompent, & engendrent pour l'ordinaire une saburre nidoreuse, qui, si elle n'est évacuée à tems, passe dans la masse des humeurs, & donne origine à des fièvres malignes, pourprées, vermineuses, à des cours de ventre, & des sueurs putrides, &c. (Art. 161).

La fièvre éphémère qui vient d'une pareille cause, demande une diete qui aille même jusqu'à interdire au malade l'usage des bouillons pendant tout ou presque tout le cours de la maladie. On fera boire abondamment une infusion ou une légère décoction de thé, ou de capillaire, ou de véronique, ou simplement de l'eau dégourdie, si la chaleur & la soif sont considérables. Après avoir usé de ce ré-

gime & de ces boissons une bonne partie de la journée ; si, malgré cela , le malade a l'estomac chargé , la bouche mauvaise, des rapports, des nausées , on essayera de procurer le vomissement , de la maniere que nous l'avons dit ( Art. 47 ) ; & si par ce moyen on n'en venoit pas à bout , on donnera l'eau minérale, simple s'il y a chaleur notable, & purgative si la chaleur n'est pas fort grande. Il faudroit faire précéder , & cela sans perdre de tems , une ou deux saignées , si le malade avoit de grandes douleurs de tête , ou des dispositions inflammatoires dans la poitrine ou le bas-ventre , avec grandeur & dureté du pouls : sans ces précautions l'irritation que causeroit l'émétique , pourroit être suivie de phlogoses , d'inflammations , d'hémorragies internes ou externes , &c. & même , si ces accidens menaçoient fort , il faudroit s'abstenir des émétiques , & donner d'abord des lavemens émolliens , des eaux de casse simples ; & ensuite , quand les douleurs seroient passées , ou fort diminuées , des lavemens purgatifs émolliens , & des eaux de casse composées. Vers la fin , quand toute contre-indication aura disparu , on pourra employer l'eau minérale,

pour achever de nettoyer les premières voyes.

Remarquez qu'il ne faut pas se laisser tromper dans cette maladie & dans toute autre, par des envies de vomir, qui viennent souvent du frisson, de la force de la fièvre, de la toux, de quelque douleur du bas-ventre, ou de la tête, le pouls étant & fort dur & fort grand. Les saignées font disparaître ces accidens, les émétiques y sont contraires.

ART. 142. La fièvre éphémère est quelquefois produite par une longue abstinence, par une évacuation quelconque trop grande, ou médiocre, mais procurée ou arrivée à contre-tems. Si les malades ont de l'appétit, du goût & la bouche bonne, on leur fera prendre de la nourriture. Mais comme toute prompte réplétion seroit à craindre, on ne les ramènera que par degrés à leur régime de vie ordinaire, commençant par leur faire prendre des soupes, des panades, des crèmes fort claires, & peu ou point du tout salées, ni épicées. Leur boisson sera délayante, & un peu rafraîchissante, ou du moins adoucissante, comme l'eau-de-ris, ou une tisane pectorale. Si les malades n'ont ni goût, ni appétit, on ne

leur donnera à manger qu'après les avoir humectés, & ensuite purgés légèrement.

ART. 143. L'éphémère peut aussi venir d'une surabondance de sang. Cette surabondance se rencontre souvent dans les personnes d'un tempérament pléthorique. Elle peut aussi être occasionnée par la bonne chère longtems continuée, par une vie oisive qui succede à une vie laborieuse, par la suppression d'hémorragies habituelles, par l'interruption des saignées de précaution, &c. Les personnes auxquelles on a coupé une cuisse, ou une jambe, ou un bras, y sont encore sujettes, parceque le sang qui se porteroit à la partie amputée si elle subsistoit, est obligé de refluer dans le reste du corps, où il produit la pléthore : aussi ces sortes de gens sont-ils sujets aux hémorragies, qui leur sont salutaires si elles ne sont pas trop abondantes ; aux fluxions, aux inflammations, aux fievres, &c. & ils peuvent prévenir ces accidens, s'ils ont l'attention de manger sobrement, de dormir peu, de prendre beaucoup d'exercice, & de se faire saigner de tems en tems, surtout quand ils ont des sentimens de lassitude, ou d'engourdissement, quand ils ressentent des pésanteurs

44 *La Médecine d'Armée.*

de tête, ou des douleurs de poitrine ou du bas-ventre, & quand ils remarquent dans leur pouls une dureté & un embarras non ordinaires. L'éphémère qui vient de pléthore, demande une diete rigide, un grand usage des délayans; les saignées, surtout si le pouls est grand & dur; les lavemens émolliens, si le ventre n'est pas libre, &c.

ART. 144. Un faiffement de crainte, ou un froid violent de tout le corps, ou des piés seulement, peuvent encore donner lieu à la fièvre éphémère. Les remèdes font, la diete, les infusions de thé, de capillaires, de véronique, ou l'hydromel, légères, le tout pris le plus chaudement qu'il sera possible. On saignera s'il y a indication (Art. 149 150): l'air de l'appartement sera plus chaud que froid: on tiendra le malade chaudement, & on favorisera, autant qu'il se pourra faire, sans cependant trop échauffer, la transpiration & même les sueurs, dont la suppression ou la diminution a occasionné la fièvre dont il est question.

ART. 145. Enfin l'éphémère peut venir d'un érysipele, d'une inflammation légère, d'une rétention d'urine, &c. Pour lors la cure de la fièvre doit être

convenable à chacune de ces maladies. Les remèdes généraux font la diète, les émoulliens pris intérieurement & appliquée extérieurement, les narcotiques, quelques saignées, &c.

*De la fièvre synoque simple.*

ART. 146. Quand la fièvre éphémère se prolonge au-delà de vingt-quatre heures sans que sa violence diminue, & sans qu'il survienne de redoublemens, elle prend le nom de *synoque simple*, ou *synoque non putride*: elle ne passe pas ordinairement le septième jour, à moins qu'elle ne soit entretenue par un mauvais traitement, ou un régime de vie contraire. Elle attaque communément les personnes d'un tempérament sanguin, ou sanguin bilieux. Ses causes sont les mêmes que celles de l'éphémère, mais plus opiniâtres: un traitement & un régime contraires peuvent aussi faire dégénérer l'éphémère en synoque simple. Les malades ont la peau molle & chaude, & on n'y remarque au toucher rien de brûlant, ni de mordicant. Ils ont quelquefois des sentimens de pesanteur & de lassitude dans la tête, les reins, & dans tous les membres ou la plupart des membres,

qu'ils ont souvent de la peine à remuer : d'autrefois ils y ressentent des douleurs , mais pour l'ordinaire peu vives. Leurs yeux sont plus rouges que de coutume , & ne peuvent quelquefois pas soutenir l'éclat de la lumière. Quand la fièvre est vive , leurs urines sont colorées , assez souvent rouges & sans sédiment. On remarque quelque fréquence & quelque difficulté dans la respiration.

ART. 147. Le traitement de la synoque simple , qui se guérit souvent avant le septième jour sans signe de coction , est le même à peu-près que celui de l'éphémère , ( Art. 139. & suivans ). On a égard à l'intensité des causes qui la produisent , & des accidens qui l'accompagnent , & on tend toujours à la contenir dans de justes bornes ( Art. 153 ) : on fait de plus fréquentes & de plus copieuses saignées , par exemple , on les fera d'abord de 4. à 5. palettes ; & on les réitérera souvent , si le malade est robuste , surtout si la fièvre vient de pléthore , ou si les accidens dont nous venons de faire l'énumération ( Art. 146 ) sont considérables , & que le malade ne soit pas affoibli par une ou plusieurs des causes marquées ( Art. 287. N°. 2 ). Avant que de

passer outre, je crois qu'il ne sera pas hors de propos d'établir quelques généralités, au sujet de la saignée. Dans le cours de cet Ouvrage nous renverrons souvent à ce que nous allons en dire ici, & par ce moyen nous éviterons des répétitions fréquentes, aussi fatigantes pour l'Ecrivain que pour le Lecteur.

*Digression sur les saignées, leurs indications, leurs contre-indications, &c.*

ART. 148. Nous avons déjà parlé en quelques endroits, des accidens les plus ordinaires qui indiquent les saignées, & nous en parlerons encore dans la suite: notre principal objet est de traiter ici des signes tirés du sang même, qui exigent qu'on réitere les saignées ou qu'on s'en abstienne, aussi bien que des accidens qui tantôt demandent que ces saignées soient faites au bras, & tantôt dénotent qu'elles doivent être faites au pied. Avant tout, il faut observer que pour tirer quelques notions utiles de l'inspection du sang d'un malade, il faut que ce sang ait été tiré & conservé avec certains ménagemens, sans quoi on pourroit aisément se méprendre à l'inspection. En effet un sang provenu de la même person-



ne, mais tiré par des ouvertures plus ou moins grandes, reçu & gardé dans des vaisseaux de différentes formes, exposé à la chaleur ou au froid, gardé plus ou moins long-tems, tiré pendant que la digestion se fait, ou long-tems après qu'elle est faite, &c. offre des diversités capables de tromper le Médecin le plus intelligent : sur quoi consultez le traité de la saignée par M. Quesnay, Médecin consultant du Roi. Il faut donc que l'ouverture de la veine soit suffisamment grande, que le sang en sorte en jet, qu'il soit reçu dans des palettes ou des vaisseaux profonds, qu'il y reste tranquille & sans qu'on l'agite, qu'il ne soit exposé ni à une chaleur ni à un froid trop considérables, &c.

Quand le sang tiré & conservé avec ces précautions, présente une surface blanche, dure, & coëneuse, ou noirâtre, ou d'un rouge foncé, ou même de couleur naturelle, mais dure, rénitente, & difficile à pénétrer & à déchirer avec une aiguille ou autre corps de cette espèce; cet état de sang demande qu'on réitere les saignées. On sera encore confirmé dans cette indication, si une portion de cette surface du sang, tenue dans  
l'eau

l'eau & macérée entre les doigts, ne se dissout point facilement. Il ne faut pourtant pas s'opiniâtrer à réitérer les saignées jusqu'à ce que cet état du sang ait disparu ; on épuiserait le malade avant que d'obtenir ce changement. On saignera seulement jusqu'à ce que les symptômes de la maladie s'adouçissent, & que le pouls ait repris sa mollesse & se soit débarrassé. Les Soldats, les Ouvriers, les Païsans, & autres personnes qui mènent une vie laborieuse, ayant les fibres durcies par le travail, & dissipant beaucoup d'humidités qui mettent en quelque sorte les humeurs à sec, ont pour l'ordinaire un sang aride, qui tiré & conservé avec les ménagemens requis, paroît recouvert de la surface blanche & coëneuse, ou dure, quoique vermeille, dont nous venons de parler. Les alimens grossiers dont usent ces sortes de gens, contribuent aussi à rendre leur sang tel. Les Westphaliens sont très-sujets à avoir un sang de cette nature, à cause du pain de sègle, fort dur & presque noir (appelé *pompernikel*), & des viandes salées & durcies au four ou à la cheminée, dont ils font un continuel usage. Aussi Hoffman leur

conseille-t-il les saignées de précaution ; pour se garantir des obstructions , fluxions , & inflammations , qui les menacent. J'ai vu moi-même en 1741. & 1742. nos François sujets aux mêmes inconvéniens , parcequ'étant dans ce pais-là ils avoient pour la plupart pris une partie du régime & de la maniere de vivre des habitans. Je les traitois avec succès au moyen des saignées réitérées , des délayans & d'une diete convenable , &c.

Quand le sang tiré du malade est rouge & vermeil , quand sa surface se fend & cède aisément aux impressions de l'aiguille , &c. quand il est fourni de beaucoup de sérosité , quand il se dissout aisément en entier étant tenu dans l'eau & macéré entre les doigts ; on sera circonspect du côté des saignées , qui doivent alors être moins copieuses , & faites en plus petit nombre. Mais comme le sang coënnieux ne regle pas le nombre des saignées qu'on doit faire , ce dernier état du sang ne regle pas non plus celles dont on doit s'abstenir. Les diverses enflures dans les cas cités ( Art. 575. ) ne doivent pas empêcher de pratiquer des saignées. Les accidens de la

maladie doivent déterminer le Médecin; le sang ne fournit que des co-indications ou des contre-indications qu'il ne doit pas négliger.

ART. 149. La saignée du bras est indiquée par le pouls grand, ou dur, ou embarrassé, par les douleurs de tête, ou de poitrine, du bas-ventre, des membres, par les sentimens de lassitude, par les oppressions, & les difficultés de respirer, par les grandes palpitations de cœur, par les crachemens de sang avec toux, &c. Au reste, on fera ces saignées du bras en plus ou moins grand nombre & plus ou moins copieuses, suivant la violence de ces accidens. Par ce moyen on réduira la fièvre dans de justes bornes ( Art. 153. ); & quand il paroîtra quelque crise salutaire, on se gardera bien de faire aucune nouvelle saignée, à-moins qu'il n'y eût la plus pressante indication ( Art. 428. )

ART. 150. Les indications pour la saignée du pié se tirent des vives douleurs & des pesanteurs de tête, des vertiges, des douleurs ou des tintemens d'oreilles, de la surdité symptômatique, des rougeurs inaccoutumées des joues & des yeux; des douleurs aiguës & con-

tinnelles de la gorge , du cou , de la poitrine , & dont le siège se trouve au-dessus des mammelles ; du babil & de la vivacité du malade , quand il n'est naturellement ni vif , ni babillard ; des délires , phrénésies & assoupissemens , des étourdissemens & des vertiges , des convulsions & mouvemens convulsifs , &c. Quand ces accidens se présentent avec grandeur ou dureté ou embarras du pouls ; après avoir fait précéder une ou plusieurs saignées du bras , on en vient à celles du pié , qu'on réitère s'il en est besoin & qu'il n'y ait point de contre-indications ( Art. 151. ) On saignera beaucoup moins les malades qui auront été affoiblis par une ou par plusieurs des causes marquées ( 487. N<sup>o</sup>.2. )

ART. 151. Les saignées du pié sont contre-indiquées par les dispositions inflammatoires ou les inflammations complètes de la poitrine , du bas-ventre , & des parties situées au-dessous. On reconnoît qu'une disposition inflammatoire ou une inflammation ont leur siège dans la poitrine , par une fièvre continue , par une douleur , ou un sentiment de tiraillement , qui saisit le malade quand il touffe , ou qu'il éternue ,

ou qu'il respire fortement, ou qu'il élève & croise les bras au-dessus de sa tête, par une respiration pénible, souvent accompagnée de toux & de crachement de sang. Lorsque le bas-ventre est attaqué de ces mêmes dispositions inflammatoires, &c. on le reconnoît par la fièvre continue, par la grandeur ou la dureté du pouls, par une difficulté de respirer, par une douleur fixe & continue qui augmente la pression, ou quand le malade vient à tousser ou à éternuer. Enfin on est averti qu'une disposition inflammatoire occupe les parties situées au-dessous du bas-ventre, par la douleur fixe qui augmente sous la pression, par la fièvre qui ne manque pas de se rencontrer, par les élancemens qui pour l'ordinaire se font sentir dans la partie affectée.

Quoique dans ces dernières circonstances la saignée du pié soit manifestement contre-indiquée, & qu'il faille en faire alors de convenables au bras; si cependant les vaisseaux étoient suffisamment desemplis par les saignées du bras & par une longue diète, il semble qu'on pourroit en venir à la saignée du pié, & cela pour plusieurs raisons. Pre-

mierement cette saignée du pié peut avoir le plus grand succès, dit M. Quenay dans son *Traité de la saignée*, non-seulement parcequ'une nouvelle portion de sang est évacuée, mais encore parceque l'eau chaude dans laquelle on laisse longtems le pié du malade peut occasionner un relâchement qui s'étend à tout le sistême nerveux & membraneux, en calme les irritations, adoucit les accidens, & quelquefois même procure une sueur critique, ou quelque autre évacuation salutaire. Secondement le malade ou les assistans s'étonnent quelquefois de la grande quantité de sang qu'on est obligé de tirer, & le Médecin n'est pas toujours libre de faire un aussi grand nombre de saignées du bras, & aussi copieuses que la maladie exige; mais ni le malade, ni les assistans, ne peuvent guère s'appercevoir de la quantité de sang qu'on tire du pié, le Médecin a plus de liberté, & il en peut faire tirer autant que les circonstances l'exigent. Dailleurs la foiblesse qui peut survenir pendant la saignée, est aisée à prévenir dans celle du pié, parcequ'on a la facilité de faire tenir la tête basse au malade. Cette foiblesse qui effraie souvent

mal-à-propos le malade ou les assistans , a coutume d'être très-avantageuse , à raison du relâchement qu'elle cause dans les fibres nerveuses , membraneuses , &c. trop tendues ou trop irritées , &c.

*Suite du traitement de la synoque simple.*

ART. 152. En conséquence des principes que nous venons d'établir on se comportera à l'égard des saignées dans la synoque non putride , suivant que la violence de la fièvre & de ses accidens , & la nature du sang tiré & gardé avec les précautions requises ( Art. 148. ) , paroîtront le demander. Le régime sera exact , les bouillons foibles , & la boisson ordinaire du malade la même que dans l'éphémère. S'il y a saburre dans les premières voies , on purgera avec les ménagemens qu'exigera l'état actuel du malade. Voyez à cet égard l'Art. 141.

ART. 153. Quand par cette conduite on aura réduit la fièvre & ses accidens dans de justes bornes , on aura soin de l'y maintenir , s'abstenant de saignées , de purgatifs , & même de lavemens , s'il n'y en a pas d'ailleurs un très-

Civ



grand besoin , jusqu'à ce que la nature ait adouci , assimilé , ou évacué , la matiere morbifique. Quand il surviendra une crise salutaire , on la favorisera autant qu'il sera possible , l'augmentant si elle n'est pas suffisante , ou l'abandonnant à elle-même si elle paroît devoir suffire. Sur quoi vous remarquerez , que pour que la coction s'opere avantageusement , il faut que la fièvre & la chaleur se soutiennent constamment à un certain degré ; chaleur qui doit être plus considérable que la naturelle , sans néanmoins être excessive. Si donc par des hémorragies excessives , ou par l'abus des saignées , des rafraîchissans , des lavemens , &c. la chaleur se trouvoit très-considérablement affoiblie , sans qu'il parût aucun signe de coction ( Art. 154. ) , il faudroit , sans perdre de tems , rétablir cette chaleur au moyen des bouillons stomachiques , des potions cordiales , du vin , & en tenant le malade le plus chaudement qu'il se pourra faire.

ART. 154. On fait que les signes de coction sont les urines de couleur naturelle ou à-peu-près , avec une suspension blanchâtre & qui approche de la figure pyramidale , les matieres des felles

plus liées qu'à l'ordinaire, & ressemblant en quelque sorte à une purée claire, les crachats blancs, moins tenaces, & qui sortent avec aisance, &c. Ces signes sont accompagnés de la cessation ou de la diminution de la fièvre & de ses principaux accidens.

ART. 155. Après que la matière morbifique aura été assimilée ou évacuée, on purgera le malade, mais d'une manière proportionnée au peu de force qui lui reste, c'est-à-dire, en rendant cordiale la potion purgative. Cette précaution est surtout nécessaire si le malade est dans une véritable foiblesse (Art. 74.), qu'une purgation commune, même minorative, pourroit rendre mortelle, si l'on manquoit d'y remédier comme il est marqué (Art. 308.)

Si dans ces circonstances le malade avoit un cours de ventre, il faudroit employer une purgation, non-seulement cordiale, mais encore astringente.

ART. 156. Il succède quelquefois à la maladie dont il est question, & à beaucoup d'autres, une espèce de fièvre, qu'on peut appeller *fièvre d'inanition*, & qui survient à la suite d'une longue diète, & encore plus à la suite

C y

d'évacuations abondantes procurées par l'art ou par la nature : le pouls est assez mou, assez foible, & la chaleur fort médiocre : le malade n'a ni dégoût, ni mauvaise bouche, ni langue chargée ; il délire quelquefois ; les premières voies paroissent être en bon état. On s'emploira alors à fortifier le malade, comme nous l'enseignons ( Art. 249. ), se gardant bien de purger sans grand besoin, avant que les forces soient en quelque sorte réparées.

ART. 157. Observez, qu'en général il faut insister sur la diète, les saignées, les délayans, & les purgatifs, quand on a à traiter des Soldats, des Païsans, des Ouvriers, & autres gens qui mènent une vie laborieuse : premièrement, parcequ'ils ont le sang très-épais & très-aride, & les fibres de la peau très-grossières & très-tendues ; ce qui les empêche d'avoir aisément des sueurs & des moiteurs critiques : secondement, parceque pour l'ordinaire ils usent d'alimens & de boissons de mauvaise qualité, ou qu'ils prennent presque toujours des bons avec excès, & qu'ils sont communément dans la mauvaise habitude de vouloir d'abord com-

battre leurs maladies à force de manger & de boire, sous prétexte de se fortifier.

ART. 158. Dans le tems de la convalescence, après que les malades auront été purgés, s'il en a été besoin, (je veux dire s'ils sont restés avec une bouche mauvaise, dégoût, défaut d'appétit, langue chargée, & surtout si leurs selles sentent fort mauvais), & si leurs forces l'ont permis; dez qu'ils auront du gout & de l'appétit, & que les premières voies seront en état, on leur fera observer le régime suivant. On commencera par leur faire prendre, le matin & le soir, une soupe ou une panade fort claires & peu copieuses, ou quelque crème de ris, d'orge, &c. de jour en jour on en augmentera la quantité, de quelques cuillerées; on les rendra peu-à-peu plus épaisses; & au bout de deux ou trois jours on leur en donnera le matin, à midi, & le soir. Quelques jours après on leur fera prendre un ou deux œufs frais, ou des fruits cuits, ou quelques biscuits, avec quelques verrees de bon vin ou de bonne biere, &c. trempés. Ensuite on leur permettra de faire usage, une fois par jour vers le

midi, d'un peu de viande bien cuite ; & bien tendre, comme mouton, veau, volaille, plutôt bouillie que rotie ou grillée. Deux ou trois jours après on les purgera avec la potion purgative ordinaire, ou minorative, suivant leur force. Après cette dernière purgation on pourra avec plus de sûreté augmenter la quantité d'alimens, & enfin on leur fera reprendre leur ancien régime de vie. Le Médecin pourra relâcher quelque chose de la rigidité de cette conduite, si la maladie a été de courte durée, si le malade n'a pas été fort affoibli par de trop abondantes évacuations naturelles ou artificielles, si la foiblesse où il se trouve s'est établie en peu de tems, & n'est pas venue à la longue.

Cependant le convalescent fera quelques promenades & prendra quelque exercice, sans se fatiguer trop : il ne s'exposera ni au froid, ni à la chaleur, qui à cause de son extrême sensibilité actuelle, ne manqueroient pas de l'affecter violemment : il se mettra en garde contre les passions excessives, & s'abstiendra des applications sérieuses : toutes choses qui pourroient occasionner des rechutes plus dangereuses que la maladie qu'il auroit essuyée.

Il fera bon , si le convalescens n'est pas trop échauffé , de lui faire prendre une fois par jour ou de deux jour l'un , un verre de décoction stomachique , ou de vin d'absinthe , ou autre médicament de ce genre. L'usage de ces stomachiques est de précaution , quand tout se passe bien dans la convalescence ; mais il devient nécessaire dez qu'il se présente quelque signe qui annonce que les digestions ne se font pas parfaitement , & que l'estomac a besoin d'être rétabli. On seroit même obligé d'administrer plusieurs fois par jour ces médicamens , si l'appétit & le gout venoient à manquer : & si , malgré leur usage , le malade continuoit d'être dégouté , il faudroit en venir aux évacuans , comme eau minérale purgative commune , purgation minorative , lavemens émolliens , &c. l'état du malade détermineroit sur le choix. Par cette conduite on obvie aux rechutes qui pourroient survenir sans cela : mais aussi il faut prendre garde dans l'administration de ces remedes , de trop échauffer ; car la chaleur qu'on auroit excitée , pourroit rappeler la fievre.

*De la fièvre synoque putride.*

ART. 159. Cette fièvre a été appelée *putride* par les Anciens, parceque le sang tiré des malades étoit ordinairement blanchâtre, verdâtre, violet, brun, &c. couleurs qu'ils prenoient pour autant de signes de pourriture. Mais ces couleurs ne dénotent pas tant la pourriture, qu'elles désignent un tempérament mélancolique, ou phlegmatique, ou une humeur d'inflammation, de catarrhe, de goute, de rhumatisme, &c. Dailleurs le sang rouge & vermeil n'est pas toujours le mieux constitué: il s'en trouve souvent qui avec cette couleur, est dans un état de dissolution putride si considérable, qu'il ne se coagule que très-longtems après qu'il a été tiré; événement qui annonce souvent la malignité, & qui ne survient jamais ou presque jamais quand le sang est verd, brun, violet, &c.

La fièvre synoque putride ne s'étend guère au-delà du quatorzième jour, si elle est bien traitée, & si le malade observe un régime convenable. Ce n'est souvent qu'une prolongation de la fièvre synoque simple, qui persiste au-delà du sep-

tième jour , soit en conséquence d'un mauvais traitement & d'un régime contraire , soit à cause de l'opiniâtreté & de l'intensité de sa cause. Mais souvent aussi cette fièvre est entretenue & fomentée par des matieres , qui ayant contracté de la corruption dans les premières voies , passent ensuite dans la masse des humeurs , où elles portent l'infection , ou qui y parviennent infectées , soit par la respiration , soit par les pores de la peau , soit en buvant , mangeant , & même en avalant sa salive , dans un endroit où l'air est chargé de matieres fort putrides. C'est alors surtout que la fièvre synoque mérite d'être appelée *putride* , & c'est principalement dans cet état que nous allons la considérer.

ART. 160. Elle attaque souvent les personnes qui ont respiré longtems un mauvais air , chargé de brouillard , ou de vapeurs puantes ; mais beaucoup plus communément celles qui ont usé de boissons & d'alimens de mauvaise qualité , ou de bons , mais pris avec excès , ou enfin de bons , pris avec modération , mais dans des circonstances défavorables , comme dans le tems qu'on a la



fièvre, l'estomac chargé, des nausées, des rapports, des dégouts, &c. Pour lors il faut, le plutôt qu'il se peut, évacuer, & donner l'émetique; sans quoi les matieres corrompues des premières voies passeront dans le sang, & lui communiqueront leur caractère de putréfaction.

ART. 161. Le sang infecté par ces matieres putrides, paroît ordinairement vermeil, très-dissous, peu disposé à la coagulation, & fourni d'une assez grande quantité de sérosité. Il survient des sueurs d'une mauvaise odeur, générales ou particulières, plutôt chaudes que froides, & qui ne soulagent jamais ou presque jamais le malade. Les urines & l'haleine sentent souvent très-mauvais. Les selles sont souvent assez copieuses; leurs matieres sont grises, vertes, brunes, quelquefois noires, d'autrefois de couleur naturelle, mais toujours d'une puanteur extraordinaire. La bouche est quelquefois mauvaise, & l'estomac chargé. Souvent aussi il survient des hémorragies, des taches pourprées, ou des pustules miliaires, presque toujours symptomatiques, & très-nuisibles; des foiblesses, des assoupissemens, des transf-

ports, des mouvemens convulsifs, surtout des tendons, du poignet; des convulsions de la mâchoire inférieure, des affections gangreneuses internes ou externes, &c. Le pouls est pour l'ordinaire assez mou & peu grand, la chaleur médiocre, & la soif modérée. Quelquefois le malade périt en peu de tems au milieu de ces accidens; & souvent on est obligé de l'enterrer peu d'heures après sa mort, à cause de la puanteur qui exhale du cadavre, & qui pourroit devenir funeste à ceux qui se trouvent à portée de respirer l'air qui en est infecté, surtout s'ils s'y exposent sans les précautions détaillées dans la première Partie de cet Ouvrage.

ART. 162. Quant au traitement; il faut en premier lieu faire garder la diete la plus rigide, interdisant même pour quelques jours l'usage des bouillons ordinaires. On en fera avec le poulet, ou avec le maigre de veau, ou bien on emploira des adoucissans de mes formules. A leur défaut on pourra employer une très-légère crème de ris, ou d'orge. La boisson ordinaire sera le petit lait passé & un peu aigre, ou quelque tisane rafraîchissante, dans laquelle

on pourra mêler l'esprit de soufre , ou quelque'autre acide. On recommande ces acides dans la vue de les opposer au progrès de la pourriture ; mais on doit s'abstenir de leur usage les jours que l'on donne les purgatifs ou les émétiques , ou quand il se présente quelque disposition inflammatoire de la poitrine ou du bas-ventre ( Art. 151. ), ou quand le sang tiré & gardé avec les précautions requises ( Art. 148. ) a une surface dure ou coëneuse , ou enfin quand il s'offrira quelque crise salutaire. On tiendra le malade plutôt fraîchement que chaudement , & l'air qu'il respirera sera pur , autant qu'on pourra le procurer tel par les moyens marqués ( Art. 245. ), & par les autres qui ont été détaillés dans la première Partie de cet Ouvrage. Cependant on fera de promptes & copieuses saignées du bras ou du pié , suivant l'indication ( Art. 144. & 150 ) : & pour évacuer promptement une portion des matières putrides contenues dans les premières voies , on ordonnera les lavemens purgatifs émolliens , & l'eau de casse composée , si le malade n'est pas fort échauffé , & ne ressent aucunes douleurs fixes , vives

& continuelles au bas - ventre ; auquel cas on s'en tiendrait aux lavemens émolliens , & aux eaux de casse simples.

ART. 163. Quand par ces moyens on aura diminué considérablement la chaleur , la fièvre , la plénitude & la dureté du pouls , les douleurs & les dispositions inflammatoires s'il y en avoit ; on profitera de ce tems , quand bien même il surviendrait la nuit , pour donner une eau de casse aiguillée , si l'inflammation & même la disposition inflammatoire étoit encore à craindre , ou l'eau minérale purgative , si l'on ne craignoit rien de ce côté-là , non plus que d'une véritable foiblesse ( Art. 74. ). On favorisera l'action de ces émétiques jusqu'à ce qu'ils ayent suffisamment évacué. Si ces remedes opéroient peu ou n'opéroient point du tout par bas , on donneroit six à sept heures après leur action , l'eau de casse composée , ou même une purgation minorative , ou dumoins un lavement purgatif ; & si l'on craignoit que ces purgatifs n'irritassent trop , on auroit recours aux lavemens émolliens , & aux eaux de casse simples.

Si malgré toutes ces précautions le

pouls reprenoit de la dureté & que les douleurs se renouvellassent, si outre cela le sang dans les dernières palettes a paru coëgneux, dur à sa surface, & peu fourni de férosité, on réitérera les saignées du bras ou du pié, suivant l'exigence des cas: & dez que la fièvre fera de nouveau tombée, & que les douleurs se feront de nouveau apaisées, on continuera l'usage des eaux de casse composées, ou des purgations minoratives, ou du tartre stibié pris en lavage; quelquefois des purgations communes, même un peu irritantes, quand le ventre ne se lache pas assez, comme il arrive dans les transports, & encore plutôt dans l'assoupissement, afin d'entretenir, partout ces moyens continués le jour, & la nuit même, une espece de cours de ventre, jusqu'à ce que la matiere des selles soit aqueuse ou bilieuse, & totalement dépourvue de cette fétidité qu'on y remarquoit dans le commencement de la maladie. Au reste cette fièvre se guérit souvent avant le septième jour sans coction.

ART. 164. Remarquez, que quoi qu'on soit souvent obligé d'avoir recours aux saignées dans les maladies

dont il est question, & dans toutes celles qui dépendent des matieres contenues dans les premieres voies, soit que ces matieres soient putrides, soit qu'elles soient simplement indigestes; on ne doit pourtant pas prodiguer le sang, ni réitérer les saignées, autant qu'on pourroit le faire, dans les fievres simples & les inflammatoires, quand le vice des premieres voies paroît y contribuer peu. Premièrement les saignées n'y sont pas si indiquées à beaucoup près; le sang n'étant pour l'ordinaire, ni coëgneux, ni dur à sa surface, ni dépourvu de sérosité. Secondement, la saignée, en relâchant le tissu des parties, ouvre la route aux matieres impures qui sont contenues dans l'estomac & dans les intestins, & qui par ce moyen passent dans la masse des humeurs, à-moins que sans perdre de tems on n'ait l'attention de les évacuer peu de tems après la saignée par les moyens convenables dont il a été parlé dans le dernier Article.

ART. 165. On doit bien plutôt insister sur les purgatifs & les émétiques, afin de ne laisser dans les premieres voies aucun vestige des impuretés qui y

féjournent , & qui ne manqueroient pas de communiquer leur mauvaise qualité aux bouillons , aux différentes boissons , & même au suc gastrique , pancréatique , intestinal , & à la bile. Il seroit très-dangereux de rester dans l'inaction en attendant une crise ; & quand il surviendroit des sueurs fétides , des taches pourprées , des pustules miliaires , & autres accidens purement symptomatiques & qui ne soulagent point , on ne doit pas pour cela discontinuer les purgations. Si le malade étoit très-foible , on rendroit cordiales les potions purgatives , & on feroit boire quelques verres de vin pendant & après l'effet de ces remedes. S'il se présentoit quelque sueur critique , & qui parût soulager considérablement le malade , il seroit à-propos de donner un bol de kermes minéral , afin d'évacuer , sans arrêter cette crise. Enfin , quoique dans la suite les matieres des selles paroissent n'avoir plus de fétidité , on continuera néanmoins de purger encore de tems en tems avec l'eau de casse composée , ou les minora-tifs , examinant toujours avec attention si à l'occasion de quelque reste de levain , la pourriture ne se renouvelle point ;

auquel cas il faudroit reprendre les évacuans qu'on auroit abandonnés.

ART. 166. Par le grand nombre de saignées, par l'abus des raffraîchissans, par des hémorragies non critiques, &c. le malade peut se trouver dépourvu de chaleur & fort affoibli, sans qu'il paroisse aucun signe de coction ( Art. 154.) Pour lors, si l'on a évacué au point que les matieres des felles n'ayent plus de fétidité, & qu'on ait lieu de croire qu'il ne reste plus de pourriture dans les premieres voies, on ne s'appliquera plus qu'à fortifier le malade ( Art. 74. ) & à rappeler la chaleur jusqu'à un degré convenable ( 153. ), abandonnant le reste à la nature. Mais si les premieres voies continuoient encore à être chargées de matieres putrides, il faudroit continuer aussi de purger, mais en fortifiant, comme nous venons de le dire.

ART. 167. La matiere putride qui donne lieu à la fièvre dont il est question, peut procéder du sang que le malade a avalé, & que l'on distingue d'une bile noire, parcequ'il teint en rouge les linges sur lesquels on l'écrase; soit que ce sang vienne du nez ou du gosier, soit qu'il ait coulé du filet qu'on



qu'on aura coupé , ou qu'il soit resté dans l'estomac à la suite d'une suppression , d'un vomissement de sang , après laquelle on n'aura pas purgé. Ce sang contractant de la corruption dans les premières voies peut ensuite passer dans les humeurs , & produire les symptômes les plus effrayans de la fièvre putride. La cure est toujours la même , & les évacuans doivent être donnés fréquemment , pour ne laisser aucune portion de ce sang dans les premières voies.

ART. 168. La fièvre putride est appelée *vermineuse* , quand les vers l'occasionnent ou l'accompagnent. En général on connoît que les malades ont des vers , quand ils en rendent par haut ou par bas , quand ils y sont sujets , quand ils usent souvent de laitage , fromage , fruits crus , &c. quand ils ont des rapports aigres , & que leurs excréments ont une odeur acide. Outre cela ils ont des démangaisons au nez : leurs joues sont pâles , violettes , bleuâtres , & changent souvent de couleur : il leur survient quelquefois des sueurs , pour l'ordinaire de peu de durée , des attaques de toux , souvent sèche , des douleurs peu durables du bas - ventre , des grincemens

Princemens de dents, des convulsions, des transports, des affoupiffemens, &c. leurs urines sont fréquemment blanchâtres, troubles, farineuses. Quelquefois les vers percent les intestins, & causent quantité d'autres accidens dont on peut voir le détail dans le *Traité des vers* par M. Andry.

ART. 169. Quand la fièvre putride est vermineuse; outre les saignées, les émétiques, les purgatifs, & les boissons appropriées, dont nous avons parlé, on fera encore usage des différens vermifuges, suivant les différens cas. S'il y a inflammation ou disposition inflammatoire de la poitrine, ou du bas-ventre, (Art. 151.), on fera prendre trois ou quatre fois par jour de bonne huile d'amandes douces ou d'olives, à la dose de deux ou trois onces pour chaque prise: & si les douleurs des intestins sont fréquentes, on ordonnera deux ou trois lavemens faits avec l'eau tiède, à laquelle on ajoutera quelques cuillerées d'huile qu'on ne fera point bouillir. Ces lavemens peuvent relâcher & calmer le genre nerveux & membraneux, chasser les vers, souvent même les suffoquer. S'il y a fièvre, chaleur, & disso-

lution putride du sang , sans inflammation ni disposition inflammatoire , on fera prendre chaque jour deux ou trois verres de décoction vermifuge rafraîchissante ; & on s'abstiendra de tous remèdes chauds , spiritueux , amers , aromatiques , & autres , capables d'exalter la pourriture & d'augmenter les accidens.

Mais quand il ne se rencontre avec les vers , ni fièvre ni chaleur notables , ni disposition inflammatoire , on peut donner au malade un bol vermifuge stomachique , ou une décoction de la même qualité , ayant attention de purger à-propos & assez souvent , & prenant garde en tout cela d'échauffer outre mesure. Si l'on saigne les personnes qui ont des vers , c'est pour relâcher , calmer les irritations , & diminuer ou prévenir les dispositions inflammatoires , & non pas pour remédier aux vers , ni à la matière vermineuse , qui demandent plutôt qu'on profite du calme que produit la saignée , pour les évacuer.

ART. 170. Dans les maladies vermineuses quelconques , surtout dans les épidémiques , il faut quelquefois chan-

ger de remèdes , quand on voit que ceux qu'on a administrés , quoiqu'avec sagesse , n'ont pas le succès qu'on avoit lieu d'en attendre ( Art. 251. ). On a vû des fièvres vermineuses où le suc de raifort sauvage , mêlé avec le vin de Malvoisie , étoit un remède sûr , même préservatif. Mais il faut observer que ces fièvres avoient succédé à un tems de disette , en conséquence de la mauvaise nourriture & des mauvaises digestions.

ART. 171. Il se joint quelquefois aux fièvres putrides , des cours de ventre , des sueurs copieuses , des hémorragies , des flux considérables d'urine ou de salive , qui sans soulager le malade , l'affoiblissent , l'épuisent , & souvent le conduisent à la mort. Ces accidens sont dus à la dissolution putride du sang & des humeurs , qui paroissent comme fondus ; ce qui fait nommer *fièvres colliquatives* , celles qui sont accompagnées d'une ou de plusieurs de ces évacuations. Le sang du malade , tiré & gardé avec les précautions dont nous avons parlé ( Art. 148. ) , est rouge , vermeil , & fourni de beaucoup de sérosité. Les mauvaises digestions , &

Dij

les matieres putrides qu'elles engendrent dans les premieres voies, la négligence du Médecin à purger ses malades dez le commencement de leurs maladies, les exhalaisons qui s'élevent des cadavres pourris, soit d'hommes soit d'animaux, celles qui viennent des latrines, des baquets, des chaises percées, &c. surtout infectées des excréments provenus de malades attaqués de fievres, diarrhées, dyssenteries, & autres maladies putrides & malignes, peuvent donner lieu au genre de fievre dont il est question.

ART. 172. Le traitement est toujours à-peu-près le même. On fera respirer au malade un air pur, tempéré, & plutôt frais que chaud. La diete sera rigide, & on s'abstiendra des saignées, à-moins qu'il ne se présentât quelque inflammation, ou que le sang ne fût coëneux, ce qui arrive rarement. Après avoir saigné, supposé qu'il en ait été besoin, si le malade a la bouche mauvaise, l'estomac chargé, des envies de vomir, on lui donnera l'eau de casse aiguisée, ou l'eau minérale purgative, si la chaleur est médiocre & les forces suffisantes, & qu'il n'y ait point d'in-

flammation à craindre. Les bouillons seront faits avec le poulet ou le maigre de veau, & on y fera bouillir quelques poignées d'herbes rafraîchissantes, comme laitue, pourpier, épinards, oseille. Pour boisson, il pourra user du petit lait passé & un peu aigre, des émulsions nitrées, qui même peuvent tenir lieu de bouillon, de la tisane rafraîchissante avec l'esprit de soufre. S'il y avoit quelque disposition inflammatoire, ou quelque inflammation (Art. 151.) à craindre, on s'abstiendrait des acides, & on s'en tiendrait aux adoucissans, au petit lait non aigre, aux tisanes émulsionnées. Cependant on purgera légèrement & de tems en tems. Si vers le déclin de la maladie il survient quelque crise favorable, on la secondera autant qu'il sera possible. On remédiera aux délires, aux assoupissemens, aux mouvemens convulsifs, à la suppression des urines, aux parotides, aux bubons, aux charbons, à la gangrène du croupion & du nez, à la stupidité, à la surdité, à la puanteur de l'air des linges, &c. comme il est marqué Art. 232. & suivans.

ART. 173. Dans toute fièvre pu-  
D iij

tride, on ne peut trop recommander la diete, à-moins que les malades ne se trouvaissent dans une véritable foiblesse (Art. 74.) Pour lors il faudroit avoir recours aux crêmes, aux soupes, aux panades fort claires, au vin rouge ou blanc qui tende à l'aigre, au decoctum album, aux gelées de viande ou autres qui soient fort chargées d'acides. On purgera avec les minoratifs, & on rendra la potion cordiale. S'il y a cours de ventre, on purgera avec la purgation astringente. Dans la convalescence, qui est ordinairement fort longue & très-périlleuse, on observera ponctuellement le régime dont nous avons parlé (Art. 158.), & on donnera une ou deux fois les purgatifs, pour obvier à la rechute, qui est assez ordinaire, & souvent fort dangereuse. On pourra faire prendre aux malades des fruits un peu aigres, cuits sans sucre ni miel, ou quelques gelées de viande fort chargées d'acides, ou autres gelées acides, ou la décoction blanche; tous alimens qu'on donne aussi à des malades fort affoiblis.

*Du causus ou de la fièvre ardente.*

ART. 174. Une chaleur brulante &

une foif inextinguible font le caractère distinctif de cette fièvre , qui est aussi appelée *fièvre chaude*. Le pouls est assez grand , fort vite , quelquefois inégal : la respiration est grande , fréquente , & un peu difficile : la tête est souvent très-douloureuse , la bouche amère , la langue sèche , rude & de couleur jaune , brune , noire , &c. Les inquiétudes , les dégouts , les nausées , les vomissemens bilieux , sont encore autant de symptômes fort fréquens dans cette fièvre. La voix est quelquefois fort aiguë , & d'autrefois fort enrouée. tantôt le ventre est très-resserré , & tantôt il est plus libre que de coutume. Les urines sont souvent crues & aqueuses ; ce qui annonce un délire prochain , ou un assoupissement , ou des mouvemens convulsifs : d'autres fois elles sont rouges , & même quelquefois noires ; signe des plus dangereux. Les malades ne dorment point ; ou s'ils dorment , leur sommeil est inquiet & interrompu. Malgré la chaleur brulante , & malgré la sécheresse de la bouche & de la langue , il arrive quelquefois que le malade n'a point de foif , ce qui marque de l'aliénation dans l'esprit & de la malignité

D iv.



dans la fièvre. Il survient souvent des redoublemens ; & ces redoublemens sont pour l'ordinaire accompagnés des symptômes graves , comme délires , transports , assoupissemens , mouvemens convulsifs , tremblemens des mains , de la langue , &c.

ART. 175. Les causes les plus communes de cette fièvre sont l'usage excessif d'alimens salés & épicés , de beurre , d'huile , de graisse , rousis ou fondus , l'abus du vin , de la bière , de l'eau-de-vie , des liqueurs spiritueuses , du café , &c. les exercices violens , les marches , les veilles , les chagrins , les contentions d'esprit , surtout dans des tems , des pais , & des tempéramens chauds & secs. Quelquefois une fièvre intermittente , une éphémère , une synoque simple dégènèrent en fièvre ardente , en conséquence d'un régime trop échauffant ou de l'usage de remèdes trop irritans , & même quelquefois par le défaut de boissons ou de bouillons. Elle se termine pour l'ordinaire par des hémorragies abondantes , des cours de ventre , des vomissemens bilieux , des sueurs universelles , des crachats copieux & épais , des flux d'urines , &c.

ART. 176. Le malade observera une diete des plus exactes. L'air qu'il respirera sera froid & humide, s'il est possible. Si le tems est fort chaud, il occupera un appartement bas, exposé au nord, & peu ou point du tout fermé, sinon du côté d'où vient le vent. On pourra aussi, pour rafraîchir l'appartement, y jeter de tems en tems quelque sceau d'eau ou de décoction froide de plantes rafraîchissantes. De plus il faut mettre le malade à couvert de tout bruit, s'il se peut, le tenir tranquille, & se garder de lui donner aucun sujet d'inquiétude, d'emportement, & de colere. Il sera mis dans un lit garni de matelats de crin, recouverts de cuir, s'il est possible, & il y sera tenu fraîchement. On le mettra plutôt sur une paille garnie de bonne paille fraîche, que sur un lit de plume, & même que sur un matelat de laine, qui sont alors trop échauffans. Le bouillon se fera avec le poulet ou le maigre de veau, & on y pourra faire bouillir quelques douzaines d'amandes douces pélées & écrasées, ou quelques morceaux de citrouille ou de courge, pelés, vuidés, & qui ne soient pas bien murs, ou bien on usera

D v

des adoucissans de mes formules. La boisson ordinaire sera du petit lait passé & un peu aigre, ou de la limonade à la glace, ou des tisanes nitrées, ou celles dans lesquelles entre l'esprit de soufre. L'eau commune, quoique bien fraîche, se rend souvent aussi claire & insipide qu'on l'avoit prise; elle est peu propre à détremper le sang épaissi par la chaleur & chargé de parties huileuses, exaltées & accrues par la fonte de la graisse; il faut au moins l'aiguïser par quelque gelée ou suc de fruits, comme de groseille, de framboise, de cerise, de limons, &c. Les acides sont très-favorables quand le sang tiré au malade n'est ni dur ni coënnieux, mais vermeil, écumeux, & passablement fourni de sérosité; quand il n'y a ni inflammation ni disposition inflammatoire à craindre (Art. 151.); quand il ne se présente aucune crise salutaire: si cela étoit il faudroit s'abstenir des acides, & donner les rafraîchissans simples ou adoucissans. La boisson doit être prise abondamment, mais il ne faut pas qu'elle gonfle le malade; il est plus à-propos d'en donner médiocrement & souvent. Elle sera dégourdie, à - moins

qu'elle ne soit acide , comme la limonade , qui doit être prise froide. On remédiera à la sècheresse de la langue par le moyen du petit lait ou de quelque gargarisme rafraîchissant , tenu long-tems dans la bouche. De tems en tems on fera respirer par le nez de l'eau tiède ou autre liqueur convenable , pour en prévenir ou en dissiper l'obstruction , qui seroit capable de rendre la respiration difficile , de dessècher la bouche , & de noircir la langue. Si le malade a la tête fort douloureuse , ou s'il est fort assioupi , ou s'il survient quelque transport phrénétique , on lui tiendra la tête fort élevée , ou même on lui permettra de sortir de son lit & de rester assis , plusieurs fois par jour , & le plus long-tems qu'il lui sera possible , dans la vue de lui procurer quelque rafraîchissement & de dégager le cerveau : mais il faut pour cela que la maladie soit dans son commencement ou dans son état ; car dans le déclin il y auroit à craindre que par-là on ne mît obstacle aux crises que la nature s'efforce alors de mettre en œuvre.

ART. 177. Cependant dez l'invasion de la maladie on fera prendre au ma-

D vj

lade , plusieurs fois par jour , des lavemens émolliens , & rafraîchissans , & outre cela quelques verres d'eau de casse simple , s'il n'a pas un flux de ventre fort considérable ; & sans perdre de tems , on fera quelques promptes & copieuses saignées du bras , qu'on terminera par celle du pié s'il y a indication ( Art. 150. ) On m'objectera peutêtre , que ces saignées en relâchant les parties peuvent donner lieu au passage de la bile dans le sang , & par-là augmenter la fièvre dont cette humeur paroît être la principale cause. Mais on cessera de craindre cet inconvénient , si l'on fait attention , premierement , que la bile a été évacuée pour la plus grande partie par le moyen des laxatifs qui ont précédé ou suivi les saignées : secondement , que le reste a été tempéré & adouci en quelque sorte par l'usage des boissons dont nous avons recommandé l'usage : troisiemement enfin , que le relâchement des fibres occasionné par les saignées , ne contribue pas peu à empêcher qu'il ne s'engendre de nouvelle matiere bilieuse , que la roideur des fibres élastiques des vaisseaux & leur grand & fréquent mou-

vement, occasionnent & exaltent.

ART. 178. Quand par ces différens moyens on aura diminué la plénitude & la dureté du pouls, l'excès de la fièvre, & la violence des douleurs de poitrine ou du bas-ventre, s'il s'en trouvoit, on fera prendre au malade, hors le tems des redoublemens, s'il y en a, une eau de casse aiguisée. S'il avoit de la répugnance pour ce médicament, on y substitueroit le petit lait ou une tisane émulsionnée, dans une pinte desquels on aura fait dissoudre cinq ou six grains de tartre stibié, & dont le malade prendra un grand verre de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce que le remède opère suffisamment. On pourra en faciliter l'action de la manière que nous l'avons enseigné (Art. 47). Si quelque crachement de sang, ou quelque hémorragie, quelque disposition inflammatoire, empêchoit d'administrer les remèdes dont je viens de parler, on auroit recours à l'eau de casse composée, ou, s'il étoit possible, à quelque purgation minorative. On en secondera l'effet en faisant prendre abondamment au malade quelque'une des boissons que nous avons indiquées pour l'usage or-

dinaire, mais qui ne soit point acide ; car alors, au lieu d'augmenter la force des purgatifs, elle ne contribueroit qu'à l'éteindre. On peut même, quatre ou cinq heures après, donner une nouvelle dose de purgatifs, si la première n'a pas assez opéré, ou avoir recours aux laxatifs & aux lavemens émolliens. S'il paroît que malgré toutes ces précautions le malade n'ait pas été assez évacué, on pourra le lendemain reprendre l'usage des mêmes remèdes, soit émétiques, soit purgatifs. Le soir du jour qu'on aura usé de ces différens remèdes, si le malade paroît fort agité, & que ses douleurs aient augmenté, on pourra ordonner la saignée ; & à l'heure du sommeil, une émulsion narcotique, ou les pilules de cynoglosse, ou le sirop diacode, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.).

ART. 179. Si la chaleur est excessive, & la sècheresse de la peau démesurée, on peut, après les saignées & les purgations requises, ordonner quelques demi-bains domestiques, ou seulement faire tenir quelque tems les piés du malade dans l'eau tiède, ou plutôt dans une décoction émolliente, ou dans le

petit lait pareillement tiede. On se contente quelquefois d'appliquer sur quelque partie , comme sur les testicules , sur le front , sur la tête rasée , des linges pliés en plusieurs doubles , & trempés dans une des liqueurs dont nous venons de parler. Ces remedes détendent les fibres , & ne contribuent pas peu à calmer les douleurs , les transports , les mouvemens convulsifs , &c. On emploira aussi les moyens recommandés ( Art. 22. ) pour empêcher & pour dissiper les violentes douleurs de tête.

ART. 180. Quand par un effet du délire ou du transport , le malade ne veut prendre aucuns médicamens , il faut essayer de l'y engager par tous les moyens qu'on a lieu de croire les plus propres , soit en le flattant , soit en le menaçant , sans cependant aller jusqu'à l'inquiéter. Si l'on ne réussit pas , il faut lui faire prendre ses boissons , & même les médicamens & les bouillons en lavemens , usant en cela des précautions dont je parle dans mes formules au sujet des lavemens nourrissans. Je me rappelle à ce sujet qu'en 1734. un Officier François attaqué à l'armée d'Italie , d'une



fièvre considérable avec transport, refusa opiniâtrément de prendre une émulsion narcotique que je lui avois ordonnée; ce que je connus par un *noluit* ou par une croix, que j'avois coutume de faire mettre sur la feuille de mes visites, à côté du nom de ceux qui n'avoient pas pris leurs médicamens. J'allai moi-même lui présenter ce remède, & je mis tout en usage pour l'engager à le prendre. Pour toute réponse il me dit en battant la campagne, qu'il vouloit mourir la nuit suivante. A cela je répliquai que les François se trouvoient mal de mourir pendant la nuit en Italie, qu'il leur étoit beaucoup plus avantageux d'y mourir en plein jour, & que s'il vouloit prendre la potion que je lui présentois, il alloit mourir sur le champ. Il me crut, il prit l'émulsion narcotique, & à quelques heures de-là sa tête se dégagea & le transport disparut. Il m'est aussi arrivé plusieurs fois de prier MM. les Aumôniers d'engager par des motifs de religion des malades à prendre ce que je leur prescrivois, ce qui réussissoit souvent.

ART. 181. Si les malades se trouvent fort assoupis, sans fièvre ni cha-

leur considérables, & sans que leur assouplissement vienne de l'embaras de la circulation dans les poumons, &c. ( Art. 232. ), on purgera plus fortement & plus souvent, & on leur appliquera un ou plusieurs emplâtres vésicatoires, tant pour réveiller la sensibilité, que pour faire diversion d'humeur & dégager la tête. Quand je dis qu'on peut employer les vésicatoires, cela suppose qu'il n'y a ni chaleur ni sècheresse assez grandes; autrement l'irritation pourroit occasionner des redoublemens, des mouvemens convulsifs, des ardeurs d'urines, quelquefois même des suppressions, & des rétentions. Quand ces accidens surviennent, il faut avoir promptement recours aux saignées, si le pouls est plein & dur, aux bouillons de poulet ou de maigre de veau, aux adoucissans, aux émulsions, aux petit lait dégourdi, aux lavemens anodins, aux fréquentes injections de même qualité, faites dans la vessie, aux demi-bains domestiques. Enfin, si le mal s'opiniâtre, on aura recours à la sonde, ou même à la l'opération de la kystiotomie, si l'urine est totalement retenue avec gonflement de la vessie & péril manifeste.

ART. 182. Quand la fièvre, la chaleur, la soif, & les autres accidens, seront fort diminués, on fera prendre au malade, hors le tems des redoublemens, s'ils subsistent encore, une décoction ou une opiate fébrifuge pectorale adouçissante, & cela trois ou quatre fois par jour. Outre cela on continuera de purger de trois en trois ou de quatre en quatre jours. On s'abstiendra alors des rafraichissans, à-moins que la chaleur & la soif ne se renouvellassent; & pour lors on abandonneroit l'usage des fébrifuges, même les plus doux.

ART. 183. Enfin, quand la fièvre sera réduite dans de justes bornes ( Art. 153. ), on abandonnera le reste à la nature; & s'il survient quelque crise salutaire, on la favorisera & on l'augmentera, selon le besoin. S'il arrivoit qu'on eût trop rafraichi le malade, & qu'il se trouvât dénué de la chaleur requise à son état, avec un pouls mol, peu fort & peu fréquent, & sans signe de coction ( Art. 154. ), on s'emploira à rétablir la chaleur & à ranimer la nature comme il est dit Art. 153. Mais souvent cette fièvre se guérit avant le septième jour, sans signe de coction,

ART. 184. Il se trouve quelquefois des fièvres ardentes batardes, dans lesquelles la chaleur & la soif ne sont pas fort considérables. Leur traitement est le même que celui des vraies, excepté qu'il n'est pas nécessaire d'employer avec autant de profusion les boissons & les bouillons rafraîchissans, & qu'on peut purger plus souvent & plus fortement si les circonstances le demandent.

ART. 185. Dans tout le cours de la fièvre ardente, vraie ou bâtarde, on ne donnera aucun aliment au malade, à moins qu'il ne survînt une véritable foiblesse (Art. 74.), ou une faim des plus inquiétantes : on auroit alors recours aux crêmes de ris, &c. La fièvre étant passée, on purgera convenablement, & on fera observer le régime ordinaire de la convalescence (Art. 158.) On interdira entr'autres l'usage de toutes matières grasses, de l'huile, du beurre, & des liqueurs trop spiritueuses ; toutes choses qui pourroient rallumer la fièvre & causer des rechutes. S'il ne dormoit pas pendant la nuit, on lui feroit prendre au soir, vers l'heure du sommeil, un bol narcotique ou une pilule de cynoglosse, dont on augmentera

chaque jour la dose d'un tiers ou même d'une moitié, jusqu'à ce que le remède opère, & que le convalescent dorme convenablement.

*De la fièvre syncopale.*

ART. 186. Cette fièvre est ainsi appelée à cause des foiblesses ou des syncopes qui y surviennent fréquemment. On distingue quatre especes de foiblesse, éclipse ou léger défaut de cœur, lipothymie, syncope proprement dite, & asphyxie. Cette dernière est la plus grave de toutes; elle supprime presque entièrement la chaleur, la circulation, & la respiration, de manière que le malade semble mort. Elle est souvent produite par une inflammation simple ou érysipélateuse interne, surtout du genre nerveux & membraneux: ce qui s'annonce par une grande chaleur interne, par une douleur vive, fixe, & continuelle, qui augmente sous la pression, par de grandes inquiétudes, par un pouls fréquent, dur & fort serré, quelquefois par le froid des extrémités & par les sueurs froides: ces deux derniers symptômes ne manquent guère de se présenter quand l'inflammation ou l'érysi-

pele est considérable , ou qu'il dure depuis longtems : la sympathie qui se trouve entre le cœur & les viscères affectés , y donne lieu. Nous parlerons ailleurs de la méthode curative & du régime qui conviennent à cet état ( Art 359. & suivans , Art. 366. & suivans. )

ART. 187. La fièvre syncopale qui vient d'inanition , & qui succède à des évacuations quelconques trop considérables , & même médiocres , mais qui se font ou qui arrivent avec ou presque avec une véritable foiblesse ( Art. 74. ), ou qui succède à une diete trop rigoureuse , demande dans le tems de la syncope : la plupart des secours dont nous parlerons ci-après ( Art. 309. ), & ensuite , s'il est besoin , ceux dont nous avons déjà parlé ( Art. 156. )

ART. 188. La fièvre syncopale procède quelquefois d'une trop grande réplétion des vaisseaux sanguins , en conséquence de la plethore. Le pouls du malade , hors le tems de la foiblesse , est grand , ou dur , & fort embarrassé ; le visage est rouge , la tête pesante & douloureuse ; un sentiment de lassitude se répand sur tous les membres , où le malade ressent quelquefois des douleurs ,

& qu'il a de la peine à mouvoir. Les forces ne font pas épuisées ; elles font seulement opprimées par la surabondance du sang , ou par sa raréfaction extraordinaire. On doit faire alors quelques saignées du bras ou du pié , suivant l'indication ( Art. 149. 150. ). La diete sera exacte ; il seroit bon de s'abstenir des bouillons , si les accidens étoient fort pressans ; & si l'on en permet l'usage , il faut qu'ils soient très-légers. Le malade aura la tête fort élevée , afin d'en faciliter le dégagement , ou dumoins pour empêcher qu'elle ne s'engage davantage : il respirera un air tempéré , même un peu froid , s'il n'y a ni toux , ni disposition inflammatoire , ni crise , ni tumeurs ou pustules extérieures & salutaires , qui en empêchent. La boisson sera aqueuse , délayante , & même un peu rafraîchissante , si la syncope a succédé à une raréfaction causée par la chaleur du bain ou de l'appartement , ou occasionnée par un régime & des remedes trop échauffans. Si la chaleur est considérable , ou que le ventre ne soit pas libre , on ordonnera les lavemens émoulliens : on pourra ensuite purger avec ménagement , s'il en est besoin. On

ne tardera pas, par ces différens moyens, à rétablir la circulation, & à rendre la liberté à la sécrétion & à la distribution des esprits animaux.

ART. 189. La fièvre syncopale, produite par des matieres indigestes ou putrides ( Art. 161. ), contenues dans les premieres voies, ou par du sang qui y est épanché, demande qu'on évacue ces impuretés, & qu'on rétablisse les digestions ( Art. 162. & suivans ). Quelquefois aussi cette fièvre vient des vapeurs putrides quelconques que nous avons décrites ( Art. 4. 5. & 6. ); & elle demande d'abord la plupart des secours que nous avons indiqués aux mêmes Articles, & ensuite, s'il en est besoin, le traitement dont nous avons fait l'application aux fièvres colliquatives ( Art. 172. ). Celle qui vient de poisons, ou d'émétique, ou de corps piquans, irritans, &c. demande les secours indiqués ( Art. 31. 37. ).

ART. 190. La fièvre syncopale, causée par des vers dont le siege est dans les premieres voies, & qu'on connoît par les signes ( Art. 168. ), demande avant, pendant, & après les saignées, qu'on employe les émétiques, les pur-



gatifs, les vermifuges, & qu'on observe le régime convenable (169. & 170.) Pendant l'attaque de la syncope on aura recours, si elle est considérable, aux moyens dont nous parlerons dans la suite (Art. 308.). Cette fièvre est quelquefois aussi causée par des vers qui ont leur siége dans le cœur; ce qu'on peut soupçonner par les douleurs & les tremblemens qu'on y ressent de tems en tems, par les palpitations de cœur, par le pouls qui est souvent intermittent, &c. Les remèdes indiqués, si la chaleur & la fièvre ne sont pas considérables, sont les bols vermifuges & anti-vénéériens, les décoctions vermifuges stomachiques, même quelques légères frictions mercurielles, faites loin les unes des autres, de manière qu'elles ne puissent exciter aucune évacuation sensible. De plus on purgera de tems en tems le malade, & on lui interdira le laitage, le fromage, & toutes les choses qui tendent à l'aigre ou à la corruption.

ART. 191. La fièvre syncopale qui vient de gale, dartres, érésipeles, goutte, petite vérole, rougeole, & autres maladies de ce genre, dont l'humeur est rentrée dans la masse du sang, demande,

mande , outre la diete , les saignées & autres remedes convenables à l'état du malade , qu'on rétablisse ces maladies & qu'on rappelle au-dehors l'humeur qui s'est portée au-dedans , & cela par les moyens dont nous avons parlé ( Art. 13. N°. 2. ). Il en est de même de celle qui survient quand on a desséché des cautères ou des ulcères , sans avoir eu la précaution d'en détourner l'humeur par les saignées , les purgations , le régime , & les exercices , appropriés.

ART. 192. La fièvre syncopale qui a pour cause une péripneumonie considérable , un catarrhe suffocant , une hydropisie de poitrine , ou du péricarde , &c. demande le traitement propre à chacune de ces maladies , & dont nous parlerons dans la suite. Nous indiquerons aussi ( Art. 308. ) les moyens auxquels on doit avoir recours dans l'attaque de la syncope , quand elle est considérable.

ART. 193. La fièvre syncopale qui tire son origine de polypes ou excroissances polypeuses dont le siege est dans le cœur ou aux environs , aussi bien que celle qui est causée par un anévrisme situé dans la poitrine , sont incurables.

On recommande seulement , pour prolonger la vie du malade & la lui rendre plus supportable , un régime médiocrement nourrissant & peu échauffant , de petites doses d'apéritifs , des exercices modérés , quelques saignées , quelques lavemens , même quelques purgatifs légers , pris de tems en tems. Le malade évitera avec soin tout ce qui pourroit exciter la toux , l'éternuement , le vomissement ; tout ce qui pourroit mettre le sang dans un mouvement démesuré , comme la colere & les passions violentes ; tout ce qui demande de grands efforts , comme de lever & de soutenir un fardeau trop pesant , &c. toutes choses qui en occasionnant la rupture des anévrismes , ou le déplacement des excroissances polypeuses , pourroient causer la mort.

Celle qui vient de la vue ou de l'odeur des choses désagréables , ou pour lesquelles on a une antipathie , demande l'éloignement de ces choses , l'odeur de celles qui sont contraires , des secousses du corps , &c.

ART. 194. La fièvre syncopale qui attaque des personnes sujettes aux vapeurs , ou aux mouvemens convulsifs

ou épileptiques , demande , outre les saignées & autres remedes généraux , qu'on employe les narcotiques s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ) , & qu'on fasse respirer au malade les odeurs fortes & puantes usitées en pareille circonstance. Celle qui vient de la morsure ou de la piquûre de quelque animal venimeux , de poison pris intérieurement , de matiere âcre & bilieuse , que l'on peut connoître par l'amertume de la bouche , &c. ou de chose semblable , demande la méthode & le régime dont nous avons parlé ( Art. 31. ). Celle qui succede à un grand froid , demande les secours marqués ( Art 15. ). Si elle succede à un frison de longue durée , elle se traite comme nous l'avons enseigné ( Art. 71. ). Celle qui procede d'un faisissement , comme d'une crainte , subite , indique quelques promptes & copieuses saignées , les boissons dont il a été question ( Art. 6. ), un régime qui y corresponde. Cependant on tiendra le malade chaudement , on le frottera avec quelque linge rude & chaud , on le pincera ou on le secouera avec force , &c. on pourra lui donner ou lui faire respirer ou sentir quelques cordiaux , sans trop

l'échauffer. Celle qui vient d'une joie ou d'une colere excessive, se doit traiter avec les saignées, les lavemens émolliens, les tisanes émulsionnées, ou les bouillons adoucissans de mes formules, les émulsions narcotiques prises de sept heures en sept heures s'il n'y a pas de contre-indication. Le malade se privera de tout ce qui est salé, épicé, vineux & spiritueux, respirera un air tempéré & même un peu froid, s'il n'y a rien à craindre du côté de quelque crise salutaire. Celle qui a pour cause les longues veilles ou des douleurs violentes, demande quelques saignées du bras ou du pié, suivant l'indication (Art. 149. & 150.), les boissons délayantes & adoucissantes, le repos du corps & la tranquillité de l'esprit, les narcotiques, si rien ne s'oppose à leur usage (Art. 195.), comme le sirop diacode, les pilules de cynoglossé, l'opium, & ses diverses préparations. Nous n'avons encore rien dit des accidens qui contre-indiquent l'usage de ces remèdes; je crois qu'il ne fera pas hors de propos d'en dire quelque chose ici.

ART. 195. Des narcotiques sont contre-indiqués, premierement par les pe-

fanteurs de tête, les délires sourds, & les penchans aux affections soporeuses, parcequ'alors ces remedes pourroient faire tomber le malade dans un assoupissement dangereux. Secondement, les transports, les phrénésies, les mouvemens convulsifs, avec une fièvre violente & un pouls grand, dur, fort, embarrassé, contre-indiquent les narcotiques, parceque ces remedes ne feroient qu'augmenter la chaleur & la raréfaction. Troisiemement, les évacuations critiques & salutaires qui se font par les voies du vomissement, des diarrhées, des crachats, de la salivation, &c. contre-indiquent encore les narcotiques, parceque ces médicamens, par le calme qu'ils occasionnent, suppriment ou diminuent considérablement toute évacuation, excepté celle qui se fait par la transpiration, par les sueurs & par les urines. C'est par cette même raison qu'on ne doit pas administrer les narcotiques quelques heures avant ou dans le tems qu'une médecine ou un émétique operent, parcequ'ils en arrêteroient ou diminueroient beaucoup l'action. Enfin la présence des matieres impures, & même indigestes, dans les premieres voies,

contre-indiquent les narcotiques , parce que le relâchement universel qui succède à leur usage , pourroit occasionner le passage de ces impuretés dans la masse des humeurs. S'il survenoit un assoupissement dangereux , en conséquence des narcotiques administrés en trop grande quantité ou mal-à-propos , on auroit recours aux moyens dont nous avons parlé.

*Méthode de remédier aux accidens dangereux qui naissent de l'usage mal placé des narcotiques.*

ART. 196. La trop grande quantité d'opium , ou de ses préparations , & même de pavot blanc , bouilli ou infusé , quelquefois aussi une très-médiocre dose de ces remèdes , prise avec une grande plénitude des vaisseaux sanguins , principalement quand il y a une douleur ou une pesanteur considérables de tête , un transport , & encore plutôt un assoupissement , jettent souvent les malades dans un dangereux assoupissement , accompagné de difficulté de respirer , quelquefois de râlement , de froid des extrémités , de sueurs froides , de dilatation de la prunelle , &c.

Comme tous ces accidens ne sont point produits , ainsi qu'on l'a cru long-tems mal-à-propos , par la qualité rafraîchissante & incraissante des matieres tirées du pavot blanc , qui ont quelque amertume , & qui agissent à la maniere du vin & des autres boissons ou liqueurs enivrantes , ou plutôt encore , comme les vapeurs de charbon & de braise ; on emploira les moyens marqués ( Art. 24. N°. 1. ) pour la guérison des personnes qui se trouveront incommodées de leur usage , & dont l'heureux succès a été éprouvé bien des fois.

Pendant la maladie on fera observer aux malades une diete convenable à leur état ; & dans leur convalescence ils tiendront la conduite marquée ( Art. 18. ) , s'ils n'ont point eu pendant leur maladie des matieres putrides dans les premieres voies : mais s'il en a paru , ils observeront celle qui est détaillée ( Art. 173. ).

*Des fievres continues avec redoublement ;  
& premierement de la fievre continue  
quotidienne.*

ART. 197. Les fievres continues avec redoublement sont quotidiennes ,

E iv



ou tierces, ou quartes, &c. Nous parlerons d'abord de la continue quotidienne. Celle-ci redouble également tous les jours : elle est double quand dans l'espace d'un jour il survient deux redoublemens. Dans cette fièvre la chaleur de la peau est douce, le pouls assez mol, peu grand, & médiocrement fréquent : l'urine, pour l'ordinaire, trouble & épaisse : les malades ressentent quelques douleurs dans les membres, & sont quelquefois attaqués de foiblesses vers le soir, vers lequel la fièvre a coutume de redoubler. Sa cause paroît être une matière froide, épaisse, visqueuse, qui s'étant engendrée & corrompue dans les premières voies, passe ensuite dans la masse du sang. Elle est plus fréquente en hiver qu'en été, dans les pays froids que dans les pays chauds, parmi les personnes âgées ou d'un tempérament froid que parmi les jeunes gens & les personnes d'un tempérament chaud. Elle attaque rarement les constitutions sanguines, encore moins les bilieuses. On voit par-là, que cette fièvre indique peu par elle-même les saignées ; & que si quelque accident demande qu'on y ait recours, il faut le faire avec ménagement.

ART. 198. La diete doit être rigide, à-moins qu'il ne survint une véritable foiblesse ( Art. 74. ). Si le malade n'est que peu échauffé, & qu'il ne se présente aucune disposition inflammatoire ( Art. 151. ), il prendra pour boisson ordinaire une tisane stomachique légère : le bouillon sera pareillement léger, stomachique & pectoral. S'il y a chaleur & disposition inflammatoire, on ordonnera les bouillons ordinaires & l'hydromel léger. Ces boissons, quelles qu'elles soient, seront prises le plus chaudement qu'il sera possible.

ART. 199. Un ou deux jours après l'invasion de la fièvre, si le pouls est assez souple, & qu'il n'y ait ni inflammation, ni disposition inflammatoire ( Art. 151. ), ni hémorragie, ni une véritable foiblesse ( Art. 74. ), à craindre, on donnera l'eau minérale purgative, ensuite & de quatre heures en quatre heures une prise de décoction ou d'opiate fébrifuge légère, le tout hors le tems des redoublemens. Si la chaleur étoit un peu trop considérable, on auroit recours à une purgation minorative, & ensuite à la décoction fébrifuge, stomachique, pectorale, adoucissante, ou à l'opiate

E. v.

du même genre. Le jour de la purgation on pourra saigner, s'il y a indication ( Art. 149. 150. ) ce qui arrive rarement, & cela dans le tems du redoublement si on peut différer jusques-là. Le même jour, & une ou deux heures avant l'invasion du redoublement, il sera bon d'administrer les bols narcotiques; rien n'est plus propre à en prévenir la violence. On peut même dans la suite les employer de tems en tems dans les mêmes vues, pourvu qu'il ne se rencontre aucune contre-indication ( Art. 195. ). Quand le malade aura usé deux ou trois jours des fébrifuges, on réitérera la purgation avec les mêmes précautions que ci-devant, rendant la potion cordiale, s'il en est besoin; après quoi on reprendra les fébrifuges. Deux ou trois autres jours après on en reviendra aux purgations, mais plus légères qu'à l'ordinaire, s'abstenant de l'eau minérale, à-moins qu'il n'y eût plénitude d'estomac; ensuite on continuera l'usage des fébrifuges, qu'on pourra alors donner & plus forts & en plus grande quantité qu'auparavant, selon les circonstances. Enfin on insistera sur cette méthode, diminuant toujours les

purgations , & augmentant la quantité des fébrifuges , fans risquer de trop échauffer les malades.

ART. 200. Mais il faut se donner de garde d'employer aucuns remedes stomachiques , amers , fébrifuges , échauffans & irritans , aucuns émétiques , aucuns purgatifs même minoratifs , tant que la fièvre sera considérable , surtout si le pouls est dur & embarrassé , & qu'il se rencontre des douleurs du bas-ventre , vives , fixes , continuelles , &c. qui augmentent au toucher. Il faudroit , avant que d'en venir aux remedes dont nous venons de parler , calmer la fièvre & adoucir les accidens par le moyen des saignées & des autres secours convenables.

ART. 201. Si la fièvre continue quotidienne est jointe à quelque catarrhe , quelque esquinancie , ou autre maladie de ce genre , on fera un plus grand nombre de saignées , sans cependant affoiblir trop le malade. Dez que la fièvre & ses accidens auront un peu diminué , surtout s'il y a plénitude d'estomac ou saburre dans les premières voies , on donnera l'émétique , ou les purgatifs , suivant l'indication ; & sitôt que

E v j

le malade aura été suffisamment purgé, on lui fera prendre chaque soir un bol narcotique s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ) & qu'il passe de mauvaises nuits.

ART. 202. Il survient quelquefois dans les tems de redoublement, des assoupissemens, qui se dissipent bientôt pour l'ordinaire, & qui ne méritent pas l'attention du Médecin. Mais s'ils devenoient opiniâtres, ou qu'il en survînt de considérables hors les tems de redoublement, il faudroit les traiter de la manière que nous le dirons dans la suite ( Art. 233. ). Nous parlerons aussi dans la suite ( Art. 298. ) des divers traitemens que demande le hoquet, autre accident qui survient fréquemment dans le genre de fièvre dont nous parlons.

ART. 203. Quand par le moyen des boissons, des saignées, des émétiques ou purgatifs, on aura suffisamment nettoyé les premières voies, que les redoublemens & autres accidens auront entièrement ou presque entièrement cessé, la fièvre étant réduite dans de justes bornes, ( Art. 153. ), on aura soin de l'y maintenir seulement, abandonnant le reste à la nature. Si la chaleur

n'étoit pas plus considérable, & bien plus encore si elle étoit moins grande que dans l'état de santé, & qu'il n'eût paru aucun signe de coction (Art. 154.), il faudroit sans délai s'employer à l'augmenter, comme il est dit (Art. 153.), afin de favoriser l'ouvrage des crises, ou de l'affimilation de la matiere morbifique.

ART. 204. La fièvre étant passée, on prescrira au malade le régime convenable à la convalescence (Art. 158.) On lui fera prendre pendant une quinzaine de jours le vin d'absinthe, ou une décoction stomachique, ou au moins une tisane du même genre, deux verres chaque jour dans la première semaine, & un au moins de deux en deux jours dans la seconde. Cela ne contribuera pas peu à prévenir les rechutes, & à obvier aux maladies qui ont coutume de succéder à celle-ci, comme fièvres quartes, fièvres lentes, obstructions, hydropisies, jaunisses, &c. Si malgré ces attentions il survenoit quelqueune de ces maladies, il faudroit, avant que d'employer les remèdes fort actifs, comme les émétiques & les purgatifs, attendre que le malade eût repris quelques forces.

ART. 205. Il arrive quelquefois ; que les accès d'une fièvre quotidienne font si longs , que l'un n'est pas encore fini quand l'autre recommence. Cette fièvre ressemble beaucoup à la continue quotidienne , & on l'appelle *subintrante*. Le traitement est le même : on observera seulement , qu'il faut donner moins de purgatifs & de fébrifuges, & les administrer dans le déclin de l'accès, sans attendre que les sueurs qui surviennent alors soient entièrement passées. Pendant l'effet des purgatifs on fera prendre les boissons ordinaires le plus chaudement qu'il sera possible, pour ne pas supprimer totalement les sueurs qui sont critiques.

ART. 206. Il est une espèce de fièvre continue quotidienne, appelée *épiéle*, dans laquelle le malade ressent en même tems ou presque en même tems une chaleur répandue par tout le corps, & des frissons vagues dans différentes parties. Le traitement est en général le même : mais comme ces frissons sont occasionnés par des matières visqueuses dont le foyer est dans les premières voies, on voit par-là la nécessité où l'on est plus que jamais de les évacuer & de les corriger par le

moyen des émétiques, des purgatifs, des fébrifuges, des vulnéraires, des déterfifs, &c. prenant toujours garde de porter un trop grand feu dans le sang des malades. Quelquefois la fièvre épiplé vient de la jonction de deux fièvres intermittentes, dans lesquelles le frisson de l'une paroît avec le chaud de l'autre. D'autrefois elle vient de la jonction d'une continue & d'une intermittente, dont le frisson se fait sentir malgré la chaleur de la continue. Il faut, avec ménagement, traiter ces fièvres, chacune suivant sa nature.

ART. 207. Il est encore une autre espèce de quotidienne continue, qu'on nomme *hémitritée* ou *demi-tierce*, qui redouble une fois le premier jour, & deux fois le second. On l'a aussi appelée *fièvre froide* ou *horrifique*, à cause des frissons qui y surviennent fréquemment. Il paroît que ce n'est autre chose qu'une continue quotidienne, jointe à une tierce intermittente. Cette fièvre est assez rare, & attaque particulièrement les personnes dont les digestions sont considérablement dérangées, soit par une mauvaise conformation de leur estomac, soit par un mauvais régime,



soit par l'étude, les contentions d'esprit, les chagrins, &c. Le traitement doit participer de celui de la continue quotidienne & de celui de la tierce intermittente. On insistera, le plus qu'il sera possible, sur la diete & sur les purgatifs. Il arrive quelquefois que la fièvre hémitritée tire son origine d'une suppuration interne: pour lors la suppuration fournit les indications principales: nous allons en toucher quelque chose.

ART. 208. On reconnoît une suppuration interne par l'inflammation qui a précédé, & qui n'a pas été dissipée à tems au moyen des saignées, des sueurs, des crachats, des cours de ventre, des flux d'urine, &c. Les malades ont des frissons vagues & irréguliers, & quelques mouvemens de fièvre: ils toussent quelquefois sans cracher: leurs accidens augmentent le soir, & quelques heures après le repas: après avoir fait quelque travail ou exercice un peu pénible, leurs joues sont plus rouges: ils ont la bouche douceâtre, &c. les douleurs, s'ils en ressentoient à la partie affectée, ont disparu, ou dumoins ont considérablement diminué; & si cette partie est à portée, on y sent au toucher une flu-

Étuation souvent manifeste. Dans ces circonstances il ne faut ni saigner, à moins qu'il ne se présentât quelque indication très-pressante ( Art. 428. ), ni donner sans grand besoin, des purgatifs, des émétiques, des fébrifuges, ni aucun remède irritant. La diete sera exacte : la boisson ordinaire sera la tisane pectorale adoucissante, si le malade est fort altéré, ou très-échauffé ; & s'il ne l'est pas une tisane pectorale détersive, ou un hydromel commun.

ART. 209. Lorsque l'abcès sera formé, on aura soin de le faire ouvrir suivant les règles de l'art, s'il se peut. Mais s'il est situé dans la gorge ou la région de la poitrine, ou dans celle du bas-ventre, & qu'on ne puisse faire l'opération, on tâchera d'en procurer la rupture au moyen de l'éternuement, en faisant attirer par le nez quelque liqueur irritante, ou en conseillant au malade de regarder fixément le soleil, ou en employant le tabac, l'ellébore en poudre, ou même l'euphorbe. Si ces ressources sont infructueuses, on aura recours aux efforts qu'occasionne le vomissement. Mais comme les vomitifs abattent considérablement, & que sou-

vent, au lieu d'agir par haut, ils procurent des flux de ventre inutiles & qui affoiblissent à pure perte, il paroît plus à-propos de tâcher d'exciter le vomissement en chatouillant le gosier avec la barbe d'une plume ou autre chose semblable, faisant boire une grande quantité d'eau chaude. Cependant le malade aura la tête panchée à droite ou à gauche; & s'il lui reste assez de force, il l'aura élevée & un peu portée en avant: mais on ne doit jamais le laisser coucher sur le dos; il seroit en danger de suffoquer, surtout s'il avoit en même-tems la tête renversée en arriere. J'en ai vu arriver les plus tristes exemples.

ART. 210. La rupture de l'abcès étant faite de quelque maniere que ce soit, on tiendra les malades chaudement, surtout s'ils toussent ou crachent beaucoup. Ils continueront quelques tems de faire usage des boissons dont nous avons parlé, les prenant toujours chaudes; & s'ils n'ont point de cours de ventre, purulent ou autre, ou des urines purulentes, on les purgera doucement de tems en tems. S'ils ont de l'appétit & du gout, & qu'il n'y ait point de fièvre, on leur permettra l'usage des crê-

mes de ris, d'orge, de gruau, ou de quelques soupes ou panades fort claires, peu ou point salées ni épicées; on leur en donnera peu d'abord, & deux fois par jour seulement; ensuite on en augmentera par degrés & la quantité & la fréquence. On calmera leurs toux & leurs insomnies, s'il s'en rencontre, par l'usage de pilules de cynoglosse ou du sirop diacode, qu'on leur fera prendre tous les soirs s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ). Quelques jours après avoir fait usage des alimens dont nous venons de parler, on leur fera prendre le matin à jeun une écuelée de lait coupé avec la décoction d'orge, s'ils sont échauffés; ou, s'ils ne le sont pas, avec l'infusion de lierre terrestre adoucie par le miel ou le sucre. Le soir on donnera encore le lait coupé, ajoutant quelque tranche de pain; ce qui servira de soupé. On pourra peu à peu les mettre pour quelque tems à la diète blanche ( Art. 445. ), surtout s'ils ont l'estomac mauvais & si leurs forces tardent à revenir. Enfin ils passeront avec beaucoup de ménagement, quand ils seront passablement rétablis, au régime de la convalescence, dont nous avons parlé ( Art. 158. )

*De la fièvre continue-tierce.*

ART. 211. Cette fièvre redouble de deux jours l'un , & semble composée d'une continue jointe à une tierce simple , quelquefois à une double tierce. Elle se rencontre le plus fréquemment dans les tems , les pais , & les tempéramens chauds. La diete , les saignées , faites surtout dans le tems du redoublement par les raisons apportées ( Art. 113. ) , les lavemens émolliens , les boiffons abondantes , les bouillons de poulet ou de maigre de veau , ou les adouciffans de mes formules , &c. les tisanes nitrées ou émulsionnées , &c. sont à l'ordinaire les remèdes généraux.

ART. 212. Quand par ces remèdes on aura adouci les accidens & diminué l'ardeur de la fièvre & la plénitude des vaisseaux , on fera prendre au malade , le plus loin des redoublemens qu'il sera possible , l'eau de casse aiguillée , ou seulement l'eau de casse composée , s'il a la poitrine échauffée ou qu'il soit sujet à des hémorragies. Si après l'action de ces médicamens il se trouvoit dans des agitations trop considérables , on réitéreroit la saignée s'il en

étoit besoin , & vers l'heure du sommeil on donneroit les pilules de cynoglosse ou le sirop diacode , pourvu que les narcotiques ne fussent pas contre-indiqués ( Art. 195. ). Si le malade se trouve ensuite dans le même état où il étoit vers l'invasion de la maladie , c'est-à-dire avec beaucoup de fièvre & de chaleur , il reprendra l'usage des remèdes généraux , bouillons , boissons , lavemens , &c. Deux ou trois jours après , on le purgera comme ci-dessus , afin de le disposer par cette seconde évacuation , à passer à l'usage des décoctions ou des opiates fébrifuges , pectorales , adoucissantes. Il quittera pour lors les tisanes nitrées ou émulsionnées , pour employer les communes ; & trois jours après il fera purgé de nouveau , si rien n'en empêche , comme des sueurs , & surtout une diarrhée critique. Il continuera ensuite de même ses fébrifuges & ses purgations , jusqu'à ce que les redoublemens soient dissipés.

ART. 213. Si par un régime , par des fébrifuges , par des purgatifs trop échauffans & irritans , on avoit rendu la fièvre , la chaleur , la soif , très-considérables , il faudroit , par les moyens

dont nous avons parlé ( Art. 116. ); réduire cette fièvre & ses accidens dans de justes bornes ( Art. 153. ). Si au contraire l'abus des rafraîchissans avoit presque entièrement éteint la fièvre , sans qu'il parût aucun signe de coction ( Art. 154. ), il faudroit , sans perdre de tems , s'employer à la rétablir & à ranimer la nature ( Art. 153. ).

ART. 214. Quelquefois , par un usage mal entendu des médicamens qui rallument le sang & causent de violentes irritations , ou à la suite d'une colere violente , des chagrins , des veilles , ou par quelque cause que ce puisse être , il survient dans cette fièvre une cholera-morbus , ou une évacuation abondante de bile par haut & par bas , avec des douleurs considérables , & de grandes inquiétudes. On cessera dez-lors tout usage de purgatifs & fébrifuges , qu'on ne reprendra que plusieurs jours après que le cholera-morbus aura disparu. Si dans cet intervalle on étoit absolument obligé de purger , il ne faudroit pas manquer de donner les narcotiques après l'action du purgatif , pour éviter le retour du cholera. Pour ce qui regarde la cure spéciale de cet accident,

nous nous réservons à en parler ( Art. 496. ).

ART. 215. La fièvre étant passée , on fera observer le régime ordinaire de la convalescence ( Art. 158. ). On ne purgera point , sans grande nécessité , qu'au bout de six à sept jours , principalement si la fièvre s'est terminée par un flux de ventre critique. Il sera aussi de la prudence du Médecin de rétablir l'estomac , en faisant prendre à jeun , d'abord une fois par jour , & une semaine après une fois seulement de deux jours l'un , quelque stomachique , comme le vin d'absinthe , & cela pour les raisons dont nous avons déjà parlé plusieurs fois.

*De la fièvre continue-quarte.*

ART. 216. La fièvre continue-quarte est celle qui a un redoublement de trois jours l'un. Elle est quelquefois double , quelquefois triple. Il paroît que ce n'est autre chose qu'une continue jointe à une quarte intermittente. Elle est plus commune dans les tems , les pais & les tempéramens froids , & attaque ordinairement les vieillards & les mélancoliques.



ART. 217. Elle se traite à-peu-près comme la fièvre continue-tierce (Art. 212. & suivans) : cependant on ne doit pas tant insister sur les rafraîchissans , à-moins que la chaleur & la soif ne soient fort grandes hors le tems du redoublement. Si la chaleur est peu considérable, on usera de tisane & de bouillons stomachiques légers , & de fébrifuges un peu plus actifs qu'à l'ordinaire, sans cependant s'exposer à échauffer outre mesure.

ART. 218. La fièvre continue-quarte qui procède de la suppression d'un flux hémorroïdal, demande, outre les remèdes dont nous venons de parler, qu'on s'employe à rétablir cet écoulement, en suivant la méthode que nous avons indiquée ( Art. 78. ). Celle qui vient de la rentrée de gale, dartres, & autres choses semblables, demande pareillement, outre les remèdes généraux, ceux dont nous avons parlé ( Art. 213. 214. 215. ) & ceux qui sont indiqués Art. 13. N<sup>o</sup>. 2. Si dans cette fièvre il survenoit une gale critique, il faudroit bien se donner de garde de la vouloir guérir trop tôt.

ART. 219. Quelquefois la présence  
d'un

d'un virus scorbutique se déclare dans la fièvre continue-quarte, par les signes dont nous parlerons dans la suite ( Art. 646. ). Pour lors on fera prendre aux malades quelques bouillons & quelques décoctions antiscorbutiques convenables à leur état. On n'emploira qu'avec modération le quinquina, qui étant pris trop longtems, peut non-seulement fomenter le scorbut, mais même l'occasionner, particulièrement lorsque les personnes qu'on traite y ont beaucoup de disposition par un tempérament mélancolique ou atrabilaire. Enfin quand la fièvre aura disparu, on insistera encore longtems sur les amers, les stomachiques, & s'il en est besoin, sur les anti-scorbutiques.

*Des fièvres malignes.*

ART. 220. Les fièvres sont très-communes parmi les gens de guerre & les personnes qui leur sont utiles à l'armée, en conséquence des alimens & des boissons de mauvaise qualité dont ils usent, des excès qu'ils commettent, du mauvais air qu'ils respirent, des fatigues qu'ils essuyent, &c.

On a quelquefois défini la fièvre ma-

ligne , une fièvre accompagnée de quelques symptômes très-graves. Mais pour l'ordinaire , & avec plus de raison , on n'appelle maligne que la fièvre , qui , sans être considérable , présente des symptômes très-dangereux , & qu'elle ne paroît pas en état de pouvoir produire. Elle est quelquefois épidémique & contagieuse , d'autrefois elle n'est ni l'un ni l'autre. Les fièvres pestilentielles , & la peste même , ne sont que des espèces de fièvres malignes bien plus dangereuses.

Les accidens varient beaucoup. Le pouls , peu éloigné de l'état naturel , est souvent embarrassé , ou inégal , ou intermittent. Les forces sont pour l'ordinaire abattues , & cela dez le commencement de la maladie , sans qu'on puisse attribuer cet abattement ni a des évacuations excessives , ni a des jeunes prolongés , ni à autres choses semblables. Les urines sont quelquefois troubles , d'autrefois claires & aqueuses , mais plus ordinairement de couleur naturelle , ou à-peu-près. Il survient des nausées , des vomissemens , des diarrhées ; quelquefois aussi les malades sont constipés. Tantôt ils ont une grande soif , sans

que la chaleur de la peau soit considérable, ni que la sècheresse de la langue y réponde : tantôt ils ne sont point altérés, quoiqu'ils ayent la langue sèche, dure, brune, noirâtre, & que la chaleur de la peau soit considérable. Quelquefois la bouche, la gorge, l'œsophage, l'estomac, les intestins, sont parsemés d'aphtes, symptômes des plus dangereux. Il survient souvent des frissons irréguliers, qui ne sont suivis, ni de sueurs, ni d'aucune autre évacuation critique. Quelques-uns de ces malades sont assoupis, & ont des tremblemens, quelquefois même des convulsions d'un ou de plusieurs membres. D'autres ne peuvent dormir, & sont attaqués de pesanteurs énormes, ou de douleurs violentes de tête, souvent avec transport, ou même phrénésie. La plupart ont la couleur du visage toute autre que dans l'état naturel ; les uns ont l'air furieux ; les autres paroissent inquiets, craintifs, & comme ayant perdu tout espoir. Il s'en trouve qui ne se croient pas beaucoup malades, & semblent en effet sans aucun danger à ceux qui ne connoissent pas le caractère de leur maladie. Il survient souvent des hémorragies, des ta-

F ij

ches pourprées , des pustules miliaires ; des parotides , des bubons , &c. toutes choses plus ordinairement symptomatiques que critiques. Il n'est pas nécessaire que tous ces symptômes ou la plupart se présentent pour constater la malignité de la fièvre ; un seul suffit pour cela , quand la fièvre n'y répond pas , & paroît avoir trop peu de grandeur pour le produire.

ART. 221. Le traitement n'est pas toujours le même ; il varie comme les causes , les espèces , les tems de la maladie , les païs , la saisons , la température de l'air , &c. de-là il arrive que ce qui fait du bien à quelques-uns de ces malades , est souvent funeste aux autres. Les saignées , par exemple , souvent très-utiles , sont quelquefois mortelles. C'est en ces circonstances surtout que le Médecin doit observer avec la plus grande attention l'effet des remèdes qu'il administre ( Art. 251. ).

ART. 222. Les fièvres malignes sont souvent produites par les corpuscules contagieux qui exhalent des cadavres ou des excréments qui se putréfient & fermentent à l'air , des latrines , des chaises percées , des baquets , des linges

fouillés d'excrémens de malades , comme il arrive souvent dans les hôpitaux , des caveaux , des mines , des prisons , des navires , des cavernes qui ont été longtems fermées , des grains qu'on néglige de remuer & qu'on conserve sans les remuer dans les magasins pendant des tems considérables , des eaux corrompues , de marais , étangs , lacs , fossés , &c. dans lesquels on a quelquefois jetté des cadavres ou des excrémens d'hommes ou d'animaux , &c.

Lorsque la fièvre maligne procède de cette cause , elle demande d'abord qu'on fasse respirer au malade un air pur , tempéré , & tirant plutôt au froid qu'au chaud. Quand nous disons que l'air doit être plus froid que chaud , cela suppose qu'il ne se rencontre aucune inflammation , ni disposition inflammatoire dans la poitrine & le bas-ventre ( Art. 151. ) , que le sang tiré du malade n'est ni dur ni coënnieux , & qu'il ne se présente aucune évacuation critique & salutaire. Pour l'ordinaire le sang est plutôt dissous que coënnieux , quand il est tiré & conservé comme il est dit ( Art. 148. ) , & il ne s'offre guère de crises salutaires que vers le

F iij.

déclin de la maladie. La boisson ordinaire fera le petit lait passé & un peu aigre, ou une tisane, soit émulsionnée, soit nitrée, ou une limonade peu ou point du tout sucrée. Les bouillons feront faits avec le poulet ou le maigre de veau, ou bien on emploira les adoucissans de mes formules, dans lesquels on fera bouillir, s'il se peut, quelques morceaux de citrouille, ou de courge, ou de melon, peu mûrs. On fera promptement quelques copieuses saignées du bras, ou du pié, suivant l'indication ( Art. 149. 150. ) Sur quoi vous observerez, que les saignées sont favorables en ce qu'elles désemplissent les vaisseaux, font disparoître les engorgemens inflammatoires, & disposent les malades à être purgés : mais vous observerez aussi, qu'elles sont contraires en ce qu'elles peuvent occasionner le passage des matieres putrides des premieres voies dans le sang & dans les humeurs, & augmenter la fonte putride de celles qui s'y trouvent déjà. Ainsi, pour obvier à cet inconvénient, il est de la prudence du Médecin d'ordonner après chaque saignée, des lavemens émolliens ou purgatifs, & des eaux de casse sim-

ples ou composées, suivant que le malade est plus ou moins échauffé.

Lorsque par le moyen de la diète, des boissions & des saignées, &c. on aura diminué la plénitude des vaisseaux & fait disparoître les dispositions inflammatoires, s'il s'en trouvoit, on ordonnera l'eau de casse aiguisée, ou même l'eau minérale purgative, & cela le plutôt qu'il sera possible. On soutiendra l'action de ces remedes, ou en continuant de donner de tems en tems un grain d'émétique, ou en le donnant en lavage, trois grains, par exemple, dans une pinte de tisane, ou en administrant quelques purgatifs minoratifs, s'il n'y a point de contre-indication, ou enfin en ordonnant des lavemens. Dez le même jour on réitérera la saignée du bras ou du pié, s'il y a indication; & s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.) on aura recours aux narcotiques pour achever de rendre le calme au malade: le lendemain on continuera de saigner s'il en est besoin, & on fera prendre au moins quelques lavemens si le malade n'a pas le ventre libre. Dans la suite on continuera de purger, ou par le moyen de l'émétique donné en



lavage , ou par le moyen de l'eau de casse composée , ou par le moyen des purgations minoratives , & même des communes , si le malade n'est pas fort échauffé ni fort altéré , ou ne ressent aucune vive douleur interne dans le ventre , s'il est en transport , & encore plutôt s'il est assoupi. On continuera l'usage de ces évacuans convenables , qu'on donnera tous les jours , & quelquefois même la nuit , jusqu'à ce que la matiere des déjections perde l'odeur puante , & même simplement la trop grande consistance qu'elle avoit d'abord. Et si dans le progrès il se présente des nausées , & que la bouche fût mauvaise & l'estomac chargé , ce qui arrive quelquefois , surtout quand le malade a mangé depuis qu'il a pris l'émétique , il faudroit reprendre l'usage de ces remèdes , & réitérer les évacuations , avec les ménagemens dont nous avons parlé. La présence des moiteurs , sueurs , taches pourprées , pustules miliaires , & autres , qui n'aportent aucun soulagement au malade , & qui sont purement symptomatiques , ne doivent point dutout détourner le Médecin de faire faire les saignées , & d'ordonner les purgatifs &

autres remèdes. Quand la fièvre & les principaux accidens seront notablement diminués, & que le malade aura été suffisamment purgé, on le laissera tranquille, abandonnant à la nature le reste de la guérison. Si la chaleur & la soif redevenoient trop grandes on reprendroit l'usage des rafraîchissans, des lavemens émolliens, &c. Si au contraire la chaleur diminueoit au point de devenir égale ou moindre que dans l'état naturel, on la feroit remonter à un degré convenable, pour que la coction pût s'opérer (Art. 153.), ou qu'il arrivât quelque crise salutaire, qui ne paroît jamais ou presque jamais avant que la matière putride ait été entièrement évacuée.

ART. 223. Les alimens de mauvaise qualité, ou mal apprêtés, ou bons, mais pris à contre-tems, les saissemens, les craintes, les inquiétudes, les alarmes, telles qu'il en survient souvent parmi les personnes qui se trouvent à portée d'être affligées ou d'être menacées des malheurs qu'entraîne la guerre, &c. tout cela peut donner origine à des fièvres malignes, principalement quand on n'use pas des précautions que j'ai re-

E v

commandées dans la médecine préser-  
vative. Poursors, si les premières voies  
font en mauvais état ( Art. 160. 161.),  
on aura recours aux évacuations le plu-  
tôt qu'il sera possible, & cela avec les  
ménagemens dont nous avons parlé  
( Art. 162. & suivans ). Si la crainte a  
donné lieu à la fièvre, on tâchera par tous  
les moyens qu'on pourra imaginer, de  
rassurer le malade & de lui rendre la  
tranquillité. Il respirera un air tempéré,  
& plutôt un peu chaud que froid. Il  
boira chaudement toutes les boissons,  
qui par-là seront plus en état de délayer  
le sang, que la crainte aura épaissi. Si  
cependant il se présente des signes de  
matières putrides, ou de dissolution du  
sang ( Art. 161. ), l'air devroit être  
tempéré, & plutôt un peu froid que  
chaud, & les boissons ne devroient être  
au plus que dégourdies. On purgera,  
& vers le soir on donnera les narcoti-  
ques, suivant les indications. Enfin on  
se comportera dans le reste de la cure  
comme nous l'avons enseigné en parlant  
de la fièvre putride.

ART. 224. La fièvre maligne peut  
encore être occasionnée par de prompts  
& considérables changemens survenus

dans l'air , quand il passe tout-à-coup du froid au chaud , ou du chaud au froid , comme il arrive fréquemment dans les climats naturellement fort chauds , où il se trouve des montagnes fort élevées. Ces variations subites de l'atmosphère , en occasionnant des raréfactions ou des épaissemens du sang , peuvent produire des fièvres de toute espèce, & entr'autres de malignes. Quand celles-ci procèdent de cette cause , & que le tems a passé subitement du froid au chaud , il faut suivre presque en tout point la méthode que nous avons donnée en parlant des fièvres intermittentes qui ont dégénéré en continues. On emploiera alors la plupart des secours indiqués ( Art. 116. ).

Dans cette maladie le sang tiré & gardé avec les ménagemens requis ( Art. 148. ), est vermeil ou rouge , se fend aisément avec une aiguille , & est assez fourni de sérosité , tous signes de sa dissolution. Le pouls est rarement dur , & presque toujours grand. Les veilles , les fatigues , un régime de vie trop échauffant , peuvent mettre le sang dans cet état de dissolution , aussi bien que la succession rapide du froid au chaud. Au

F vj

contraire, quand la fièvre a été produite par une succession subite du chaud au froid, le sang est dans un état de coagulation & d'épaississement, il paroît coëneux & dur à sa surface, il se fend difficilement, & est presque dépourvu de férosité. Le pouls est dur, gêné, quelquefois inégal. Les urines conservent quelquefois leur couleur naturelle, & d'autrefois sont limpides & aqueuses, &c. Si le malade a des délires ou des rêves, ils sont pour l'ordinaire accompagnés de craintes, d'inquietudes, de désespoir. La peau est sèche, & le visage annonce la tristesse & l'abattement. Il survient souvent des douleurs de côté, des parotides, des frissons irréguliers. La maladie a presque toujours commencé par un frisson. Un froid trop long, sans avoir succédé à aucune chaleur, l'usage d'alimens grossiers & terrestres, l'abus des acides, une vie sédentaire, peuvent aussi occasionner une fièvre du même genre.

Quant au traitement, la diète sera rigide; & si le malade est échauffé, il usera d'un hydromel léger pour boisson ordinaire. Si la chaleur est peu considérable, ses bouillons seront légèrement

Stomachiques , & les tisanes légèrement diaphorétiques ; il prendra les unes & les autres chaudement , & l'air qu'il respirera sera plutôt un peu chaud que froid. On fera de promptes & copieuses saignées du bras ou du pié , suivant l'indication ( Art. 149. 150. ) & on tiendra le ventre libre par le moyen des lavemens émolliens , qu'on rendra ensuite purgatif quand la fièvre & les accidens auront diminué. Dans la suite on purgera plus fortement , gardant toujours les ménagemens dont nous avons parlé.

ART. 225. La fièvre maligne procède quelquefois de ce qu'on a avalé du verd de gris ou autre poison de cette nature , ou de ce qu'on a usé d'émetiques & de purgatifs trop violens , ou de ce qu'on a employé ces remèdes , ou autres échauffans ou irritans , dans des circonstances où l'on étoit fort échauffé , & où surtout l'on étoit attaqué d'inflammations du bas-ventre. Cette fièvre se traite comme l'inflammation du ventricule ( Art. 369. &c. )

ART. 226. Les fièvres malignes qui viennent de la maladie du pais ( Art. 26. ) , ou qui en sont accompagnées , demandent spécialement qu'on s'abstien-

ne, autant qu'il se pourra faire, des remèdes évacuans & irritans, & qu'on insiste sur les narcotiques, qu'on donnera, si ces remèdes ne sont point contre-indiqués (Art. 195.), deux fois par jour, augmentant chaque fois la dose d'un tiers. S'ils n'opéroient pas assez, il faudroit donner aux malades des espérances & les sujets de consolation marqués Art. 26.)

ART. 227. Les fièvres malignes qui tirent leur origine du changement d'air, telles qu'il en survient souvent à ceux qui au sortir de Rome dorment pendant les grandes chaleurs aux environs d'Ostie & de Porto, demandent, comme il est dit ailleurs, les cordiaux alexitères, & l'application des vésicatoires. Les saignées & les rafraîchissans y sont très-contraires, & causent presque toujours la mort.

ART. 228. Les fièvres malignes qui viennent d'hémorroïdes supprimées, ou d'ulcères & de cautères desséchés à contre-tems, ou de goutte, gale, dartres, érysipeles, & autres maladies de ce genre rentrées, demandent, outre la diète, les saignées, les purgations, & autres remèdes généraux, qu'on rétablisse le

flux hémorroïdal ( Art 78. ), qu'on rappelle l'humeur des cautères, qu'on fasse reparoître la goutte, la gale, & les autres maladies cutanées ( Art. 13. N°. 2. ). A l'égard de l'humeur des cautères, on la ramenera au même endroit d'où elle couloit auparavant, en y appliquant des vésicatoires. S'il y avoit chaleur, rougeur, & douleur, à la partie, on se contenteroit d'y appliquer souvent des catapâmes émolliens, ce qui suffiroit pour y rétablir la suppuration, qu'on aura soin d'entretenir à la maniere accoutumée.

ART. 229. Quand les fièvres intermittentes sont accompagnées de grands abattemens, de convulsions, de mouvemens convulsifs, d'assoupissement, de transports, de taches pourprées, &c. cela dénote de la malignité dans ces fièvres. Si ces accidens se présentent dans l'accès avec danger manifeste, surtout s'ils se prolongent considérablement ensuite, il faut, sans tarder, faire une saignée du pié, qu'on fera précéder de celle du bras, si les malades sont pléthoriques, ou ont les vaisseaux fort gonflés, ou durs, ou embarrassés, sans qu'il ait précédé une ou plusieurs causes



de la véritable foiblesse ( Art. 74. ). Si cette saignée du pié n'adoucit pas les symptomes , il faut en faire une troisieme au cou , &c. Si le malade n'a pas le ventre libre , on lui fera prendre un ou deux lavemens purgatifs émolliens : ensuite on donnera l'eau minérale purgative , s'il n'y a ni inflammation de poitrine ou de bas-ventre ( Art. 151. ). ni crachement ni vomissement de sang , &c. Si , malgré tous ces secours , les convulsions ou l'assoupissement continuent , on aura recours aux vésicatoires , en cas que la chaleur & la fièvre ne soient pas fort considérables. Tout le tems que dureront les affections soporeuses , ou convulsives , ou phrénétiques , on aura soin que le malade ait la tête fort élevée , pour faciliter le dégorgement du cerveau. Une fièvre intermittente dégénérée en continue maligne , par des remèdes ou par un régime trop chauds ou irritans , se traite comme nous l'avons enseigné ( Art. 116. ).

ART. 230. Il est une fièvre maligne , appelée *cardiaque* , qui est accompagnée d'une inflammation considérable des poumons , surtout aux environs du

cœur ; le cœur même , selon quelques-uns , étant enflammé. On soupçonne sa présence , par les difficultés de respirer , les inquiétudes , le pouls gêné , petit , inégal , intermittent. Les extrémités deviennent quelquefois froides ; dautrefois il survient une paralysie de la moitié du corps , une enflure des extrémités. Ces accidens ne viennent point d'une véritable foiblesse ( Art. 74. ) , mais d'une oppression des forces (75.). Il faut faire de promptes & copieuses saignées du bras , qu'on est quelquefois obligé de réitérer toutes les heures , & même plus souvent , si les accidens sont pressans , surtout si le malade en retire un soulagement marqué. Au reste on traitera cette maladie comme il sera dit dans la suite , en parlant des peripneumonies. Si le sang des malades étoit peu dur à sa surface & fourni de beaucoup de sérosité , on n'insisteroit pas tant sur les saignées. Il ne faut pas même les prodiguer dans tout autre cas , surtout quand les accidens se sont adoucis.

ART. 231. Quand le malade est attaqué de violentes douleurs de tête , de transports , phrénésies , assoupissemens,

convulsions , accablemens par oppres-  
sion ( Art. 75. ), ou autres accidens de  
cette nature , la fièvre maligne prend le  
nom de *cérébrale*. Le pouls est quel-  
quefois assez grand , mais plus souvent  
comme dans l'état naturel ; d'autrefois  
il est petit , foible , & quelquefois dur.  
La foiblesse apparente ne doit pas em-  
pêcher de prescrire de fréquens lave-  
mens , de promptes & copieuses saignées  
du bras ou du pié , & ensuite du cou ,  
suivant l'indication ( Art. 149. 150. ).  
Ces saignées dévelopent le pouls , &  
diminuent sensiblement les accidens. Le  
malade aura la tête élevée , & même on  
pourra lui permettre de se lever une  
ou deux fois par jour , & de rester quel-  
que tems dans un fauteuil , ou bien il  
aura la tête & la poitrine fort élevées  
dans son lit , s'il n'y a point de crise sa-  
lutaire qui en empêche. Le pouls étant  
devenu souple , & les accidens ayant  
diminué , on purgera , ou plutôt on don-  
nera l'eau minérale purgative , si la cha-  
leur n'est pas fort considérable ; car dans  
les circonstances où la tête est prise , la  
sensibilité des intestins s'émouffe , & les  
purgatifs ordinaires n'ont souvent aucun  
effet , ou n'en ont pas de suffisant , à

moins qu'on n'augmente proportionnellement leurs doses. Quelques heures après que ces remèdes auront opéré, on réitérera la saignée, s'il en est besoin, & on ordonnera des lavemens émolliens ou purgatifs, si l'on trouve que les évacuations n'ayent pas été suffisantes, & qu'il n'y ait point de contre-indication. On continuera ainsi de saigner & de purger avec circonspection, établissant, s'il se peut, une espèce de cours de ventre, évacuation très-favorable dans les cas dont il est question. Si les malades sont fort assoupis & peu échauffés, on aura recours aux vésicatoires. J'en ai quelquefois fait appliquer dans pareilles circonstances, cinq à la fois, un à la nuque, deux au bras au-dessus du coude intérieurement, les deux autres aux cuisses & au gras de la jambe aussi intérieurement; & quand ils ne produisoient pas l'effet que j'en attendois, j'en faisois appliquer cinq autres plus forts, qui ne manquoient pas d'avoir du succès. La fièvre étant réduite dans de justes bornes, on aura soin de l'y maintenir (Art. 153.) en attendant des crises salutaires, ou l'adoucissement de la matière morbifique (Art. 154.).

ART. 232. Observez que la tête se prend quelquefois à l'occasion des inflammations & des suppurations, même sourdes & peu apparentes, du poumon, ce qui peut en imposer au Médecin. Cet accident vient alors de ce que les routes de la circulation n'étant pas libres, le sang séjourne & s'accumule dans la tête : de-là les douleurs violentes de cette partie ; de-là les assoupissemens, les transports, les convulsions, les accablemens, &c. La cause n'est donc point alors dans le cerveau, mais dans la poitrine, comme j'ai eu lieu de le vérifier par l'ouverture de beaucoup de cadavres. Les signes qui annoncent cet événement, sont les grandes difficultés de respirer, & autres marques d'inflammation des poumons, qu'on a souvent observées avant que la tête fût prise ; la toux, les sentimens de pesanteur & même les douleurs de poitrine, que le malade ressent quand il touffe fortement, ou quand on lui fait faire une longue & profonde inspiration, ou quand on lui fait tenir quelque tems les bras élevés & croisés par-dessus la tête ; la rougeur des joues, quelquefois des yeux ; la qualité coëneuse du sang, l'embarras

& la dureté du pouls , &c. Les vésicatoires , les saignées , les évacuans par les selles , font alors de foibles ressources. Ces derniers remèdes ont cependant leur avantage , quand les premières voies sont en mauvais état. La tête se prend aussi quelquefois dans les inflammations du diaphragme , de l'estomac , du foie , & autres viscères du bas-ventre , & aussi dans le spasme de ces parties , qui se connoît par des urines crues & aqueuses , par la dureté du pouls , &c. Les embarras du cœur & des gros vaisseaux qui en sont voisins , embarras causés par les polypes , ou autres concrétions de cette nature , peuvent aussi donner lieu au même accident. La cure consiste spécialement à traiter ces maladies diverses , chacune selon son genre.

ART. 233. Quoique nous ayons parlé d'une partie des secours qui conviennent dans le traitement des affoupiemens , je crois qu'il ne sera pas hors de propos de distinguer leurs especes , & de rapporter la vraie méthode curative qui convient à chacune , conformément à ses causes & à l'état des malades,

On distingue ordinairement quatre espèces d'affoupissemens, qui ne diffèrent que du plus au moins, par leurs accidens, par leurs causes, & par la manière de les traiter.

La première espèce d'affoupissement s'appelle *coma*, ou *cataphore*; les malades se réveillent facilement, répondent, & étant ensuite abandonnés à eux-mêmes, ils se rendorment promptement. La seconde s'appelle *léthargie*; les malades ont la fièvre, sont affoupis, & délirent. Il y a une espèce de léthargie appelée *coma-vigil* ou *coma-veillant*, & *typhomanie*, dans laquelle les malades ont toujours, ou presque toujours les yeux fermés, semblent dormir, quoiqu'ils veillent; ils rêvent & délirent, quand on les touche, ou qu'on les appelle un peu fort; ils ouvrent les yeux, ils regardent de travers, ils retombent ensuite dans une espèce de sommeil troublé de rêves & de délire. La troisième espèce s'appelle le *carus*; les malades y sont très-affoupis, respirent avec aisance; mais on a bien de la peine à les réveiller, quoiqu'on les pince, qu'on les pique ou qu'on les tourmente fortement; ils ne répondent

point , & ils se rendorment promptement. La quatrième espèce est l'apoplexie , dans laquelle le malade ne diffère d'un mort que par la circulation qui subsiste , & par la respiration qui est difficile & laborieuse.

ART. 234. Les assoupissemens qui procèdent de matières impures contenues dans les premières voies , doivent être traités comme il est marqué ( Art. 162. & suivans ). Ceux qui sont occasionnés par des vers , demandent les secours indiqués ( Art. 169. & 170. ). Ceux qui attaquent des personnes vaporeuses , demandent , outre les saignées , si elles paroissent nécessaires , qu'on fasse respirer au malade les odeurs fétides qui sont d'usage en pareil cas , & qu'on lui fasse prendre quelques médicamens antispasmodiques & céphaliques. Ceux qui viennent d'une véritable foiblesse , se traitent comme nous l'avons dit ( Art. 74. ) Ceux qui ont été occasionnés par de grandes fatigues & des veilles outrées , demandent qu'on laisse dormir le malade un jour entier ou même davantage. Si cependant son sommeil étoit accompagné de râle , de difficulté de respirer , & de convulsion , il



faudroit le réveiller, & lui administrer des remèdes convenables à l'état où il se trouveroit. Ceux qui tirent leur origine de la rentrée d'une goutte, d'une gale, d'une petite vérole, d'un éréthipele, &c. demandent qu'on employe les secours les plus prompts pour les faire disparaître, & qu'ensuite on ramène à la surface du corps l'humeur qui s'est portée dans l'intérieur ( Art. 13. N°. 2. ) : s'il y a suppression du flux hémorroïdal, on en rétablira le cours comme il est marqué ( Art. 78. ). Ceux qui ont été produits par la vapeur du charbon, ou par les exhalaisons de la fermentation vineuse, ou par l'abus des narcotiques, doivent se traiter comme nous l'avons enseigné ( Art. 24. N°. 1. ). Ceux qui viennent d'épaississement du sang ou d'une grande quantité de sérosités qui inondent le cerveau, & qui ne sont accompagnés ni de fièvre, ni de chaleur, ni de soif, ni de grandeur, ni de dureté dans le pouls, demandent l'usage des tisanes céphaliques, des lavemens purgatifs émolliens & ensuite irritans, de la tisane royale, des hydragogues, de l'eau minérale purgative; tous médicamens qu'on emploira  
à des

à des doses très-fortes, à cause du peu de sensibilité actuelle. On tâchera de procurer & d'entretenir un flux de ventre. Cependant on essayera d'agacer le genre nerveux & de rappeler la sensibilité, en exposant les malades à une vive lumière du soleil, ou du feu, en leur faisant boire de la tisane céphalique, en les pinçant, les agitant, les secouant; en leur faisant respirer des odeurs très-pénétrantes, comme les esprits volatils de sel ammoniac; en leur mettant dans la bouche quelque grain de poivre, de gingembre, de pyrethre; en leur soufflant dans le nez du tabac, de la poudre d'ellébore, même d'euphorbe; en leur appliquant les vésicatoires & les ventouses scarifiées, &c. en les appellant hautement par leur nom; en leur criant de même quelque chose qu'on fait qui les flatte beaucoup, &c. S'ils sont très-foibles, on leur fera prendre, de tems en tems, quelques cuillerées de potion céphalique, & on n'emploiera les évacuans qu'avec circonspection. S'il y avoit plénitude des vaisseaux & engorgement sanguin considérable du cerveau, ou spasme, qu'on connoît par la dureté du pouls, par des urines clai-

res & aqueuses, &c. il faudroit faire précéder plusieurs saignées du bras & du pié, suivant l'indication ( Art. 149. & 150. ), avant que d'en venir aux remèdes irritans, qui par les contentions qu'ils occasionnent, pourroient donner lieu à la rupture des vaisseaux, à l'épanchement du sang dans le cerveau, à des hémorragies internes, &c.

ART. 235. Nous avons encore donné un plan de curation pour les convulsions, comme tetanos, emprostotonos, opisthotonos, & pour les affections convulsives qui surviennent dans les fièvres; & à ce sujet il ne nous reste plus qu'à faire les observations suivantes.

Les convulsions, &c. qui sont causées par des vers, des matieres impures contenues dans les premieres voies, ou par l'inanition, se traitent de la maniere que nous l'avons enseigné en parlant de chacun de ces accidens ( 162. & suivans ). Celles qui procedent d'une trop grande plénitude des vaisseaux sanguins ( Art. 152. ), demandent surtout qu'on insiste sur les saignées, &c. Celles qui dépendent d'une irritation considérable du genre nerveux, accompagnée de chaleur, de sècheresse de la peau, d'a-

vidité de la langue, sans toutefois que le sang soit coënnieux, ni qu'il se présente aucune disposition inflammatoire (Art. 151.), demandent qu'on insiste sur les rafraîchissans & la plupart des remèdes dont nous avons parlé (Art. 116.). Celles qui ont été occasionnées par des poisons, des émétiques, des purgatifs, des lavemens irritans, doivent se traiter comme il est dit (Art. 31.). Celles qui naissent de corps étrangers piquans, tranchans, ou irritans, qu'on a avalés, demandent les secours marqués (Art. 37.). Si la sortie difficile des dents les cause, on y remédiera comme il est marqué (Art. 36. N°. 2.). Celles qui ont pour cause un épaississement de sang & de la limphe, sans fièvre, sans chaleur, sans soif, notables, demandent l'usage des saignées, des purgatifs, des émétiques, des céphaliques, & des spécifiques de l'épilepsie. Celles qui proviennent de piquûre, coupure, déchirure, meurtrissure d'un nerf, ou d'un tendon, ou d'un ligament, &c. demandent qu'on ait recours aux saignées, aux émoulliens, tant internes qu'externes; aux narcotiques, qu'on donnera de sept heures en sept heures, si ces re-

medes ne sont point contre-indiqués ( Art. 195. ). Si , malgré ces ressources , les douleurs persistent , si les accidens s'aggravent , si la vie du malade est en danger , il faut , sans balancer , ordonner l'amputation du nerf , ou du tendon , ou du ligament , &c. On emploiera les secours marqués ( Art. 52. ) , pour guérir les convulsions de la mâchoire inférieure. Celles qui viennent de cantharides prises intérieurement ou appliquées extérieurement , demandent les secours indiqués ( Art. 181. ).

Maintenant , continuant de traiter des accidens qui peuvent survenir dans beaucoup de fièvres , mais particulièrement dans la fièvre maligne , nous allons parler des suppressions d'urines , des parotides , des bubons , charbons , des parties gangrenées , &c.

ART. 236. Quelquefois les urines cessent de couler , ou ne coulent pas assez ; & sans s'évacuer ni par les glandes intestinales , ni par la voie des sueurs , s'accumulent dans la vessie , qui se gonfle sensiblement , & devient souvent très-douloureuse. Cet accident peut procéder d'assoupissement , de délire , de stupidité , de négligence à faire uri-

ner les malades , soit en les exhortant par toutes sortes de raisons , soit en leur comprimant souvent & assez fortement la région de la vessie , soit en les faisant lever & promener dans leur appartement , les soutenant par-dessous les bras s'ils sont trop foibles pour se soutenir eux-mêmes. S'ils ressentent des douleurs vives & continuelles au bas-ventre , & que le pouls soit plein , ou dur , ou embarrassé , on leur fera , s'il est possible , quelques saignées du bras , on emploira les tisanes diarétiques anodines , ou le petit lait , on ordonnera quelques verrées d'eau de casse simple , & quelques lavemens émoulliens ; on leur fera prendre les demi-bains domestiques , ou bien on leur fera quelques fomentations ( Art. 255. ). Si le pouls n'est ni grand ni tendu , si le malade n'est point altéré , s'il n'y a aucune douleur à la région de la vessie , on donnera les tisanes diurétiques chaudes , auxquelles on pourra même ajouter quelques gouttes d'esprit de térébenthine ; on purgera avec l'eau de casse composée , ou avec les purgatifs minoratifs. S'il y a chaleur sans signes d'inflammation de poitrine , ou de bas-ventre ( Art.

151.), on saignera suivant l'indication ( Art. 149. 150. ), on aura recours aux tisanes diurétiques froides, aux lavemens émolliens & rafraîchissans, aux bains, aux fomentations. Si ces différens remedes n'ont aucun succès, on emploira la sonde, qu'on introduira dans la vessie, & qu'on laissera en situation, l'ouvrant de tems en tems & excitant alors le malade à uriner. Si la sonde, non plus que les autres remedes, ne réussit pas, que la région de la vessie soit fort gonflée & très-douloureuse, & que le malade soit attaqué de frissons & de mouvemens convulsifs, il faut, pour prévenir une prompte & cruelle mort, lui faire l'opération de la kystiotomie. Dans un besoin pressant on pourra faire l'ouverture à côté de la verge, proche le raphé, avec une lancette ou un bistouri, qu'on y introduira assez profondément. S'il y a une pierre dans la vessie, on aura recours à l'opération de la taille dez que les forces seront rétablies d'une manière à pouvoir l'entreprendre. S'il y a inflammation des reins ou de la vessie, on la traitera comme nous le dirons dans la suite ( Art. 375. & 377. )

ART. 237. On appelle *parotides* les inflammations des glandes de ce nom ou des maxillaires. Elles peuvent survenir dans diverses sortes de fievres, mais principalement dans celles qui ont de la malignité. Il y en a de critiques, il y en a de simptomatiques. Les critiques sont celles dont la présence fait cesser ou diminue beaucoup la fièvre & adoucit les simptomes. Celles-ci, je veux dire les critiques, & aussi les imparfaitement critiques, se traitent avec les cataplasmes anodins s'il y a douleurs considérables, ou émoulliens s'il y a douleur & dureté. Par ces moyens & par une diète exacte, par des saignées, des lavemens, des purgatifs convenables, on essaye de procurer la résolution de ces tumeurs. Il paroît très-avantageux de donner passage aux humeurs qui y séjournent, & d'empêcher, autant qu'il est possible, la suppuration. Ainsi, dès que les parotides paroîtront, ou du moins avant leur parfaite maturité, il sera bon d'y faire quelques incisions profondes, pour empêcher que les humeurs suppurées ou non ne rentrent dans le sang, & ne produisent des inflammations, des abcès, des fievres hectiques,

Giv



&c. Si ces humeurs y étoient rentrées ; il faudroit promptement les rappeler, en appliquant à l'endroit des parotides les vésicatoires, ou la pierre à cautère, ou les ventouses scarifiées, &c. qui favorisent aussi la sortie de celles qui sont imparfaitement critiques, faisant prendre les cordiaux les plus actifs aux malades qui se trouveront dans une véritable foiblesse ( Art. 74. ): mais s'il y a indication pour les saignées, on en pratiquera de convenables. Les cautères appliqués sur des parotides peu ou point douloureuses, & qui ne sont pas bien mûres, avancent leur maturité, qu'il faut favoriser avec les catapâmes maturatifs, quand on n'a pas pu les faire résoudre.

Les parotides sont symptomatiques ; quand, au lieu de soulager le malade, elles ne font qu'augmenter les accidens, Il faut alors tendre à diminuer la fièvre, par les saignées, les lavemens, les purgations, les boissons appropriées. Et quant aux parotides, on emploira les catapâmes & les incisions dont nous venons de parler, pour éviter la rentrée de l'humeur & la suppuration, même dans les glandes parotides ou maxillai-

res , où la matiere séjournant quelque tems fait beaucoup de progrès dans les graisses qui en sont voisines , & carie quelquefois les os les plus proches. Le succès m'a prouvé nombre de fois l'avantage de ce traitement ; & les parotides négligées ou traitées différemment , ont produit sous mes yeux les plus tristes accidens.

ART. 238. Les bubons sont des tumeurs inflammatoires des glandes lymphatiques des aisselles ou des aînes. Ils se traitent comme les parotides ( Art. 237. ), suivant qu'ils sont critiques ou symptomatiques. Mais s'ils paroissent avec cessation de la fièvre & des principaux accidens , on s'abstiendra des saignées & des purgations , & on n'y fera aucunes incisions qu'ils n'ayent atteint une maturité parfaite , ou presque parfaite , se donnant cependant de garde d'y laisser longtems croupir le pus , à cause des gros vaisseaux qui en sont voisins , & dont les tuniques pourroient en conséquence être attaquées de pourriture ; ce qui exposeroit les malades à des hémorragies des plus pernicieuses. Mais lorsqu'il y a peu de chaleur dans les bubons , ou quand il y a de la

G v.

pourriture, & surtout de la gangrène, on doit emporter la portion gangrenée, & ranimer la partie, afin d'y produire une bonne suppuration.

ART. 239. Le charbon est une tumeur très-dure, très-douloureuse, très-ardente, qui pour l'ordinaire est d'un rouge foncé, & qui a à son sommet une croûte brune ou noire, assez semblable à un charbon éteint. Il se rencontre rarement dans les fièvres malignes, & quelquefois il survient sans signe de malignité. Quand le charbon est purement symptomatique, on n'y fait presque aucune attention; & tournant ses vues du côté de la fièvre & des accidens, on saigne, on purge, on rafraîchit. Cependant il ne faut pas insister sur ces remèdes autant qu'on le feroit si cette humeur n'avoit pas paru. On se gardera d'y appliquer aucuns médicamens gras & oléagineux, quand même le charbon seroit critique; ces fortes de remèdes y sont très-contraires. Si le charbon est critique, on s'abstiendra des saignées & des purgations; à-moins qu'il ne se présente une indication très-pressante (Art. 428.), & on traitera la tumeur comme une pa-

rotide ( Art. 237. ). Cependant on n'y fera aucune incision que quand elle aura atteint à sa maturité , ou quand il y croupira quelque matiere à laquelle il faudra donner issue.

Lorsque dans toutes fortes de charbons la douleur , la rougeur , & la chaleur , sont très-considérables , il faut y appliquer de quatre heures en quatre heures un cataplasme émollient , qu'on arrosera de tems en tems avec une décoction de la même qualité , ou avec du petit lait tiede. Mais si ces accidens ne sont pas fort marqués , on y appliquera le mélange d'un cataplasme émollient & d'un fortifiant , qu'on arrosera avec moitié vin aromatique & moitié eau. Lorsque la tumeur sera un peu brune & peu douloureuse , on y fera quelques profondes scarifications ; & quand la douleur aura disparu , on y appliquera le cataplasme fortifiant seul , qu'on arrosera avec le vin aromatique , le plus chaudement qu'il sera possible. L'eau-de-vie animée par le sel ammoniac est alors à préférer aux préparations de camphre.

On se donnera de garde de faire aucune incision ni scarification dans les

chairs & même dans la peau saine, de peur d'augmenter le progrès de la gangrène, qui vient de causes internes, & qui n'est pas encore bien fixée. Si cette tumeur est plombée & presque sans douleur, on pourra même y appliquer, & sur ses environs, un cautère actuel, ou l'huile bouillante, surtout celle de térébenthine, afin de cautériser & d'empêcher l'établissement ou le progrès de la gangrène. Quand le charbon aura de la disposition à la suppuration, on la favorisera par le moyen du cataplasme maturatif. On frotera de tems en tems la croûte noire ou l'escare, avec un peu d'onguent populeum, qu'on y laissera afin de la ramollir, ne faisant aucun effort pour la faire tomber, à-moins qu'il ne se trouvât dessous quelque dépôt, ou quelque matière roussâtre, qui se reconnoît par celle qui en sort, ou par la fluctuation. Quand le charbon s'applatit, & qu'on a des signes que la suppuration diminue avec danger, on doit avoir recours aux moyens ( Art. 13. N°. 2. ) propres à rétablir la suppuration, qu'on doit entretenir très-long-tems. On doit, le plutôt qu'il sera possible, même avant que sa maturité soit

complète , faire l'ouverture de cette tumeur , & cela pour empêcher que la matiere qui est contenue ne rentre dans les voies de la circulation , ou ne gâte les cartilages & les os , ou ne fufe , & ne gagne les chairs & les graiffes qui font à fa portée , ou même ne ronge & n'ouvre les gros vaisseaux des environs.

ART. 240. Dans beaucoup de maladies , & particulièrement dans les fievres malignes , l'inflammation & quelquefois la gangrêne attaquent les environs de l'os sacrum. Ces accidens proviennent de ce que les malades ont été couchés longtems & durement sur ces parties , soit que leur lit soit par lui-même fort dur , soit qu'il n'ait pas été fait depuis longtems , soit qu'on ait négligé de netoyer le malade quand il en a été besoin ; la malignité de la fievre peut aussi y contribuer beaucoup. On prévient ces accidens , souvent même on les guérit , quand ils sont légers & qu'ils ne sont que commencer , en tenant les malades proprement & mollement , & en les faisant coucher tantôt sur un côté , tantôt sur un autre , & peu ou point du tout sur les parties affectées. Mais si la rougeur & la douleur

font considérables , & que le pouls soit grand & dur , on aura recours aux saignées , aux purgations , &c. Cependant on appliquera sur la partie affectée , des éponges ou des linges assez mollets pliés en plusieurs doubles & trempés dans une décoction émolliente tiède ; on pourra même y laisser des cataplasmes émolliens , qu'on renouvellera trois ou quatre fois par jour. Si outre la rougeur & la douleur , il se présente encore une escarre noire , située au milieu de la partie affectée , on y appliquera un peu d'onguent populeum , qu'on y tiendra au moyen d'un bandage convenable , afin de procurer sans violence la chute de cette escarre. On ne fera ni scarifications , ni incisions , ni taillades , à moins qu'il ne fallût donner issue à quelque matière. Lorsqu'il se fera un écoulement d'une sérosité rousâtre , avec puanteur considérable , on emploira l'eau de mer , ou l'eau commune , dans laquelle on aura fait dissoudre du sel marin , & qu'on appliquera chaudement. Si la partie gangrenée est presque sans douleur , on se contentera d'y appliquer chaudement l'onguent de styrax : & s'il n'y a ni douleur , ni puanteur , ni épan-

chement de sérosité roussâtre , on emploira l'onguent Egyptiac seul , ou plutôt l'huile bouillante de térébenthine , ou semblable , ou un cautère actuel , afin d'établir sur le mal & un peu aux environs une escarre , qui tombera dans son tems , & dont on pourra , quand il en fera tems , favoriser la chute au moyen de quelque onguent émollient. On n'y fera aucune violence ni incisions , à-moins qu'il ne fallût faire jour à quelque matiere que la fluctuation annonçât y être contenue. Vous pouvez voir le *Traité de la gangrène* par M. Quesnay , où ces diverses matieres sont fort bien & très-amplement détaillées.

ART. 241. Le nez devient quelquefois pourpré , brun , noir , gros , bouffonné. Tous ces simptoms m'ont toujours paru annoncer une mort peu éloignée & presque inévitable. De vingt-cinq malades que j'en ai traités ou que je fais en avoir été traités par d'autres Médecins , à-peine en est-il échappé un , ou deux au plus. Il paroît à-propos d'appliquer sur le nez un cataplasme fortifiant , qu'on arrosera souvent avec le vin aromatique , ou avec une décoction de la même qualité , ou avec l'eau-de-



vie animée de fel ammoniac, tiedes. Les incisions & taillades qu'on fait quelquefois à cette partie, sont inutiles ; je les crois même contraires ; elles m'ont paru favoriser le progrès de la gangrène. On ne doit donc faire des scarifications que quand il s'offre quelque matiere à laquelle il est à-propos de donner issue : autrement on doit s'en abstenir, non-seulement dans cette circonstance, mais encore dans toutes celles où la gangrène vient de cause interne. Il seroit, ce semble, plus utile de cautériser, comme je viens de le dire en parlant du charbon de couleur plombée, sans, ou presque sans douleur. De l'huile de térébenthine bouillante, appliquée sur le nez ainsi affecté, sans en laisser tomber sur le reste du visage, qui seroit bien couvert, paroîtroit pouvoir être employée avec succès.

ART. 242. La fièvre maligne & ses accidens ayant disparu, le malade observera le régime dont nous avons parlé (Art. 158.), supposé qu'il n'ait pas paru de pourriture : mais si la pourriture a été grande, il observera celui qui est marqué (173.).

Le délire & la fièvre d'inanition ;

marqués ( Art. 156. ) demandent les secours détaillés au même Article.

ART. 243. Il survient souvent à la suite des fièvres malignes , en conséquence ou de leur malignité , ou de l'épaississement du sang & de la limphe , ou de quelqu'autre cause que ce puisse être , une stupidité , ou une perte de mémoire. On a vu des malades oublier leur langue , même leur propre nom. Dans ces circonstances on rétablira d'abord les forces , au moyen des alimens , des bouillons stomachiques , pectoraux , communs , des boissons & autres remèdes céphaliques chauds , convenables , employés avec discrétion , sans s'exposer à rallumer le feu de la fièvre. Quand la convalescence sera un peu avancée , on appliquera quelques vésicatoires , ou quelques cautères , qu'on laissera couler longtems. On purgera plus souvent & plus fortement qu'on n'a coutume de faire dans les autres convalescences. Le malade respirera un air chaud & sec , s'il se peut , & il prendra des exercices , même un peu fatigans , proportionnellement à ses forces. Si ces ressources sont infructueuses , on ordonnera , s'il est possible , les eaux minérales chau-

des, qu'on fera prendre pendant plusieurs saisons, s'il en est besoin.

ART. 244. La surdité survient souvent dans les fièvres. C'est un des indices les plus certains de leur malignité, & en même tems de leur guérison, quand elle est accompagnée des signes de coction dans les urines ( Art. 154. ) & du soulagement des malades. On ne la doit traiter que quand les forces sont rétablies, & dans la cure on se comportera à-peu-près de la maniere que nous venons de dire en parlant de la stupidité. On nettoiera souvent & exactement les oreilles, on y injectera un peu d'eau minérale chaude, ou d'eau vulnéraire tiède, on y introduira & on y laissera un peu de coton cardé & imbu de l'eau qui coule de l'un des bouts d'une branche verte de frêne, dans le tems que l'autre extrémité brule. Mais on s'abstiendra de ces différens remedes irritans, si les malades ont de vives douleurs d'oreilles, ou y ressentent de violens battemens; il faudroit alors suivre la méthode indiquée ( Art. 23. N°. 1.).

ART. 245. Avant que de mettre fin à ce qui concerne les fièvres malignes, nous observerons en général, que dans

ces sortes de maladies putrides , à moins que le malade ne soit actuellement dans un frisson , ou dans une sueur , ou dans quelque autre évacuation critique , on doit changer ses linges quand ils sont sales , parfumer souvent son appartement , & ce qui est le plus important , avoir soin de renouveler de tems en tems l'air qu'il respire. Si l'air extérieur est froid , ou que le malade soit actuellement dans une évacuation critique , on échauffera d'abord son appartement , après quoi on fermera les rideaux de son lit ; & s'il n'en a pas , on lui couvrira le visage avec son drap , & même une portion de sa couverture ; sans toutefois gêner sa respiration : ensuite on ouvrira les portes & les fenêtres pour chasser l'air intérieur & admettre l'extérieur : quelque tems après on les refermera : enfin on rouvrira par degrés les rideaux , & on découvrira peu - à-peu le visage du malade , qu'il faut bien se donner de garde d'exposer subitement à l'air froid , même tempéré , qu'on vient d'introduire. Un instant après on fera prendre un bouillon ou un verre de la boisson ordinaire , & cela le plus chaudement qu'il sera

possible, surtout s'il se fait quelque crise salutaire par la sueur, ou par une moiteur, ou par la voie des crachats, &c.

*De la Fievre d'Hongrie.*

ART. 246. Cette fièvre porte ce nom parcequ'elle est fort commune en Hongrie dans les camps & armées, ce qui lui a fait aussi donner celui de *fièvre militaire*. Elle se rencontre pourtant quelquefois dans d'autres païs, même dans des villes fort éloignées de la Hongrie & des camps & armées, comme j'ai eu lieu de l'observer. C'est un mélange d'une fièvre ardente, avec une putride maligne & souvent pourprée. La chaleur, la soif, les violentes douleurs de tête, souvent suivies de délire phrénétiques, celles d'estomac, la saleté de la langue, sa couleur jaune ou brune, sa sécheresse, les rapports mauvais, les nausées, les vomissemens, la rougeur des yeux & des joues, les sentimens de lassitude, l'abattement des forces, la grandeur, la dureté, l'embarras du pouls, les moiteurs, les sueurs, les diarrhées, les taches pourprées, les parotides, quelquefois critiques, quelquefois symptomatiques, sont les acci-

dens ordinaires de cette maladie. Les urines sont tantôt rouges, tantôt claires & aqueuses, ce qui annonce (à moins qu'elles ne paroissent telles au commencement d'un redoublement) un transport ou un assoupissement prochain, qu'on peut souvent prévenir par les saignées & autres secours dont nous parlerons.

ART. 147. Cette fièvre est commune en Hongrie par plusieurs raisons. Elle est produite par la corruption des eaux qui croupissent pendant des tems de chaleur, dans des étangs, des marais, des lacs, des fossés, aux environs des rivières qui ont débordé, & rien n'est plus ordinaire en Hongrie. On boit de ces eaux corrompues, on s'en sert pour préparer les alimens, on respire un air qui est chargé des corpuscules contagieux qui s'en exhalent, surtout dans des tems de brouillard, de serain, de rosée, &c. En Hongrie, pendant le printems, l'été & l'automne, les jours sont souvent fort chauds, les nuits assez froides & humides, & ces variations de l'air peuvent encore causer la fièvre dont il est question, surtout parmi des personnes, qui, comme les Soldats, ne savent pas

ou ne veulent pas , ou ne peuvent pas , user des précautions requises , & dont nous avons parlé dans notre Médecine préservative. Enfin la prodigieuse quantité de poissons qui se trouvent en Hongrie , & qui , excepté ceux du Danube & de quelques autres rivières , y sont fort mauvais , l'abondance & la violence des vins de ce pays , le vil prix des viandes , facilitent des excès & des abus qui peuvent occasionner cette fièvre.

ART. 248. Quoiqu'en 1744. je me fois trouvé sur les frontières d'Hongrie , je n'ai point eu occasion d'y voir de maladies de cette espèce. Mais les fréquentes conversations que j'ai eues avec des Médecins & des Officiers des armées Autrichiennes , qui ont servi longtems dans ce pays-là , particulièrement celles que j'ai eues avec M. Einglein , premier Médecin de la Reine d'Hongrie , m'ont mis au fait des causes de cette fièvre , aussibien que de son traitement , & j'ai suivi leurs avis avec succès dans beaucoup de rencontres & en différens endroits. Il y a deux indications à remplir dans la cure de cette maladie : la première est de prévenir ou de détruire les engorgemens

inflammatoires du cerveau & de l'estomac , qui sont fort ordinaires dans cette fièvre : la seconde , de nétoyer exactement les premieres voies , qui sont chargées de matieres impures , souvent vermineuses.

On remplit la premiere indication par le moyen d'une diete des plus exactes , des saignées , des boissons abondantes , délayantes , & souvent rafraîchissantes , prises dégourdiés , des bouillons de poulet , ou de maigre de veau , ou des adoucissans de mes formules , des lavemens , d'abord émolliens , & ensuite purgatifs - émolliens. Les saignées doivent être fréquentes & copieuses , non pas cependant autant que s'il n'y avoit que fièvre inflammatoire sans impuretés dans les premieres voies , ( Art. 161. ). L'air que les malades respirent doit être plutôt un peu froid que chaud , à-moins que la fièvre ne fût fort médiocre , ou qu'il ne se présentât quelque crise salutaire. Quand la fièvre & ses accidens auront cessé ou diminué considérablement , que le pouls aura repris de la souplesse , que les douleurs d'estomac auront disparu ou n'augmenteront plus au toucher , on tournera



ses vûes du côté de la seconde indication , & on la remplira par le moyen des eaux minérales purgatives , de l'émétique en lavage , des eaux de casse composées & aiguifées , des purgations minoratives , &c. saignant & donnant les narcotiques suivant le besoin ( Art. 162. & suivans ). Les accidens critiques ou symptomatiques qui peuvent survenir , se traitent comme nous l'avons dit en parlant des fievres malignes en général. Le régime de la convalescence doit être celui que nous avons détaillé ( Art. 173. ) à la suite des fievres putrides , dont celle-ci participe beaucoup , & dont le traitement doit très-peu différer de celui de ces sortes de fievres : c'est pourquoi j'y renvoie le Lecteur.

ART. 249. Il arrive quelquefois qu'après cette fievre & beaucoup d'autres, un transport ou une espece de phrénésie attaque les malades qui ont été fort épuisé par une longue diete , ou par des évacuations considérables , naturelles ou artificielles. Leur pouls est mol & assez foible , la chaleur n'est pas plus grande & quelquefois moindre que dans l'état de santé, la langue est belle,  
la

le , la bouche bonne , & la matiere des déjections n'a aucune puanteur étrangere. Comme cette aliénation phrénétique vient d'inanition , il faut bien se donner de garde de saigner , de rafraîchir , de purger , même de donner des lavemens. Il faut au contraire s'employer à réparer les forces , par le moyen des crêmes de ris , d'orge , de gruau , des panades , des soupes salées & épicées comme pour une personne saine ; &c. On pourra même leur faire faire un usage modéré du vin , du cidre , de la biere , &c. sans s'exposer à échauffer trop , ou à nourrir trop précipitamment. On purgera légèrement , quand la convalescence sera fort avancée. Sans autres secours les forces & la raison reviennent aux malades , comme j'ai eu lieu de l'observer plusieurs fois , après l'avoir appris de Sydenham.

*De la Suette.*

ART. 250. Cette maladie, qu'on appelle aussi *sueur Angloise* , ou *fièvre hélode* , est très-rare dans les camps & armées. Cependant je pense qu'il ne sera pas inutile de remettre ici sous les yeux du Lecteur les observations que j'ai eu

lieu de faire à cet égard, & qui ont été imprimées en 1752. dans ma *Méthode aisée & peu couteuse de traiter avec succès plusieurs maladies épidémiques, &c.* qui a été envoyée par ordre de M. le Contrôleur Général des Finances, à tous MM. les Intendants du Royaume.

Au mois de Juin de l'année 1752. M. Védie, Lieutenant Général au Bailliage Royal, & Subdélégué au département de Dourdan, instruit par M. Legros, Curé de Sermaise, quoique les Syndics de chaque Paroisse ayent ordre d'informer MM. les Subdélégués, des maladies épidémiques qui attaquent les hommes, ou les bestiaux; instruit, dis-je, que la Paroisse de Sermaise, terre appartenant à M. de Lamoignon de Basville, Président du Parlement de Paris, située dans l'Élection de Dourdan, Généralité d'Orléans, étoit ravagée par une maladie qui emportoit trois à quatre personnes chaque jour, me fit l'honneur de m'engager à me transporter sur le champ à Sermaise; il m'offrit même de me donner une brigade de Maréchaussée, supposé que je jugeasse convenable de faire ouvrir quelques corps, & que j'y trouvasse de l'opposition de la part de la famille.

Il est vrai qu'il eût été plus régulier, qu'en conséquence des avis que M. Vedie avoit eus, il eût commencé par en écrire à M. l'Intendant : mais le tems étoit précieux ; la terreur s'étoit emparée de tous les malades, & même des personnes saines, qui étoient allarmées, avec assez de raison, de la mort, souvent précipitée, de leurs parens, de leurs voisins, & de leurs amis, dont il mourroit jusqu'à trois ou quatre par jour. L'expérience n'a que trop fait voir, combien la terreur augmente le danger des maladies, surtout épidémiques ; le tems d'ailleurs favorisoit leur progrès. Il faisoit une chaleur humide, un tems orageux, qui avoient succédé très-prompement à une température beaucoup plus douce, & moins brûlante ; constitution de l'air extrêmement propre à augmenter la disposition putride des humeurs, qui fait le fond de ces maladies & leur malignité, & qui se trouvoit encore aidée par le régime pernicieux que suivoient les malades, & ceux qui craignoient de le devenir. Il étoit donc intéressant, que, sans s'assujettir à des formalités, on se présât d'envoyer du secours à ces malheureux. Et dail-

H ij

leurs peut-on pécher par un excès de zèle, vis-à-vis d'un Magistrat dont l'humanité est aussi connue que l'est celle de M. Barentin, vertu qui ne le distingue pas moins que son intégrité dans l'administration de la Justice, qu'il rend à tout le monde sans acception de personne, & dont la piété s'attache principalement à secourir les pauvres, qui ne sont pas moins précieux à l'Etat qu'à Dieu, se conformant avec plaisir aux intentions de notre Auguste Monarque, qui par la prudence de M. de Machault, Garde des Sceaux, & Contrôleur Général des Finances, leur a fait fournir gratuitement tous les secours nécessaires au rétablissement de leur santé? Aussi le zèle de M. Védie fut-il honoré des louanges qu'il méritoit, non-seulement pour m'avoir envoyé sans délai sur les lieux, mais pour s'y être transporté lui-même plusieurs fois, afin de voir par lui-même le succès de mes soins. Passons à l'état où je trouvai les malades qui y furent confiés.

Ils étoient presque tous baignés de sueurs abondantes; leur fièvre communément n'étoit pas considérable; mais ils se plaignoient de douleur ou de pe-

santeur de tête, de quelque douleur & surtout d'un grand resserrement de la poitrine, de maux d'estomac, & de lassitudes douloureuses dans les membres, de démangaisons & de picotemens fort incommodes à la peau, avant, pendant, & même après la sortie des sueurs, des taches pourprées, des pustules, ou des boutons miliaires. La plupart des malades avoient de grandes & continuelles inquiétudes, la bouche mauvaise, quelquefois amère, des envies de vomir, une pesanteur d'estomac, dégoût, ou défaut d'appétit; & cependant la langue n'avoit pas coutume d'être chargée, & il n'y avoit ni soif, ni ardeur considérable. Les malades étoient fort abattus, & avoient communément le ventre fort reserré.

Quelques-uns ont eu des saignemens de nez, qui leur ont été peu avantageux, quand ils n'ont pas été fort abondans, quand ils n'ont pas paru de bonne heure, & qui ont quelquefois continué plusieurs heures après la mort de ceux qui ont péri avant mon arrivée.

Dez les premiers jours de la maladie il a paru sur la peau, & particulièrement sur celle de la poitrine, des taches pour-

prées, & de petits boutons qui n'étoient pas toujours de la même couleur ; mais quelques-uns étoient blancs, & ressembloient à des grains de millet, ce qui a fait donner à cette fièvre le nom de *miliaire*. Au reste la plupart étoient de la couleur de la peau des malades, laquelle devenoit dans la maladie assez rude au toucher.

Leur visage, & particulièrement les joues & les yeux, étoient presque toujours rouges & enflammés.

Cette maladie commençoit plutôt la nuit que le jour : rarement elle attaquoit des personnes fort âgées, ou en bas âge, & dans ce cas elle a rarement été funeste ; elle n'a pas non plus attaqué beaucoup de femmes & de filles d'un âge moyen, & ne leur a pas été fort pernicieuse. Elle a été beaucoup plus commune chez les hommes les plus jeunes & les plus vigoureux, dont elle a fait périr les uns en quinze ou dix-huit heures, d'autres après un plus long terme, mais qui s'est rarement étendu au-delà de dix à douze jours.

Presque tous ceux que la maladie a emportés, sont morts dans le délire, ou dans l'assoupissement, & quelquefois

avec de grands cours de ventre de matières extrêmement puantes. Les cadavres de ceux qui mouroient, étoient promptement attaqués d'une gangrène qui produisoit une si mauvaise odeur, qu'on étoit obligé de les enterrer peu de tems après leur mort.

Telle est l'histoire de la maladie que j'avois à traiter ; mais dont les accidens m'ont causé bien moins d'embarras que les préjugés dont les malades étoient attaqués ; préjugés bien plus difficiles à détruire dans les campagnes, où l'on a affaire à des personnes souvent peu instruites ; mais dont on n'est point toujours exempt dans les villes, où l'on y est communément attaché avec assez d'opiniâtreté, surtout parmi le menu peuple.

L'usage de ces malades étoit de s'accabler sous le nombre des couvertures : plus elles étoient pesantes, plus ils étoient contens ; souvent ils y ajoutoient, principalement sur les piés, des habits, des jupons, & même des lits de plume ; ils se gardoient bien de tirer les bras du lit, & de changer de linges à mesure qu'ils étoient trempés par la sueur. Leurs chambres étoient exacte-



ment fermées, & souvent il y avoit du feu ; leurs bouillons étoient faits de bœufs & de poule, & salés comme ou presque comme pour des gens en fanté ; ils en prenoient toutes les heures, & souvent plus fréquemment. Le vin avec le sucre, l'eau-de-vie, des sudorifiques, & des cordiaux chauds, étoient continuellement employés ; il y en avoit même qui mangeoient tout ce que leur suggéroit une imagination dérégée, ou ce que leurs parens ou amis leur conseilloyent.

Il est aisé de concevoir combien une pareille conduite doit être nuisible dans une fièvre inflammatoire accompagnée d'une pourriture manifeste dans les premières voies, je veux dire dans l'estomac & dans les intestins. *Plus on nourrit les corps impurs, dit le plus grand de tous les Médecins, & plus on leur fait de tort.* Des bouillons si succulens, & si fréquemment répétés, ne pouvoient donc qu'être fort nuisibles, sous quelque point de vue qu'on les envisage. Aussi est-ce à l'excès de nourriture, même la plus saine en elle-même, & au défaut des purgations convenables, données avec ménagement dez les premiers

jours de la maladie, que j'attribue principalement les abondantes déjections férides qui épuisoient quelquefois les malades, &c.

Quant au régime échauffant que les malades suivoient, dans la vue, disoient-ils, de faire sortir le venin, ou d'en empêcher la rentrée, il faut ne point connoître la nature des fievres, surtout inflammatoires, pour n'être pas persuadé que rien n'est plus pernicieux. Il y a déjà longtems que le judicieux Sydenham a dit que celui qui a donné le premier l'idée de ce venin, le plus souvent imaginaire, a été plus funeste au genre humain que l'inventeur de la poudre à canon. Ce venin est ordinairement l'effet de ce régime, en portant l'inflammation dans toutes les liqueurs; & il est doublement dangereux dans les maladies accompagnées de pourriture dans les premières voies; parcequ'il les exalte, & les met dans le cas de passer dans le sang, dont elles augmentent le désordre, & la corruption, s'il en est atteint.

Un autre préjugé, pour le moins aussi préjudiciable, est l'aversion presque insurmontable que je trouvai pour la fai-

H y

gnée, qui est cependant le remede le plus approprié aux maladies inflammatoires. Le fondement de cette aversion est la crainte de faire rentrer le prétendu venin, ou d'empêcher sa sortie; & cependant l'expérience fait foi, que dans les maladies venéneuses il n'y a souvent point de secours plus efficace pour le faire sortir. Je parle de celles où l'ardeur de la fièvre rend la peau si roide, qu'elle forme un obstacle invincible à la sortie du poison qui cause & entretient la maladie. Ce n'a pas été sans peine que j'ai pris le dessus sur ces préjugés, & j'ai peut-être moins d'obligation d'avoir rendu les malades dociles à mes remontrances, à la force de mes raisons & de la vérité, qu'à la confiance qu'ils avoient à M. Legros leur Curé. C'est avec bien de la raison qu'ils l'ont donnée à ce digne Pasteur, lequel n'a rien eu de plus à cœur que de remplir scrupuleusement tous les devoirs de son état, & qui leur a été d'un secours très-efficace par les aumônes abondantes & secrettes qu'il leur a faites; qui a même tenu souvent les plats ou les écuelles dont on se servoit manque de palettes, ou la chandelle, quand il se faisoit des saignées,

où les parens , ou les voisins ; ou les amis , ne vouloient pas toujours aider , ni quelquefois être présens , de crainte de gagner la maladie. Je le répète , je n'aurois peut-être pû surmonter les préjugés , sans le secours de M. Legros. J'avois cependant , indépendamment des raisons tirées de la nature des fievres inflammatoires & putrides , des observations concluantes à faire valoir ; car je pouvois citer des exemples , pris dans le lieu même , de malades assez heureux pour s'être tirés des bras de la mort au moyen des hémorragies abondantes que la nature avoit produites par le nez , ou par d'autres parties. Je crois aussi que le sort funeste d'une grande quantité de ceux qui s'étoient traités à leur fantaisie , a beaucoup contribué à la docilité des malades , & qu'ils ont jugé , que mourir pour mourir , autant valoit faire l'essai d'une méthode opposée à leurs préjugés , que de courir les mêmes risques en les suivant.

Ainsi la crainte de la mort , qui augmentetoujours & qui fait souvent le seul danger des maladies épidémiques , a pu produire un effet salutaire. Mais il est tems d'en venir au traitement.

Hvj

J'ai commencé par interdire l'usage de toutes sortes d'alimens ; j'ai fait , autant qu'il a été possible , éteindre le feu , ouvrir les portes & les fenêtres des chambres qui n'étoient point exposées à un soleil trop ardent , ni à recevoir un trop grand rafraîchissement ; j'ai fait décharger les malades du poids des couvertures , leur permettant d'en garder une légère , & leur ai non-seulement permis de tirer les bras hors du lit , mais je leur ai conseillé de le faire ; que dis-je ? de se lever , pour tempérer la chaleur dont ils se plaignoient. Il est vrai que je ne voulois pas qu'ils se tinssent trop longtems à l'air quand ils étoient foibles , mais seulement alors autant qu'il étoit nécessaire pour faire leur lit , ou pour rendre un lavement , ou pour aller à la selle. Je remarquerai même , en passant , que j'ai observé que ceux qui étoient couchés sur la plume s'en trouvoient plus mal , & qu'il seroit beaucoup plus avantageux qu'on pût mettre les malades de ces sortes de maladies , & même aussi de fievres ardentes ou chaudes , sur des matelats , ou sommiers de crin , ou dans un besoin , sur une suffisante quantité de bonne paille , qui

ne fût point dure , ni trop rude.

Je conseillois à ceux qui ne vouloient pas sortir du lit , d'y rester sur leur séant , ou dumoins de s'y tenir la tête fort élevée , ayant soin qu'ils fussent garantis des atteintes du froid. Il y a longtems que j'ai observé qu'en obligeant les malades à sortir du lit , ou de s'y tenir au moins la tête fort élevée , ou diminue souvent la fièvre , ou l'on empêche que la tête ne s'embarasse. Cette attention , toute légère qu'elle puisse paroître , m'a aussi souvent réussi pour dégager la tête quand elle étoit pesante ou douloureuse , quand il y avoit transport , ou assoupissement , avec un pouls grand , dur , ou embarrassé.

Je recommandois soigneusement de changer de chemise , de bonnet de nuit , ou dumoins d'une coëffe de bonnet , & de draps , voulant seulement qu'ils fussent bien nets & bien secs. Il m'importoit peu qu'ils fussent blanchis depuis peu , ou qu'ils eussent servi à des personnes saines , dont la sueur ou la transpiration qui s'y attachent assez souvent en peu de tems , peuvent devenir contraires aux malades qui s'en servent alors , malgré les préjugés établis à cet

égard, chez les gens de la campagne surtout, qui voudroient toujours préférer cette dernière espèce de linge. Lorsqu'il n'étoit pas possible de changer de draps, j'en faisois glisser & étendre sous les malades, ou bien j'y faisois couler des ferviettes, & je faisois bien essuyer les malades. Ces attentions sont fondées sur une raison palpable; c'est qu'outre la malpropreté & la mauvaise odeur qui leur étoient fort à charge, & à ceux qui en prenoient soin, il arrivoit nécessairement que les pores absorbans de la peau faisoient rentrer dans le sang une partie de l'humeur qui y restoit attachée, laquelle, par son refroidissement, ou par les sels âcres qu'elle tenoit en dissolution, produisoit un sentiment de froid, ou rendoit les malades fort sensibles au moindre contact de l'air; ce qui les engageoit à user de cordiaux chauds, de vin, &c. ou à avoir recours à la multiplication des couvertures, &c. toutes choses qui ne faisoient qu'augmenter la maladie, à-moins que ce ne fût le cas d'une fièvre ou d'une moiteur critique, ou de la sortie du pourpre, ou de boutons miliaires aussi critiques, c'est-à-dire, qui fissent cesser

ou qui dumoins diminuassent considérablement, la fièvre & ses principaux accidens. Or ces cas sont extrêmement rares dans cette maladie, & même dans les autres maladies aiguës, si ce n'est dans l'état, & encore bien plutôt dans le déclin, où la Nature provoque quelquefois des sueurs ou des moiteurs, &c. salutaires, & qui ne sont pas accompagnées d'une chaleur de la peau beaucoup plus considérable que celle d'une personne saine; chaleur par conséquent qui ne suppose qu'une fièvre médiocre. Il seroit contre la prudence, dans ce cas, de permettre aux malades de sortir du lit, d'y rester assis, & de changer de linges, à-moins que les leurs ne soient extrêmement mouillés, ou ne se refroidissent. C'est au contraire le cas d'aider la sortie de l'éruption quelconque, par l'usage d'un peu de bon vin, ou de quelques cordiaux chauds, & même de feu allumé, si l'air est froid, dans la chambre des malades, qu'on peut alors plus couvrir dans leurs lits. Mais il est bon d'avertir, que ces cas demandent le conseil & souvent même la présence d'un Médecin prudent & éclairé, qui dirige les remèdes dont je



viens de parler , de maniere qu'il n'en arrive point d'exaltation dans les matieres corrompues qui peuvent se trouver dans les premieres voies , & dans la masse du fang & des liqueurs ; ce qui les rendroit bien plus malfaisantes , & causeroit aux malades plus de mal que l'éruption ne leur pourroit produire de bien ; ou bien il pourroit en résulter un dangereux redoublement de fièvre , par la simple raréfaction du fang & des humeurs , occasionnée par une trop grande chaleur quelconque.

La boisson que je fis substituer au vin , à l'eau-de-vie , aux cordiaux , étoit une grande quantité de petit lait , bien passé , tiré du fromage , & un peu aigre , s'il étoit possible , que je faisois boire froid. Ils nomment ce petit lait , *clair de lait* ; & je remarque cette expression pour prévenir une bévue où sont tombés plusieurs d'entr'eux , qui ont pris pour du petit lait , du lait entier non caillé. Je préférois cette boisson à la tisane de racines de fraisier , à de bonne eau fraîche & pure , ou à de l'eau pannée , que je laissois cependant prendre au choix des malades , suivant leur gout ; parceque le petit-lait leur étoit

plus salutaire , & qu'il pouvoit souvent leur tenir lieu de bouillon.

L'acide de ce petit-lait , ou tout autre acide , surtout minéral , sert beaucoup à éteindre la soif , à rabattre la trop grande raréfaction du sang & des humeurs , à prévenir & à dissiper la pourriture. Mais si les malades avoient avec la suette , ou avec quelqu'autre maladie dans laquelle dominât beaucoup la pourriture , une crise salutaire , ou une pleurésie , une fluxion de poitrine , ou semblable maladie , ou simplement une toux importune , on ne leur donneroit point d'acide quelconque ; s'ils ufoient de petit-lait , il faudroit qu'il fût alors pris tiède , ou dumoins dégourdi , & point aigre.

Quant au bouillon , je le faisois faire avec le maigre de veau , & surtout avec le jarret , y faisant bouillir quelques laitues , & interdisant absolument le sel & tout autre assaisonnement. Au défaut de bouillon de maigre de veau , ou de poulet , on peut se servir d'une légère crème de ris , ou d'orge mondé , ou de froment , ou de gruau , ou même de sègle qui est encore plus rafraîchissant , & même , en cas de besoin , d'une dé-

coction de pois ou d'haricots. Toutes ces crèmes se préparent en faisant bouillir suffisamment quelques-unes de ces graines dans suffisante quantité d'eau, que l'on passera ensuite.

Je ne permettois aux malades d'user de vin, & de bouillons faits avec le bœuf & la poule, & un peu de sel, que quand la chaleur de leur peau étoit devenue peu considérable, ou au plus, égale à celle d'une personne en santé: & quant aux alimens solides, je les interdisois jusqu'à ce que les malades fussent absolument sans fièvre, que l'appétit & le gout leur fussent revenus, & qu'ils eussent été suffisamment purgés, je veux dire quand leurs selles n'avoient presque plus de mauvaise odeur; encore ne voulois-je qu'ils prissent alors des alimens de facile digestion que peu-à-peu, & en augmentant par degré la quantité, ayant égard à leurs forces actuelles, à la longueur, à la briéveté, de leur maladie, & à la quantité plus ou moins considérable des évacuations naturelles ou artificielles qu'ils avoient souffertes.

Les remèdes que j'ai employés pour combattre & surmonter cette maladie, sont en petit nombre, & presque tous fort simples.

Le premier est la saignée, remede auquel on avoit eu quelquefois recours avant mon arrivée , mais sans aucun succès , soit parcequ'on n'avoit point tiré du sang en suffisante quantité , ou parceque ce secours avoit été administré trop tard , à cause de l'opposition qu'y avoient apporté les malades , leurs parens ou leurs amis ; ou parceque son effet avoit été contre-balancé d'une part par un mauvais régime , & d'autre , n'avoit point été secondé par les purgations , les rafraîchissemens , le changement de linge , &c. tous secours contre lesquels les malades étoient trop prévenus , & desquels dépend cependant son bon effet , surtout quand il y a dissolution putride dans le sang , ou même de simples matieres corrompues dans les premieres voies , où elles s'exaltent & deviennent bien plus malfaisantes , à moins qu'on ne les évacue promptement. Mais ces raisonnemens faisoient peu d'impression sur des gens qui n'envisageoient que l'écorce des choses , & qui reprochoient à la saignée son insuffisance , fondés sur des observations infidelles , & qu'ils n'étoient point en état de faire avec plus d'exactitude. Je vins

cependant à bout de déterminer les malades à se faire saigner ; en leur faisant remarquer les hémorragies salutaires qui étoient arrivées ; en leur représentant que le défaut de saignées étoit en partie la cause de la gangrène qui s'emparoit si promptement des cadavres des personnes mortes de ces maladies ; enfin en les assurant que ce remède , bien administré , & secondé par d'autres secours , m'avoit toujours réussi dans des cas semblables , desquels je leur fournissois d'ailleurs des preuves bien convaincantes , en leur en faisant voir des histoires imprimées & approuvées , telles que le *Traité de la saignée* par M. Quenay , imprimé en 1736. & la *Méthode* de M. Boyer , imprimée à l'Imprimerie Royale.

Lorsque je trouvois les malades dociles , je ne perdois pas de tems , & je faisois tirer la valeur de quatre ou cinq bonnes palettes de sang du bras , quelquefois plus , quelquefois moins , suivant leurs forces. J'ai pourtant observé que leur prompt affoiblissement n'a point eu de mauvaises suites ; au contraire , la foiblesse dans laquelle quelques-uns sont tombés , & dont d'autres ont été me-

nacés , dans le tems de la saignée , ou peu de tems après qu'elle a été faite , a été dissipée sur le champ , & plus souvent encore empêchée par le simple abaissement de leur tête , & par quelques verrées d'eau fraîche ou de petit-lait , jettées sur leur visage , ou que je leur faisois avaler.

Le sang , quoique suffisamment refroidi dans des écuelles , ou dans d'autres vaisseaux profonds , les plus convenables pour reconnoître sa disposition , a toujours paru d'un beau rouge ou fort vermeil , souvent écumeux , se fendoit & se déchiroit très-facilement , & étoit assez fourni de sérosité , ou d'une eau roussâtre ou rougeâtre.

Lorsque les malades n'avoient pas le pouls fort grand , ou dur , & surtout quand ils n'avoient ni douleurs considérables de poitrine , d'estomac , de bas-ventre , de tête , ni transport , ou d'autres accidens qui me fissent craindre l'inflammation de quelque viscere , je ne faisois gueres réitérer la saignée ; encore la seconde étoit-elle moins forte que la première. Je n'ai jamais passé la troisième ; c'étoit pour une personne jeune & vigoureuse , dont les accidens étoient

menaçans. Communément il ne falloit pas répéter si souvent ce remede pour les faire totalement disparoître, ou du moins pour les diminuer assez pour n'en avoir plus d'inquiétude.

Quant aux femmes grosses, on peut les saigner suivant le besoin; mais il ne faut pas leur prescrire des saignées aussi amples qu'on le feroit si elles n'étoient point grosses. Il faut aussi avoir plus de ménagement pour elles dans l'usage des remedes dont je vais parler.

Environ une heure & demie après la premiere saignée, quelquefois sans avoir fait précéder ce remede, comme il arrivoit lorsqu'il ne me paroissoit point indispensable, à quelque heure que ce fût du jour ou de la nuit, que les malades eussent ou non l'estomac plein d'alimens, je faisois dissoudre dans un peu d'eau ou de petit-lait, cinq ou six grains de tartre stibié, qu'on versoit ensuite dans quatre ou cinq bonnes verrées d'eau fraîche ou de petit lait, que je faisois prendre peu-à-peu les deux premieres à la distance d'environ trois quarts d'heure, jusqu'à ce que les malades eussent suffisamment vomi. Si ce remede ne leur faisoit pas rendre au moins une ou

deux verrées de bile, je leur faisois boire beaucoup d'eau chaude, & même peu d'heures après je réitérois la prise du tartre stibié dont je viens de parler, & dont j'augmentoies quelquefois la dose, quand j'avois à faire à des malades qui avoient l'estomac chargé d'alimens depuis peu, ou qui étoient fort difficiles à faire vomir, ou enfin qui suivoient beaucoup, soit par la nature de leur maladie, ou du mauvais régime auquel ils s'attachoient avec opiniâtreté; ce qui rendoit sudorifique le tartre stibié, & plus encore le kermès minéral, que je fus obligé d'abandonner pour cette raison, à cause de la dissolution que ce remède causoit dans les matières corrompues, lesquelles passant dans le sang, au lieu de sortir hors du corps, en augmentoient ou renouvelloient la fonte. Et comme le kermès minéral a naturellement de la disposition à devenir sudorifique, je m'abstins entièrement de son usage, à-moins qu'il n'y eût complication de gros rhumes, ou de fluxions de poitrine, ainsi qu'il s'est trouvé chez deux vieilles femmes. Il est indispensable d'avoir égard à ces cas de complication, & l'on est quelquefois obligé



de traiter particulièrement les maux ou les accidens les plus considérables qui pressent davantage. Tout l'art consiste alors à employer des remèdes qui puissent enlever ces accidens étrangers, sans nuire au fond de la maladie.

J'ai déjà dit qu'il faut avoir des ménagemens pour les femmes grosses. Il ne faut point leur donner l'émétique, mais se contenter de leur faire prendre de simples purgatifs, point violens, ni irritans, à moins que leur vie ne soit dans un danger imminent, qui permet, ou oblige, de donner quelque chose au hazard. Car je regarde le vomissement comme fort dangereux dans cet état, & surtout depuis le commencement de la grossesse jusqu'au quatrième mois, & depuis le septième jusqu'à la fin, l'enfant étant alors plus aisé à détacher. Au reste ce n'est pas sans regret qu'on voit les femmes grosses privées de ce secours, qui faisoit rejeter beaucoup de bile par la bouche, & rendre par les selles une très-grande quantité de matieres, d'abord fort épaisses, & toujours de très-mauvaise odeur, dont l'évacuation produisoit un mieux sensible.

L'opération de ce remède étant achevée

vée depuis quelques heures , je faisois réitérer la saignée , lorsque les circonstances l'exigeoient ; mais je me trouvois ordinairement beaucoup mieux de l'usage continué du tartre stibié en eau minérale , dont je diminueois la dose , n'en mettant que quatre ou cinq grains dans huit ou dix verrées de petit-lait , ou d'eau fraîche , ou d'eau panée bien coulée , de peur que le tartre stibié ne s'attachât au pain ; j'en faisois prendre un verre , environ de trois en trois quart-d'heure. Cette pratique a produit de très-bons effets , surtout quand les felles des malades étoient épaisses , ou sentoient fort mauvais ; ou quand il y avoit douleur ou pesanteur de tête , ou transport au cerveau , ou assoupissement. Dans ces deux derniers cas , principalement dans l'assoupissement , j'étois même quelquefois obligé d'augmenter considérablement & par degrés la dose du tartre stibié ; ce qui arrivoit lorsque les malades ne vouloient point prendre de lavemens , ou d'autres purgatifs ; & quand le transport , & encore plutôt l'assoupissement où étoient les malades , diminuoient beaucoup , ainsi qu'ils ont coutume de faire en pareil cas , l'action

de ce remede , comme ils font celle de tout autre purgatif , & même des lavemens. Les purgatifs que je faisois prendre pour aider l'action des émétiques ; étoient une légère infusion de féné , où je faisois dissoudre la manne , & le sel de seignette, remedes incapables de produire alors une augmentation considérable de chaleur. Je faisois prendre aussi quelquefois la manne & la rubarbe , ou le catholicon double , lorsqu'il y avoit cours de ventre , mais sans douleurs vives ou continuelles du ventre.

Je faisois prendre des lavemens le plus qu'il étoit possible ; ce remede étant fort propre pour débarrasser la tête , & pour aider l'action du tartre stibié en eau minérale , ou de tout autre purgatif , & dailleurs étant indiqué par le grand & fréquent resserrement du ventre des malades. Mais il étoit quelquefois impossible d'y avoir recours , faute de seringue , ou de gens qui sçussent s'en servir ; quelquefois aussi faute d'avoir le tems d'instruire à les donner , à cause de la quantité de malades que M. Duclos , Maître Chirurgien établi à Dourdan , & moi , étions obligés de voir , souvent plusieurs fois par jour , &

dans un grand nombre de hameaux ou de censés éloignés les uns des autres ; ce qui nous donnoit beaucoup de peine pour leur donner les pressans secours dont ils avoient besoin , & pour détruire leurs anciens préjugés.

En suivant exactement la méthode que je viens de décrire , j'ai été rarement obligé d'avoir recours à la saignée du pié , ou aux vessicatoires , qu'on applique avec beaucoup de succès dans les assoupissemens qui ne sont point accompagnés de fièvre ou de chaleur considérables , les accidens étant ou prévenus ou promptement dissipés par ma pratique ; & j'ai eu la satisfaction de voir guérir tous ceux qui ont été confiés à mes soins , au nombre de près de quatre-vingt , si l'on en excepte un ou deux , auprès desquels je n'ai été appelé que fort tard , & qui d'ailleurs n'ont point voulu renoncer entièrement aux préjugés dont j'ai parlé. Les personnes malades que j'ai fait saigner , purger , rafraîchir , mettre à leur aise dans le lit , &c. avant la sortie de la sueur , du pourpre , des boutons , des pustules miliaires , en ont été exemptes , & presque toutes guéries dans deux ou trois jours.

La Paroisse de Sermaise n'a point été la seule où ma méthode ait réussi ; plusieurs des environs , où la même maladie s'est répandue , & où la terreur qui l'avoit devancé ne l'auroit peut-être pas rendue moins funeste , s'en sont également bien trouvées. J'observai cependant pour n'avoir point de plus redoutables accidens à combattre , de ne point dire que c'étoit de la maladie qui regnoit à Sermaise que les malades étoient attaqués.

Bien des gens se persuadent , que les Médecins ne se garantissent des maladies contagieuses , qu'au moyen de quelques préservatifs ; mais il faut leur apprendre notre secret. Nous sommes exempts de la crainte , & notre régime dans le tems de ces maladies est plus exact que jamais ; nous ne mangeons ni ne buvons , nous tâchons même de ne pas avaler notre salive , dans les endroits où l'air est fort mauvais ; nous lavons , ou dumoins nous essuyons bien nos mains , après avoir tâté le pouls des malades , surtout s'ils suent , ou quand nous suons nous-mêmes , ou quand nous sommes fort échauffés. Dans ces circonstances nous tâchons d'attendre un

moment avant que de leur tâter le pouls, ou de leur toucher simplement la peau, & même d'approcher de fort près d'eux; nous ne respirons point de près ni long-tems leur haleine; nous changeons souvent de linges; nous prenons plutôt un peu moins que plus de bons alimens & de facile digestion; nous évitons même les boissons trop échauffantes; nous faisons de notre mieux pour entretenir notre corps dans un état de chaleur tempérée. Avec ces précautions, M. Legros, M. Duclos & moi, nous nous sommes toujours bien portés à Sermaise. Cependant nous nous asseïons quelquefois sur le bord des lits des malades, afin de les consoler, & de pouvoir dissiper la crainte & la terreur où étoient la plupart des personnes saines, qui n'osoient souvent en approcher, de peur de gagner la même maladie.

Quant aux préservatifs qui se sont acquis quelque réputation, comme le vinaigre des quatre voleurs, le camphré, le thériacal, celui où on a fait infuser des feuilles de rue, ou d'absinthe, ou autres plantes d'odeurs fortes; les eaux ou les teintures spiritueuses des plantes aromatiques, dont on se frotte

le nez & les temples , qu'on respire , ou même dont on avale un peu ; les parfums qu'on employe , comme l'encens , le genièvre , le soufre , le vinaigre , &c. brûlés dans un réchaut ; ils ne font souvent d'autre effet que d'empêcher de sentir la mauvaise odeur des malades , ou des choses fétides qui en sortent , &c. & peut-être que dissiper la crainte par la confiance qu'on y a. Or , je l'ai déjà dit , rien n'est plus propre que la crainte à causer des maladies épidémiques , comme je l'ai observé une infinité de fois en France & dans les pais étrangers , & surtout en tems de guerre , particulièrement dans les villes assiégées ou bombardées , ou seulement menacées de l'être , & dans les endroits exposés aux malheurs de la guerre , ou qui en sont menacés par rapport au voisinage de ce fléau.

J'ai déjà dit que ce n'étoit pas pour la première fois que la méthode que je viens d'exposer ma réussit. Je me bornerai à citer ici la Paroisse de Nogent-Lartaud , située dans l'Élection de Château-Thierry , Intendance de Soissons. Il y regna en 1739. une fièvre pourprée & miliaire , qui avoit été funeste à pres-

que tous ceux qu'elle avoit attaqués avant mon arrivée, & qui céda promptement à la méthode que je viens de détailler.

*Observations diverses, très-intéressantes pour le traitement de toutes les maladies, surtout épidémiques.*

ART. 251. Lorsqu'on est appelé pour traiter ces maladies dont on ne connoît pas bien le caractère, il faut d'abord les traiter selon l'indication, avoir beaucoup d'attention à approfondir leurs causes, leurs symptômes, ou accidens, à connoître le tems de l'année, l'air, surtout la nature des alimens & des boissons qu'on a pris, les passions dangereuses, comme la crainte, &c. qui précèdent & accompagnent ces maladies, même les grands & les prompts changemens de l'air, de chaud en froid, & de froid en chaud, de sec en humide, & d'humide en sec: il faut aussi connoître si l'air est infecté de vapeurs putrides quelconques, ou autres malignes, qu'on a respirées; s'il y a eu de grandes fatigues, ou une oisiveté non accoutumées; si l'on a pris une trop grande quantité de bons alimens, ou

I iv



si on en a pris modérément , mais à contre-tems , je veux dire sans appétit , & surtout ayant l'estomac chargé , la bouche & des rapports mauvais , ou même ayant la fièvre. On peut voir sur cette importante matière , dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences , années 1746. 1747. 1748. les utiles observations que M. Malouin rapporte avec toute la précision & toute la candeur possibles , dans l'Histoire des maladies épidémiques observées à Paris pendant les années ci-dessus mentionnées.

On observera surtout ce qui a paru produire de bons ou de mauvais effets sur un grand nombre de personnes , sans se laisser séduire par quelques cas particuliers , qui ne doivent point faire une règle générale , parceque le hazard , ou la force des tempéramens , ou la légèreté de la maladie , y ont quelquefois plus de part que le sçavoit ou la prudence du Médecin , qui est le ministre & non pas le maître de la nature.

Plusieurs malades périssent après avoir été saignés , purgés , échauffés , rafraîchis , &c. parcequ'ils ne l'ont pas été assez ou à tems , ou parcequ'ils n'ont

pas observé une diette, ou gardé le repos du corps & d'esprit convenables; toutes choses cependant qui doivent concourir à la guérison des malades, & dont l'abus ou la négligence les exposent à de grands dangers, & souvent même les font périr. Ainsi il ne faut pas toujours pour cela abandonner ces remèdes ni ce régime.

Un peuple grossier & ignorant, & beaucoup d'autres personnes de différens états & conditions, qui sont pleins de préjugés, & qui ne jugent des choses que par leur apparence, sans pouvoir en approfondir les causes, dont la connoissance passe leurs lumières, condamnent souvent très-mal-à-propos un Médecin, & gardent pendant toute ou presque toute leur vie, une répugnance invincible pour les saignées du pié, par exemple, les émétiques, &c.

Cette répugnance leur vient de ce qu'ils ont vû administrer ces remèdes sans succès; & ces remèdes n'ont pas réussi, soit parcequ'ils n'ont pas été employés à tems, ou avec les précautions requises, soit parceque la maladie étoit par elle-même incurable, ou le tempérament mauvais, &c.

On doit aussi faire, s'il est besoin ; de fréquentes ouvertures de cadavres de personnes mortes de ces maladies, afin de pouvoir juger par les inflammations, les suppurations, les gangrènes de viscères, les vers, la coagulation du sang & des humeurs, quels doivent être les remèdes qu'on doit employer dans ces circonstances.

En tout tems, en tout país en toute sorte de tempéramens & de fièvres, il faut (excepté dans celles qui sont accompagnées de pourriture ou de vers), lorsqu'il n'y a aucun accident pressant, ni à craindre, après avoir saigné & purgé, suivant le besoin ; il faut, dis-je, réduire & contenir la fièvre & la chaleur dans de justes bornes, c'est-à-dire que la chaleur soit plus forte de quelques degrés que la naturelle, jusqu'à ce qu'il paroisse quelque crise salutaire, à laquelle il faut laisser un libre cours si elle est suffisante, & qu'il faut augmenter si elle ne l'est pas, ou jusqu'à ce qu'il paroisse des signes de coction dans les urines.

Alors il faut bien se donner de garde de troubler la nature par un usage indiscret de saignées, d'émétiques, de

purgatifs , de raffraîchissans , & même de lavemens quelconques.

La bonne & l'unique , ou presque l'unique Médecine , consiste en tout tems & en tous lieux , à raffraîchir ce qui est trop chaud , & à échauffer ce qui est trop froid ; à dessecscher ce qui est trop humide , & à humecter ce qui est trop sec ; à fortifier ce qui est trop foible , & à affoiblir ce qui est trop fort ; à vuidier ce qui est trop plein , & à ôter ce qui est étranger & nuisible ; & quand on ne peut le corriger, à remplir ce qui est trop vuide , à ramollir ce qui est trop dur , & à durcir ce qui est trop mou ; à fondre ce qui est trop épais , & à épaisir ce qui est trop fondu ; à adoucir ce qui est trop âcre , ou trop aigre ; enfin à rétablir le mouvement & l'ordre naturel & convenable des liquides & des solides , ce en quoi consiste la fanté.

Toutes ces diverses considérations demandent presque toujours la présence d'un Médecin savant & prudent , parceque les moindres fautes , ou l'oubli même de quelque chose importante , peuvent être funestes aux malades , comme je l'ai vu arriver bien des fois dans différens pais , différens climats , diffé-

rens tems , sur différentes Nations , & dans divers tempéramens , & comme on peut s'en instruire par la lecture de l'Economie animale par M. Quesnay , ou par celle de la Médecine de l'Esprit par M. le Camus.

Souvent aussi j'ai eu occasion d'éprouver , que , généralement parlant , il falloit moins saigner dans les pais & dans les tems chauds , surtout humides , que les tempérés , dans les secs & dans les froids , principalement quand le sang des malades , tiré avec des ménagemens convenables , & refroidi dans des palettes , ou dans d'autres vaisseaux profonds , n'étoit point coëgneux , ni dur , ni sec , ou presque sec , & quand les selles des malades sentoient très-mauvais ; & qu'au contraire la purgation administrée avec prudence y produisoit de très-bons effets.

Il m'a paru aussi plusieurs fois important de changer les formules des remèdes , & d'en augmenter les doses par degrés , parceque la nature s'y accoutumant ils opéroient peu , & souvent ne produisoient aucun des effets salutaires que j'avois lieu d'en attendre.

*De la Fievre Lipyrie.*

ART. 252. C'est une espece de fievre ardente maligne , dans laquelle les malades ressentent intérieurement une grande chaleur , & se plaignent d'un froid extérieur , qui attaque surtout les extrémités. Elle est occasionnée par une inflammation ou par une disposition inflammatoire , quelquefois érysipelateuse , des visceres nerveux & membraneux du bas-ventre , principalement de l'estomac & des intestins. Le traitement varie suivant les causes.

ART. 253. Cette fievre procède quelquefois de poisons pris par la bouche ou en lavemens , d'émétiques trop violens , de corps étrangers , trop gros , ou coupans , ou piquans , ou irritans , de purgatifs trop forts , de tous remedes échauffans ou irritans administrés mal-à-propos , comme dans le tems qu'un malade est attaqué d'une chaleur considérable , ou ressent dans le bas-ventre des douleurs vives , fixes , continuelles , & qui augmentent au toucher. Dans ces circonstances il faut d'abord faire observer une diete rigide , & donner souvent & abondamment de l'huile d'amande

douce ou d'olive qui n'ait rien de rance , ou à son défaut , du beurre frais non salé ni fondu. On peut aussi y substituer la crème & le lait ; mais il faut pour cela que les premières voies soient nettes , & que la maladie ne soit pas venue de veilles , fatigues , chaleurs excessives , colere , passions vives , abus des liqueurs spiritueuses , &c. Les bouillons de tripes , ceux de poulet , ou de maigre de veau , les adoucissans de mes formules , peuvent aussi s'employer avec succès , aussi bien que le petit lait dégourdi , les tisanes émulsionnées , l'eau de ris , &c. On doit principalement insister sur les remèdes gras & oléagineux quand la maladie a été produite par quelque poison : & si elle vient ou de quelque corps étranger nuisible par sa masse , ou par ses pointes , ou par ses tranchans , &c. on emploira les secours particuliers marqués ( Art. 37. ) On ne se contentera pas alors de donner par la bouche les remèdes oléagineux ; on les donnera aussi en lavemens , mais toujours en assez petite quantité pour ne pas causer dans les entrailles des gonflemens & des distractions qui ne contribueroient pas peu à augmenter les dou-

leurs. On en donnera peu à la fois, mais souvent.

ART. 254. Si ces remèdes ne suffisent pas pour tempérer la chaleur & calmer les douleurs & les inquiétudes, on essayera par le moyen des saignées, de porter le relâchement dans le système nerveux & membraneux. Le froid de la peau ou des extrémités, la concentration du pouls, la foiblesse, plutôt fausse (Art. 75.) que véritable (Art. 74.), ne doivent en aucune manière détourner des saignées : car l'expérience prouve qu'à proportion que le sang s'évacue, le pouls se développe, & les forces se rétablissent. Quand bien même, à l'occasion des saignées, il surviendrait une grande foiblesse, cette foiblesse, loin d'être dangereuse, seroit favorable, puisqu'en relâchant le tissu des viscères enflammés ou engorgés, elle en faciliteroit le dégorgement. Mais si, pour ne pas épouvanter les malades en les assistant, on vouloit en saignant obvier à cette foiblesse, on tiendroit le malade couché pendant qu'on le saigne, il auroit la tête un peu basse, on tireroit peu de sang à la fois, quelques onces, par exemple, au plus une palette, fer-



mant de tems en tems la veine ; on lui feroit prendre , le plus chaudement qu'il feroit possible , quelques verrées de sa boisson ordinaire. Qu'on se ressouvienne ici , qu'il est des circonstances dans lesquelles , le reste égal , on ne doit pas saigner aussi copieusement que dans les autres ( Art. 164. ). Cependant on usera des boissons & des bouillons dont nous avons parlé ; & de sept heures en sept heures on donnera les narcotiques , comme une once de sirop diacode , s'il n'y a point de contre-indication ( 195. ). Si les malades vomissent tout ce qu'ils prennent par la bouche , on leur donnera en lavement leurs bouillons , leurs boissons , & les autres narcotiques , & cela avec les ménagemens dont je parle dans mes formules au sujet des lavemens nourrifans. Remarquez qu'il ne faut pas trop insister sur les saignées , ni même saigner du tout , à-moins qu'il n'y ait quelque besoin pressant ( Art. 428. ), quand la maladie procède de poisons pris par la bouche ou en lavement. Si le malade avoit avalé quelque animal vénimeux , ou quelque poison d'un volume considérable , il seroit imprudent d'administrer les narcotiques avant que ce poison fût

forti par haut ou par bas , ou par un effort de la nature , ou par les moyens dont nous avons parlé ( Art. 31. ).

ART. 255. D'un autre côté on tâchera de rappeler la chaleur naturelle à l'habitude du corps , & de favoriser le relâchement du genre nerveux , par différens remedes extérieurs. Par exemple , on aura recours aux pierres , briques , boules d'étain , bouteilles de verres , & autres corps de ce genre , qu'on aura chauffés , & qu'on envelopera de linges : ou , ce qui vaut mieux , on appliquera sur le bas - ventre , l'épiploon d'un mouton récemment tué , ou le poumon coupé en deux , qu'on aura soin de réchauffer dans l'eau , ou une flanelle trempée dans une décoction émolliente chaude , ou dans du lait pareillement chaud , ou des vessies remplies jusqu'à un tiers de leur capacité de cette décoction ou de ce lait : on renouveliera ces applications toutes les fois qu'elles se refroidiront. Mais il est bien plus avantageux de faire tenir souvent & longtems , sans cependant trop fatiguer le malade , les piés & les jambes dans une décoction émolliente chaude , ou de se servir de cette décoction en forme de

demi-bain ou même de bain , qu'on réitérera plusieurs fois par jour.

ART. 256. Quelquefois cette maladie se termine par suppuration ( Art. 208. ), & dez-lors il faut abandonner les remedes dont nous venons de parler. Avant & après la rupture de l'abcès on observera la conduite marquée ( Art. 210. ). Quelquefois aussi elle est suivie de gangrène ; poulors la douleur cesse subitement & sans cause manifeste , le pouls devient petit & fréquent ; le corps, particulièrement les extrémités, sont attaqués d'un froid considérable ; le ventre se relâche , s'il étoit resserré auparavant ; il survient une sueur froide , le hoquet , le transport , & ces tristes accidens sont dans peu suivis de la mort.

ART. 257. La fièvre lipyrie qui procède de colere , de chagrins , &c. ou de l'usage d'alimens salés & épicés , gras , butireux , fondus , rouffis , &c. ou d'acrimonie du sang , telle qu'il en survient aux personnes vives & d'un tempérament fort chaud , après des veilles , des travaux , des marches pénibles , & surtout dans des tems & dans des païs fort chauds , demande particulièrement qu'on insiste sur les remedes dont nous avons

parlé ( Art. 254. 255. & 116. ), avec les ménagemens qui y sont marqués. Celle qui vient d'émétiques qui ne suffisent pas pour faire vomir , se traite comme il a été dit ( Art. 47. ). Celle qui est causée par des vers ( Art. 168. ), demande , outre les remedes généraux , les secours particulièrement propres à combattre ces insectes & la matiere vermineuse ( Art. 169. 170. ). Celle qui vient d'un effort de la nature qui essaye de chasser une humeur de pourpre , petite vérole , rougeole , goute , dartre , gale , cautères , érysipele , hémorroïdes , &c. ou de faire ressortir ces diverses humeurs , rentrées ou supprimées mal-à-propos , demande quelques saignées , suivant l'indication ( Art. 149. 150. ), beaucoup de boissons délayantes , prises le plus chaudement qu'il est possible , quelques bains , &c. ( Art. 255. ), les narcotiques , s'ils ne sont point contre-indiqués ( Art. 195. ), & les secours appropriés dont nous avons parlé ( Art. 13. N°. 2. & Art. 78. ) au sujet de ces maladies , pour contenir la fièvre dans de justes bornes , & pour procurer ou pour augmenter la sortie des évacuations qui sont en faute.

ART. 258. Il est une fièvre maligne, appelée *affoide* ou *fièvre d'angoisse*, qui approche fort de la lipyrie. Elle est caractérisée par les grandes inquiétudes du malade, qui change ou voudroit changer à chaque instant de place, & ne peut rester dans aucune affiete. Il y a toujours ou presque toujours dureté ou embarras du pouls, & la circulation est embarrassée dans quelques viscères nerveux ou membraneux. Quelquefois la gorge, le poulmon, le cœur même, sont attaqués. Les causes sont la plupart de celles de la fièvre lipyrie, & le traitement est le même alors, ou celui des autres maladies dont l'angoisse n'est qu'un symptôme. On insistera surtout sur les saignées & sur les narcotiques, si rien n'en empêche.

*Des Fievres Eruptives, & premierement de la petite Vérole.*

ART. 259. Quoique parmi les fièvres dont nous avons parlé jusqu'ici, il s'en trouve beaucoup dans lesquelles il survient des éruptions, on ne les nomme pourtant pas *éruptives*, parceque ces éruptions n'y surviennent pas constamment & ne leur sont pas essentielles.

Mais il en est d'autres que les éruptions caractérisent & accompagnent essentiellement, & c'est de celles-là dont nous allons traiter, commençant par la petite vérole.

ART. 260. La petite vérole n'attaque pas souvent les gens de guerre; il suffit pourtant que cela arrive quelquefois, pour que nous en parlions ici succinctement, renvoyant ceux des Lecteurs qui désireront un plus grand détail, au savant Traité qu'en a donné dans son *Œconomie Animale* M. Helvétius, premier Médecin de la Reine. Cette fièvre est caractérisée par l'éruption de petits boutons presque toujours érépisélateux, de différentes grosseurs, & pour l'ordinaire de celle des pois chiches, qui suppurent presque toujours, se dessèchent ensuite, & laissent souvent sur la peau de petites fosses, des cicatrices, &c. On distingue la petite vérole en bien des espèces, mais principalement en discrète & confluyente.

ART. 261. On appelle *discrète*, la petite vérole dans laquelle les boutons sont presque tous séparés les uns des autres: elle est ou bénigne ou maligne. Dans la petite vérole discrète bénigne

il y a peu de boutons ; & la fièvre , s'il y en a , & les autres accidens , sont peu considérables. La maladie a commencé par un sentiment de froid ou un frisson , qui bientôt a été suivi de chaleur & de douleurs , ordinairement légères , à la tête , aux reins , & à la fossette du cœur. Il survient quelquefois des nausées & des vomissemens , qui durent communément jusqu'au troisieme ou quatrieme jour. Alors la petite vérole se déclare par l'éruption de petites taches rougeâtres , qui s'élevent peu-à-peu , & forment des boutons qui paroissent d'abord au visage , aux piés & aux mains , & ensuite à la surface du reste du corps. Après cette éruption la fièvre & ses symptomes disparoissent , ou diminuent considérablement.

ART. 262. On se règle assez souvent & mal-à-propos sur cette espece de petite vérole pour le traitement des autres. Elle demande un régime peu nourrissant & peu échauffant ; & sans qu'il soit besoin d'employer beaucoup de remedes , elle se termine ordinairement avant le quatorzieme jour , sans exposer le malade à aucun danger. Cependant , si l'on négligeoit de purger quand

la nécessité le requiert, si l'on tenoit le malade trop chaudement, si on lui donnoit des alimens contraires, ou de bons en trop grande quantité ou mal-à-propos, comme quand la bouche est mauvaise & l'estomac chargé; si l'on faisoit prendre par excès des cordiaux, du vin, des liqueurs spiritueuses; la petite vérole discrete bénigne pourroit dégénérer en discrete maligne ou en confluente de la même qualité. La crainte peut aussi produire le même effet, & l'on ne sauroit prendre trop de précautions pour tranquiliser l'esprit du malade.

Il faut dans cette maladie employer les trois ou quatre premiers jours qui précèdent l'éruption, à diminuer la violence de la fièvre & des accidens, à évacuer une portion du levain & à adoucir le reste: pour y réussir il faut traiter cette fièvre comme une continue simple. Dabord on aura soin que les malades soient à l'aise dans leur lit & leurs appartemens, & on ne les tiendra pas plus chaudement que dans l'état de santé. S'ils ne sont pas fort échauffés, ils useront de la tisane commune, ou de l'eau panée, & des bouillons ordi-



naires. Si la chaleur est grande & la soif considérable, ils feront usage de la tisane émulsionnée, à laquelle on préféreroit la nitrée si les premières voies n'étoient pas en bon état : les bouillons seroient ceux de poulet, ou les adoucissans de mes formules. On entretiendra la liberté du ventre par le moyen des eaux de casse simples, & des lavemens émolliens, qu'on rendra purgatifs, suivant le besoin. Si la fièvre est considérable, ou s'il se présente des douleurs vives & continuelles, ou s'il y a seulement grandeur ou dureté ou embarras dans le poulx, on saignera du bras, ou du pié, selon l'indication ( Art. 149, 150.). Les malades étant sans chaleur, sans fièvre, sans douleur, notables, s'il y a signe de plénitude d'estomac, on leur fera prendre promptement l'eau de casse aiguisée, ou même une eau minérale purgative, supposé que leur état & leurs forces le permettent; & s'il se trouve des signes qui annoncent la présence de matières putrides dans les premières voies ( 161. ), on les évacuera le plutôt qu'il sera possible, & avec les ménagemens dont nous avons parlé ( Art. 162. & suivans ). Le tems de l'opération

L'opération de ces remèdes étant passé, quelques heures après on réitérera les saignées s'il en est besoin, & on donnera un bol de pilules de cynoglosse, ou une once de sirop de diacode, qu'on pourra même administrer sans avoir purgé, s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ), & cela dans les vues de calmer les douleurs & les inquiétudes, de procurer le sommeil, de réparer les forces. Si les malades vomissent tout ou presque tout ce qu'ils prennent, on leur donnera leurs narcotiques & même leurs boissons & bouillons en lavemens, qu'on leur fera garder comme il est dit à l'Article des lavemens nourrissans dans mes formules.

ART. 263. La fièvre & les accidens ayant disparu, l'estomac & les premières voies étant en bon état, & les malades se sentant la bouche bonne, du goût & de l'appétit, on pourra leur permettre de prendre par jour une ou deux soupes, ou panades fort claires, ou quelques crèmes, comme celle de ris, ou un ou deux œufs frais avec des mouillettes. S'ils mangent de la viande, elle sera de facile digestion, & ils n'en useront que très-moderément & une

fois seulement par jour. S'ils font usage du vin ou de la biere , &c. ce sera avec beaucoup de modération. Si le ventre n'est pas libre , on donnera chaque jour , ou au moins de deux jours l'un , un lavement émollient ; & si le malade ne dort pas suffisamment , on donnera tous les soirs un bol narcotique , dont on augmentera chaque fois la dose d'un quart ou d'un tiers jusqu'à ce qu'il ait le succès qu'on en attend. Quand il survient un cours de ventre , on l'arrête par le moyen de la thériaque ou du diascordium : on pourra même employer de bon vin pur , sans cependant risquer d'échauffer trop : les malades prendront peu de tisanes & autres boissons de ce genre , & on les tiendra un peu plus chaudement que de coutume. Mais si la matiere des déjections avoit une fort mauvaise odeur , il faudroit laisser un libre cours au flux de ventre , jusqu'à ce que cette odeur étrangere eût cessé. On est même quelquefois obligé de purger les malades par haut ou par bas , comme il est dit ( Art. 163. ) , ayant cependant beaucoup d'égard aux petites véroles , principalement pendant le tems de la suppuration , afin d'évacuer les ma-

tières indigestes ou putrides qui lui donnent naissance, & qui peuvent rendre malignes des petites véroles bénignes.

Vers le troisième ou quatrième jour les boutons commencent à suppurer : alors, s'il survient un cours de ventre, on l'arrêtera de la manière que nous venons de dire ; & si la chaleur & la fièvre devenoient considérables, on s'emploieroit à les contenir dans de justes bornes ( 153. ), on défendrait l'usage du vin, & on feroit observer la diète la plus rigide.

ART. 264. Dans la suite, la fièvre & les accidens ayant disparu, & les boutons étant entièrement desséchés, on passera par degrés au régime de la convalescence ( Art. 158. ). On tiendra chaudement les convalescens, & on les purgera deux ou trois fois, suivant que leurs forces le permettront. Par ces purgations & par les voies de la transpiration on dissipera les restes du levain de la petite vérole, qui sans ces précautions, & à-moins qu'il n'arrivât un cours de ventre abondant & de durée, pourroit se jeter sur les articulations, la poitrine, les yeux, & autres parties, & produire des abcès malins, des phthysies, des chassies, &c.

K ij

ART. 265. Le froid , la crainte , une surprise , une diete trop rigide , les boissons froides ou rafraîchissantes , la trop longue permanence du malade dans une situation où il ait la tête élevée , les saignées & les purgatifs administrés à contre-tems , &c. peuvent occasionner la rentrée de la petite vérole. Alors les pustules s'affaissent , la chaleur tombe , & le malade périclité. Il faut promptement le réchauffer , & rappeler l'humour de la petite vérole à l'habitude du corps. On tiendra les malades chaudement ; on aura soin que l'air qu'ils respirent soit pareillement chaud ; on relevera même , s'il en est besoin , leurs couvertures par-dessus leur visage , sans toutefois gêner la respiration. Ils prendront chaudement leurs bouillons & leurs autres boissons , & on leur tiendra la tête fort basse , surtout si son élévation a occasionné la rentrée de la petite vérole. On arrêtera le cours de ventre s'il s'en trouve ( Art. 263. ) Enfin on pourra avoir recours à l'urtication , aux vésicatoires , &c. ( Art. 13. N<sup>o</sup>. 2. ). Si la mauvaise tournure que prend la petite vérole procédoit de ce que les malades auroient été trop échauffés , ou

par l'air qu'ils respirent , ou par les ali-  
mens & médicamens dont ils font usa-  
ge , ou par quelque autre cause ; il fau-  
droit les tenir plutôt froidement que  
chaudement , & avoir recours aux sai-  
gnées , aux lavemens émolliens , aux  
boissons & bouillons adoucissans ou mê-  
me rafraîchissans , & à l'usage des au-  
tres choses recommandées ( Art. 116. ).  
S'il y a signe de plénitude d'estomac ,  
ou d'impureté des premières voies ( Art.  
161. ), on procurera très-prompement  
les évacuations requises en pareil cas  
( Art. 162. & suivans ).

ART. 266. Il arrive souvent , que de  
petites véroles discrètes-bénignes , aban-  
données à la nature , se guérissent d'el-  
les-mêmes. Cela est particulièrement vrai  
de celles qui attaquent les enfans du  
commun , surtout à la campagne. Ils  
n'observent aucun régime , mangent à  
leur ordinaire , boivent quelquefois un  
peu de vin , qui , à leur égard , est sou-  
vent un bon cordial , parcequ'ils n'ont  
pas coutume d'en user , quittent leur  
lit dans le tems même que la suppu-  
ration est établie , & souvent se pro-  
menent quand l'air est tempéré & plutôt  
chaud que froid. Comme leur nourri-

K iij

ture ordinaire est le pain grossier, les légumes peu salés & point épicés, le laitage, le fromage, & leur boisson, l'eau, &c. leur sang est dépourvu de parties spiritueuses, salées, & alkalines, & ils se trouvent bien, ou assez rarement mal, d'un régime un peu échauffant; tandis que les personnes qui sont dans l'habitude d'user des viandes assaisonnées avec le sel & les aromates, de vin & de liqueurs spiritueuses, de café, &c. s'en trouveroient mal. La petite vérole, quoique discrete, a quelquefois un caractère de malignité qui lui vient ou du mauvais régime, ou du mauvais traitement, ou de sa nature. Poursors la cure est presque la même que celle des confluentes de la même qualité ou non, & dont nous allons parler.

ART. 267. La multitude des pustules entassées confusément les unes sur les autres, principalement au visage, caractérise la confluence de la petite vérole. Sa malignité est désignée par les douleurs vives de tête & autres parties, par l'ardeur de la fièvre, par les délires, les phrénésies, les mouvemens convulsifs, les assoupissemens, les accablemens, qui viennent d'oppression

( Art. 75. ), & non pas d'épuisement, &c. ( Art. 74. ) Souvent la langue est sèche, & la soif considérable ; & souvent la soif n'est point notable, quoique la langue soit très-sèche. Quelquefois le pouls est dur & élevé, quelquefois aussi il est peu différent de l'état naturel. On a vu de ces malades rendre des vers ; d'autres sont attaqués de sueurs ou moiteurs, & de dévoiement dont les matieres ont beaucoup de puanteur ; souvent il survient des hémorragies très-dangereuses. Les malades périssent quelquefois au milieu de tous ou de quelques-uns de ces accidens ; & dans l'ouverture de leurs cadavres on apperçoit bientôt les ravages causés par les inflammations, les suppurations, les gangrènes, qui même attaquent quelquefois l'extérieur du corps, par les épanchemens d'un sang toujours très-dissous, &c.

ART. 268. Le traitement doit se régler sur les causes, les accidens & les tems. En général il faut prévenir les inflammations, nétoyer les premières voies, réduire & contenir la chaleur & la fièvre dans de justes bornes ( Art. 153. ). On ne tiendra pas les malades



plus chaudement, & souvent on les tiendra plus froidement, que dans l'état de santé, & cela même pendant & après, aussi bien qu'avant l'éruption des pustules, surtout si ces pustules sont brunes ou noires, ce qui marque une grande malignité. On renouvellera de tems en tems l'air de leurs appartemens ( Art. 245. ), & on les changera de linges, quand il en sera besoin, si aucune crise salutaire n'en empêche. La diete sera rigide; on saignera promptement & copieusement, suivant l'indication ( Art. 149. 150. ); & on suivra la méthode que nous avons indiquée en parlant de la fièvre simple ou ardente ( Art. 176. & suivans ), si la chaleur & la soif sont très-considérables. En un mot on s'appliquera à tempérer la chaleur & la fièvre, à vider les matieres indigestes & putrides, & à tenir le ventre libre. On doit, sans perdre de tems, tâcher d'évacuer toutes les impuretés des premières voies avant l'éruption. Mais s'il s'y en trouvoit encore pendant l'éruption ou après, il ne paroît pas qu'on doive négliger de les vider: leur séjour peut causer bien des inconvéniens: elles rendent la petite vérole ichoreuse & gangreneuse;

causent des sueurs, des diarrhées putrides, & des hémorragies purement symptomatiques; occasionnent des pissemens & des flux de sang, le pourpre, &c. tous accidens qui ne manquent guère d'emporter le malade, si, au lieu de s'arrêter à le tenir chaudement, on ne s'employe promptement à évacuer & corriger le germe de la corruption. Ces secours, bien loin de mettre obstacle à la suppuration, la favoriseront, & rendront les pustules moins nombreuses. D'ailleurs il se trouve des genres de pustules sur la suppuration desquelles on ne doit pas compter: telles sont les verruqueuses & les cristallines. Ces dernières sont transparentes, contiennent une liqueur aqueuse; & loin d'aboutir comme il conviendrait, se terminent par des ulcères généraux, tant extérieurement qu'intérieurement. La trop grande chaleur brule & noircit les pustules, qui sans cela seroient d'une nature à parvenir à la suppuration & au dessèchement les plus avantageux: on ne peut donc apporter trop de soins à la tempérer. Moins on a de pustules, mieux elles se levent, mieux elles suppurent, & les accidens sont plus légers. Par une cha-

leur trop grande quelconque, on convertiroit la plus grande partie du sang & des humeurs en petite vérole, ce qui en augmenteroit beaucoup le danger. J'ai toujours vû des petites véroles des plus bénignes paroître à des personnes qui venoient d'essuyer une grande & une assez longue maladie, pour laquelle ils avoient été saignés plusieurs fois, avoient été purgés, humectés, & mis à une diete convenable; ce qui avoit diminué considérablement le volume de leur sang & de leurs humeurs, & emporté la plus grande partie du levain de la petite vérole, qui dans d'autres circonstances auroit peutêtre été des plus malignes.

S'il se présente des douleurs vives & des dispositions inflammatoires dans la poitrine ou le bas-ventre (Art. 151.); on insistera sur les saignées, on fera dégourdir les boissons, on évitera l'usage des aigres & acides. Si la tête est fort douloureuse, ou que le malade soit fort échauffé, on pourra lui permettre de se tenir assis sur son lit, ou même d'en sortir, mais avec ménagement du côté de l'air froid (Art. 74), & cela pourvu qu'il n'y ait point de suppuration louable ac-

tuelle, ou sur le point de paroître. Si la peau est ou très-chaude ou très-sèche; indépendamment des remèdes généraux, les bains répétés des piés & des mains, les demi-bains domestiques, les bains complets émolliens, tempèrent & humectent les pustules, & en facilitent la sortie. Ils contribuent encore beaucoup à dégager la tête, qu'il sera bon de raser avant l'éruption. Si les signes des vers ( Art. 168. ) se présentent, on aura recours aux remèdes que nous avons indiqués ( Art. 169. ), ayant cependant égard aux pustules dont la sortie ou la suppuration s'opère ou est sur le point de s'opérer avec avantage, & qu'il ne faut pas troubler par un usage indiscret des purgatifs ou émétiques, s'il n'y a aucuns accidens pressans, ni rien à craindre du côté des matieres putrides & indigestes. Si les malades se trouvent fort assoupis, sans que cet assoupissement procède de l'usage mal-entendu des narcotiques, & sans qu'il y ait ni chaleur, ni soif considérables, on pourra avec succès appliquer un emplâtre vésicatoire à la nuque, & même deux aux bras ou aux jambes, & on y entretiendra une longue suppuration à la ma-

K vj

niere accoutumée. S'il survient une suppression d'urine, & que cette excretion ne soit pas compensée par des sueurs copieuses, ou un flux de ventre, ou par une salivation abondante, on tâchera d'y remédier comme il a été dit ( Art. 236. ). On baignera les yeux avec le collire rafraîchissant, ou du moins avec l'eau de plantain, ou l'eau rose, pour les préserver d'inflammation; & si l'inflammation y étoit établie, on laveroit souvent les yeux avec une décoction émolliente, & on emploiroit les remèdes propres aux ophthalmies, dont nous parlerons dans la suite ( Art. 380. ). Si les malades ont une grande difficulté d'avaler ou de respirer, on aura recours aux moyens que nous avons indiqués ( Art. 318. ), ayant égard aux différens tems de la petite vérole. On ouvrira les boutons du gosier qui se trouveront à portée dez qu'ils seront mûrs, ou presque mûrs. Remarquez qu'on doit aussi ouvrir & panser ces grandes cloches qui s'élèvent quelquefois sur la peau, & même ces pustules crySTALLINES qui renferment une sérosité âcre & souvent gangreneuse.

ART. 269. Quelquefois il se présente

dans les petites véroles bénignes ou malignes, ou une salivation, ou un cours de ventre, ou un flux copieux d'urines, dont les malades se trouvent notablement foulagés. La salivation est assez ordinaire aux adultes; le cours de ventre ou le flux d'urine, aux enfans. Dans ces circonstances il faut bien se donner de garde de saigner sans grande nécessité ( Art. 428. ), aussi bien que de purger & d'administrer aucuns remèdes qui pourroient troubler ces excrétiens critiques & salutaires: il faut au contraire leur laisser un cours libre, si elles sont suffisantes; on s'emploira à les augmenter, si elles ne le sont pas. Par exemple, à l'égard de la salivation, on favorisera cette sécrétion par le moyen des gargarismes anodins qu'on emploira tièdes, d'un bâton de réglisse qu'on fera souvent mâcher aux malades, du suc de réglisse qu'on leur fera favoriser. On pourroit même employer, au défaut de toute autre chose, quelque corps dur & de résistance, comme une bale de plomb, &c. qu'on leur feroit mordre & rouler dans leur bouche.

Cependant on leur fera respirer un air un peu chaud, & on leur donnera

toutes leurs boiffons le plus chaudement qu'il fera possible. S'ils ne font ni fort échauffés, ni fort altérés, on pourroit avoir recours aux veficatoires, qu'on appliqueroit fur la nuque, quelquefois aux jambes, & qui outre qu'ils favorifent confidérablement la falivation, font encore très-propres à prévenir les accidens qui furviennent quelquefois quand les enflûres du vifage, du cou, des mains, & des piés, viennent à difparoître fubitement, furtout quand en même-tems la falivation vient à fe fupprimer. On entretient & on augmente le flux d'urine par le moyen des tifanes diurétiques anodines, s'il y a beaucoup de chaleur & de foif; ou des diurétiques ordinaires, s'il n'y en a pas. Ces tifanes feront prises peu chaudes; l'air que les malades respireront ne fera pas non plus trop chaud; & ils fe tiendront médiocrement couverts, de peur qu'une fueur, ou une moiteur, ou une tranfpiration trop abondante, ne caufe la fuppreffion du cours des urines. Les mêmes caufes peuvent auffi fupprimer un dévoyement critique, que l'ufage d'un hydromel léger, pris abondamment, auffibien que celui des bols de kermès, donnés de

fix en six heures , peuvent favoriser & augmenter. Si les malades toussent beaucoup , sans cracher à-proportion , & qu'ils soient fort échauffés & altérés , on ordonnera les tisanes pectorales adouçissantes , & les lohocs de la même qualité. On saignera , quand bien même la suppuration se feroit ou seroit faite , s'il se présente quelque indication pressante , comme oppression considérable , douleur très-vive , continuelle & interne , transport long & violent , assoupissement dangereux , crainte de suffocation , avec un pouls très-grand , ou très-dur , ou très-embarrassé.

ART. 270. Si par quelque'une des causes dont nous avons parlé ( Art. 265. ) , les petites véroles confluentes venoient à rentrer , événement très-rare , on y remédiera comme il a été dit au même Article. On tendra toujours à maintenir la chaleur dans de justes bornes ( Art. 153. ). Si elle devenoit trop considérable , surtout dans le tems de la suppuration , qui est le plus dangereux de tous , elle pourroit rendre la petite vérole ichoreuse , gangreneuse , & du plus mauvais caractère. Il faudroit alors la modérer par les moyens recommandés ( Art. 116. ).



ART. 271. Après le desfèchement ; la fièvre & les accidens ayant disparu , on fera observer le régime convenable ( Art. 173. ) , & on le fera observer encore plus scrupuleusement que si les malades n'avoient effuyé qu'une petite vérole discrète bénigne. Dans les malignes, l'âcreté des humeurs est plus considérable , la suppuration pour l'ordinaire n'a pas été louable , il y a à craindre pour les suites , & on ne peut trop s'appliquer à corriger les restes du levain par le moyen des adoucissans & des incrasans , à l'évacuer par le moyen des purgatifs convenables , réitérés au moins deux ou trois fois à quelques jours de distance les uns des autres , à-moins qu'il ne paroisse un cours de ventre assez copieux & qui dure plusieurs jours ; & à le chasser par les voies de la transpiration , en tenant chaudement les convalescens , que l'on saignera même , s'il y a quelqu'indication , comme toux , oppression , vive douleur interne , &c.

ART. 272. Ce n'est point l'esprit de parti , mais l'exemple des bons Praticiens & ma propre expérience , qui m'ont porté à établir au sujet de la petite vérole le traitement dont je viens

de parler. J'ai traité cette maladie en différens climats, en différentes saisons, & en différentes circonstances. J'ai vu des petites véroles discrètes-bénignes, dégénérer en discrètes-malignes, & assez souvent en confluentes de la même qualité, parceque les malades avoient été mal traités & surtout avoient été tenus trop chaudement dans leurs lits & leurs appartemens, ou avoient été trop échauffés par l'usage du vin & des cordiaux, &c. ou nourris mal-à-propos. Au contraire j'ai vu des malades attaqués de petites véroles confluentes malignes, se trouver très-bien d'un air tempéré, quelquefois un peu froid, qu'ils respiroient en route, étant mal habillés, ou point couverts, dans des chariots, des charettes, des caissons, ou dans des appartemens vastes, souvent point ou mal fermés. Les pustules sortoient, s'élevoient, suppuroient, & se desèchoient avec succès, souvent mieux que si on avoit tenu chaudement les malades dans des appartemens bien clos. J'avois attention de les faire saigner, de les purger, &c. suivant le besoin, à une distance raisonnable avant leur départ, ou après leur arrivée, & plutôt encore les

jours de séjour ; quoique j'en aie aussi fait saigner bien des fois & avec succès une heure ou deux avant qu'ils montassent dans des voitures. Toute leur nourriture consistoit en quatre ou cinq bouillons communs par jour. Je ne leur faisois prendre du vin ou des cordiaux que quand ils étoient dans une véritable foiblesse ( Art. 74. ), & jamais quand ils étoient échauffés & altérés. Quand la chaleur tomboit , & qu'il survenoit une foiblesse occasionnée par l'oppression des forces , ou qui procédoit de ce qu'ils avoient souffert un froid trop considérable , je les faisois réchauffer en les envelopant dans des couvertures chaudes , en relevant ces couvertures par-dessus leur visage , en les tenant chaudement dans leurs lits par le moyen de linges qu'on avoit fait chauffer , & dont on envelopoit leurs extrémités , en leur faisant tremper les piés dans l'eau chaude , en leur faisant prendre chaudement toutes leurs boisons , &c. Par ces moyens je rétablissois la chaleur , & je ne m'exposois point à porter le feu dans le sang par l'usage du vin & des cordiaux. Il y a environ vingt-trois ou vingt-quatre ans , com-

me nous l'avons déjà dit ailleurs , que M. Bouillac , aujourd'hui Médecin de Mgr. le Dauphin , traita à S. Cyr , selon la méthode que nous venons d'exposer , ou du moins d'une manière qui en approche fort , cent quarante Religieuses & Demoiselles , du nombre desquelles il n'en mourut pas une , tandis qu'il périt près des deux tiers de ceux des habitans de ce village qui furent attaqués de la même maladie , & qu'on traita suivant les préjugés publics. Il est remarquable entr'autres choses , qu'il fit faire dans cette Communauté plus de quatre cens saignées du pié , sans compter celles du bras.

*De la Rougeole.*

ART. 273. La rougeole a quelque rapport avec la petite vérole. Elle commence souvent par une fièvre irrégulière avec toux , oppression de poitrine , étternuement , larmoyement involontaire , &c. Ces accidens cessent presque toujours dez qu'il se fait sur la peau une éruption de petites taches rouges , qui s'élevent un peu au-dessus du niveau de la peau , & quelques jours après tombent en écailles farineuses , sans suppu-

rer, ni laisser aucune cicatrice. Cette maladie demande la plupart des secours indiqués pour le traitement de petite vérole discrete-bénigne ( Art. 262. & suivans ). S'il se présente quelques signes de malignité ( Art. 267. ), comme il arrive quelquefois, on se comportera comme il a été dit ( Art. 268. & suivans. ) Ces boutons étant desséchés on purgera le malade ( Art 264. ), & ensuite on le fera passer par degrés au régime de la convalescence ( Art. 158. ).

*De l'Érési-pele.*

ART. 274. Cette maladie s'appelle aussi *feu sacré*, *feu de Saint Antoine*, & *rose*, à cause de sa couleur de rose rouge. Si l'érésipele est plus pâle, il participe de l'œdeme, & se nomme œdémateux : s'il est d'une couleur rouge assez foncée, il s'appelle *phlegmoneux* : s'il est brun, ou noir, on le nomme *gangreneux*. On le connoît par une légère tumeur de la peau, qui a quelque une des couleurs que je viens de rapporter, qui s'efface & disparoît pour un moment après une friction, ou pendant une syncope : il a plus ou moins de cuisson & de douleur : la fièvre ac-

compagne presque toujours celui qui est considérable , principalement celui de la tête.

Il est produit par diverses causes , & il demande un traitement convenable à chacune , & à l'état des malades.

ART. 275. Celui de la tête est le plus commun & le plus dangereux , surtout s'il est accompagné de tumeur & de douleurs considérables de cette partie.

ART. 276. On commencera par faire observer une grande diete aux malades : ils seront saignés promptement & copieusement du bras & du pié , suivant l'indication ( Art. 149. 150. ) : on tâchera même de les faire tomber en foiblesse , qui convient beaucoup pour dégager leur tête & pour dissiper leur érésipele : mais on se donnera bien de garde de leur jeter de l'eau froide sur le visage , sous prétexte de leur faire revenir la connoissance , de peur de faire rentrer précipitamment leur érésipele , d'où il pourroit arriver de tristes accidens si l'on ne le faisoit reparoître comme il est dit ( Art. 13. N<sup>o</sup>.2. ).

S'ils sont fort échauffés ou très-altérés , ils boiront abondamment du petit lait passé & dégourdi , ou de la tisane

émulsionnée ; & à leur défaut , de la tisane nitrée : ils prendront des bouillons de poulet , ou de maigre de veau , ou des adoucissans légers de mes formules.

On leur donnera d'abord de fréquens lavemens émolliens , & des eaux de casse simples ; & si ces moyens ne suffisent pas pour leur procurer une très grande liberté , même une espèce de petit cours de ventre , & qu'ils ne sentent point de vives & de continuelles douleurs dans le ventre , ils prendront souvent des eaux de casse composées , & des lavemens purgatifs émolliens. Si , malgré cette pratique , leur tête est fort grosse , ou pesante , ou fort douloureuse , surtout s'ils sont dans le transport , ou fort assoupis , on leur donnera des purgations minoratives , même des communes , & quelquefois des irritantes s'il en est besoin , afin de leur dégager promptement la tête par tous ces moyens , qu'il faudra employer à des distances raisonnables , sans risquer cependant de trop échauffer. On pourra aussi leur faire prendre après quelques saignées , & lorsqu'ils auront le pouls assez souple , & qu'ils seront sans aucune vive & continuelle douleur de poitrine ou du ventre ,

une eau de casse aiguifée , & même une eau minérale purgative , s'il en est besoin , pourvu qu'ils ne se trouvent pas dans une véritable foiblesse ( Art. 74. ). S'ils ne sont pas fort échauffés , & qu'ils soient très-affoupis , on leur appliquera une emplâtre vésicatoire à la nuque , & deux aux cuisses ou aux jambes.

Ils resteront la tête très - élevée dans leurs lits : on pourra même leur permettre d'en sortir & de rester assis dans un fauteuil , &c. s'ils n'ont point de moiteurs ou de sueurs ou d'hémorragies critiques ( car pour les simptomatiques , elles ne doivent pas empêcher de pratiquer les différens moyens convenables que j'ai recommandés ), & si l'air de leur appartement est un peu chaud , ou dumoins tempéré , comme il le doit être dans cette maladie. Ils ne doivent pas être plus chaudement dans leurs lits que lorsqu'ils étoient en santé , excepté dans le tems de sueurs ou de moiteurs critiques.

ART. 277. On n'appliquera sur le visage aucun remede froid , parcequ'il peut , aussibien que la crainte , une surprise , un air trop froid , un frisson , &c. faire rentrer avec un très-grand danger



pour la vie une éréfipele , pour la sortie duquel il faudroit alors employer promptement la plupart des moyens marqués ( Art. 13. N<sup>o</sup>. 2. ), des ventoufes fcarifiées entre les deux épaules , des faignées du pié , & enfin du cou , fuivant l'indication ( Art. 150. ), des lavemens & des purgatifs convenables , dont il a été parlé , &c. afin de faire reparoître l'éréfipele , pour en emporter la matiere par des faignées , & principalement par des felles copieufes , & fuffifamment entretenues.

Pareillement on fe donnera bien de garde d'appliquer fur l'éréfipele aucun remede gras , ni même fpiritueux , ni aromatique , de peur d'y attirer la gangrène. Si la chaleur & la rougeur y font grandes , on le baffinera fouvent avec une décoction émolliente , ou avec du petit lait non aigre , ou avec de l'eau d'orge , ou tout au plus avec de l'eau de fureau ; tous topiques qui doivent être tiedes & fouvent renouvelés. Mais s'il y a peu de rougeur & de douleur , on le baffinera avec moitié eau-de-vie & moitié eau commune , tiedes , mêlées enfemble. S'il y a pâleur , &c. fans douleur , ni chaleur , on fe fervira d'eau-de-vie

de-vie pure , qu'on pourra animer dans la suite , surtout s'il y a œdématic , avec du camphre , ou avec du sel ammoniac. S'il y a gangrène , ce dernier topique y convient encore beaucoup , pourvu qu'il n'y ait point de chaleur ou de rougeur considérables. On scarifiera légèrement l'endroit gangrené , & non point les environs , de peur d'augmenter le progrès de la gangrène , comme l'expérience l'a fait voir bien des fois.

ART. 278. Lorsque l'érysipèle n'est pas accompagné d'une forte fièvre , ni d'accidens considérables , & qu'il vient de sueurs ou de moiteurs supprimées , ou de transpiration arrêtée par le froid , &c. si les malades ne sont pas fort altérés , on leur fera boire une tisane diaphorétique , ou une infusion tiède de squine ou de falsepareille ; ils seront tenus plus chaudement dans leurs lits & dans leurs appartemens , afin de rétablir la sueur ou la transpiration , dont la suppression est la cause de leur mal ; pour lequel aussi on les saignera suivant l'indication ( Art. 149. 150. ) , & on leur fera prendre , hors le tems de ces évacuations critiques , des lavemens & des purgatifs propres à leur état.

ART. 279. L'érysipele qui accompagne une fièvre ardente, une putride, une maligne, une pourpree, une petite vérole, une rougeole, &c. demande particulièrement le traitement de ces maladies, & une partie de celui qui vient d'être détaillé ( Art. 276, 277 ), & qui est propre à l'érysipele.

ART. 280. Celui qui vient de blessures ou de piquûres des parties nerveuses, membraneuses, ligamenteuses, tendineuses, aponévrotiques, demande une très-grande diete, de promptes & copieuses saignées du bras ou du pié, suivant l'indication ( Art. 149. 150. ), un fréquent usage d'émolliens tiedes extérieurement & intérieurement, de bols narcotiques ou de sirop diacode s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ), & les secours particuliers de la Chirurgie. Enfin si la vie des malades est en danger, on est quelquefois obligé d'en venir à l'amputation du nerf ou du tendon, &c. blessés, piqués, ou coupés en partie, & même à celle du membre affecté pour sauver le reste du corps.

ART. 281. Celui qui vient d'une trop grande compression de quelques

parties du corps, comme il arrive aux Soldats qui portent des guêtres trop serrées, ou qui restent trop longtems debout, ou aux gardes-malades, &c. qui se tiennent aussi trop longtems debout, se guérit souvent très-vite, en mettant leurs jambes à l'aise, & restant couchés, ou assis, ayant les jambes malades fort élevées & appuyées. Si leur mal est trop grand pour céder à une méthode aussi simple, on leur fera pratiquer une partie de celle que j'ai recommandée dans les premiers Articles du traitement de l'érysipele.

ART. 282. L'érysipele qui est occasionné par la piquûre d'abeilles, de guêpes, ou de frelons, qui sont bien plus à craindre, & dont un grand nombre peut faire mourir assez promptement les hommes, & divers animaux à poil & à plume, demande la fréquente application tiède d'une décoction aromatique légère, une boisson tiède de tisane diaphorétique, ou d'infusion de squine, ou de falsepaille, prises tièdes ou du moins dégourdiés, s'il est possible, & une diete convenable. Si ces moyens ne sont pas suffisans, & que les accidens soient grands, & la vie des malades en

L ij

danger , on en viendra à quelques scarifications légères , & même à des saignées du bras ou du pié , suivant l'indication ( Art. 149. 150. ).

ART. 283. Les malades étant sans fièvre, & l'érysipèle, de quelle cause qu'il vienne, étant guéri, on purgera les malades & on leur fera observer le régime & la conduite marqués ( Art. 158. )

*De la Fievre Miliare ou du Pourpre blanc.*

ART. 284. C'est un genre de fièvre éruptive maligne, qui a beaucoup de rapport avec la suette. On l'en distingue par les sueurs, qui dans le pourpre blanc sont moins abondantes & moins fréquentes, & par l'éruption de boutons, qui par leur volume & leur blancheur ressemblent assez aux grains de millet, d'où lui vient le nom de fièvre miliare. Ces boutons sont en grand nombre, particulièrement à la poitrine, aux lombes & aux cuisses, & ils paroissent remplis d'une humeur transparente, ce qui les distingue des pustules de la rougeole. Les causes de la fièvre miliare, & ses symptômes, sont presque les mêmes que dans la suette ( Art. 250. ), Elle est sou-

vent une fuite des mauvais alimens & des mauvaises eaux dont on use en fanté, du mauvais régime qu'on observe quand on est attaqué d'une fièvre, des remèdes échauffans dont on fait alors usage, de la mauvaise habitude où l'on est de tenir trop chaudement les malades, de la négligence qu'on a à les saigner & purger & à leur administrer les boissons convenables, &c. Elle est fort commune parmi les femmes Allemandes, principalement parmi celles qui sont nouvellement accouchées; ce qui vient de ce que la plupart d'entr'elles ont négligé de se faire saigner pendant leur grossesse quand il en a été besoin, de ce qu'elles ont pris trop de nourriture & trop d'alimens échauffans, dont elles ne se sont pas même abstenues pendant les premiers jours de leurs couches, la fièvre de lait n'étant pas encore passée, & souvent même du défaut de lavemens pour remédier à un grand resserrement du ventre.

Comme cette fièvre est fort analogue à la suette ( Art. 250. ), le traitement en est le même. Si l'on traite des femmes nouvellement accouchées qui en soient attaquées, comme il s'en trouve

souvent parmi celles qui suivent les armées, on ne prescrira pas tant de saignées, de purgations & de rafraîchissans, à cause de l'écoulement des urines. Cette évacuation ne doit pourtant pas empêcher de mettre en usage à-propos ces différens secours, quand on les jugera nécessaires. On préférera les saignées du pié à celles du bras, à moins qu'il n'y eût quelque inflammation de poitrine ou de bas-ventre ( Art. 151. ) : alors si les vaisseaux étoient pleins, durs, tendus, on feroit quelques saignées du bras avant que d'en venir à celles du pié.

*De la Fievre Pourprée ou Fievre  
Pétéchiale.*

ART. 285. C'est une fievre éruptive, ordinairement maligne, dans laquelle il se fait une éruption de taches pourprées, qui plus elles s'écartent de cette couleur en devenant violettes, brunes, noires, plus elles annoncent de danger. Ces taches appellées par les Italiens *pétéchies*, ressemblent assez aux morsures de puces, mais on les en distingue en ce qu'il ne se trouve point à leur centre le petit point qu'on remar-

que à ces morsures. Dailleurs la farine de lupins, pétrie avec du vinaigre & de l'eau & de l'oximel, & appliquée sur les morsures de puces, les fait disparoître, ce que ce topique ne peut faire à l'égard des taches pourprées. Il ne faut pas non plus les confondre avec les taches des scorbutiques & des rateaux, qui ne sont pas toujours accompagnées de fièvre, sont plus grandes, & durent très-longtems; il se trouve néanmoins des taches pourprées qui ont beaucoup d'étendue, & qui ressemblent à des contusions. En général les pétéchiez sont plus nombreuses à la poitrine, aux lombes, & aux cuisses, qu'aux autres parties du corps. Il se rencontre quelquefois entr'elles de grandes cloches, qui fournissent une sérosité rousse, ou une humeur limpide, presque toujours fort âcre & corrosive, & qui a coutume de produire des exulcérations & des gangrènes, ou qui peuvent rentrer avec danger: il faut, sans tarder, ouvrir ces pustules ou cloches, & les panser avec l'onguent rosat. Au reste les malades ont quelquefois une chaleur fort grande, la langue sèche & dure, de violentes douleurs de tête & de gorge, des



nausées, des vomissemens, des fueurs, des hémorragies, des affoupissemens, des convulsions, des transports, le pouls grand, dur, & embarrassé: d'autrefois ils n'ont rien de tout cela; leur pouls est peu grand & assez souple; ils n'ont ni douleurs vives internes, ni soif ni chaleur considérables, &c.

ART. 286. La fièvre pourprée est produite par la plupart des causes qui ont coutume d'occasionner les fièvres putrides. Elle attaque communément, surtout dans les tems, les pais & les tempéramens chauds, les malades qui dans des fièvres continues ou inflammatoires n'ont pas observé la diete convenable, ou ont été traités suivans les anciens préjugés (Art. 272.). La cure varie suivant les causes, l'état du malade, & surtout suivant que l'éruption des taches est critique ou symptomatique.

ART. 287. N°. I. Quand les taches pourprées paroissent au commencement ou dans l'augmentation ou dans la vigueur d'une maladie, & que le malade n'est point soulagé, ou se trouve même mal; alors, comme ces taches viennent ou du mauvais traitement qui a fait dé-

généraler la maladie , ou du vice des premières voies , ou de la malignité de la fièvre , elles font purement fimptomatiques , & ne méritent aucun égard : on doit traiter la maladie dans laquelle elles font furvenues , comme fi elles n'avoient point paru. La diete fera rigide , le malade fera tenu plus fraîchement que dans l'état de fanté , & on ne fera aucune difficulté de le changer de linges. Cependant on aura recours aux boiffons , bouillons , faignées , purgatifs , &c. fuivant que les indications paroîtront l'exiger. On remédiera aux violentes douleurs de tête , aux transports , convulfions , affoupiffemens , aux fueurs , cours de ventre , vomiffemens , aux vers , aux parotides , aux hémorragies , &c. comme il a été ou comme il fera dit en parlant de ces différens accidens.

ART. 287. N°. 2. On infiftera peu fur les faignées quand la maladie aura fuccédé aux jeûnes , veilles , fatigues , contentions d'efprit ; furtout épuifement caufés par les plaifirs de Venus , évacuations quelconques confidérables , &c. ou quand elle aura dégénéré en fièvre pourprée à l'occafion d'une chaleur indifcrètement caufée & entretenue par

l'usage du vin , des cordiaux , & autres remedes échauffans , ou par l'habitude où l'on est de tenir trop chaudement les malades dans leurs lits & appartemens. Quand le pourpre viendra de ces dernières causes , on suivra la méthode que nous avons établie ( Art. 116. ). On doit aussi ménager les saignées quand il se trouve des matieres indigestes ou putrides dans les premières voies ( Art. 161. ), & quand le sang tiré des malades & gardé avec les précautions requises ( Art. 148. ), n'est ni dur , ni coëgneux , mais se fend aisément , & est garni de beaucoup de sérosité , surtout jaune , ou roussâtre.

ART. 288. Si l'éruption des taches pourprées guérit , ou soulage considérablement les malades , le pourpre est critique , & mérite beaucoup de ménagement. Ainsi on tiendra les malades chaudement , on ne les changera point de linges , on ne saignera & on ne purgera point sans grande nécessité , on fera prendre chaudement les boissons & bouillons , on fera usage de vin ou de cordiaux s'il se trouve une véritable foiblesse ( Art. 74. ), ou un état qui en approche ; le tout sans s'exposer à exciter une chaleur trop grande.

ART. 289. Si le pourpre critique , ou même le symptomatique , vient à disparaître trop promptement , en conséquence du froid , des saignées purgations , lavemens , cours de ventre , élévations de la tête dans des tems de véritables foibleffes , &c. les malades se trouvent plus mal. Il faut , sans perdre de tems , s'employer à rappeler , s'il se peut , l'humeur vers l'habitude du corps.

ART. 290. La fièvre & les accidens étant passés , on fera observer le régime que nous avons détaillé ( Art. 173. ) , si la pourriture a été considérable ; autrement on s'en tiendra à celui dont il est parlé ( Art. 58. ). S'il survenoit un délire ou une pleurésie d'inanition , on y remédieroit comme il a été dit ( Art. 249. ).

*De la Fièvre Rouge ou Scarlatine , & de la Fièvre Ortiée.*

ART. 291. La fièvre rouge se connoît par de grandes taches rouges qui surviennent sur différentes parties , particulièrement au visage & aux mains , & qui sont assez incommodés à cause des démangeaisons qu'elles excitent. Cette fièvre à coutume d'attaquer les jeunes gens au commencement de l'automne ;

Lvj

elle est précédée de frissons, & accompagnée de douleurs, souvent d'inquiétudes & d'anxiétés. Ces accidens cessent quand les taches viennent à paroître : ces taches elles-mêmes, après avoir duré deux ou trois jours, tombent en écailles farineuses ; mais souvent elles se renouvellent & reparoissent jusqu'à trois fois.

ART. 292. La fièvre rouge est occasionnée par le froid & l'humidité, & ne demande presque aucun remède, à cause de la légèreté de ses accidens. Il suffit d'entretenir une chaleur médiocre, de faire usage de quelque tisane diaphorétique, si la chaleur & la soif ne sont pas trop considérables, de donner chaudement les bouillons & boissons. Après l'éruption des taches, si le malade a du goût & de l'appétit, on pourra lui permettre l'usage des crêmes, soupes, panades fort claires, & même du vin trempé avec la moitié ou les deux tiers d'eau. Quelques jours après que les taches auront disparu, on purgera, si le malade n'a point eu de cours de ventre qui ait duré deux ou trois jours, & on lui fera prendre pendant quelques jours quelques verrées d'infusion de squine, ou

autre diaphorétique. Une trop grande chaleur peut faire dégénérer cette fièvre en ardente , pourprée , maligne : ainsi on se gardera bien pendant tout le cours de la maladie de tenir le malade trop chaudement, & de porter le feu dans le sang par l'abus du vin, des cordiaux, & autres remèdes de cette nature : s'ils avoient rendu cette fièvre trop grande, on la traiteroit comme il est dit ( Art. 116. ).

ART. 293. La fièvre ortiée est caractérisée par des boutons assez semblables à ceux que fait naître la piquûre des orties. Elle est accompagnée de demangeaisons , de chaleur & de soif considérables , & elle attaque particulièrement les jeunes gens vifs , qui se sont fort échauffés par l'excès du vin, des liqueurs spiritueuses , &c.

ART. 294. Cette maladie se guérit promptement & aisément par l'usage du petit lait , ou des tisanes émulsionnées ou nitrées , par les saignées du bras ou du pié ( Art. 149. 150. ) ; par l'attention qu'on doit avoir de tenir le malade plutôt fraîchement que chaudement , & de lui faire respirer un air tempéré ; par les lavemens émolliens

donnés fréquemment, &c. Dez que les malades feront fans fièvre considérable, fans douleurs vives internes, sans hémorragie pressante, &c. s'il se présente des signes de plénitude d'estomac, ou de matieres putrides dans les premières voies ( Art. 161. ), on fera prendre une eau de casse aiguillée, &c. & si ces signes ne se présentent pas on les purgera légèrement : après quoi, la fièvre étant passée, on fera observer le régime convenable, ( Art. 158. ).

*Des Maladies inflammatoires, & premièrement de quelques accidens qui souvent les accompagnent & les aggravent.*

ART. 295. Les maladies inflammatoires sont des fièvres continues, causées ou accompagnées par des inflammations ou des dispositions inflammatoires de quelques parties du corps. Le pouls dans ces circonstances est pour l'ordinaire grand & fort, & il est dur quand le siège de l'inflammation est dans des parties membraneuses, nerveuses, aponévrotiques, tendineuses. Le sang tiré & gardé avec les ménagemens requis ( Art. 148. ), a une surface dure

qui se fend difficilement , & il est peu fourni de sérosité , surtout vers le commencement de la maladie. Au reste il y a des douleurs vives , des difficultés de respirer , &c. Avant que de passer au détail de ces maladies , je crois qu'il est à-propos de parler ici en peu de mots de quelques accidens qui souvent les accompagnent & les rendent plus dangereuses. Ceux de ces accidens qui méritent le plus d'attention , sont les étternuemens , la toux , & le hoquet.

ART. 296. L'éternuement demande différens traitemens , suivant la diversité des causes qui y donnent lieu. Celui qui est occasionné par des poudres , ou matieres , ou humeurs âcres , respirées avec l'air , ou injectées dans les narines , ou engendrées aux environs & répandues sur la surface de la membrane pituitaire , demande qu'on fasse souvent respirer ou qu'on injecte de tems en tems dans le nez de l'eau tiède , ou de la tisane anodine , ou du petit lait , ou du lait , ou , ce qui est encore à préférer , de l'huile d'amandes douces ou d'olives. Si les malades sont d'un tempérament fort échauffé , & sujets à des toux importunes & à des



écoulemens féreux du nez & des yeux, accompagnés d'un sentiment de cuisson dans ces parties, on leur fera faire usage des adouciffans, comme eau de ris, tifanes émulsionnées, bouillons de poulet, &c. même du lait, s'ils sont fans chaleur, fans fievre, fans rapports aigres, fans amertume de bouche. On purgera auffi de tems en tems, & on évitera tout ce qui pourroit échauffer, tant du côté des exercices du corps que du côté des contentions de l'esprit. S'il y a quelque virus dans la masse des humeurs, on s'appliquera à le corriger & à l'évacuer. Si l'éternuement vient de coryze ou enchifrenement, il demande le traitement de cette maladie, que nous détaillerons bientôt, & en particulier qu'on insiste sur les narcotiques, s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ). Celui qui tire son origine de corps étrangers, introduits dans le nez, ou de plaies & ulcères de cette partie, demande, outre les secours de la Chirurgie, qu'on traite le malade conformément à son état & aux accidens. Celui qui est occasionné par des vers qui irritent la membrane des narines, demande qu'on les tire avec de

petites pinces , ou de quelqu'autre maniere ; qu'on injecte dans le nez de l'huile d'amandes douces ou ameres , ou de la décoction vermifuge échauffante ; qu'on administre intérieurement les vermifuges , les émétiques , les purgatifs , &c. ( Art. 169. ). Celui qui procède d'une impression faite par les rayons de la lumiere , demande qu'on fasse fermer les yeux au malade , qu'on le tienne dans un appartement sombre , qu'on essaye de lui procurer le sommeil. Celui qui a pour cause ou qui accompagne le hoquet ou quelque convulsion , demande le traitement du hoquet , dont il sera bientôt question ; ou celui des convulsions , dont il a été parlé ( Art. 235. ) , & spécialement l'usage des narcotiques , si rien n'y met obstacle ( Art. 195. ).

ART. 297. La toux est communément un des principaux symptomes des pleurésies , fluxions de poitrine , phthies , asthmes , catarrhes suffocans ; & nous nous étendrons sur ce qui la concerne en traitant de ces différentes maladies. Je me contenterai de dire ici , qu'il n'y a point de remede plus efficace contre cet accident, que les narcotiques : mais outre qu'il ne faut pas les admini-

strer quand il se trouve quelque contre-indication ( Art. 195. ), on doit encore observer , que comme la nature s'y accoutume en assez peu de tems , il faut , pour qu'ils continuent d'opérer , en augmenter les doses , suivant qu'on remarque que leur effet devient moins marqué.

ART. 298. Le hoquet se traite différemment , suivant les causes qui y ont donné lieu. En général une surprise accompagnée de crainte , le fait ordinairement disparaître ; mais il faut bien se donner de garde d'user de ce moyen , si le malade est dans une crise salutaire ( Art. 151. ), ou s'il a quelque humeur de goutte , ou est attaqué d'inflammation de la poitrine ou du bas - ventre. Quand le hoquet procede de ces dernières causes , son traitement est celui de ces maladies , & consiste dans la diete , les saignées , les délayans , les adoucissans , les narcotiques , &c. Celui qui est produit par des vers , en demande la cure ( Art. 169. ). Celui qui procede de poisons , ou d'émétiques , purgatifs , liqueurs spiritueuses , irritantes , piquantes , tranchantes , &c. demande qu'on se comporte comme il a été dit ( Art.

253. & suivans ). Si au contraire un émétique donné en trop petite quantité pour qu'il puisse opérer, y donne lieu, il faut y remédier comme nous l'avons enseigné ( Art. 47. ), & donner une plus forte dose de ce médicament, s'il en est besoin, & s'il n'y a point de danger. Le hoquet qui a pour cause des humeurs âcres, ce qui se connoît par la chaleur & la sècheresse de la peau, par la soif, par l'amertume de la bouche, &c. demande, outre les remedes généraux indiqués par l'état du malade, les délayans, les adoucissans, les saignées, les purgations, les narcotiques, les bains domestiques, la diete blanche, un air froid & humide, si rien n'en empêche, &c. Celui qui vient de vents, glaires, crudités froides contenues dans l'estomac, ou de boissons raffraîchissantes prises avec excès & mal-à-propos, demande, s'il n'y a ni fièvre, ni aucune douleur interne, l'usage des décoctions stomachiques, du café, des infusions de vulnéraires, & autres remedes échauffans, des émétiques, des purgatifs, &c. On s'abstiendra de tous médicamens & alimens raffraîchissans, grossiers, indigestes, mal préparés. Ce-

lui qui est causé par des boissons quelconques, prises en trop grande quantité, ou avec trop de précipitation, & qui séjournent dans l'estomac, se guérit souvent par la seule abstinence & par l'exercice, ou bien en excitant le vomissement ( Art. 47. ), s'il n'y a ni plénitude des vaisseaux ni disposition inflammatoire ( Art. 151. ), qui en empêche : si cette contre-indication se présenteoit, il seroit avantageux de donner quelques lavemens, qui en relâchant les intestins faciliteroient la descente des liqueurs qui chargent l'estomac. On guérit aussi par l'abstinence, l'exercice, les infusions de thé, de capillaires, de coquelicot, & autres de cette nature, & en purgeant ensuite, suivant le besoin.

Le hoquet qui vient de pléthore, & qui est accompagné d'un pouls grand & embarrassé, de douleurs, pesanteurs de tête, lassitudes spontanées, couleur rouge & inaccoutumée du visage, &c. demande une diete rigide, les saignées, les délayans, les exercices proportionnés à l'état du malade. Celui qui est accompagné d'une véritable foiblesse, & qui vient de longues abstinences, ou d'évacuations immodérées, naturelles

ou artificielles , demande qu'on s'applique à réparer peu-à-peu les forces du malade , comme il est dit ( Art. 142. ). Celui qui vient de coups reçus dans l'estomac , ou le bas-ventre , ou même à la tête , demande , outre les secours de la Chirurgie , la diete , les saignées , les narcotiques , &c. Celui qui est causé par des corps d'un trop gros volume , ou piquans ou tranchans , qu'on a avalés , se traite comme il a été dit ( Art. 37. ). Celui qui vient de hernie stomacale , ventrale , inguinale , exomphale , bubonocèle , avec étranglement , demande le traitement ( Art. 520. ) ; & celui qui vient de l'enfoncement du cartilage xiphoïde , en demande la réduction par le moyen des doigts , des crochets , &c.

Le hoquet est quelquefois un symptôme de l'épilepsie ou d'une maladie vaporeuse , & purlors il en demande le traitement. S'il est la suite de quelqu'autre convulsion ou mouvement convulsif on y remédiera de la maniere qu'il a été marqué ( Art. 235. ). S'il procède d'obstructions au bas-ventre ( Art. 555. ), il en demande la cure ( Art. 558. & suivans ), conformément à sa cause , &c.

quelques narcotiques pour le calmer quand il devient très-incommode. Lorsque le hoquet est occasionné par un effort de la nature qui essaye de chasser une humeur rentrée, de pourpre, petite vérole, rougeole, goute, dartre, gale, érésipele, &c. ou qui ne paroît pas à tems, il faut avoir recours à la diete, aux saignées, s'il en est besoin, aux narcotiques, s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ), aux délayans pris tiedes, aux bains des piés, aux demi-bains, aux bains complets, & aux moyens propres à seconder les efforts de la nature ( Art. 13. N<sup>o</sup>. 2. ), sans risquer d'échauffer mal-à-propos le malade, qu'il faut quelquefois rafraîchir. Le hoquet qui vient d'une inflammation du bas-ventre, ou d'une hernie, ou d'une dyffenterie qui dégénèrent en gangrène ( Art. 256. ), est incurable, & presque toujours suivi d'une mort prochaine, à-moins qu'on ne coupe alors l'intestin gangrené, & qu'on ne pratique les autres secours propres, marqués ( Art. 520. ).

*Des Fievres Catarrhales.*

ART. 299. Ces maladies se réduisent

à la fièvre catarrhale , à la coqueluche , & aux différentes especes de rhumes. Nous parlerons de chacune en particulier , commençant par la fièvre catarrhale. Celle-ci est très-commune parmi les gens de guerre ; elle est accompagnée de toux , de frissons , de douleurs de tête , de poitrine , de gorge , quelquefois des lombes , des bras , des jambes , &c. Elle vient pour l'ordinaire de ce qu'on a pris des boissons froides , ou de ce qu'on s'est exposé à l'air froid , ayant fort chaud , ou étant fatigué par de longues marches , ou des exercices pénibles. Le froid des piés , qu'on a tenu longtems dans la nège , dans l'eau , sur un terrain froid , comme sur le marbre , sur la pierre , peut aussi y donner lieu , &c.

ART. 300. Lorsque cette fièvre est légère , elle se guérit aisément par quelques jours de diete. On tient le malade chaudement ; on entretient la chaleur des piés & des mains de la maniere qu'il a été enseigné ( Art. 15. ) ; on employe les infusions de capillaires , celles de coquelicot , adoucies avec le sucre , ou le miel , ou quelque sirop adoucissant , &c. Si le malade est peu échauffé , & que



les crachats soient fort épais, ou fort aqueux, on aura recours aux tisanes diaphorétiques, ou aux pectorales détensives, & aux bouillons stomachiques pectoraux.

Mais si les malades sentent de vives douleurs de tête, ou de gorge, ou de poitrine, & que la fièvre soit considérable, & le pouls grand & fort, ou dur & gêné; il faudra s'abstenir des boissons dont nous venons de parler, & avoir recours aux délayans & adoucissans, qu'on donnera chauds ou du moins dégourdis: ce qui fait une règle générale pour toutes les maladies inflammatoires, principalement quand elles viennent de froid, ou qu'elles en sont accompagnées, ou de toux. On fera quelques saignées du pié ou du bras, selon l'indication ( Art. 149. 150. ), & on tiendra le ventre fort libre par le moyen des lavemens émolliens. Tous les soirs, surtout quand on aura saigné une ou deux fois, on donnera un bol de pilules de cynoglosse, ou une once de sirop diacode, s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ); & de tems en tems on en augmentera la dose, suivant le besoin. On se donnera bien de garde de  
tenir

tenir les malades trop chaudement dans leurs lits, & encore plus de leur faire user de vin ou de cordiaux; on s'exposeroit à faire dégénérer la fièvre catarrhale en esquinancie, si le siège de la maladie est dans la gorge; ou en péri-pneumonie, s'il est dans la poitrine. Enfin on contiendra la fièvre & ses accidens dans de justes bornes (Art. 153.); & on ne purgera, à-moins qu'il ne se présentât quelque indication pressante, que quand ils auront disparu, ou auront considérablement diminué; ce qui suppose même qu'il ne se présente alors aucun cours de ventre qui tiendroit lieu de purgation. Cependant si la maladie venoit de froid, il seroit bon de purger doucement une fois ou deux, le plutôt qu'il seroit possible, ne fût-ce que pour faire faire diversion à l'humeur de la transpiration, qui entre pour beaucoup dans les causes de cette maladie, pour la guérison de laquelle les sueurs & les moiteurs critiques sont des plus avantageuses. Mais quand il se présente des signes de plénitude d'estomac, ou d'impuretés dans les premières voies (Art. 161.), on ne peut sans danger différer de les évacuer avec les ménagemens re-

quis ( Art. 162. & suivans ). Observez qu'il ne faut pas , pour se déterminer à donner l'émétique , s'en rapporter à des nausées ou à des vomissemens , qui souvent viennent de la violence de la toux ou de la fièvre , ou d'un frisson , sans que les premières voies soient en mauvais état. Les crachats & les urines donnent des signes de coction , ( Art. 154. ) ; & la fièvre ayant cessé , on fera observer le régime de la convalescence ( Art. 173. ).

*De la Coqueluche.*

ART. 301. La coqueluche est une fièvre catarrhale épidémique , qui attaque beaucoup de monde à la fois , & qui vient d'une cause commune , comme mauvais régime , boissons contraires , air froid & humide qui a succédé à des tems de chaleur , &c. En général elle se traite comme la fièvre catarrhale dont nous venons de parler. On doit avoir égard aux causes , à l'état du malade , & aux remèdes qu'on observe avoir de bons ou de mauvais effets ( Art. 251. ).

*Des Rhumes ou Catarrhes.*

ART. 302. Les rhumes ou catarrhes se divisent en coryze ou enchiffrement ou rhume du cerveau, *bronkos* ou enrrouement, rhume de poitrine, rhume d'estomac. Dans l'enchiffrement, qui est le plus commun & le moins dangereux, on ressent des douleurs à la tête, à la base du cerveau, au nez; ou bien on a des sentimens de cuisson dans cette dernière partie, qui quelquefois est aride, & d'autrefois laisse couler une humeur d'abord séreuse, & ensuite plus épaisse & plus cuite. Dans l'enrouement on a des sentimens de chaleur au gosier, & la voix est changée & enrrouée. Le rhume de poitrine est accompagné d'une toux importune & de piquotemens, quelquefois même de douleurs dans la poitrine; le malade crache quelquefois une humeur salée, qui d'abord est crue & séreuse, & dans la suite plus cuite & plus épaisse. Dans le rhume d'estomac la bouche est inondée d'une salive doucêâtre; les malades se plaignent de vents & de pesanteur d'estomac; ils sont quelquefois attaqués de vomissemens ou de cours de ventre,

Mij

qui, pour l'ordinaire, les soulagent considérablement.

ART. 303. Les trois premières espèces de rhumes procédant des mêmes causes que la fièvre catarrhale, mais plus légères & moins efficaces, en demandent le traitement (Art. 300.). Or quoique ces maladies paroissent de peu de conséquence, il ne faut pourtant pas les négliger, surtout l'enrouement & le rhume de poitrine, dont le premier pourroit dégénérer en esquinancie, & le second en péripleurisie, crachement de sang, phthisie, &c. En général on recommande les saignées, les adoucissans, les purgations légères, la tranquillité de corps & d'esprit, &c. Quand on ressent de la chaleur ou de la sècheresse dans le gosier ou la poitrine, l'usage des loochs adoucissans, du suc de réglisse, de la tisane pectorale adoucissante, & autres remèdes de cette nature, sont utiles. Si on n'y en ressent pas, la fumée ou la mastication de tabac, ou autre plante de ce genre, produisent de très-bons effets.

ART. 304. Le rhume, appelé improprement *d'estomac*, attaque communément les personnes phlegmatiques, cel-

les qui usent ordinairement d'alimens aqueux, de boissons froides & crues, qui respirent un air froid & humide, & qui menent une vie sédentaire. Ses remèdes sont un régime de vie plus échauffant & dessèchant, un air chaud & sec s'il est possible, des bouillons stomachiques, des tisanes diaphorétiques, & autres de ce genre. On purgera de tems en tems; ou, si le malade est assez fort & a la poitrine bonne, on donnera l'eau minérale purgative. Il faut longtems insister sur ces remèdes, dans la crainte que ce rhume ne dégénère en asthme, hydropisie, fausse péripneumonie, fièvre quotidienne, &c.

ART. 305. Remarquez, qu'il se trouve quelquefois des toux qui sont sympathiquement occasionnées par des corps étrangers introduits dans l'oreille, ou par des liqueurs chaudes, spiritueuses, irritantes, qu'on a injectées mal-à-propos dans cet organe. J'ai vu même survenir à cette occasion, des fluxions de poitrine, des phthysies, des transports des convulsions, des assoupissemens; &c. Il faut alors ôter ces corps étrangers, comme il est dit ( Art. 23. N<sup>o</sup>. 3. ); injecter du petit lait, quelque dé-

M iij

coction émolliente, quelque liqueur mucilagineuse ; introduire & y laisser un peu de coton trempé dans quelque-une de ces mêmes liqueurs. Cependant, selon l'état du malade, on aura recours aux saignées, aux boissons adoucissantes, aux lavemens, aux purgatifs légers, aux narcotiques, &c.

*De l'Esquinancie & de ses différentes especes.*

ART. 306. Il y a plusieurs especes d'esquinancie, la vraie ou sanguine, l'érisipelateuse ou bilieuse, la gangreneuse, la contagieuse-maligne, & la fausse ou pituiteuse, &c. Nous parlerons d'abord de la vraie & sanguine. C'est une inflammation des muscles du pharynx, ou de ceux du larynx, &c. ou des uns & des autres en même-tems, avec fièvre continue, douleur & chaleur du gosier, &c. Si le siège de l'inflammation est dans le pharynx ou dans les muscles de la langue, il y a difficulté d'avaler ; si elle occupe le larynx, il y a difficulté de respirer ; si elle occupe toutes ces parties à la fois, il y a en même-tems difficulté de respirer & d'avaler. Quand la tumeur inflammatoire paroît à l'exté-

rieur, le danger est moindre. Cette maladie est toujours fort dangereuse, & peut emporter le malade en peu de jours, même en peu d'heures. Elle attaque plus ordinairement les sujets vifs, & particulièrement les rousseaux : ces derniers courent beaucoup de risque dans cette maladie, aussi bien que dans toutes les autres, & même dans les plaies, les blessures & ulcères, &c. dont ils peuvent être attaqués, à cause de l'acrimonie de leur sang. En général les remèdes spiritueux, âcres, irritans, leur sont contraires ; & les incraffans, les délayans, les relâchans, les adoucissans, leur sont favorables. Au reste le traitement de l'esquinancie varie souvent selon les causes, les tems, les tempéramens, &c.

ART. 307. L'esquinancie peut venir d'un rhume de gosier, négligé, ou mal traité, ou de ce qu'on a parlé ou crié fort haut à l'air froid, ou simplement de ce qu'on s'y est exposé mal-à-propos, ou de ce qu'on s'est refroidi trop vite, &c. Poursors il faut faire observer une diete exacte ; il seroit même à-propos de s'abstenir des bouillons ordinaires & de toute autre nourriture pendant les premiers jours, lorsque la cha-

M iv



leur est fort grande, surtout si le sang est coënnieux, difficile à fendre, & peu fourni de sérosité. On fera, suivant l'indication ( Art. 149. 150. ), de promptes & copieuses saignées du bras, & ensuite du pié, & même de la langue ou du cou. Il faut saigner de deux heures en deux heures, ou même plus souvent, sans craindre d'affoiblir un malade, qui avec toutes les forces qu'on lui auroit ménagées périroit infailliblement. Les premières saignées doivent être de quatre à cinq bonnes palettes, quand on aura à traiter des gens robustes. Cependant, si le malade étoit dans le cas dont nous avons parlé ( Art. 287. N<sup>o</sup>. 2. ), il ne faudroit pas tant insister sur les saignées. On tiendra les malades dans des appartemens dont l'air soit tempéré, ou un peu chaud, sans l'être trop, & ils prendront leurs boissons dégourdiées. S'ils ne sont pas trop échauffés, ils useront des tisanes communes; s'ils le sont, ils feront usage du petit lait passé, dégourdi & non aigre, ou des tisanes pectorales adoucissantes, ou des émulsionnés, des bouillons de poulet ou de veau, ou des adoucissans de mes formules. S'ils prennent des bouillons

ordinaires , ils seront fort clairs , & peu ou point du-tout salés ni épicés. On tiendra le ventre libre par le moyen de fréquens lavemens , eaux de casse simples , & ensuite composées. Quand la fièvre sera beaucoup diminuée ; si les malades ont de la répugnance pour ce dernier remède , on pourra y substituer l'émetique , qu'on donnera en lavage, deux ou trois grains , par exemple , dans deux ou trois livres de la boisson ordinaire. Par ces moyens on entretiendra une espèce de cours de ventre , qui ne peut être alors que très-salutaire. S'il y a signe de matières indigestes ou putrides , contenues dans les premières voies ( Art. 161. ), on les évacuera promptement avec les ménagemens requis ( Art. 162. & suivans ). On fera respirer les vapeurs d'herbes émollientes , ou d'eau chaude , qu'on aura mise dans un vase , ou dont on aura imbibé une éponge , ou un linge , & qu'on renouvellera quand elle sera refroidie. On recommande encore les loochs , les gargarismes adoucissans , & surtout le silence. Après quelques saignées , on pourra employer les narcotiques , s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ). Si la tumeur pa-

roît à l'extérieur, on y appliquera trois ou quatre fois par jour des catapâmes émolliens, qu'on arrosera de tems en tems avec une décoction de la même qualité, ou avec le petit lait tiède, sans cependant gêner la respiration par le poids ou la compression. Si les malades ne peuvent rien avaler ou n'avalent qu'avec beaucoup de peine, on leur donnera en lavement leurs bouillons & leurs boissons diverses, avec les précautions dont je parle dans mes formules à l'Article des lavemens nourrissans. Je me suis moi-même très-bien trouvé de cette ressource dans une esquinancie des plus fortes, que j'essuyai à l'armée d'Italie en 1748. On peut aussi avoir recours aux mêmes moyens dans des cas de transports, de convulsions, d'assoupissemens. Si l'esquinancie disparoît, & qu'il lui succède une pleurésie, ou une péripneumonie, on continuera de saigner, & on emploira les remèdes propres à ces dernières maladies. Si l'on craint que les saignées n'occasionnent une défaillance, ce qui pourtant, loin d'être contraire, seroit très-avantageux, on pourra prévenir cet accident de la manière qu'il a été dit ( Art. 254. ). Si les

malades ne font pas dans une véritable foiblesse ( Art. 74. ), la petitesse & la concentration du pouls , le froid des extrémités, & la foiblesse , quelque grande qu'elle paroisse , si elle est fausse (Art. 75. ), loin de contre-indiquer les saignées , sont de nouveaux motifs pour ne pas s'en abstenir : peu d'heures après qu'elles sont faites , le pouls se dilate , les extrémités se réchauffent , & les forces reviennent.

ART. 308. Les malades auront toujours la tête & la poitrine fort élevées ; ils pourront même sortir de leurs lits & rester quelque tems assis dans un fauteuil , pourvu que l'air de l'appartement qu'ils occupent ne soit pas froid , & qu'aucune évacuation critique n'y mette obstacle. Quand ils sont dans une situation horizontale & qu'ils ont la tête renversée , il y a tout à craindre pour la suffocation , & j'en ai vu plusieurs fois arriver à cette occasion. Lorsque cet accident survient , il faut tâcher d'y remédier , en leur tenant la tête relevée & un peu penchée en-devant , en les secouant fortement , en les frottant avec des linges rudes & chauds , s'il est possible , surtout aux parties sensibles , com-

M vj

me à la paume de la main , à la plante des piés ; en leur pressant par secouffes & à différentes reprises le bas-ventre , en leur faisant respirer ou leur jettant au visage quelque liqueur spiritueuse ; en leur soufflant dans le nez quelque poudre irritante , comme celle de tabac , d'ellébore , d'euphorbe. Quoique les malades paroissent morts , même depuis quelque tems , l'humanité exige qu'on essaye ces dernières ressourcés , qui souvent en ont rappellé à la vie quelques-uns. Mais si la foiblesse vient d'inanition ( Art. 74. ) , on tiendra fort basse la tête des malades , & on leur fera le reste des choses que je viens de recommander ; on les appellera fortement par leur nom , on leur criera fort haut à l'oreille quelque chose qu'on fait avoir coutume de leur faire plaisir. Car pour les syncopes qui viennent de trop de sang , ou de sa trop grande raréfaction , d'engorgement du cerveau , avec des signes de fausse foiblesse ( Art. 75. ) qui a précédé ; les saignées du bras & du pié , l'élévation de la tête , les lavemens , l'air tempéré , &c. & autres secours analogues , s'employent avec succès.

ART. 309. On doit cesser de fai-

igner, quand le malade vient à se trouver passablement bien, que le pouls est peu grand & assez souple, & que la difficulté de respirer & d'avalier est beaucoup diminuée, ou quand la suppuration se fait, à-moins que la vie des malades ne soit en danger, ou les accidens très-pessans (Art. 270. N<sup>o</sup>. 1.). On connoît que la suppuration succède à une inflammation, quand, sans autre cause manifeste, il arrive, vers le dix ou le douze de la maladie, tantôt plutôt, si la chaleur & la fièvre ont été fort grandes, & tantôt plus tard, si elles ont été médiocres, quand il arrive, dis-je, augmentation prompte & très-grande de fièvre, de chaleur, & souvent même de battemens & de douleur. On doit encore cesser les saignées, quand il se présente une évacuation critique, ou quand après les avoir faites avec tous les ménagemens requis (Art. 254.), il se trouve que le pouls devient plus petit, la faiblesse plus grande, & que le froid des extrémités, s'il y en a, augmente. Il y auroit à craindre alors que les solides se relâchant de plus en plus & les humeurs devenant crues, il ne survînt une esquinance blanche (Art. 315.), ou que la

maladie ne dégénéraît en fièvre lente, bouffissure & autres accidens de ce genre, qui ont coutume de succéder aux saignées trop nombreuses, ou trop copieuses, ou faites mal-à-propos, comme quand le malade est dans une véritable foiblesse ( Art. 74. ).

ART. 310. Lorsqu'on aura eu inutilement recours à tous ou à la plus grande partie des moyens que nous venons d'indiquer, & que le malade sera en danger de suffoquer, on fera sur les parties enflammées ou aux environs, quelques scarifications profondes; ou on y appliquera les sangsues, afin de diminuer la grandeur de l'inflammation par l'évacuation du sang de la partie même: & si cela même étoit encore inutile, & que le danger de suffocation fût manifesté, il faudroit, sans différer, en venir à l'opération de la bronkotomie. Je n'entrerai pas plus dans le détail de ce qui concerne cette opération, que je n'y ai entré au sujet des autres: on peut consulter sur cela les traités qu'en ont donné MM. de Garangeot, le Dran, Dionis avec des remarques par M. de la Faye, &c. Je dirai seulement, qu'il faut, dans un besoin pressant, faire l'ou-

verture au-devant de la trachée-artère , à l'endroit de la jonction de deux cartilages , avec un bistouri ou une lancette , & dans un besoin avec un canif , un rasoir , ou autre instrument tranchant. L'ouverture faite , il faut ou la tenir ouverte avec les doigts , ou y insérer une canule faite exprès , ou y introduire le tuyau d'une grosse plume d'oie , ouverte par les deux bouts , prenant garde que son extrémité ne touche l'endroit de la surface interne de la trachée , opposé à l'ouverture. On pourra tenir ce tuyau avec la main , ou l'assujettir en-dehors. Ayant ainsi pourvu au danger de suffocation , on administrera les saignées , les purgatifs , & les autres remèdes convenables. La vraie esquinancie vient encore de plusieurs autres causes détaillées ( Art. 318. ) , où l'on trouvera le traitement particulier qui convient dans les différens cas.

ART. 311. L'esquinancie érépélateuse , que quelques - uns appellent *bi-lieuse* , se connoît par les signes de l'esquinancie sanguine ( Art. 306. ) : mais dans l'érépélateuse la chaleur de la peau & la soif sont beaucoup plus considérables ; la langue est pour l'ordinaire



re jaunâtre, brune, noire, & souvent dure & aride, surtout s'il y a quelque tems que le malade n'a bu; le pouls a de la dureté, & le sang tiré & gardé avec les précautions requises ( Art. 148. ) est assez fourni d'une férosité roussâtre. Le traitement est le même que le précédent; les saignées doivent être moins nombreuses, mais plus copieuses, & portées même, s'il est possible, jusqu'à la foiblesse, par les raisons marquées ( Art. 177. ). L'air de l'appartement doit être moins chaud, ou pour mieux dire plus tempéré; la boisson sera le petit lait, ou une tisane émulsionnée, qu'on fera dégourdir, & les bouillons seront faits avec le poulet, ou le maigre de veau, ou bien on emploiera les adoucissans de mes formules. Les narcotiques y sont plus utiles encore que dans la sanguine, pourvu qu'il ne se rencontre aucune contre-indication ( Art. 195. ). Quand par le moyen des saignées, des boissons, bouillons, eaux de casse, &c. on aura rendu la souplesse au pouls, diminué considérablement la soif, & fait disparaître ou beaucoup diminué les douleurs internes, s'il s'en trouve; on fera usage de

l'eau de casse aiguillée, & dans la suite on tiendra le ventre libre, ou plutôt on entretiendra pendant quelques jours une espèce de flux de ventre, de la manière qu'il a été dit ( Art. 307. ) &c.

ART. 312. L'esquinancie gangreneuse est désignée par la couleur noire ou du moins violette du gosier : elle est accompagnée d'une assez grande chaleur, & pour l'ordinaire d'une sècheresse considérable de la langue & de la peau : elle succède aux esquinancies sanguines ( Art. 306. ), ou bilieuses ( Art. 311. ), même aux rhumes de gosier, quand on a fait observer aux malades un régime de vie trop échauffant, qu'on les a tenus trop chaudement, qu'on leur a fait user de remèdes trop irritans, ou quand une colère violente ou quelque autre passion de ce genre a causé dans le sang une émotion considérable. La méthode curative est la même que celle de l'esquinancie bilieuse ( Art. 311. ), & on la suivra encore plus scrupuleusement. On s'abstiendra des gargarismes spiritueux, même des détersifs, & on aura recours aux anodins. Ceux-ci faciliteront la chute de l'escare, qu'il est inutile & souvent dangereux de scarifier, à-moins

qu'il n'en fuintât une humeur roufsâtre, ou qu'elle ne couvrît quelque matiere à laquelle il faudroit donner issue, & qu'on reconnoîtroit à la fluctuation. Il ne faut y faire aucune violence pour en procurer la chute. Quand elle fera tombée d'elle-même, on pourra alors employer des gargarismes anodins & en même-tems détersifs, & dans la suite de simplement détersifs. La violence & les scarifications qu'on fait aux escares, sont très-propres à favoriser le progrès de la gangrène. L'esquinancie gangreneuse maligne, qu'on connoît par les signes marqués ( Art. 256. ), est incurable, & suivie d'une prompte mort.

ART. 313. L'esquinancie est maligne, quand dez le commencement de la maladie la foiblesse s'établit sans cause apparente, & que le gosier paroît bientôt livide, brun, ou noir, &c. tandis que d'un autre côté la fièvre, la chaleur, la soif, les douleurs, la difficulté de respirer ou d'avalier, n'ont rien de considérable, & que le pouls approche fort de l'état naturel. Alors l'esquinancie a coutume d'être épidémique & contagieuse, & procède ordinairement d'une ou plusieurs des causes dont nous

avons parlé ( Art. 222. 223. &c. ).

ART. Art. 314. Dans ces circonstances , il faut d'abord prendre toutes les précautions requises pour empêcher le progrès de la contagion , & ne pas s'exposer à respirer longtems l'haleine des malades. Quant au traitement , on commencera par faire respirer aux malades un air pur & tempéré , ou du moins peu chaud , & on le renouvellera de tems en tems , comme il a été dit ( Art. 245. ). La diete sera exacte : si les malades sont échauffés & que la langue soit sèche , la boisson-ordinaire sera une tisane émulsionnée , ou le petit lait dégourdi ; & si la chaleur est à-peu-près telle que dans l'état naturel , on emploira les tisanes & les bouillons ordinaires. On tiendra le ventre libre , & même on procurera & on entretiendra , comme il est marqué Art. 307. ), une espece de cours de ventre , surtout si la matiere des déjections a une fort mauvaise odeur ou est fort épaisse. On fera quelques prompts saignées pour disposer à l'eau minérale purgative : mais il ne faut pas beaucoup insister sur les saignées ; & on doit s'en abstenir , quand après quelques heures le pouls devient

petit, & que la chaleur diminue considérablement. On donnera l'eau minérale purgative, rendue cordiale s'il en est besoin. Si elle ne fait pas assez vomir, & que l'estomac reste chargé & la bouche mauvaise, on réitérera ce remède: mais s'il y a douleurs vives, & inflammatoires internes, on s'abstiendra de ce médicament; on n'usera pas même de l'eau de casse aiguillée; on se bornera à l'eau de casse simple, & au plus à la composée, fréquemment réitérée, autant que les felles des malades sentiront fort mauvais. Si le pouls s'élève notablement & qu'il survienne quelques douleurs vives internes après l'usage des émétiques, &c. on aura recours à la saignée; mais il est rare qu'on soit obligé de la réitérer. Quand les accidens seront adoucis, & que la matiere des déjections n'aura plus ou presque plus de puanteur, on donnera de tems en tems aux malades quelques cuillerées de potion cordiale, ou de bon vin; & ils feront usage de la tisane diaphorétique, ou d'une infusion de squine ou de felsepareille. On ne doit pourtant pas s'exposer à les trop échauffer, surtout si la matiere des déjections ou les vents qu'ils rendent ont

encore une odeur mauvaife ; on s'exposeroit à exalter la pourriture , & à la rendre plus malfaisante. S'il y a quelque chaleur ou douleur de gosier , on emploira pour gargarifme l'eau ou la décoction de grofeille ou de fraife , dans lesquelles on aura fait diffoudre du nitre. S'il n'y a ni chaleur ni douleur , on emploira les gargarifmes purement déterfifs. On pourra auffi faire respirer aux malades les vapeurs qui s'élevent des infufions de creffon, de cochlearia , ou de quelque autre plante qui fournisse abondamment de l'alkali volatile : fur quoi voyez la Lettre de M. Majault , dans le Mercure de France , Octobre 1752. Si la gangrène fait du progrès , on animera les gargarifmes avec le fel ammoniac ou le camphre. On ne fera aucune violence à l'efcare pour en procurer la chute. S'il en fuite une humeur âcre & roufsâtre , ou qu'en la touchant on fente une fluctuation , on y fera quelques profondes fcarifications , pour donner iffue aux matieres dont le féjour feroit très-dangereux. Si l'endroit gangrené eft mou & fans fluctuation , & que la difficulté d'avalier & de respirer ne foit pas confidérable , on y appli-

quera, au moyen d'un instrument percé, afin d'épargner les parties saines, un caustère actuel ou potentiel. S'il survient quelque évacuation critique, on se comportera comme nous l'avons dit ailleurs; & s'il y a danger pressant de suffocation, on aura recours à la bronkotomie. La fièvre & les accidens ayant disparu, on fera observer la conduite marquée (Art. 173.).

ART. 315. L'esquinancie pituiteuse, ou blanche, est des plus dangereuses, & survient souvent dans le déclin des grandes maladies, attaquant ceux qui ont essuyé des hémorragies considérables, ou qui ont été saignées avec profusion ou mal-à-propos. Elle attaque aussi quelquefois les personnes d'un tempérament pituiteux, &c. Les malades ont peu de fièvre; le pouls n'est ni grand ni dur; la peau est peu échauffée; & la rougeur & la douleur, s'il s'en trouve dans la tumeur, sont médiocres; on voit souvent à l'extérieur, même dans le fond de la bouche, une tumeur blanchâtre, ordinairement peu dure; & le gosier est quelquefois embarrassé d'une grande quantité de glaires. Cette maladie est occasionnée par le peu de ressort des fibres

des vaisseaux sanguins & lymphatiques , & par la crudité & l'appauvrissement du sang & des humeurs. Les saignées n'y ont guère lieu , & sont presque toujours pernicieuses. Il faut bien plutôt s'employer à fortifier les malades par le moyen des bouillons stomachiques & pectoraux, plus ou moins forts , suivant qu'il y aura plus ou moins de chaleur. Les boissons doivent aussi être de la même qualité, & on les prendra tièdes s'il est possible.

ART. 316. On tiendra les malades chaudement. Les gargarismes seront purement détersifs, s'il n'y a ni chaleur ni douleur au gosier ; & partie détersifs, partie anodins, s'il y en a. On fera respirer aux malades la vapeur des infusions d'herbes aromatiques , comme il est marqué ( Art. 307 ), s'ils sont sans chaleur & sans douleur au gosier. Si la tumeur paroît extérieurement , & qu'elle soit peu douloureuse & assez molle, on y appliquera un cataplasme fortifiant , qu'on arrosera de tems en tems avec une infusion de plantes aromatiques : ou bien on y appliquera de la laine cardée, imbue d'onguent de styrax chaud. On appliquera aussi à la nu-



que & aux cuisses de larges emplâtres vesicatoires. On recommandera aux malades de mâcher & de tenir long-tems dans leur bouche quelques grains de poivre, de genievre, de laurier, ou de la canelle, ou plutôt encore de la racine de pyrethre, pour les faire cracher abondamment. On purgera de tems en tems, comme de trois jours en trois jours, selon les forces, ou bien on entretiendra la liberté du ventre par le moyen des lavemens émolliens: quelquefois on donne l'eau minérale, cela dépend des circonstances. S'il y avoit une véritable foiblesse ( Art. 74 ), on emploiroit les cordiaux & le vin, mais avec circonspection, & sans s'exposer à échauffer trop considérablement. Quelquefois on fait des scarifications à la tumeur, soit extérieurement, soit intérieurement. S'il survient quelque évacuation critique & salutaire, on la favorisera; & si le malade tombe dans le danger de suffocation, on aura recours à la bronkotomie.

ART. 317. La fausse esquinancie est une difficulté d'avaler ou de respirer, qui n'est accompagnée d'aucune fièvre. Elle est souvent produite par des tumeurs

meurs du cou, anévrismales, skirreuses, chancreuses; par une fausse dislocation des vertebres voisines; par un relâchement considérable de la luette, &c. Pour lors elle demande principalement les secours de la Chirurgie. Remarquez que quand le relâchement de la luette y donne lieu, on peut quelquefois resserrer cette partie en y appliquant du poivre ou quelqu'autre poudre irritante. Dans un besoin, on la coupe avec les ciseaux; les purgations fréquentes, surtout hydragogues, si le malade est en état de les soutenir, des alimens & des boissons qui échauffent & dessèchent, y remédient aussi très-efficacement.

ART. 318. N<sup>o</sup>. 1. Quelquefois la fausse esquinancie vient d'une paralysie des muscles de la langue, ou du larynx, ou du pharynx; & se reconnoît en ce qu'il n'y a ni chaleur notable, ni tumeur externe ou interne, ni relâchement de la luette. Alors on emploira les gargarismes détersifs, les masticatories, tels que le poivre, le cardamome, les feuilles de tabac, la racine de pyrethre, &c. les bouillons stomachiques pectoraux & les tisanes de

la même qualité , ou sudorifiques ; qu'on fera prendre chaudement. On purgera assez souvent & fortement , selon les forces , s'il ne se trouve ni moiteurs , ni sueurs , ni diarrhée , ni flux d'urine critiques & salutaires , qu'il faudroit favoriser. On appliquera aussi à la nuque & aux jambes de larges emplâtres vésicatoires , & on y entretiendra longtems la suppuration. Le régime sera échauffant ; & , s'il est possible , on en viendra à l'usage des eaux minérales chaudes , & aux bains des mêmes eaux , soit naturels ou artificiels. En tout cela on ne doit pas s'exposer à échauffer trop : & quoiqu'une chaleur un peu plus considérable que dans l'état naturel , soit favorable à ce genre de maladie , aussi bien qu'aux leucophlegmatiques , & qu'une fièvre continue modérée ait souvent guéri de pareilles attaques , il est cependant des paralysies où les échauffans sont contraires , & les saignées salutaires. On peut ajouter aux bouillons quelque crème légère , plus salée & épicée que pour des personnes en santé , ou quelques jaunes d'œuf ; mais il faut pour cela que le malade ne soit ni fort échauffé ni fort altéré.

*Remarques sur diverses causes d'Esquinancies vraies.*

ART. 318. N<sup>o</sup>. 2. Avant que de mettre fin à cet Article nous ferons quelques remarques générales sur la maladie dont il est question. L'esquinancie qui vient d'eau-forte, ou autre poison pris par la bouche ou attiré par le nez, demande qu'on saigne promptement & copieusement, & qu'on insiste sur l'usage des gargarismes anodins, des vapeurs émollientes ( Art. 307. ), des potions huileuses, des loochs adoucissans, des bouillons gras, de ceux de tripes, des adoucissans de mes formules; ou, s'il n'y a point de fièvre, on pourra user abondamment de lait, de crème, de beurre frais non salé, &c. On remédiera aux accidens de la maniere que nous l'avons détaillé ci-dessus. Si l'esquinancie vient de corps étrangers engagés dans la gorge, on insistera sur les saignées, & on aura recours aux moyens dont nous avons parlé ( Art. 37. ). Celle qui accompagne une petite vérole qui n'est pas encore au tems de la suppuration, demande qu'on s'applique spécialement à la traiter selon son caractère, sans

N ij

avoir beaucoup d'égard à la petite vérole. Mais si cette petite vérole est en suppuration, il faudra, dez que les pustules seront mûres, en procurer la rupture, en faisant avaler aux malades des croutes de pain ou des morceaux de figues seches, grossièrement mâchées. Si en abaissant la langue avec le manche d'une cuillere, ou une spatule, ou le *speculum oris*, on vient à appercevoir ces pustules, on les ouvrira suivant les regles que prescrit la Chirurgie. On pourra encore employer les moyens que nous avons proposés pour procurer la rupture d'un abcès ( Art. 209. ), & en particulier l'émétique, qui de plus sera très-favorable si l'estomac se trouve chargé d'impuretés. On ne saignera point, à moins que quelque accident très-presant ( Art. 270. N°. 1. ) ne l'exige. La rupture de l'abcès étant faite, on suivra la conduite marquée ( Art. 210. ), mais on purgera davantage.

L'esquinancie qui vient de l'inflammation ou de l'érysipele de la membrane qui tapisse intérieurement la trachée-artère, maladie dans laquelle la voix est glapissante & la respiration très-difficile, sans qu'il paroisse intérieurement ni

extérieurement aucune tumeur, demande qu'on employe promptement les secours propres à l'esquinancie sanguine ou bilieuse, suivant les circonstances, & qu'on insiste sur les loochs & les gargarismes adoucissans, & encore plus sur les vapeurs émollientes ( Art. 307. ).

Celle qui est jointe à une vraie fluxion de poitrine, ou à une vraie pleurésie, demande qu'on presse les secours & qu'on administre promptement les remèdes propres à ces maladies, qui jointes ensemble font de la dernière conséquence. Celle qui vient de la rentrée d'une gale, d'une goutte, d'une dartre, &c. demande, outre les remèdes généraux, qu'on rappelle ces maladies cutanées ( Art. 13. N<sup>o</sup>. 2. ). Il en est de même de celle qui vient d'une suppression du flux hémorroïdal, qui demande qu'on en rétablisse le cours ( Art. 78. ), sans cependant risquer de trop échauffer les malades, qui souvent ne sont alors que trop échauffés. Quelquefois l'esquinancie succède à l'usage du mercure pris ou par la bouche, ou en friction, ou en vapeurs, quand les malades n'y ont pas été préparés, ou quand la salivation s'arrête, ou par le froid, ou

par le chaud, ou par l'usage des narcotiques, ou parcequ'on s'est couché, ou plutôt encore endormi sur le dos, situation qui empêche souvent la salive de couler, &c. Alors il faut interdire tout usage du mercure. Si les malades en ont usé en friction, on changera leurs linges, on nettoiera leur peau, & s'il est possible, on leur fera prendre quelques bains domestiques. De quelque façon qu'ils en aient usé, il faut les transporter dans un autre appartement, si l'air n'est point froid; & s'il l'est, on renouvellera avec les précautions requises l'air des appartemens qu'ils occupent ( Art. 245.). Si on les transporte, il faudra les enveloper exactement, sans cependant gêner leur respiration. Si l'accident est survenu à cause d'une trop grande chaleur, produite par quelque cause que ce soit, ou des narcotiques, l'air que les malades respireront sera tempéré, &c. si au contraire l'esquinancie a été occasionnée par un froid quelconque, on aura soin que l'air qu'ils respireront soit chaud, sans cependant qu'il soit étouffant. On saignera promptement & copieusement, proportionnellement aux forces, à l'état du pouls, &c.

à la violence des accidens. On fera prendre fréquemment des lavemens, des eaux de casse simples, ensuite de composées, des purgations minoratives, & ensuite communes, s'il n'y a point de cours de ventre. La boisson sera, si les malades sont fort échauffés, une tisane émulsionnée, ou pectorale adoucissante, ou plutôt le petit lait non aigre, le tout dégourdi. S'ils sont peu échauffés, ils useront de la tisane commune, & des bouillons communs. S'il est nécessaire on mettra un baillon dans leur bouche, de peur que la langue ne se trouve coupée par les dents, comme il arrive quelquefois. On appliquera trois ou quatre fois par jour sur les mâchoires, aux endroits enflammés ou douloureux, des catapâmes émolliens. Les gargarismes seront anodins. Les malades observeront une diète des plus exactes, & employeront ces différens moyens jusqu'à ce que la salivation soit réduite dans de justes bornes; alors on lui laissera un libre cours si on le juge à-propos, & dans la suite on l'arrêtera au moyen des purgations réitérées, jamais par l'usage des astringens ou des narcotiques, qui dans ces circonstances peuvent entraîner les sui-



tes les plus funestes. La fièvre & les accidens étant passés ou diminués, on purgera convenablement, & on fera observer une partie du régime dont il est parlé ( Art. 605. ). Mais s'il y a une foiblesse qui paroisse dangereuse, ou une crainte de suffocation, on y remédiera comme il est dit ( Art. 308. ).

*De la Pleurésie & de ses différentes especes.*

ART. 319. Il est des pleurésies vraies ou sanguines, de bilieuses ou érépélates, de pituiteuses ou froides, de compliquées, de fausses ou batardes, &c. Nous parlerons des unes & des autres, & nous commencerons par la vraie ou sanguine. Celle-ci est fort commune parmi les gens de guerre, surtout dans les tems froids. Elle se connoît par une fièvre continue, accompagnée d'un point ou douleur de côté, qui augmente quand le malade touffe, ou respire fortement. Le pouls est ordinairement dur; mais la soif & la chaleur ne sont pas extrêmes, comme dans la bilieuse. Quand les malades se couchent sur le côté sain, la douleur augmente, ce qui n'arrive pas quand ils se couchent sur le côté mala-

de. Les malades sentent souvent des douleurs au dos , quelquefois au-devant de la poitrine ou au milieu , quelquefois au-dessus ou au-dessous de la mammelle , suivant les différens sièges qu'occupe l'inflammation ; ce qui fait des pleurésies latérales , dorsales , pectorales , médiastines , ascendantes , descendantes , &c. Il s'en trouve d'occultes , qui ne se connoissent qu'en faisant faire au malade les mouvemens dont nous avons parlé ) Art. 232. ). Elles sont produites par une ou plusieurs des causes des fièvres latérales ( Art. 299. ), ou de la vraie esquinancie , ( Art. 307. ), & elles attaquent spécialement les sujets dans lesquels il y a adhérence des poumons à la plevre , ou quelque tumeur dans cette membrane.

ART. 320. Quant au traitement , la diete sera des plus rigides. Les malades prendront pendant tout le tems de la vigueur de la maladie , des bouillons communs fort clairs , dans lesquels on aura fait bouillir , s'il se peut , de la bourrache , de la buglosse , & de la chicorée sauvage. Il seroit bon même , dans cette maladie & dans toutes celles de ce genre , de s'abstenir les premiers jours,

N v

de toute espece de bouillon , & de se contenter des tisanes ou d'une eau panée ; on guériroit bien plus promptement & plus sûrement : j'en ai fait l'épreuve jusque sur moi-même. Si les malades ne sont ni fort échauffés , ni fort altérés , on leur fera faire usage d'une tisane commune , ou d'une infusion de capillaire ou de coquelicot , préférant alors , s'il est possible , l'usage de l'apô-sème pectoral commun ou simple. Mais s'il y a soif & chaleur considérable, principalement s'ils toussent beaucoup, la tisane sera pectorale, adoucissante, & peu chargée de drogues. Ils prendront toutes leurs boissons tiedes , ou dumoins dé-gourdiées ; ce qui fait une regle générale pour toutes les maladies inflammatoires , principalement celles qui attaquent la poitrine & qui procèdent d'un froid occasionné par quelque cause que ce soit. Ils boiront souvent , & jamais à grands coups , surtout s'ils se sentent l'estomac gonflé , ou que les urines ne coulent pas assez abondamment , sans qu'il y ait ni sueurs , ni moiteurs , ni cours de ventre , qui en tiennent lieu. Si la douleur est violente , on ferrera la poitrine avec une large bande , qu'on assujettira , &

qu'on y laissera : elle empêchera la trop grande dilatation du thorax & contiendra la douleur , principalement dans les momens de la toux , & des profondes inspirations , ou quand les malades voudront changer de situation. Si cette douleur augmente au toucher , ou lorsque les malades se couchent sur le côté affecté , ce qui arrive rarement , on se servira après quelques saignées , du liniment anti-plevrétique anodin ; & s'il y a gonflement douloureux , on pourra appliquer un cataplasme émollient. Dans la suite , quand la douleur sera beaucoup diminuée , ainsi que la fièvre , on emploira un mélange d'un liniment anodin & d'un liniment résolutif , chaud. Enfin on emploira ce dernier seul , s'il ne s'est point formé de dépôt au côté , auquel cas il faudroit donner issue à la matiere , crainte de carie , fistules , &c. L'air de l'appartement qu'occuperont les malades , sera un peu chaud , sans être étouffant , comme il arrive quelquefois , & très-mal-à-propos. Dans le commencement de la maladie , s'il n'y a aucune crise salutaire qui en empêche , chose rare dans ce tems , on permettra aux malades de se lever & de se tenir

Nvj

assis dans un fauteuil , pourvu que l'air soit un peu chaud , ou dumoins temperé , & alors ils se tiendront bien couverts : cela ne contribue pas peu à diminuer les douleurs & la fièvre , & surtout à dégager la tête , si elle est embarrassée , ou à prévenir son embarras. On tiendra le ventre libre par le moyen de fréquens lavemens & des eaux de casse simples.

ART. 321. Mais de tous les remedes qu'on peut apporter à la vraie pleurésie , aussibien qu'à toutes les inflammations , particulièrement à celles qui attaquent les parties membraneuses , les plus efficaces sont sans contredit les saignées. On fera d'abord les premieres de quatre à cinq palettes , laissant trois ou quatre heures d'intervalle entre chacune : on continuera ensuite d'en faire de moins copieuses , & de cinq heures en cinq heures , ou plus rarement ; le tout suivant que le pouls sera ou grand , ou dur , ou embarrassé , que le sang sera coënnieux & difficile à fendre , & qu'il sera pourvu d'une petite quantité de sérosité. Surquoi vous observerez , que les Soldats & ceux qui menent une vie qui approche de la leur , ont , le reste égal , besoin

d'un plus grand nombre de saignées que les autres ( Art. 148. ), & qu'au contraire il n'y faut pas tant insister quand les malades sont dans les cas dont nous avons parlé ( Art. 287. N<sup>o</sup>. 2. ). Les sueurs ou les moiteurs qui surviennent trop tôt , surtout quand elles n'apportent aucun soulagement , ne doivent point empêcher de faire les saignées requises. Ces saignées copieuses & faites promptement sont très-propres à abrégger la durée & à avancer la guérison de la maladie ; en ce qu'elles évacuent une grande quantité de sang coëgneux , que remplacent bientôt les liqueurs délayantes & adoucissantes dont use le malade ; en ce qu'elles procurent le relâchement des fibres trop irritées & trop tendues , surtout à l'endroit affecté ; en ce qu'elles causent souvent une foiblesse favorable , qui pour l'ordinaire est suivie de sueurs , moiteurs , lâchement de ventre , flux d'urine critiques , &c. Il arrive quelquefois que les assistans craignent pour le malade une foiblesse , qui , par les raisons que je viens de rapporter , est plutôt avantageuse que contraire : pour lors on aura recours aux moyens que nous avons indiqués pour l'éviter

( Art. 254. ). Comme les poumons sont exemts d'inflammation , fans quoi la maladie seroit compliquée , & s'appelleroit *pleuropéripneumonie* , il n'y a point non plus de crachats dont la suppression soit à craindre : en conséquence, s'il n'y a point de contre-indication , on peut après quelques saignées donner les narcotiques , augmentant leur dose selon le besoin. Ces remedes , donnés une ou deux fois par jour , s'ils ne sont point contre-indiqués ( Art. 195. ), calment les douleurs , procurent le repos , & occasionnent souvent des moiteurs & des sueurs critiques.

Après quelques saignées du bras , on en viendra à celle du pié , qu'on réitérera suivant l'indication ( Art. 150. ), & même quand les urines seront claires & aqueuses , ou fort troubles & épaisses , ce qui annonce des transports , des assoupissemens , des mouvemens convulsifs , qu'il faut prévenir par ces saignées , par les lavemens fréquens , par les eaux de casse simples & même composées , &c. Après quelques saignées du pié , on pourra en venir à celles du cou , qu'il seroit imprudent de faire d'abord , la tête étant prise , ou sur le point de l'être ,

ou étant simplement douloureuse & pesante, avec grandeur ou dureté notable dans le pouls.

ART. 322. On ne continuera pas les saignées jusqu'à ce que le sang cesse d'être coënnieux, ou dur; on s'exposeroit à faire périr les malades d'inanition, ou à les jeter dans des fievres lentes, des hydropisies, & autres maladies de ce genre: on cessera de saigner, quand la fièvre & la douleur auront cessé ou diminué considérablement, quand le pouls aura repris de la mollesse, & quand le sang commencera à paroître fourni d'une assez grande quantité de sérosité. J'ai dit qu'on devoit cesser les saignées quand la douleur & la fièvre cessoient ou diminoient beaucoup: sur quoi vous observerez que c'est un fort mauvais signe dans la pleurésie, quand la douleur disparoît & que la fièvre subsiste; cela annonce le changement de la pleurésie en péripneumonie; on peut s'en éclaircir par les moyens que nous avons détaillés (Art. 232.), & on doit traiter cette maladie de la maniere que nous le dirons à son Article.

ART. 323. S'il se trouve des matieres indigestes ou putrides dans les pre-



mieres voies ( Art. 161. ), il faut, le plutôt qu'il se peut, les évacuer avec les précautions & les ménagemens requis ( Art. 162. & suivans ): mais il ne faut pas se laisser surprendre par quelques nausées ou vomissemens, qui souvent ne viennent pas des impuretés des premières voies, mais de la toux, de la violence de la douleur, de l'intensité de la fièvre, ou du dérangement du cours des esprits animaux, qui quelquefois survient pendant ou après une saignée.

Dans la pratique des saignées & l'administration des autres remèdes, le but du Médecin doit être de réduire la fièvre & la chaleur dans de justes bornes, ( Art. 153. ), & il doit laisser à la nature assez de force pour qu'elle puisse opérer dans le tems, des crises nécessaires ou la coction de la matière morbifique ( Art. 154. ). C'est dans les mêmes vues qu'on interdit les saignées passé le dixième ou le douzième jour de la maladie, parcequ'alors la nature est occupée à procurer cette coction ou ces crises. Dez qu'on a des signes de la présence de ces dernières, il faut les favoriser si elles sont suffisantes, ou les augmenter si elles ne le sont pas. Ce:

pendant on s'abstiendra de tous autres remèdes , à-moins que quelque accident très-pressant , comme grande oppression , inquiétudes considérables , transports , &c. n'exigeassent qu'on continuât d'y avoir recours ; & cela pour ne pas troubler ces crises ou la suppuration qui se fait vers ce tems. Si par le moyen des saignées , des raffraîchissans , des lavemens , de la diete , des hémorragies , &c. on avoit trop affoibli la chaleur , de maniere qu'elle se trouvât égale à celle qui est ordinaire dans l'état de santé , ou moindre , sans qu'il y parût aucun signe de coction ( Art. 154. ) , il faudroit la ranimer , & la porter à un degré raisonnable ( Art. 153. ). La fièvre & les accidens ayant totalement disparu , on fera passer les malades au régime de la convalescence ( Art. 158. ). Lisez les remarques ( Art. 328. ).

*De la Pleurésie Bilieuse.*

ART. 324. La pleurésie bilieuse ou éréthelateuse se reconnoît par les mêmes signes que la vraie ou sanguine ( Art. 319. ) : mais la fièvre , la chaleur , la soif , la dureté du pouls , sont plus considérables dans la bilieuse. La

langue est souvent jaunâtre, dure, brune, &c. & le sang tiré & gardé avec les précautions requises ( Art. 148. ), y est pour l'ordinaire & de bonne heure, fourni de beaucoup de sérosité jaune ou roussâtre ; quoique d'un autre côté il ait coutume d'être coënnieux, & de se fendre difficilement. Ce genre de pleurésie attaque communément les jeunes gens vifs & fort échauffés, dans des tems & des païs chauds.

ART. 325. Le traitement est le même que celui de la pleurésie sanguine ( Art. 320. & suivans ) : on ne doit pas tant insister sur les saignées ( Art. 177. ), mais on doit les faire plus copieuses, plutôt, & plus proche les unes des autres. On ne doit pas tenir les malades plus chaudement dans leurs lits & dans leurs appartemens que dans l'état de santé, à - moins qu'il ne se présentât quelque crise salutaire, ou quelque signe de coction dans les urines ( Art. 154. ). Si la soif & la chaleur sont considérables, ils useront pour boisson d'une tisane émulsionnée, ou d'une pectorale adoucissante, encore mieux du petit lait non aigre & passé, ou d'émulsions pures. Ces boissons doivent être

prises tiédes , ou dégourdiés. Les bouillons feront faits avec le poulet ou le maigre de veau , ou bien on emploira les adouciffans legers de mes formules. On infistera encore plus sur les narcotiques que dans la pleurésie fanguine , pourvu que ces remedes ne foient pas contre-indiqués ( Art. 195. ). Comme dans cette maladie l'humeur bilieuse est très-abondante & fort exaltée , on s'emploira à l'évacuer en établiffant une efpece de cours de ventre. Pour cet effet , on aura d'abord recours aux fréquens lavemens émolliens & aux eaux de casse simples ; & dans la fuite , quand la chaleur & la fièvre feront fort diminuées , on en viendra aux lavemens purgatifs , & encore mieux aux eaux de casse composées , dont on fera un fréquent usage. Il m'est arrivé , avec beaucoup de succès , de faire prendre dans ces circonstances une eau de casse aiguifée , à des malades qui avoient le pouls peu grand & passablement souple ; la fièvre , la chaleur & les douleurs , étant bien diminuées. Quelques heures après l'opération de cet émétique , je faisois saigner du bras , s'il y avoit indication ( Art. 149. ) , & le soir , avant l'heure

du sommeil , je faisois prendre un bol de pilules de cynoglosse , ou une once de sirop de diacode ( Art. 195. ), & cela par les raisons apportées ( Art. 114. ), Au reste on doit suivre la méthode & le régime dont j'ai parlé au sujet de la pleurésie sanguine , tendant toujours à réduire la chaleur & la fièvre dans de justes bornes , employant les bandes dont j'ai fait mention , quand les douleurs de côté seront très-violentes , & ayant pour les crises salutaires ou non , aussi bien que pour l'adoucissement de la matière fébrile , les attentions que ces choses exigent ( Art. 154. ).

*De la Pleurésie Pituiteuse ou Froide.*

ART. 326. La pleurésie pituiteuse ou froide se reconnoît par les signes de la pleurésie vraie ( Art. 319. ) : mais dans la pituiteuse le pouls est mou & peu grand , la chaleur modérée , la soif médiocre , la douleur de côté peu vive , la langue blanchâtre , & jamais ou presque jamais sèche , à-moins que les malades , ayant le nez bouché , ne respirent continuellement par la bouche. Elle attaque communément les sujets phlegmatiques , & ceux qui ont été épuisés

par de longues maladies , des saignées nombreuses , des hémorragies abondantes , l'usage immodéré des femmes , &c. Le sang des malades , tiré & gardé avec les précautions requises ( Art. 148. ) , est glaireux , se fend aisément , & étant manié entre les doigts se fond dans l'eau chaude ; il est aussi passablement fourni d'une sérosité aqueuse ou blanchâtre.

ART. 327. Quant au traitement , si cette espece de pleurésie ne participe en rien de la sanguine , ou de la bilieuse , on ne saignera point , ou on saignera peu , & on tiendra les malades bien plus chaudement que dans l'état de santé : il ne faut pourtant pas s'exposer à les échauffer avec excès. Leur boisson sera une infusion de capillaire , ou de coquelicot , ou de squine , ou de falsepareille , qu'on adoucira avec le miel , ou un hydromel léger , & ils prendront tout cela le plus chaudement qu'il sera possible. Si la chaleur & la soif sont très-modérées , ils feront usage d'une tisane diaphorétique , ou d'une pectorale détersive. Les bouillons seront stomachiques , pectoraux , légers. Dans les premiers jours de la maladie ils en prendront au nom-

bre de quatre ou cinq , & dans la suite au nombre de six ou sept , dans l'espace de vingt-quatre heures. Cependant la diete fera des plus exactes. De quatre heures en quatre heures on donnera un bol de kermès ; & si ce médicament ne tient pas le ventre libre , on fera prendre tous les jours un lavement émollient. à-moins que quelque signe de coction , ou quelque crise salutaire n'y mît obstacle. La fièvre & la douleur étant bien diminuées , on purgera avec les minoratifs , même avec les purgations communes si les malades sont difficiles à émouvoir & passablement forts. S'il y a signe de plénitude d'estomac , on donnera l'eau minérale purgative , qu'on rendra cordiale s'il se trouve une véritable foiblesse ( Art. 74. ). Après l'opération on calmera par le moyen de la saignée , s'il en est besoin , & sur le soir on donnera les narcotiques , s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ). S'il y a signe de pourriture dans les premières voies ( Art. 161. ), on aura recours aux eaux de casse composées , ou aux purgations minoratives , aux lavemens purgatifs émolliens , & même aux bols de kermès , & l'on fera souvent usa-

ge de ces médicamens , jusqu'à ce que la matiere des déjections ait perdu son odeur fétide ; mais on continuera l'usage du kermès , après même que cette mauvaise odeur aura disparu , à - moins qu'il ne survînt un cours de ventre considérable. Si, par quelque cause que ce soit , on avoit augmenté trop considérablement la fièvre & ses accidens , il faudroit réitérer les saignées , suivant l'indication ( Art. 149. ) , faire respirer un air plutôt un peu froid que chaud , ou au plus un qui fût tempéré , employer les boissons & les bouillons tempérés , jusqu'à ce que la fièvre fût réduite dans de justes bornes ( Art. 153. ). Poursors on la maintiendrait dans cet état jusqu'à ce qu'il parût quelque crise salutaire ; qu'on auroit soin de favoriser comme nous l'avons dit , ou jusqu'à ce qu'il survînt quelque signe de coction , & que la fièvre fût passée. Dans ces circonstances on feroit passer le malade au régime de la convalescence ( Art. 210. ). Si la douleur de côté augmentoit au toucher , ou quand le malade se couche sur la partie affectée , on auroit recours aux linimens anti-pleurétiques anodins ou émoulliens , & on emploiroit les résolu-



tifs chauds quand la douleur auroit fort diminué. Mais s'il y avoit une tumeur avec douleur vive, on y appliqueroit fréquemment des cataplasmes anodins, & on auroit recours aux saignées, pour obvier à la suppuration ou à la gangrène; & si la suppuration étoit établie (Art. 208.), on feroit de bonne heure & avant la parfaite maturité, l'ouverture de la tumeur, pour prévenir les fistules, la carie, &c.

*Remarques importantes sur diverses especes de Pleurésies.*

ART. 328. Nous ferons quelques remarques sur les différentes especes de pleurésies dont nous venons de parler, avant que de passer à la fausse ou bâtarde. Il est des pleurésies qui paroissent à la fois sanguines, bilieuses, pituiteuses, & même mélancoliques; ce qui dépend de la diversité des tempéramens, des tems, des saisons, des pais, du régime, &c. On conçoit que le traitement doit alors varier: mais en général on doit toujours tendre à réduire dans de justes bornes la fièvre & ses accidens (Art. 153.), pour attendre ensuite les crises, ou la coction (Art. 154.).  
Comme

Comme la tension & la sècheresse sont fort considérables dans ces maladies , il paroîtroit que les bains domestiques , ou au moins ceux des piés , & enfin les ventouses scarifiées , pourroient être employées avec bien du succès. Il se rencontre quelquefois des signes qui annoncent que la pleurésie est vermineuse ( Art. 168. ). Aors on doit ménager les saignées , & insister sur les émétiques , les purgatifs , les lavemens , les bols de kermès , les potions huileuses , ( Art. 169. ) &c. afin d'évacuer les vers & la matiere vermineuse , qui par leur séjour pourroient donner lieu aux accidens les plus fâcheux. Si les malades étoient foibles , on les ranimeroit avec les cordiaux ou le bon vin , sans cependant s'exposer à exciter un trop grand feu. S'ils sont échauffés , ou s'ils sentent quelque douleur vive interne , on emploira les huiles d'amandes douces ou d'olives à grande dose , afin d'étouffer les vers , ou de les chasser par le vomissement que ces huiles ont coutume d'exciter. Mais si les malades sont sans chaleur ni douleur considérables , on pourra donner une ou deux fois par jour un bol vermifuge. Au reste le fond

du traitement est toujours celui des pleurésies ; la diete sera rigide , & à la fin de la maladie on fera passer au régime dont nous avons parlé ( Art. 173. ).

Il se trouve quelquefois des pleurésies dans lesquelles la douleur se fait sentir au-dessous du diaphragme , à l'estomac , aux hypocondres , &c. Poursors , si le pouls n'est ni grand , ni dur , il ne faut pas insister sur les saignées ; on se trouve beaucoup mieux de l'usage des lavemens émolliens , des purgatifs de la même qualité , & des carminatifs , quand il n'y a ni douleur vive , ni grande chaleur , ni soif considérable. Les pleurésies dans lesquelles il paroît des signes de matieres indigestes ou putrides dans les premieres voies ( Art. 161. ), demandent , outre les remedes généraux , qu'on insiste sur les purgatifs & les émétiques , qu'on fasse observer une diete rigide , & qu'à la fin on passe au régime dont nous avons parlé ( Art. 173. ). La pleurésie qui a des signes de malignité ( Art. 220. ), doit se traiter suivant son espece : il faut saigner , fortifier , calmer , même rafraîchir , suivant l'indication ; surtout il faut évacuer les matieres indigestes ou putrides , réduire la

fièvre dans de justes bornes , & attendre alors les crises salutaires , les signes de coction , ou l'adoucissement de la matière morbifique ; toutes choses qu'on n'a presque jamais lieu d'espérer tant que les premières voies sont farcies d'impuretés ou de matières vermineuses. L'on doit voir à ce sujet l'Histoire des Fievres Malignes ( Art. 220. & suivans ). La fièvre étant passée , on fera observer le régime ordinaire ( Art. 173. ). Les pleurésies qui sont causées par des plaies ou des contusions à la poitrine, demandent , outre le régime & les remèdes généraux , les secours de la Chirurgie. Celles qui viennent de goutte , érépiselle , gales , rhumatismes , rentrés , ou de cautères ou ulcères desséchés trop vite & mal-à-propos , ou d'hémorroïdes supprimées , demandent , outre les remèdes généraux , qu'on renouvelle ces sortes de maladies ( Art. 13, N°. 2. ) , qu'on fasse couler le flux hémorroïdal , comme il est marqué ( Art. 78. ). Celles qui se trouvent compliquées avec des fluxions de poitrine , des esquinancies , des petites véroles , &c. demandent que dans le traitement on ait égard aux maladies auxquelles elles se trouvent jointes , &

qu'on porte principalement ses vues du côté des accidens qui pressent le plus, ou qui sont les plus à craindre.

ART. 329. Les pleurésies qui ont des redoublemens bien marqués & réglés, demandent, qu'après une diete, des saignées, des émétiques, des purgatifs, des bouillons & boissons propres à l'état des malades, & quand la fièvre & ses principaux accidens sont considérablement diminués, on fasse prendre aux malades de quatre en quatre heures, hors le tems de leurs redoublemens, une prise de décoction ou d'opiate fébrifuges pectorales adoucissantes, s'ils sont fort échauffés, ou beaucoup altérés, ou s'ils ont une toux sèche & la poitrine délicate : mais s'ils ne sont pas dans quelqu'un de ces cas, ils prendront de même de la décoction fébrifuge pectorale détersive, sans risquer d'en être trop échauffés.

ART. 330. Ils seront purgés alors de trois en trois ou de quatre en quatre jours, d'une maniere convenable à leur état, à-moins qu'ils n'aient un dévoyement, ou une sueur, ou une grande moiteur, critiques, pour lesquels il faudroit avoir les égards dont il a été parlé

à l'Article de ces évacuations. Mais s'ils ne veulent ou s'ils ne peuvent prendre aucuns fébrifuges par la bouche, on leur en fera prendre de légers en lavement trois ou quatre fois par jour, hors le tems de leurs redoublemens, & s'ils sont sans aucun cours de ventre; sans cependant négliger de les purger, s'il en est besoin, comme il a été dit, & sans trop insister sur ces lavemens, qu'on leur fera prendre & garder avec les ménagemens dont il est parlé dans mes formules de médicamens, à l'Article des lavemens nourrissans, de peur de leur causer des constipations, des hémorroïdes, ou des coliques considérables: tous accidens qui demandent qu'on s'abstienne de lavemens fébrifuges, & qu'on mette en usage les lavemens émolliens, & quelquefois même les anodins.

Lorsque la suppuration se fera ou sera prête de se faire vers le dixieme ou le douzieme jour, ce qui arrive plutôt ou plus tard, suivant que la chaleur de la fièvre est plus ou moins considérable, & que l'on connoît par les signes marqués (Art. 309.), on pratiquera alors ce qui est marqué au même Article.

ART. 331. Quand la suppuration est

Q iij

faite , ce que lon connoît par les signes marqués ( Art. 208. ) on ne faignera ni purgera point fans un très-grand besoin ( Art. 270. N°. 1. ) : on emploira le régime marqué ( Art. 210. ) : on ouvrira , le plutôt qu'il sera possible , l'abcès , s'il y a quelque signe qui marque sa formation , & cela pour éviter des fistules , des caries , des empyèmes , des fievres lentes , étiques , & une phthisie même , qui naissent des matieres purulentes , auxquelles on n'a pas procuré une issue à tems & extérieurement , lorsqu'elles ne prenoient aucune voie de décharge , soit par les vomissemens , soit par les crachats , soit par les selles ou les urines , ou qu'elles ne formoient point de dépôt critique à l'endroit des parotides , aux cuisses ou aux jambes , &c. où il arrive souvent qu'elles se portent avec beaucoup d'avantage pour les malades , si l'on a attention d'ouvrir de bonne heure ces abcès , de les déterger & de les cicatrifer suivant les régles de la Chirurgie. L'abcès de la plèvre peut être évacué par le poumon , & rendu par les crachats ; & celui des poumons par le côté , lorsqu'il y a adhérence du poumon à la plèvre.

L'abcès étant ouvert, & le pus s'évacuant par quelque voie que ce soit, les malades observeront la méthode & le régime marqués ( Art. 210. ), ayant égard aux endroits par où se fera cette évacuation, qui demande les secours & les attentions convenables, dont il est parlé dans les Articles 343. 344. 345.

ART. 332. Les pleurésies gangreneuses, qu'on connoît par les signes ( Art. 256. ), sont incurables, & font promptement périr les malades.

ART. 333. L'on emploira les secours marqués ( Art. 335. ) pour guérir les douleurs de côté qui continueront après la pleurésie, lorsque la fièvre sera passée depuis plusieurs semaines, & que les malades seront passablement forts.

*De la Fausse Pleurésie, ou de la Pleurésie Bâtarde.*

ART. 334. Elle diffère de la vraie ( Art. 319. ) par le défaut de fièvre; car s'il y en a, elle n'est pas essentielle, & elle est ordinairement très-médiocre. La douleur est peu fixe, elle a plutôt coutume de changer de place; les malades se couchent facilement sur le côté sain, mais ils ne peuvent se coucher sur

O iv



le malade , ni se froter , fans que leur douleur augmente. Son fiége est dans les muscles intercostaux externes , ou dans le périoste.

Celle qui est produite par une humeur de catarrhe , ou qui vient de vents , & qui est sans fièvre , sans chaleur notable , sans grandeur ni dureté du pouls , se guérit souvent sans saignées , par une boisson abondante de tisane diaphorétique , ou d'infusion de coquelicot , ou de capillaire , ou de véronique , &c. prises chaudes , ou dumoins dégourdiées ; par le moyen de quelques prises de bol diaphorétique & narcotique , s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ). On tiendra chaudement les malades ; on leur appliquera de tems en tems sur le côté affecté quelques pierres ou quelques briques chaudes , envelopées de linges ; ou bien on les frotera avec un morceau de molleton , ou avec des linges un peu rudes , pliés en plusieurs doubles , & trempés dans le liniment antiplèvrétique résolutif chaud , qu'on fera tiédir chaque fois qu'on voudra s'en servir.

Mais si leur douleur est fort vive ; fixe & continuelle , ou presque continuelle , principalement s'ils sentent quel-

ques battemens au côté , on se donnera bien de garde de mettre en usage les applications & les frictions dont je viens de parler. Les malades observeront une grande diete , useront de bouillons & de boissons propres à leur état. On les saignera suivant l'indication ( Art. 149. 150. ), ayant attention de ne pas beaucoup ménager leur sang & leurs forces, afin d'empêcher qu'il ne se forme un abcès à leur côté , sur lequel on appliquera trois ou quatre fois par jour un cataplasme anodin. Si tous ces moyens , de fréquens lavemens , & des purgations , comme eaux de casse simples , & même composées , prises suivant l'indication , & quelques doses de pilules de cynoglosse, supposé qu'il n'y ait point de contre-indication ( Art. 195. ), sont inutiles, on pourra appliquer quelques ventouses scarifiées sur le côté malade , afin d'empêcher la formation d'un abcès , qu'on connoitra se faire par les signes marqués ( Art. 309, ) , & qu'il faudra alors aider , en appliquant un cataplasme maturatif, qu'on renouvellera trois ou quatre fois dans l'espace de vingt-quatre heures : on ne saignera pas alors les malades sans grande nécessité ( Art. 270.

O v

N<sup>o</sup>. 1. ). Lorsque l'abcès fera formé, on en fera bientôt l'ouverture, pour éviter les accidens marqués ( Art. 331. ).

La fausse pleurésie qui est produite par une humeur de goutte, de rhumatisme, de scorbut, ou de vérole, que l'on connoît par les signes particuliers de ces maladies, dont nous parlerons dans la suite; demande la plupart des secours convenables dont il a été parlé dans l'Article précédent, afin de calmer la violence de la douleur & les autres principaux accidens; ensuite le traitement propre à chaque maladie dont la pleurésie n'est qu'un simptome.

Celle qui est occasionnée par un anévrisme, par des caries, par des plaies, par des contusions, ou par une carie au côté, que l'on connoît par leurs signes; demande le traitement des maladies qui la causent, une diete, des boissons qui y conviennent, & quelques prises de bols narcotiques, s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ), afin de diminuer la violence des douleurs & de procurer du repos aux malades.

ART. 335. Les personnes qui ont été guéries de pleurésies vraies, ressentent quelquefois pendant plusieurs mois

& même pendant plusieurs années après leur conyalescence, leur ancienne douleur de côté, qui, quoique pour l'ordinaire devenue bien moins forte, ne laisse pas d'être assez sensible, surtout quand ils respirent profondément, quand ils toussent, quand ils éternuent, ou quand ils se couchent sur le côté sain.

Comme cette douleur a coutume d'être causée par une adhérence du poumon à la plèvre, & d'occasionner aisément des pleurésies, &c. & d'incommoder ou dumoins de gêner beaucoup les malades, on travaillera à les guérir lorsqu'ils auront repris des forces suffisantes; alors on pourra les saigner une ou deux fois si leurs accidens sont pressans, & on leur ferrera bien la poitrine avec une large bande. Mais souvent quelques exercices dans des voitures, ou sur des montures rudes & secouantes, quelques travaux, ou quelques exercices pénibles de corps, quelques sauts, sans s'exposer à s'attirer une descente, surtout si l'on y est sujet & qu'on n'ait pas de bon bandage, & sans risquer à se blesser aucunement, suffisent pour guérir ces douleurs & pour détacher le poumon d'avec la plèvre. On peut aussi user pour

cette fin de boiffons & d'alimens adouciffans & relâchans , & même fe mettre en bonne partie à la diete blanche (Art. 445. ) , s'il en eft befoin.

*De la Péripneumonie vraie ou de la Fluxion de Poitrine vraie.*

ART. 336. Cette maladie, que beaucoup de personnes ont coutume de confondre mal-à-propos avec la pleurésie, qui s'y trouve souvent jointe ( ce qui fait alors une pleuropéripneumonie ), se connoît par une fièvre continue assez considérable, accompagnée de difficulté de respirer, de pesanteur de poitrine, quelquefois de pesanteur & douleur de cette partie, surtout en touffant, en faisant une profonde inspiration, ou en tenant quelque tems ses bras levés & croisés par-dessus la tête.

Les malades ont les joues plus rouges qu'à l'ordinaire. Leur pouls a coutume d'être assez souple, quelquefois grand, quelquefois assez médiocre; d'autrefois il est petit; tantôt il est bien réglé, tantôt ils l'ont inégal, quelquefois même intermittent. La toux accompagne aussi presque toujours cette maladie, qui demande la plupart des considérations mar-

quées (232.) pour n'être pas méconnue, avec danger pour les malades, & avec honte pour le Médecin. Les malades rendent quelquefois, après avoir touffé, du sang pur; d'autrefois ils le crachent mêlé de pituite, ou de quelque humeur bilieuse, d'autrefois ils ne crachent point du tout, ce qui fait des péripneumonies sèches, qui sont des plus dangereuses.

ART. 337. La péripneumonie est produite par la plupart des causes que j'ai assignées à la pleurésie fanguine, & elle demande une méthode & un régime presque semblables: on y saignera encore davantage que dans la pleurésie, quoiqu'il paroisse ou non des sueurs ou des moiteurs, & même des cours de ventre symptomatiques: on continuera les saignées, quoique le pouls y soit mou, parcequ'il est ordinairement tel dans cette maladie, à-moins qu'elle ne soit érépélateuse, ou accompagnée de pleurésie ou d'esquinancie, ou de quelque inflammation, ou d'érépéle de quelque partie membraneuse, tendineuse, &c.

L'inégalité du pouls, sa petitesse, son intermittence, le froid des extrémités, leur enflûre, & même la paralisie de la

moitié du corps ; tous accidens qui naissent de la grandeur de l'inflammation , ou de la sensibilité de l'endroit enflammé , ou de sa proximité du cœur , ou de la sympathie de ses nerfs avec ceux du cœur , d'où il arrive une oppression des forces ( Art. 79. ) , & non un épuisement ( Art. 74. ) ; quelqu'un ou plusieurs de ces accidens , dis-je , au lieu d'empêcher de prescrire des saignées , sont plutôt de puissans motifs pour en presser l'usage & pour les faire très-copieuses , quand on n'a pas à traiter des personnes affoiblies par une ou par plusieurs des causes marquées ( Art. 28. N°. 2. ) , surtout quand les malades sont naturellement robustes , & quand l'oppression est grande ; parcequ'on a coutume d'observer , que quelques heures après chaque saignée , le pouls des malades devient plus réglé , plus fort , & plus grand , leur peau & leurs extrémités se réchauffent. Si cela n'arrive pas ainsi deux ou trois heures après les saignées , qu'on doit faire avec les ménagemens marqués ci-devant ( Art. 255. ) , principalement quand on en a beaucoup fait , ou quand on traite des malades naturellement foibles , ou affoiblis par

les causes rapportées ( Art. 270. N<sup>o</sup>. 1. ), on s'abstiendra d'en faire davantage , ou bien on les fera peu abondantes & fort éloignées les unes des autres , si les accidens sont pressans ( Art. 270. N<sup>o</sup>. 1. ).

On doit avoir beaucoup d'égard aux crachats dans la péripneumonie , parcequ'ils ont coutume d'y être fort avantageux. On fera respirer aux malades un air plutôt , généralement parlant , un peu plus chaud & humide , que froid & sec. Si l'air de leur appartement est froid on leur couvrira légèrement , & sans gêner la respiration , une bonne partie du visage avec leur couverture , ou avec leur drap , ou avec quelque linge peu fin. On tâchera alors , s'ils ne crachent point , ou s'ils crachent difficilement , de leur faire respirer souvent & longtems quelque vapeur émolliente ( Art. 307. ) ; ils useront souvent de loochs adoucissans , ou de potions huileuses , qui sont très-propres pour faciliter leurs crachats lorsqu'il y a chez eux une chaleur ou une soif considérables. Mais s'ils n'ont aucun de ces accidens , & que leurs crachats soient épais & sortent avec peine , ils respireront quelque lé-



gere vapeur de plantes aromatiques bouillies. Si leurs crachats se trouvent supprimés, on en rétablira le cours d'une manière convenable, qui sera détaillée ( Art. 342. ).

Lorsque par le moyen de ces différens secours, & par des lavemens émolliens, des eaux de casse simples, d'une diete, des bouillons & des boissons convenables, on aura bien diminué la fièvre & ses accidens, surtout quand le pouls sera peu grand & assez souple, & quand il n'y aura plus aucune douleur vive, fixe & continuelle, dans la poitrine ou dans le bas-ventre, on profitera de ces occasions pour purger promptement les malades avec une eau de casse aiguisée, qu'on pourra leur faire prendre même une heure ou deux après la dernière saignée. Ce léger émétique, qu'on leur donnera s'ils crachent encore un peu de sang ou s'ils se trouvent un peu échauffés, ou une eau minérale simple s'ils ne se trouvent dans aucun de ces cas, sont merveilleux alors, tant pour évacuer les matieres indigestes, putrides ( Art. 161. ) ou non, que pour diminuer beaucoup l'engorgement du poumon, & pour contribuer par les se-

couffes du vomissement, qu'on leur procurera raisonnablement, comme il est dit dans mes Formules de Médicamens, à l'Article de l'eau minérale purgative, pour contribuer, dis-je, en broyant ainsi le sang & les humeurs, à faciliter leur résolution, soit par la voie des crachats, soit en les déterminant à rentrer dans les voies de la circulation.

Quelques heures après l'opération de quelqu'un de ces remèdes, que j'ai presque toujours observé produire de très-bons effets dans les cas rapportés ci-dessus, & souvent même lorsqu'il y avoit oppression, & que j'ai quelquefois fait réitérer jusqu'à deux ou trois fois, à un ou deux jours de distance les uns des autres, suivant le besoin, on refaignera les malades, s'il y a indication (Art. 149. 150.), & on pourra leur faire prendre, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.), une once de sirop diacode, ou une pilule de cynoglosse, qu'on leur donnera de bonne heure, pour calmer l'irritation que l'émetique auroit pu causer, & pour prévenir la force du redoublement qui en est quelquefois une suite.

Ces narcotiques pris ainsi de tems en

tems le soir, lorsqu'il n'y a point de contre-indication, sont aussi très-bons pour remédier aux douleurs, aux veilles, & à la toux importune dans cette maladie, qui demande néanmoins beaucoup de ménagement du côté de ces remèdes, de peur de supprimer des crachats abondans, ou un cours de ventre critique, qui paroissent particulièrement dans le déclin, & qui diminuent beaucoup la maladie lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'oppression, ni de pesanteur de poitrine, ni de râlement.

Quoique la tête des malades soit prise, ou fort embarrassée, les saignées du pié y ont rarement lieu, parceque ces accidens ont coutume d'être symptomatiques, comme nous l'avons dit ( Art. 232. ). Celles du cou, après de suffisantes au bras, y sont bien plus profitables, pour dégager le cerveau ou pour empêcher qu'il ne s'embarrasse davantage. Il faut tâcher de réduire & de contenir la fièvre & ses accidens dans de justes bornes ( Art. 153. ), sans se laisser tromper par la légèreté des symptômes de cette maladie, qui est des plus traîtresses, & qui demande, comme nous l'avons dit, les attentions mar-

quées ( Art. 232. ), afin d'éviter une mort quelquefois inopinée , ou une sup-  
puration qui paroît souvent , à l'heure  
qu'on s'y attend le moins , comme je  
l'ai observé bien des fois.

Lorsque les crachats viennent aisé-  
ment & assez abondamment , & surtout  
quand ils sont cuits , ou qu'ils commen-  
cent à l'être , ou quand il paroît un cours  
de ventre , ou des sueurs , ou des moi-  
teurs critiques , il faut alors s'abstenir de  
prescrire aucune saignée , à-moins qu'il  
n'y ait indication pressante ( Art. 270.  
N<sup>o</sup>. 1. ) , surtout si le pouls est peu  
grand , s'il n'y a aucune oppression re-  
marquable.

Les malades étant sans fièvre observeront  
la conduite & le régime marqués ( Art.  
210. ), surtout s'ils toussent souvent , ou  
s'ils crachent beaucoup.

*De la Péripneumonie Bilieuse ou  
Érésipelateuse.*

ART. 338, Elle se connoît par les  
signes de la sanguine ( Art. 336. ); mais  
la chaleur & la soif y sont bien plus  
grandes ; le pouls y est un peu dur , &  
les crachats , s'il y en a , sont bilieux.  
On la traitera de même que la sanguine.

On fera seulement des saignées plus promptes & plus copieuses, mais en moindre nombre, par les raisons rapportées (Art. 177.). On aura attention que les malades aient peu chaud dans leurs lits & dans leurs appartemens, & qu'ils usent de bouillons de poulet ou de maigre de veau, ou des adoucissans légers de mes formules, de petit lait non aigre, passé & dégourdi, ou de tisane émulsionnée, ou à son défaut, de la tisane pectorale adoucissante. On aura encore plus de soin de procurer aux malades une grande liberté, & souvent même un petit cours de ventre, afin d'évacuer la bile qui pèche en eux, soit par sa qualité, soit par sa quantité.

*Diverses autres especes de Péripneumonies Vraies, & leur Curation.*

ART. 339. La péripneumonie qui vient de vapeur d'eau forte, ou de quelque autre acide, ou d'âcres, ou simplement de remedes trop spiritueux qu'on a respiré, ou dont on a avalé, demande particulièrement les divers adoucissans que j'ai proposés (Art. 325.) pour la guérison de la péripneumonie bilieuse, & son traitement, ou celui de la péri-

pneumonie sanguine , selon qu'elle participe de l'une ou de l'autre.

Outre les différentes especes de péripneumonie dont je viens de parler , il y en a de malignes , de vermineuses , de putrides , & beaucoup d'autres , qu'on doit traiter conformément à leurs causes & à leur nature , comme il est dit en parlant des diverses pleurésies ( Art. 328. ) ; mais on ménagera moins les émétiques , ayant toujours égard aux crachats , comme il a été dit en parlant de la péripneumonie sanguine. Cependant la péripneumonie pituiteuse est trop importante & trop commune , pour que je n'en parle pas séparément.

*De la Péripneumonie Pituiteuse ou Bâtarde.*

ART. 340. Cette maladie , qu'on appelle aussi *fluxion de poitrine froide* , parceque la fièvre & la chaleur y sont très-médiocres , attaque ordinairement les personnes pituiteuses & délicates , & d'autrefois les tempéramens robustes qui ont fait de pénibles travaux ou exercices de corps , ou qui ont trop bu de vin ou d'eau-de-vie , ou d'autres liqueurs spiritueuses , & qui ont entre trente-cinq

& soixante ans , & même quelquefois plus.

Elle se fait connoître par un grand abattement des forces du corps & des facultés de l'ame , qui paroît dez le commencement ou presque dez le commencement de la maladie. Les malades ressentent quelques frissons , une assez légère douleur de tête , qui augmente en toussant ; leurs crachats , quand ils en rendent , sont aqueux , ou glaireux : ils sentent une pesanteur de poitrine : ils se plaignent aussi quelquefois d'une difficulté de respirer peu incommode. La fièvre & la chaleur sont très-médiocres : le sang tiré & gardé avec les ménagemens convenables ( Art. 148. ), est ordinairement glaireux , marbré , se fond aisément dans l'eau chaude , ou étant manié entre les mains ; d'autrefois il est un peu dur , mais très-rarement coëgneux.

ART. 341. Cette péripneumonie demande de très-grandes attentions , particulièrement à l'égard des personnes robustes dont j'ai parlé , parceque la légèreté de ces accidens en impose aux Médecins qui sont peu au fait de cette maladie , laquelle étant négligée ou mal

traitée a coutume d'être suivie d'une mort prompte, & souvent inopinée. On la traitera de la maniere qu'il a été dit en parlant de la pleurésie pituiteuse (Art. 327.). Mais soit qu'il y ait ou non plénitude d'estomac, ou des matieres putrides ( Art. 161.) dans les premieres voies, on purgera davantage & de meilleure heure, & on donnera à deux ou trois jours de distance, des purgations minoratives, & même des communes, commençant par faire prendre une eau de casse aiguifée, ou même un eau minérale simple ou purgative, suivant l'état & les forces des malades. Après une ou deux saignées, qu'on leur fera assez promptement, s'il y a plénitude, ou dureté, ou embarras dans leur poulx, & surtout si leur sang est un peu dur & se fend difficilement après être tiré & gardé avec les ménagemens marqués ( Art. 148. ) ; dez le même soir, ou au plus tard le lendemain de la prise de ces émétiques, ou de ces purgatifs, on les resaignera du bras s'il y a indication ( Art. 149. 150. ). Il est fort rare qu'on soit obligé d'en venir à ce nombre des saignées, & encore plus qu'on soit obligé d'aller au-delà.



Entre chaque saignée & après l'effet de ces émétiques ou de ces purgatifs, on fera prendre de quatre heures en quatre heures aux malades un bol de kermès minéral. Ils observeront une grande diete : & quand, par le moyen de ces différens secours, la fièvre & les accidens seront réduits dans de justes bornes (Art. 153.), on les y maintiendra, & même on pourra les augmenter comme il est marqué au même Article, s'ils sont trop modérés, & qu'il ne paroisse aucune crise salutaire ou aucun signe de coction dans les urines (Art. 154.). Si les crachats sont fort épais, ou sortent très-difficilement, ou sont tout-à-fait supprimés, sans qu'il y ait de chaleur ni de soif considérables, on appliquera deux grands emplâtres vésicatoires aux cuisses & aux jambes, & cela par les raisons que nous donnerons (Art. 342.). Les signes de coction paroissant dans les urines & la fièvre ayant cessé, les malades observeront le régime & la conduite marqués (Art. 210.).

*Moyens*

*Moyens de remédier à la suppression  
ou à la diminution des Crachats dans  
les différentes fluxions de poitrine ,  
& même dans les Asthmes & Catar-  
rhes suffocans.*

ART. 342. Lorsque les crachats se trouveront supprimés , ou considérablement diminués , sans qu'il y ait de crises salutaires , ni fièvre ni soif qui soient plus grandes que dans l'état de santé , & à plus forte raison quand elles sont moindres , on fera respirer , comme il est marqué ( Art. 307. ) , la vapeur chaude de quelques plantes aromatiques. Les malades prendront le plus chaudement qu'ils pourront leurs bouillons & leurs boissons ; ils seront tenus chaudement dans leurs lits & dans leurs appartemens ; & s'il n'est plus possible de le faire , on leur couvrira la plus grande partie du visage avec leur couverture ou avec leur drap relevés par-dessus.

On leur appliquera dans la partie interne des cuisses ou des jambes deux grands emplâtres vésicatoires , dans la place desquelles on entretiendra une longue suppuration. Le sel âcre des cantharides , qui pénètre dans le sang &

dans la masse des humeurs, les divise beaucoup, & a coutume de faciliter alors la sortie des crachats, & d'arrêter quelquefois même un dévoyement symptomatique.

L'expérience à fait voir une infinité de fois, que des inflammations ou des suppurations à la poitrine se sont heureusement terminées par d'autres inflammations, ou suppurations, ou même par des ulcères qui sont survenus aux cuisses, aux jambes, ou derrière les oreilles, d'où la matiere ayant reflué promptement dans le sang, soit par le froid, soit par un frisson, soit par quelque remede répercussif appliqué mal-à-propos, soit par la crainte, &c. s'est portée sur les poumons des malades avec danger de suffocation, à-moins que par des saignées, des émétiques, ou des purgatifs, des boissons, & une diete convenables, surtout par l'application des vésicatoires ou des ventouses scarifiées, ou des cautères à l'endroit où étoient ces ulcères, l'on n'évacue ou l'on ne détourne cette matiere morbifique, qu'on ne doit pas laisser séjourner longtems dans l'endroit qu'elle s'est choisi extérieurement. Pourquoi donc ne pas pra-

tiquer par l'art ce que la nature opère souvent d'elle-même avec tant d'avantage , puisque les Médecins ne font que ses ministres , & non ses maîtres ?

Hippocrate a bien reconnu ces heureuses opérations de la nature , lorsqu'il a dit : *In pulmonis quibuscumque tumores ad crura optimi.*

Ne voit-on pas aussi diverses tumeurs , des cautères , des ulcères anciens des cuisses ou des jambes , dont l'humeur n'étant pas dissipée ou détournée par une diète , par des exercices , par des saignées , des purgations , ou par d'autres moyens artificiels ou naturels , se porter communément sur le poumon , & causer des péripneumonies , des asthmes , des catarrhes suffocans , & même quelquefois une mort subite ou presque subite. Si la peau des malades est froide , il faut la bien frotter avec des linges chauds & rudes , & enveloper les vésicatoires , qu'on fera chauffer avant leur application , avec des linges chauds , & encore plutôt avec de la flanelle qu'on fera bien chauffer , afin de faciliter l'opération de ces remèdes , qui n'agissent point ou peu sur les parties froides sur lesquelles on

les applique fans les précautions que je viens de recommander.

On remédiera à la suppression ou à la diminution des crachats occasionnée par le froid, ou par un frisson, ou par la crainte, ou par une boisson froide, en employant les moyens convenables marqués ( Art. 13. N<sup>o</sup>. 2. ). On saignera les malades s'il y a indication ( Art. 149. 150. ), & on tâchera de réduire & de contenir la fièvre & la chaleur dans de justes bornes ( Art. 153. ). Si cependant les malades n'étoient point oppressés, & avoient quelque crise salutaire qui évacuât l'humeur de leurs crachats, on pourroit se dispenser de pratiquer la plupart de ces moyens, & on laisseroit se faire ou on augmenteroit même d'une manière propre l'évacuation parfaitement ou imparfaitement critique, que la nature ou l'art auroient occasionnée. Si l'appartement des malades est froid, on leur couvrira le visage comme il a été dit ci-devant.

Pour rétablir le cours des crachats supprimés ou considérablement diminués par des saignées trop nombreuses ou trop copieuses, ou par des hémorragies produites ou arrivées à contre-

tems ; ou par une diete trop grande ou trop raffraîchissante ; les malades étant dans une véritable foiblesse ( Art. 74. ), ou dans un état qui en approche, touffant souvent , ou étant oppressés , sans signe de coction ( Art. 154. ) ; on leur fera respirer un air chaud dans leur appartement , & on les tiendra bien couverts dans leurs lits , ou dumoins on leur y couvrira le visage , comme je l'ai dit ci-devant. Ils respireront , s'il est possible , quelque vapeur un peu aromatique. Enfin on emploira la plupart des moyens marqués ( Art. 153. ), pour rappeler leur chaleur & leur fièvre , & les contenir dans de justes bornes , jusqu'à ce que quelque crise parfaite ou la coction de la matiere morbifique ( Art. 153. ) ait terminé leur maladie , après laquelle ils observeront la conduite marquée ( Art. 210. ). On pourra aussi leur appliquer d'abord des emplâtres vésicatoires aux cuisses ou aux jambes.

Lorsque les crachats se trouvent supprimés ou considérablement diminués , les malades touffant souvent & inutilement , étant fort oppressés ou non , en conséquence d'un cours de ventre , ou de purgations , ou de lavemens , qui leur

ont procuré des selles fréquentes , sans qu'ils ait ni fièvre , ni chaleur fort grandes , on commencera par leur interdire tous purgatifs & émétiques , même l'usage des lavemens. Si cependant leur selles sentoient très-mauvais , ou qu'ils eussent des signes de plénitude d'estomac , ou de matieres putrides dans les premieres voies ( Art. 161. ) , on les purgeroit comme il a été dit ( Art. 162. & suivans ) , ayant toujours beaucoup de ménagement pour le cours de leurs crachats. Ils s'abstiendront de prendre ou prendront peu de potions huileuses & de loochs adoucissans. Ils useront de boissons & de bouillons qui ne soient pas fort relâchans , & même ne feront pas beaucoup usage des bouillons ordinaires. Ils prendront soir & matin un gros ou un gros & demi de diascordium ou de thériaque , qu'ils continueront de prendre de la sorte , s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ) , jusqu'à ce que leur cours de ventre soit arrêté. Et s'il est très-abondant , ou qu'il dure longtems , on pourra ajouter à la prise du soir un grain de laudanum. On leur appliquera des vésicatoires aux cuisses ou aux jambes. Ils

feront tenus fort chaudement dans leurs lits & dans leurs appartemens : ils prendront le plus chaudement qu'il leur sera possible leurs bouillons & leurs boissons, qui doivent être un peu animés par quelques liqueurs spiritueuses ; ils pourront aussi prendre de tems en tems quelques cuillerées de potion sudorifique, sans néanmoins se trop échauffer. Il faudra rappeler leur fièvre & la contenir dans de justes bornes ( Art. 153. ), en attendant, s'il en est besoin, quelque crise salutaire, ou la coction de la matière morbifique, auxquelles on aura les égards convenables. Pour ce qui est d'un cours de ventre critique, c'est-à-dire, qui soulage les malades, soit que ce cours de ventre soit parfaitement ou imparfaitement critique, on y aura les attentions marquées ( Art. 344. ).

Mais si le pouls étoit fort grand, ou dur, ou gêné, & que l'oppression ou la douleur fussent considérables, on pourroit saigner, suivant l'indication ( Art. 149. 150. ), malgré le cours de ventre, qu'on arrêteroit par un narcotique, tel qu'un bol de pilules de cynoglossé, ou une once de sirop diacode, pourvu qu'il n'y eût ni plénitude d'estomac, ni

P iv



pourriture dans les premières voies ; car en ce cas-là il seroit imprudent d'empêcher l'évacuation de ces mauvaises matières en entier ou presque en entier , qu'il faudroit tarir comme il est marqué ( Art. 162. & suivans ). Les malades boiront alors médiocrement , à-moins qu'ils ne soient très-échauffés.

Quand les crachats ne viennent point , ou viennent en petite quantité & avec peine , à cause d'un redoublement de fièvre , ou pour avoir pris en trop grande quantité ou mal-à-propos , du vin , des cordiaux , ou autres remèdes échauffans , ou pour avoir été trop échauffés dans un lit ou dans un appartement , ou après des veilles trop longues , ou de grandes inquiétudes , ou après une joie excessive , & surtout après quelque colere ; alors on fera respirer aux malades un air tempéré , surtout s'ils en ont respiré un trop chaud. Ils respireront souvent , s'il est possible , une vapeur émolliente ( Art. 307. ). On les saignera selon l'indication ( Art. 149. 150. ) : ils useront de boissons & de bouillons adoucissans , qu'ils prendront peu chauds.

On leur procurera la liberté du ventre s'ils ne l'ont pas : elle est alors très-

avantageuse , surtout après une colere ou de grandes inquiétudes , pour faire couler la bile qui naît de ces causes ou qui en est fort exaltée , & pour nettoyer une bonne partie du canal intestinal , dont les matieres vicieuses sont capables de fomentier & d'augmenter la plupart des maladies. Dans les cas de trop grande chaleur , on emploira les lavemens émolliens , les eaux de casse simples ; & même on pourra faire prendre alors aux malades un bol de pilules de cynoglossé , ou du sirop diacode , s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ). On continuera ces moyens jusqu'à ce que la fièvre & la chaleur soient réduites dans de justes bornes ( Art. 153. ) , & qu'il paroisse quelque évacuation critique , ou quelque signe de coction dans les urines , &c. ( Art. 154. ).

Quand on sera convaincu d'une suppuration dans la poitrine ( Art. 208. ) , on emploira les moyens marqués au même Article , pour faire crever l'abcès , pour déterger l'ulcère & rétablir les malades : on mettra en usage les secours indiqués ( Art. 210. ). Mais si la matiere sort par les crachats ou par les selles , ou par les urines , on en fa

cilitera le cours comme il fera dit dans les Articles suivans. S'il arrive un dépôt à l'endroit du foie, derrière les oreilles, aux cuisses ou aux jambes, on l'ouvrira le plutôt qu'il sera possible, afin d'empêcher que le pus ne rentre dans le sang, ou qu'il ne creuse, & ne cause un empyeme, une phthisie, &c.

Tant que le pus sera entièrement dans le poumon ou dans la plèvre, les malades éviteront de se coucher, & plus encore de s'endormir la tête basse, renversée ou non; ils feront bien plus sagement de l'avoir toujours élevée dans leurs lits, ou d'y dormir couchés sur le côté du corps & de la tête, afin d'éviter une suffocation ou une grande & dangereuse foiblesse, pour la guérison desquelles il faudroit employer les moyens indiqués ( Art. 308. ).

*Attentions qu'il faut avoir aux voies de décharge que prend l'humeur de la suppuration après une pleurésie, une péripneumonie, &c.*

ART. 343. Lorsque la matiere de la suppuration, que l'on distingue des glaires en ce qu'elle est plus pesante & qu'elle va au fond de l'eau, sortira assez

abondamment par les crachats , on en entretiendra le cours en tenant les malades un peu chaudement : on leur fera observer le régime & la conduite marqués ( Art. 210. ) : on les purgera doucement & légèrement de tems en tems, s'ils n'ont point de cours de ventre: ils respireront un air un peu chaud , &c.

ART. 344. Quand la matiere de la suppuration prendra la voie des felles , qui alors feront un peu purulentes , & que leur cours fera assez abondant & foulagera bien les malades , on leur fera observer la conduite que je viens de recommander : mais ils s'abstiendront de tout purgatif. Ils boiront un hydromel léger , froid ou presque froid. S'ils ne toussent point , ou s'ils toussent peu , on leur fera respirer un air tempéré , & on les tiendra peu chaudement dans leurs lits , &c. crainte de porter vers la peau la matiere purulente , qui a pris sa détermination vers les intestins. Mais si ce flux de ventre est peu abondant , on fera prendre souvent aux malades des lavemens , qui soient même un peu purgatifs , ou des eaux de casse composées , & toujours un hydromel léger , afin d'augmenter cette évacuation imparfaitement critique.

Pvj

ART. 345. Lorsque les urines seront purulentes, & que leur écoulement soulagera les malades, ils l'entretiendront, & même l'augmenteront s'il en est besoin, en observant le régime marqué dans l'Article précédent. On leur procurera une assez grande liberté de ventre, & même on les purgera légèrement de tems en tems, s'ils sont sans dévoiement. Ils feront quelques travaux, ou marches ou exercices un peu pénibles, mais proportionnés à leurs forces, sans se trop fatiguer ni se trop échauffer, & à bien plus forte raison ils ne les pousseront pas jusqu'à fuer, crainte de déterminer vers la peau la matiere purulente. S'ils ont beaucoup de chaleur & de soif, ils useront de la tisane diurétique anodine, & de bouillons adoucissans. Si au contraire ils n'ont ni chaleur ni soif plus grandes & à bien plus forte raison moindres que dans l'état de santé, ils useront de la tisane diurétique détersive, & de bouillons stomachiques pectoraux légers.

*De la Vomique.*

ART. 346. Les divers moyens que je viens de recommander pour procure

L'ouverture de l'abcès, après une pleurésie, &c. & pour déterger l'ulcère qui y reste en conséquence, suffisent aussi quelquefois pour guérir une vomique, qui est un abcès qui se forme comme à la sordine dans le poumon, & après l'ouverture duquel on semble vomir le pus par écuellées: ensuite les parois se réunissent ordinairement peu-à-peu, & on rend encore de tems en tems du pus, à-moins que le kist qui le contient ne soit détruit par la suppuration, ou ne se referme, pour ainsi dire, entièrement. Quoique ce dépôt se fasse sans être précédé de toux, de fièvre, de chaleur, & d'oppression, considérables, il faut cependant, lorsqu'on y est sujet, & quand on a quelques signes ou même quelque doute de sa formation, éviter de se coucher & bien moins de s'endormir la tête basse & renversée, pour n'être pas étouffé par sa rupture souvent inopinée.

ART. 347. Si pendant ou après une pleurésie ou une fluxion de poitrine il paroît une tumeur au côté, on tâchera d'y attirer, comme il a été dit ( Art. 334. ), une prompte suppuration, & on en fera bientôt l'ouverture, pour les raisons détaillées au même endroit. On pourra par ce moyen éviter les tristes

suivies d'une suppuration à la plèvre, & même au poumon, laquelle peut s'évacuer par le côté s'il y a adhérence à la plèvre, ce que l'on connoît lorsqu'après que la péripneumonie s'est convertie en suppuration ( Art. 208. ), le malade ne peut se coucher sur le côté sain, ni même touffer fortement, sans souffrir bien davantage, ou dumoins sans renouveler sa douleur de côté. Quoiqu'il ne paroisse aucune tumeur sensible au côté, on peut en faire l'ouverture, si l'on est convaincu d'un abcès qui soit dans la plèvre, & même dans le poumon, proche son adhérence, ce que l'on connoît par les signes qui viennent d'être rapportés.

*De l'Empyème.*

ART. 348. L'empyème, j'entens le véritable, est un amas de pus dans la capacité de la poitrine, en conséquence de la rupture d'un abcès du poumon ou de la plèvre, qui n'a été évacué d'aucune des manières rapportées dans les Articles précédens.

Il se connoît par la pesanteur que l'on sent à l'endroit du diaphragme, & quelquefois même plus bas, quand on est levé, ou assis dans un lit. On a de la peine à respirer, à-moins qu'on n'ait la

poitrine fort élevée ; on y sent une espèce de fluctuation quand on change promptement de côté. Lorsque l'épanchement n'est que d'un côté, on ne peut, sans un sentiment d'oppression assez grande & de quelque douleur ou de quelque tiraillement au milieu de la poitrine, se coucher sur le côté sain, à-moins que le poumon ne soit adhérent à tout ou à presque tout le médiastin du côté de l'épanchement, ce qui est très-difficile à connoître. On a quelquefois la poitrine plus élevée du côté de l'épanchement. S'il y a épanchement dans les deux côtés de la poitrine, on a bien plus de peine à respirer ; on touffe davantage ; on sent, lorsqu'on est levé, à droit & à gauche, à l'endroit du diaphragme ou un peu plus bas, une pesanteur assez considérable. On ne peut se coucher sur aucun des côtés ni respirer, sans crainte de suffocation, ou de très-grande oppression, à-moins qu'il n'y ait adhérence des poumons au médiastin dans presque toute leur étendue qui en est proche, parceque le pus presse alors le médiastin. On a souvent une fièvre lente, des frissons irréguliers, des rougeurs passagères aux joues, une



toux sèche ou presque sèche , un gout douceâtre dans la bouche , tous accidens qui redoublent ou sont bien plus sensibles quelques heures après le repas , ou après quelques fatigues , & viennent , comme il a été dit , après une suppuration du poumon ou de la plèvre , dont la matiere n'a pas été évacuée ; ce qui , joint à la grandeur de ces accidens , distingue l'empyème de l'hydropisie de poitrine.

ART. 349. Quand on sera bien convaincu de l'existence de l'empyème , lequel ne se rencontrera point avec une maigreur excessive , ni avec un grand cours de ventre , on en viendra à l'opération , que l'on fera suivant les regles de l'art , ouvrant même les deux côtés de la poitrine , s'il y a épanchement dans les deux côtés.

On ne laissera jamais ouverts à la fois les deux côtés de la poitrine , crainte d'une foiblesse qui pourroit être mortelle si l'on n'y remédioit pas promptement comme il est marqué (Art. 308.) ; ou crainte d'un engorgement considérable des poumons , en conséquence de leur affaiblissement & du défaut de circulation du sang & des humeurs dans leurs

vaisseaux , à cause de l'air qui se trouveroit entr'eux & les côtés ouverts , qu'il faudroit aussi promptement resermer.

L'opération de l'empyème étant faite , on pansera méthodiquement les malades , & on leur fera observer une bonne partie de la conduite & du régime marqués ( Art. 210. ).

Il y a des empyèmes de sang qui viennent de la rupture de quelque vaisseau sanguin dans la poitrine , en conséquence d'un grand effort , d'une toux violente , d'une chute , de la violence d'une fièvre , d'une grande passion , comme de colere , de joie , de la rupture d'un anévrisme , ou de varices. Il faut alors des saignées copieuses , beaucoup de diete , de délayans vulnéraires astringens , & ne pas se presser de faire avant trois ou quatre jours , à-moins que le danger de suffocation ne soit grand , l'opération , ni des injections , de peur de rappeler l'hémorragie en détachant le caillot de sang. La grande élévation de la tête & de la poitrine est alors très-convenable.

ART. 350. Les fluxions de poitrine gangreneuses se connoissent par les signes ( Art. 256. ) , par des crachats

bruns ou noirs, & toujours puans, & par une haleine de pareille odeur. Elles sont incurables, & suivies d'une mort très-prompte.

ART. 351. Les péripneumonies & les pleurésies qui dégénèrent en skirre, se connoissent par la cessation de la fièvre, sans frissons irréguliers, sans pesanteur à l'endroit du diaphragme, ou un peu plus bas, quoique les malades soient levés, ou assis dans leurs lits. Ils sentent une pesanteur à la poitrine, ils ont une toux presque toujours sèche, ils respirent difficilement: si le siège du mal est à la plèvre, ils souffrent davantage lorsqu'ils sont couchés sur le côté sain, &c. Tous ces accidens augmentent après avoir mangé, ou après avoir fait quelque travail ou quelque exercice pénibles de corps. La plupart des secours recommandés pour le traitement de l'obstruction du foye (Art. 560. & suivans), guérissent quelquefois cette maladie, ou empêchent son progrès, & la rendent plus supportable: elle est très-dangereuse, à cause des fluxions de poitrine, des pleurésies, des asthmes, des catarrhes suffocans, des phthysies, des hydropisies de poitrine, &c. qu'elle a

coutume d'occasionner, & qu'il est très-difficile de guérir.

*De l'Asthme, & du Catarrhe suffocant.*

ART. 352. L'asthme est une difficulté de respirer qui vient par intervalles non réglés, sans fièvre qui lui soit essentielle.

On distingue trois degrés d'asthme : le premier & le plus léger s'appelle *dyspnée* ; le second proprement *asthme* ; le dernier se nomme *orthopnée*, dans lequel les malades ne peuvent respirer qu'étant assis dans un fauteuil, ou ayant la tête & la poitrine fort élevées dans leurs lits, &c.

ART. 353. Le catarrhe suffocant se connoît par une très-grande difficulté de respirer qui arrive presque tout d'un coup, & presque toujours avec sifflement de la poitrine, ou avec râlement, souvent avec des mouvemens convulsifs des membres. Les malades ont de fort grandes inquiétudes, & craignent beaucoup d'être promptement étouffés. Ils sont obligés de demeurer dans leurs lits, la tête & la poitrine fort élevées, & souvent d'en sortir pour respirer avec moins de peine, dans un fauteuil ou ail-

leurs, où ils sont obligés de rester, la poitrine & la tête fort élevées, &c.

ART. 354. Ces deux maladies, qui la plupart du tems ne diffèrent entr'elles que du plus ou du moins, demandent cependant, par la diversité de leurs causes & de leurs symptômes, une méthode curative, souvent bien différente, & propre à chaque genre, à ses causes, & à la grandeur ou à la légéreté des accidens.

On fera observer aux malades une diete convenable. Ils useront de bouillons & de boissons propres à leur état : on les saignera ; on les purgera par haut ou par bas, suivant l'indication. Enfin on emploira à leur égard une bonne partie du traitement marqué pour les différentes especes de péripneumonies que j'ai détaillées ci-devant, afin de faciliter la respiration, d'évacuer & de corriger la matiere morbifique après avoir réduit & contenu, s'il en est besoin, la fievre & ses accidens dans de justes bornes ( Art. 153. ). On aura beaucoup d'égard aux crachats ; c'est pourquoi on ne négligera rien pour en faciliter la sortie & pour les faire reparoître s'ils se trouvent supprimés, sans

signes de coction ( Art. 154. ), & avec continuation ou augmentation des accidés. Enfin le traitement de ces maladies ne diffère guère de celui des péripneumonies : c'est pourquoi j'y renvoie le Lecteur , me contentant de dire ici quelque chose de certaines especes particulieres d'asthmes & de catarrhes suffocans.

ART. 355. Ceux qui attaquent des personnes sujettes à des vapeurs , à des convulsions , ou à des mouvemens convulsifs , & qu'on a coutume d'appeller *convulsifs* , demandent , après une diete , quelques saignées , s'il y a indication ( Art. 149. 150. ) , quelques prises de thériaque , des potions ou des décoctions céphaliques , quelques autres remedes spécifiques à ces maladies , sans risquer de trop échauffer les malades ; & principalement des narcotiques , s'il n'y a point de contre-indication pour ces remedes ( Art. 195. ) , ni de matieres putrides ni même d'indigestes dans les premieres voies , qu'il faudroit alors vider d'une maniere assez douce , avant d'en venir aux narcotiques , afin de prévenir tout danger que le séjour de ces matieres putrides ( Art. 161. ) ou indi-

gestes pourroit occasionner , & tout sujet d'irritation au genre nerveux , qui en est fort susceptible dans les vapeurs quelconques , & que tout purgatif irritant , & souvent même un minoratif , agacent beaucoup ; d'où s'ensuivent des maladies ou des accidens qui paroissent fort allarmans , & qui ont quelquefois de fâcheuses suites. La plupart des moyens qui sont recommandés ( Art. 26. ), peuvent en empêcher le retour , ou diminuer la grandeur & la fréquence des attaques.

ART. 356. L'asthme & le catarrhe suffocant qui sont produits par des skirres , par des obstructions , des varices , des anévrismes , ou des pierres , toutes causes que l'on peut connoître par leurs signes particuliers , sont souvent incurables , & de fort longue durée. Ceux qui viennent d'obstructions ou de skirre du poumon , que l'on peut connoître par les signes marqués ( Art. 351. ), peuvent quelquefois être guéris ou du moins devenir plus supportables par la pratique des moyens qui y sont recommandés. Mais s'il y a varice ou anévrisme dans la poitrine , on évitera particulièrement toute sorte de grands ef-

forts , les travaux ou exercices pénibles , toute passion violente , tout ce qui peut trop échauffer ou trop refroidir , & trop remplir les vaisseaux sanguins & les lymphatiques , ou les obstruer davantage ; afin de se garantir d'une prompte mort , que la rupture de l'anévrisme ou des varices peut occasionner. Lorsque les accidens seront pressans , on pourra faire quelques saignées , & on fera observer aux malades une diete convenable.

Ils vivront dans la suite d'alimens légers , useront de boissons délayantes & peu échauffantes. S'ils prennent quelques apéritifs , ils seront peu échauffans , peu ou point irritans.

Si l'asthme provient d'une humeur de goutte rentrée , ou qui ne peut se déposer sur les articulations , on tâchera de l'y fixer , comme il est marqué ( Art. 13. N<sup>o</sup>. 2. ).

*De la Paraphrénésie.*

ART. 357. Cette maladie , qui est assez rare , se connoît par une grande difficulté de respirer , accompagnée d'une fièvre considérable. Les malades se plaignent d'abord de sentir une espece



de ceinture très-gênante à l'endroit du diaphragme , qui est souvent enflammé ; ils ont souvent un ris involontaire ; ils sont fort inquiets ; ils ont dans le commencement & pendant presque toute la maladie le pouls dur & embarrassé. Le transport ou la phrénésie paroissent bientôt , & les extrémités deviennent froides , à-moins qu'on ne secoure très-promptement les malades de la maniere qui est détaillée en parlant de l'inflammation de l'estomac , ou de la fièvre lypyrie ( Art. 253. & suivans ) , ayant égard aux causes particulieres & à l'état des malades. Le délire qui survient , comme aussi les douleurs de tête & les autres simptoms qui marquent l'embaras de cette partie , sont accidentels ( Art. 232. ) , & demandent plutôt les saignées du bras que celles du pié , &c.

La paraphrénésie gangreneuse ( Art. 256. ) est suivie d'une prompte mort.

*De l'Inflammation de l'Estomac.*

ART. 358. Cette maladie , qu'on appelle *gastritis* , se connoît par une fièvre continue , par des douleurs très-vives & continuelles qu'on sent à l'estomac & qui augmentent beaucoup par la pression

la pression. Les malades ont de grandes inquiétudes, & souvent des envies de vomir, des vomissemens, après lesquels ils se trouvent plus fatigués. Les syncopes & le hoquet y sont assez ordinaires : le pouls est dur, fréquent, peu grand, & a coutume de devenir petit, & les extrémités froides. Le délire & le tremblement des membres s'y trouvent quelquefois, &c.

ART. 359. La maladie est plus ou moins dangereuse, suivant que l'inflammation & la sensibilité de l'endroit affecté sont plus ou moins grandes, & elle demande le traitement marqué pour la fièvre lipyrie (Art. 253. & suivans), qui l'accompagne souvent, ayant égard aux diverses causes qui la produisent, & à l'état des malades.

ART. 360. Celle qui est produite par la violence d'un accès ou d'un redoublement de fièvre, demande, pendant l'attaque, des saignées & des narcotiques convenables. Si les malades vomissent tout, on leur fera prendre & garder, comme il est dit à l'Article des lavemens nourrissans dans mes Formules de remedes, des lavemens narcotiques, quelques heures, c'est-à-dire, deux ou

trois heures avant chaque accès ou chaque redoublement, supposé qu'il n'y ait point de contre-indication pour les narcotiques ( Art. 195. ). Si les malades ne vomissent pas, on leur fera prendre quelques bols narcotiques, ou quelques prises de sirop diacode, ou des pilules de cynoglosse, afin de prévenir la violence des accès ou des redoublemens des fièvres, qu'on traitera ensuite méthodiquement.

ART. 361. L'inflammation de l'estomac, qui vient de l'engagement de ce viscere entre les muscles droits, & qui se connoît par les signes propres de cette inflammation, & par une tumeur légère extérieure, demande, outre les remèdes généraux de l'inflammation ( Art. 359. ), des cataplasmes émolliens, ou autres émolliens, ( Art. 255. ), l'abaissement de la tête, & l'élévation des fesses, des cuisses & des jambes, & enfin la main, & même quelquefois l'opération chirurgicale, pour remettre l'estomac à sa place. La saignée extrêmement copieuse, ou jusqu'à foiblesse s'il est possible, facilite beaucoup sa réduction. Cette maladie est très-bien décrite dans les Mémoires de l'Académie

Royale de Chirurgie , par M. Garangeot , qui l'a traitée avec succès. L'estomac étant bien réduit , on le contiendra à sa place par le moyen d'un bandage ou des compresses. On évitera toutes sortes d'efforts ; on fera encore quelques saignées , s'il y a indication ( Art. 149. 150. ) ; on continuera , s'il en est besoin , le traitement de l'inflammation ; & on donnera encore pendant quelques jours des narcotiques , s'il n'y a point de contre-indication ( Art. 195. ) , afin de calmer ou de prévenir les nausées , les vomissemens , & autres accidens , qui continuent quelquefois assez long-tems.

On ne doit user des bouillons & boissons qu'en très-médiocre quantité , parceque leur grand usage , & souvent même leur usage modéré , ne feroit qu'augmenter ou entretenir les accidens.

Il arrive quelquefois des hernies de poitrine , je veux dire dans lesquelles l'estomac entre dans la poitrine. Alors l'élevation de la poitrine , l'abaissement du ventre , & autres secours , sont recommandés.

ART. 362. L'inflammation de l'esto-

Q ij

364 *La Médecine d'Armée.*

mac, qui vient de coups, de chutes, de plaies de cette partie, demande, outre les saignées, les boissons, bouillons, la diete, les narcotiques, & lavemens convenables, les secours propres de la Chirurgie.

ART. 363. Celle qui se termine par la suppuration ( Art. 208. ) & par la gangrène ( Art. 256. ) de ce viscere, demande les attentions marquées à leurs Articles, dans le traitement de la fièvre lipyrie. Si le pus prend la voie du vomissement, ou des selles, ou des urines, ou des crachats, on en facilitera le cours comme il est marqué ( Art. 343. 344. 345. ), & on aidera en particulier le vomissement de pus comme il est dit ( Art. 47. ).

ART. 364. L'inflammation de l'estomac qui se change en skirre, que l'on connoît par la plupart des signes du skirre du poumon ( Art. 351. ), surtout par une pesanteur continuelle de l'estomac, par quelques nausées & par quelques vomissemens, qui arrivent sans cause manifeste, sans fièvre & sans chaleur notables, demande la plus grande partie du traitement de l'obstruction du foie ( Art. 560. & suivans ).

De l'Inflammation des Intestins.

ART. 365. Cette maladie , qui est aussi appelée *enterophlogie* , & qui est quelquefois épidémique , surtout celle des intestins grêles , qui est la plus dangereuse , se connoît par une fièvre continue très-aigue , par un pouls fréquent , dur ou embarrassé , & qui dans la suite a coutume de devenir petit , par de violentes douleurs , qui sont fixes , continues , & qui augmentent beaucoup par la pression , ou en toussant , en éternuant , &c. Il y a quelquefois un grand cours de ventre , ou un flux de sang : d'autrefois les malades sont constipés , vomissent fréquemment , ont des mouvemens convulsifs , & dans la suite les extrémités froides , &c.

Art. 366. Cette inflammation est produite par la plupart des causes de l'inflammation de l'estomac ( Art. 359. & suivans ) , & elle en demande le traitement , conformément à ses causes , à l'état de la maladie & à celui des malades. On aura attention d'y donner plus fréquemment des lavemens anodins , dont les malades ne prendront chaque fois que la moitié des doses ordinaires ,

Q iij

& qu'ils cesseront même de prendre s'ils ne les rendent pas, & s'ils s'en trouvent fort gonflés ou plus mal.

ART. 367. Celle qui est produite par le froid de tout le corps ou seulement par celui des piés, demande particulièrement qu'on échauffe extérieurement les malades par des bains, & par les applications dont il est parlé (Art. 255.). On aura beaucoup d'égard à la moiteur & à la sueur critique qui y arrivent souvent, avec beaucoup de soulagement pour les malades : c'est pourquoi on entretiendra, & on augmentera même, comme il est marqué (Art. 72.), ces évacuations parfaitement ou imparfaitement critiques.

ART. 368. Celle qui est occasionnée par des hernies, soit ventrales, ou ombilicales, ou inguinales, ou vésiculaires, &c. que l'on connoît par les signes propres à ces maladies, demande les secours indiqués (Art. 361.). S'il y a gangrène à l'intestin, on coupera l'endroit gangrené, & on fera la suture en anse. Pendant que la cicatrice s'y formera, on prendra le moins qu'il sera possible d'alimens & de boissons. Si la soif presse les malades, & qu'ils soient

fans fièvre , ils tâcheront de se défaltérer par quelques - uns des moyens recommandés ( Art. 76. N°. 3. ). On donnera des lavemens émolliens , si les malades ne jouissent pas d'une très-grande liberté de ventre. Quoiqu'il ne se fasse pas toujours une parfaite cicatrice , & qu'il reste quelquefois à l'endroit de la hernie un anus artificiel , qui est incommode & fort dégoûtant , il faut néanmoins pratiquer cette opération , afin d'éviter une mort certaine.

*De l'Inflammation du Foie.*

ART. 369. L'inflammation du foie ; qu'on appelle aussi *hepatitis* , se connoît par une fièvre continue assez forte , par une douleur fixe , continuelle , & qui augmente beaucoup quand on touffe , quand on éternue , quand on fait quelque effort pour vomir , ou quand on presse un peu fort l'hypocondre droit , où il paroît souvent une tumeur dure & assez sensible. Les malades respirent avec difficulté ; ils touffent fréquemment , sans cracher , & sentent un tiraillement au gosier. La jaunisse , les envies de vomir , les vomissemens , le hoquet , &c. accompagnent assez souvent cette maladie. Q iv



ART. 370. Elle est produite par la plupart des causes des diverses pleurésies dont j'ai parlé ( Art. 319. & suivans ), & elle en demande le traitement, conformément à ses causes & à l'état des malades, auxquels on procurera une grande liberté du ventre, & que l'on pourra purger, & même faire vomir, sans néanmoins leur donner aucun remède capable d'irriter, tant que leurs douleurs seront vives & que leur pouls sera grand, ou dur, ou gêné. Hors ces cas, l'écoulement de la bile par bas, & quelquefois par haut, contribue beaucoup à dégager le foie, & à la prompte guérison de la maladie. Si elle se termine par la suppuration ( Art. 208. ), on fera de bonne heure l'ouverture de l'abcès, & on la fera suivant la savante manière de M. Morand. Voyez le second volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie. On pansera ensuite méthodiquement l'abcès. Si le pus prend la voie des vomissemens, des selles, des crachats, des urines, on emploiera alors les secours propres dont j'ai parlé ( Art. 363. ). Si la matière se porte derrière les oreilles, on lui donnera promptement issue, en ouvrant la tu-

meur. Ensuite les malades qui auront eu quelque suppuration, observeront la plus grande partie de la conduite & du régime marqués ( Art. 210. ) : ils observeront au contraire celui qui est marqué ( Art. 158. ), si l'inflammation s'est dissipée sans suppuration : mais ils feront très-prudemment de prendre vers la fin de leur convalescence, & pendant quelques semaines, des tisanes apéritives, & de se purger de tems en tems par bas, & quelquefois par haut, de faire quelques exercices ou des travaux un peu fatigans, & proportionnés à leurs forces, d'éviter le froid, les alimens & les boissons qui peuvent épaisir leur sang & leurs humeurs ; afin de prévenir ou de dissiper une légère obstruction du foie, maladie qui suit assez communément son inflammation, & pour laquelle on emploira, s'il est besoin, les secours qui sont amplement détaillés ( Art. 561. & suivans ).

*De l'Inflammation de la Rate.*

ART. 371. L'inflammation de la rate, que l'on appelle *splenitis*, se connoît par une fièvre continue souvent redoublante, par une tension à l'hypocon-

Qv.

dre gauche, par une douleur continuelle & fixe, qui s'y fait sentir, & qui augmente quand on presse, ou quand le malade touffe, quand il éternue, ou quand il fait quelque autre grand effort. Le pouls a coutume d'être grand & dur. Les envies de vomir & les vomissemens s'y rencontrent quelquefois.

ART. 372. Cette maladie, qui est plus rare que l'inflammation du foie, est produite par la plupart de ses causes, & demande son traitement ( Art. 370 ). On aura beaucoup d'égard à l'écoulement des hémorroïdes, & à la sortie de la gale, qu'on tâchera de procurer s'il en est besoin, comme il est dit ( Art. 78. 13. N°. 2. ), parceque la pression ou la rentrée de ces humeurs lui donnent souvent naissance.

*De l'Inflammation des Reins.*

ART. 373. Elle s'appelle aussi *néphritis*. On la connoît par une fièvre continue assez vive, accompagnée de douleur fixe & continuelle à l'endroit des reins, & qui devient plus grande par la pression, ou quand les malades font quelque effort considérable; leurs urines sont quelquefois de couleur d'eau, d'autre-

fois elles sont rouges & troubles. Si l'inflammation est grande, & attaque les deux reins, l'urine ne coule point du tout, ou coule en très-petite quantité. Si au contraire il n'y a qu'un rein d'enflammé, l'urine est passablement abondante. On sent un engourdissement de la cuisse avec retirement du testicule du côté enflammé. Si les deux reins sont enflammés, on sent des deux côtés l'engourdissement de la cuisse, & il y a retirement des deux testicules. Les envies de vomir & les vomissemens y sont fort ordinaire; le hoquet s'y observe aussi quelquefois.

ART. 374. Cette maladie peut avoir diverses causes; mais les plus fréquentes sont une application indiscrete ou une prise indiscrete de cantharides; celle de diurétiques chauds & irritans; un usage trop grand ou mal placé, de vin, de biere, ou d'autres boissons ou liqueurs spiritueuses, ou d'alimens trop salés, trop épicés; des travaux ou des exercices trop rudes & trop secouans, principalement quand on est fort échauffé, ou quand on a quelques pierres, ou graviers, ou des tumeurs skirreuses, carcinomateuses, dans les reins, &c.

Qvj

ART. 375. On emploira pour sa guérison une grande diete, de la tisane diurétique anodine, ou de l'émulsionnée, ou du petit lait non aigre & passé, qu'on prendra tiedes. On fera usage de bouillons de poulet ou de maigre de veau, ou des adoucissans de mes Formules, de fréquens lavemens émolliens & d'eaux de casse simples, si les malades n'ont pas une espèce de petit cours de ventre. Mais comme le remede le plus prompt & le plus efficace dans cette maladie & dans toutes les autres inflammatoires, est la saignée, on en fera de promptes & de copieuses du bras, suivant l'indication ( Art. 149. ), & rarement on en viendra à celle du pié, parceque les douleurs de tête, les délires, les assoupissemens, les mouvemens convulsifs, qui paroissent quelquefois, ne sont pour la plupart du tems qu'accidentels, comme il est dit ( Art. 232. ).

Après & entre les saignées & les autres remedes que je viens d'indiquer, on fera prendre souvent aux malades quelques demi-bains domestiques; ou du moins ils useront de quelques-unes des applications ( Art. 255. ). Ils prendront soir & matin, s'il n'y a point de contre-

indication pour les narcotiques ( Art. 195. ), des pilules de cynoglosse ou du sirop diacode , s'ils ne vomissent pas. Mais s'ils vomissent , ils useront alors de lavemens narcotiques , qu'ils tâcheront de garder longtems , par les moyens marqués à l'Article des lavemens nourrifans dans mes Formules de Remedes. On augmentera par degrés la dose de ces narcotiques , s'ils ne rendent pas les malades plus tranquilles , & s'ils ne calment pas leurs principaux accidens.

Tant que les douleurs seront vives , & augmenteront au toucher , on ne fera prendre aux malades aucun purgatif irritant , pas même de l'eau de casse composée , ni de lavemens un peu purgatifs , qui conviennent beaucoup hors ces cas.

S'il paroît une tumeur à l'endroit des lombes , on y appliquera des catapâmes émoulliens , ou maturatifs , suivant l'indication , & on en fera l'ouverture suivant les regles de l'art. Cette ouverture a été faite bien des fois avec un heureux succès : mais il faut tâcher de ne point laisser de pierre ou de gros graviers dans les reins , s'il est possible , de peur qu'ils ne donnent naissance à une nouvelle attaque de colique néphrétique.

que, & même à de nouveaux abcès: Voyez le second volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie. Quand il se formera un abcès ( Art. 208. ), on cessera les saignées & tout autre remède évacuant, à-moins qu'il ne soit bien nécessaire ( Art. 270. N<sup>o</sup>. 1. ): & lorsque la suppuration se fera faite, soit extérieurement, soit intérieurement ( Art. 309. ), si le pus prend la voie des urines, ou celle des selles ou des crachats, &c. on mettra en usage la méthode dont il a été parlé ( Art. 343. 344. 345. ), & le régime détaillé ( Art. 210. ). Si les malades sont sujets à la goutte, & que sa rentrée soit la cause de l'inflammation des reins, on emploira une bonne partie des moyens marqués ( Art. 13 N<sup>o</sup>. 2. ), afin de leur faire revenir la goutte aux articulations, & de guérir par-là ou d'abrégéer beaucoup leur maladie & la grandeur de ses accidens.

Les malades étant passablement rétablis, on leur fera observer la méthode & le régime détaillés ( Art. 89. ), pour empêcher le retour de la colique néphrétique, ou pour en diminuer la violence s'ils y sont sujets.

De l'Inflammation de la vessie.

ART. 376. Cette maladie, qui s'appelle *kystiophlogie*, est caractérisée par une fièvre continue, par un pouls ordinairement dur, ou embarrassé. Il y a douleur fixe, continuelle, & assez vive, à la région de la vessie. Les malades se plaignent de difficulté ou d'ardeur ou de suppression d'urine. Ils sentent une espèce de tiraillement, qui s'étend tout le long de l'urethre, & parvient jusqu'au gland. Le tenesme, les envies de vomir & les vomissemens, l'accompagnent souvent.

377. Elle est produite par quelque une ou par plusieurs des causes de l'inflammation des reins ( Art. 374. ), & elle en demande le traitement ( Art. 375. ). On fera, s'il est possible, de fréquentes injections dans la vessie avec les bouillons de tripe, ou avec la décoction d'herbes émollientes, ou avec le petit lait non aigre & dégourdi, ou avec quelques huiles émollientes, comme celles d'amandes douces ou d'olives, non rances, & mêlées avec de l'eau tiède; & on laissera la canule dans la vessie, afin de faciliter le cours des uri-



nes, qu'on laissera sortir de tems en tems en débouchant la sonde. On la retirera aussi quelquefois de la vessie pour en ôter les pierres ou les graviers que son long séjour dans cette cavité pourroit faire s'attacher à son bec ; ce qui seroit capable de causer une dangereuse suppression d'urine, & une très-grande difficulté & quelquefois une impossibilité de retirer la sonde.

Lorsque malgré tous ou une bonne partie de ces différens secours, les urines seront supprimées avec grande douleur, tension considérable à la région de la vessie, vomissemens fréquens, petitesse de pouls, &c. & que la vie des malades sera en danger, on leur fera promptement l'opération de la cystiotomie, pour les garantir d'une prompte & cruelle mort.

La gangrène de la vessie, qui survient à son inflammation, & que l'on connoît par les signes marqués ( Art. 256. ), est incurable, & elle est bientôt suivie de la mort des malades.

S'il survient une suppuration ( Art. 208. ) à la vessie, on emploira d'abord après sa rupture, des injections émollientes, & ensuite un peu vulnéraires.

Lorsque la chaleur, la douleur, & la soif, s'il y en avoit beaucoup, feront bien diminuées, le reste du traitement de cette suppuration peut se tirer de celui de la suppuration des reins, dont il a été parlé ci-devant (Art. 375.).

*De l'Ophthalmie ou de l'Inflammation  
des Yeux.*

ART. 378. Cette maladie se connoît par une chaleur, une douleur, une cuisson, & par une rougeur plus ou moins considérable de la conjonctive. Le larmoyement involontaire l'accompagne presque toujours : tantôt il y a de la fièvre, tantôt il n'y en a pas.

ART. 379. Elle attaque assez communément les gens de guerre, parcequ'ils sont fréquemment exposés de jour, & souvent même de nuit, dans presque toutes sortes de tems & de saisons, aux différentes injures de l'air, tantôt trop chaud, tantôt trop froid, tantôt humide, ou chargé de brouillards, de rosée, de serain, de poussière. La grande ardeur du soleil, l'excès de vin & d'eau-de-vie, les longues veilles, &c. donnent encore chez eux naissance à cette maladie.

ART. 380. On commencera le traitement par couvrir l'œil malade, & même le sain, s'il est possible, avec un morceau de taffetas verd ou bleu, ou avec un linge mollet plié en plusieurs doubles. Ou bien on laissera les malades dans un endroit fort obscur, parceque la lumière vive, telle que celle du soleil, du feu, d'une chandelle, souvent même celle du jour, peuvent augmenter considérablement l'inflammation, ou retarder beaucoup sa guérison, quand même on n'y exposeroit que l'œil sain, qui peut aisément s'enflammer, à cause de la sympathie qu'il y a entre les nerfs des deux yeux.

Lorsque l'inflammation ne fera que commencer, ou quand elle fera peu considérable, on se servira alors du collyre rafraîchissant. Mais quand il y a rougeur, chaleur & cuisson, ou douleur fort grande, on emploira le collyre anodin, ou des tranches de chair fraîche & crue de veau ou de poulet, ou du fromage frais, doux & non salé, ou un morceau de pomme douce & cuite, ou la décoction de joubarbe, ou du petit lait, ou l'eau rose battue avec un blanc d'œuf. On renouveliera souvent ces ap-

plications. On écartera de tems en tems les paupieres, afin de les humecter avec une de ces liqueurs, ou avec de la tifsane commune, ou même, dans un besoin avec de l'eau tiede, afin de diminuer la violence des accidens, & d'empêcher que les paupieres ne se collent entr'elles ou ne s'attachent aux yeux; en conséquence de quoi il pourroit s'y former des ulcères, qu'un long usage de quelqu'un de ces collyres humides, & ensuite du collyre détersif, lorsqu'il n'y aura ni douleur, ni rougeur, ni cuisson, peuvent aisément guérir, pourvu qu'on ait l'attention d'y mettre un peu de charpie très-fine & sèche, qu'on renouvellera deux fois par jour, mettant par-dessus une compresse & un bandage convenables. Mais s'il y a un hypopium, je veux dire du pus sous la cornée, ce que l'on connoît par l'inflammation qui a précédé & qui n'a pas été résoute, & par une blancheur qui paroît à l'endroit du pus, qu'on voit remuer lorsqu'on fait quelque mouvement un peu fort de la tête, on donnera issue à ce pus par le moyen d'un petit coup de lancette, ayant soin de ne pas blesser la prunelle, crainte qu'il n'y restât une cicatrice qui pourroit nuire à la vue.

Les malades observeront une diete convenable : ils prendront des bouillons & des boiffons propres à leur état : on les saignera promptement & assez copieusement du bras & du pié , selon la grandeur de leurs accidens , & selon leurs forces , qu'il ne faut pas néanmoins trop ménager , afin de leur conserver un œil , & quelquefois tous les deux , & leur vie même , qu'ils peuvent perdre en conséquence de l'inflammation qui peut se communiquer jusqu'au cerveau. J'ai quelquefois fait faire , avec beaucoup de succès , jusqu'à sept ou huit saignées , même davantage , dans les grandes ophthalmies.

On leur tiendra le ventre fort libre par le moyen de fréquens lavemens émolliens & d'eaux de casse simples , s'ils ont une forte fièvre , ou s'ils souffrent beaucoup , ou s'ils sont fort altérés. Hors ces cas , ils useront de lavemens un peu purgatifs ou d'eaux de casse composées , ou de quelques grains de tartre stibié dissous dans leurs bouillons ou boiffons , ou même de quelques purgations minoratives ; & on ne leur en donnera de communes de trois en trois ou de quatre en quatre jours , que quand ils seront sans fièvre,

fans chaleur , fans douleur & fans foif , de peur de leur causer une fièvre des plus aiguës , & quelquefois mortelle , que j'ai vu succéder bien des fois à l'usage imprudent des purgatifs assez peu irritans , & pour la guérison de laquelle il faut employer les secours marqués (Art. 116.). Je crois qu'on peut attribuer la violence de ces accidens à la sensibilité des tuniques des yeux & à leur sympathie avec beaucoup de parties nerveuses & membraneuses du corps.

Si les malades souffrent beaucoup , ou s'ils passent mal les nuits , on leur fera prendre chaque soir , surtout les jours de purgation , & s'il n'y a point de contre-indication pour les narcotiques ( Art. 195. ) , un bol de pilules de cynoglossé , ou un autre narcotique. Ils seront tenus dans des appartemens un peu chauds , ou du moins tempérés , s'ils ont quelques sueurs ou quelques moiteurs critiques , ou un cours de ventre , ou une hémorragie pareillement critiques , on les laissera continuer , & même on les augmentera , s'ils ne sont pas suffisans , comme il est marqué à l'endroit où il est parlé de ces évacuations salutaires , qu'il ne faut point troubler.

On n'en viendra à l'application des emplâtres vésicatoires, soit aux tempes, à la langue, aux cuisses, ou aux jambes, que quand la chaleur, la rougeur, & les autres accidens seront très-médiocres.

La fièvre & l'inflammation étant passées, on fera observer aux malades la conduite marquée ( Art. 158. ), & ils feront très-prudemment de ne point s'exposer trop vite à une lumière vive, & de se tenir même encore quelque tems les yeux couverts, principalement celui qui aura été longtems malade.

ART. 381. L'ophthalmie qui vient de froid, ou de ferein, ou de brouillards, & qui n'est pas considérable, ni accompagnée de grands accidens, se guérit souvent par l'usage de quelques-uns des moyens que je viens de recommander. Les malades qui seront sans fièvre, & qui ne seront pas fort échauffés, boiront souvent & chaudement de la tisane diaphorétique, ou une infusion de squine ou de faïsepareille, & pourront s'abstenir d'observer une rigoureuse diete.

ART. 582. Celle qui vient de coups, de chutes, &c. demande, outre la diete, des saignées, des boissons & des bouil-

lons convenables , des collyres résolutifs chauds , sans être irritans , &c.

ART. 383. Celle qui est produite par des corps entrés & restés dans l'œil , demande , outre les secours dont il a été parlé ci-devant , qu'on tire ces corps étrangers, comme il est marqué (Art. 84).

ART. 384. Celle qui vient d'humeurs de goutte , de gale , de dartre , d'érysipèle , rentrées , d'hémorroïdes supprimées , de cautères , d'ulceres , de sétons desséchés , demande , outre les secours qui lui sont propres , & dont il a été parlé ( Art. 380. 381. ), qu'on fasse reparoître l'humeur de gale , de dartres , &c. comme il est marqué ( Art. 13. N°. 2. ), celle d'hémorroïdes , comme il est marqué ( Art. 78. ).

ART. 385. L'ophtalmie qui est produite ou entretenue par un virus vénérien , scorbutique , ou écrouelleux , demande , après l'usage des remèdes convenables ( Art. 360. ) pour calmer la grandeur de l'inflammation , qu'on mette les malades à un long usage des remèdes propres à combattre & à évacuer le virus qui domine chez eux , sans cependant risquer de les trop échauffer.

ART. 386. L'ophtalmie qui est cau-



fiée ou entretenue par une acrimonie habituelle dans le sang, sans être accompagnée de fièvre ni de grande inflammation, & qui est ordinaire aux personnes bilieuses ou atrabillaires, ou qui vient après des veilles, travaux, exercices pénibles, alimens échauffans & boissons échauffantes, après une petite vérole, rougeole, &c. demande particulièrement, après des préparations convenables, un long usage d'alimens, de boissons & de bouillons adoucissans, & quelquefois raffraîchissans, des bains domestiques, des purgations convenables & assez fréquentes, beaucoup de tranquillité de corps & d'esprit, & quelquefois la diète blanche ( Art. 445. ). Pendant tout ce tems on ne négligera point les topiques propres pour l'inflammation, & desquels il a été fait mention ( Art. 380. ).

*Fin du Tome Second.*



# SUPPLEMENT

OU

## ADDITIONS & CORRECTIONS

à faire à ce II. Volume.

**P** Age 14. ligne 8. avant outre ;  
ajoutez : Dans ces circonstances ,  
où la vie des malades est en danger ,  
on doit aussi leur donner souvent des  
lavemens émolliens , quelquefois même  
des purgatifs émolliens , de la tisane  
nitrée ou émulsionnée , &c. afin d'évi-  
ter qu'ils ne succombent à la grandeur  
de la fièvre ou de ses symptômes.

Pag. 18. l. 10. ( Art. 195. ) lisez :  
( Art. 161. ) . & l. 12. ( Art. 161. ) .  
lisez : ( Art. 162. & suivans ) . Pag.  
33. l. 8. survans , lisez : survenu. Pag.  
40. l. 14. par saburre , entendez un  
amas de matières putrides ou indiges-

Tome II.

R

tes, ou autres vicieuses dans les premières voies, c'est-à-dire, dans l'estomac & dans les intestins. *Nidoreuse*, signifie une chose qui a le goût & l'odeur d'œufs pourris ou couvés.

*Pag. 45. l. 7. heu, lis. heures.*

*Pag. 48. l. 18. ajoutez :* Dans les hôpitaux, &c. où il n'est pas d'usage d'avoir des palettes pour garder le sang des malades, pour être examiné ensuite, on peut le conserver dans des écuelles d'étain, ou de terre, ou de bois, où on a coutume de le tirer.

*Pag. 52. l. 18. ( Art. 437. N°. 2. ),  
lis. ( Art. 287. N°. 2. ).*

*Pag. 53. l. 11. augmente la pression ;  
lis. augmente par la pression.*

*Ibid. l. 20. ajoutez :* le transport, & plutôt encore l'affoupissement qu'à un malade, empêche souvent qu'il ne ressent des élancemens & même de la douleur dans ces parties ; circonstances où il convient presque toujours de faire de promptes & de copieuses saignées du bras avant celles du pié : cependant, s'il paroïssoit des signes d'une suppuration qui se fait ( Art. 309. ), on s'abstiendroit de saignées, à moins que les accidens ne fussent pressans ( Art. 428. ).

*Pag. 55. l. 5. ajoutez :* On obtient souvent des malades, ou de leurs parens ou amis, &c. une saignée du pié, qu'on propose comme remede propre pour terminer la maladie, ou pour en diminuer la grandeur ou le danger, & qu'ils acceptent; saignée du pié à laquelle ils attribuent la guérison, qu'auroit quelquefois pû opérer un nombre suffisant de saignées du bras, si on avoit pû l'obtenir d'eux, dit M. Quesnay, dans son *Traité de la Saignée.*

*Pag. 56. l. 28. avant blanchâtre, ajoutez :* ou plutôt un sédiment blanchâtre.

*Pag. 66. l. 22. ( Art. 144. ) lisez :* ( Art. 149. ). *Pag. 68. l. 18. par tout, lis. par tous. Ibid. l. 23. par fétidité, entendez puanteur. Pag. 69. l. 25. ajoutez :* Si la maladie vient d'une ou de plusieurs des causes ( Art. 287. N°. 2. ) on doit encore bien moins saigner.

*Pag. 70. l. 21. après cette crise, ajoutez :* Si le kermès ne lâchoit pas assez le ventre, on pourroit se servir de même, je veux dire, de trois en trois ou de quatre en quatre heures, d'un grain & quelquefois même, s'il en étoit besoin, d'un grain & demi de tartre

Rij

stibié , dissous dans un bouillon ou dans un verre de la boisson ordinaire du malade.

*Pag. 72. l. 12. ajoutez :* Le sang épanché dans l'estomac a coutume d'y occasionner des douleurs , & plutôt encore des pesanteurs , & de produire de grandes inquiétudes , des hoquets , des foibleesses : c'est pourquoi il est avantageux , après de suffisantes saignées , d'exciter les malades à vomir , soit en buvant beaucoup d'eau chaude , soit en prenant souvent deux ou trois onces d'huile d'amandes douces ou d'olives , soit en leur chatouillant le gosier avec la barbe d'une plume ou avec le petit doigt ; ne leur donnant le tartre stibié ou l'ipécacuana que quand les autres moyens que je viens de proposer pour leur procurer le vomissement par lequel ils ayent rendu quelques verrées de bile , ont été insuffisans. Quelques heures après avoir vomi , & même après de simples grands efforts pour vomir on doit ressaigner les malades , à-moins qu'ils n'ayent une grande & une véritable foiblesse ( Art. 74. ) , & cela pour empêcher qu'il ne s'épanche de nouveau sang dans l'estomac , ou pour dis-

siper son inflammation ou sa disposition inflammatoire ( Art. 151. ).

*Pag. 74. l. 9. ajoutez :* La tisane d'esprit de soufre, ou de vitriol, ou d'autre acide minéral, prise souvent à une agréable acidité, a été très-efficace pour détruire les vers ; les malades ayant de la fièvre ou non.

*Pag. 76. l. 3. après purger, lis. convenablement. Et l. 26. après vomir, lis. & même sans aucun de ces accidens.*

*Pag. 79. l. dernière, & de la malignité, lis. ou de la malignité.*

*Pag. 82. l. 23. après acides, lis. de faire respirer un air froid.*

*Pag. 86. l. 4. après l'émousser, lis. M. Geoffroy dit dans sa Matière Médicale, que ce sont les acides minéraux qui émoussent l'action des émétiques antimonialx, & que les acides végétaux ne font souvent que l'aiguïser.*

*Pag. 102. l. 10. ajoutez :* L'opium & le laudanum solide, & plutôt encore les gouttes anodines ou autres narcotiques échauffans & raréfians, dans la composition desquels il entre des remèdes spiritueux, aromatiques, amers, &c. sont bien plus capables que le sirop

diacode ou de pavot blanc, ou les pilules de cynoglosse, de nuire dans les cas où les narcotiques sont contre-indiqués.

*Pag. 103. l. 19. ( Art. 18. ) lisez : ( Art. 158. ).*

*Pag. 106. l. 24. après plénitude d'estomac, ajoutez : rapports mauvais, ou un grand dégoût, ou une langue fort chargée, & quelquefois même sans aucuns de ces accidens.*

*Pag. 108. l. dernière, après nature, ajoutez : On doit alors recontinuer l'usage des fébrifuges convenables à l'état des malades.*

*Pag. 114. l. 16. ajoutez : si la suffocation arrivoit en conséquence de cette mauvaise situation, on y remédieroit comme il est recommandé ( Art. 308. )*

*Pag. 121. l. 19. après fievres, lisez malignes.*

*Pag. 128. l. 22. après parlé, ajoutez : Quoique les malades n'ayent ni plénitude d'estomac, ni envie de vomir, ni mauvaise bouche, il est très-avantageux, si rien ne s'y oppose, de les faire vomir plusieurs fois à quelques jours de distance, afin de leur faire ren-*

dre une bile âcre, caustique, pâle, jaune, verte, brune, noire, qui croupit souvent avec danger, dans la vessicule du fiel des personnes attaquées de fievres malignes, de fievres putrides, & & même de fievres ardentes-simples.

*Pag. 129. l. 21. après à contre-tems, ajoutez :* les eaux pourries ou autres boissons de même qualité, ou qui tendent à la pourriture.

*Pag. 131. ligne 10. après malignes, ajoutez :* une trop grande & trop longue chaleur, sur-tout humide de l'air, produit aussi ces maladies; mais si l'air se trouve longtems fort chaud & fort sec, il dessèche le sang, rend la bile brune ou noire, fort caustique & très-malfaisante.

*Pag. 132. l. 3. après froid, ajoutez :* ou par un trop grand ou par un trop long froid qu'on a souffert.

*Pag. 133. l. 25. ( Art. 369. ), lis. ( Art. 359. ).*

*Pag. 137. l. 2. après enflammé ; ajoutez :* M. le Cat Docteur en Médecine, &c. rapporte dans le Mercure de France, mois de Novembre, année 1753. avoir vû des fievres dans lesquelles le péricarde étoit attaqué d'une

R iv



inflammation suppuratoire qui faisoit périr les malades , comme subitement & par oppression, le cinq ou le sept de la maladie.

*Pag. 139. l. 9. après indication ; ajoutez :* Dans ces cas les malades ne sont pas suffisamment purgés par ces moyens ; on doit prescrire ensuite des purgations communes , même des irritantes , ou du moins des lavemens purgatifs irritans.

*Pag. 141. l. 16. après de cette nature , ajoutez :* ou des hydropisies de poitrine.

*Pag. 145. l. 18. ajoutez :* en appliquant même , s'il en est besoin , la quantité de vésicatoires , marquée page 139.

*Pag. 146. l. 5. après irritans , ajoutez :* aux purgatifs communs , & même quelquefois aux purgatifs légers.

*Ibid. après la l. 16. ajoutez :* Les convulsions sont des contractions involontaires & de durée , d'une ou de plusieurs parties qui sont roides. Dans le tétanos le corps reste roide & droit ; dans l'emprostotonos il est courbé en devant ; dans l'opisthotonos il est courbé en arriere. Il y a des convulsions du

tronc , qui est courbé à droit ou à gauche. Dans les mouvemens convulsifs les parties sont roides & agitées de différens côtés.

*Ibid.* l. 25. ( Art. 152. ) , *lis.* ( Art. 143. ) .

*Pag.* 149. l. 8. après eux-mêmes ; *ajoutez* : s'il n'y a rien à craindre du côté de quelque évacuation critique par la peau , ou par les crachats , qu'un air froid ou que l'élévation de la tête des malades pourroient faire rentrer ou arrêter avec danger.

*Ibid.* l. 13. diarétiques , *lis.* diurétiques.

*Ibid.* l. 27. après minoratifs , *ajoutez* : & même dans la suite , s'il en est besoin , avec les purgatifs communs , quelquefois avec les irritans , ou du moins avec les lavemens purgatifs irritans , soit pour évacuer par les felles la matiere des urines , soit pour ranimer le tonus des fibres élastiques , affoiblies , ou trop relâchées , ou engourdis , des organes destinés à la sécrétion , ou à l'excrétion des urines.

*Pag.* 152. l. 18. *ajoutez* : L'application réitérée d'un assez grand nombre de pierres à cautères sur toute sorte

Rv

de parotides & de bubons , empêche leur rentrée , & y avance beaucoup la suppuration. Il faut enlever ensuite , le plutôt qu'il est possible , l'escare , & faire , avant une parfaite maturité , leur ouverture. Cela ne doit pas empêcher de prescrire les saignées , les purgatifs , &c. propres à faire résoudre ces humeurs quelconques , & pour empêcher que les malades ne succombent à la grandeur des accidens , - comme transports , assoupissemens , mouvemens convulsifs , crainte de suffocation , rentrée de ces humeurs , &c. qui sont bien plus à craindre , dans le tems de la suppuration surtout , que les moyens que je propose pour en procurer la résolution , ou dumoins pour les rendre bien plus supportables.

*Pag. 155. l. 5. ajoutez :* Feu M. Chirac , Premier Médecin du Roi , dans son *Traité des Fievres malignes & des Fievres pestilentielles* , assure avoir fait avec beaucoup d'utilité , cerner profondément & enlever , lorsqu'il étoit possible , la pustule charbonneuse & aussi les parties gangrenées qui restoient au-dessous & autour , & avoir fait appliquer sur les parties rouges & doulou-

reuses du voisinage quelque onguent suppuratif émollient, comme le basilicum avec l'onguent d'althæa ou le baume d'Arceus, & par-dessus un cataplasme émollient, sans huile, ni sans aucunes choses graisseuses, ni butireuses, & sans aucun remede échauffant ou irritant, qu'il dit être très-contraire sur ces endroits fort rouges ou fort douloureux: méthode qu'il assure diminuer beaucoup la grandeur, le danger & la longueur de la maladie.

*Pag. 162. l. 5 après malignité, ajoutez: ou de leur danger, si elle est symptomatique.*

*Pag. 178. l. 10. après si roide, ajoutez: ou dans laquelle les vaisseaux sanguins & les lymphatiques, &c. sont si pleins.*

*Pag. 202. l. 6. après la coagulation, ajoutez: ou la dissolution.*

*Ibid. l. 13. après accompagnées, ajoutez: ou d'indigestion, ou.*

*Page 207. l. 22. & 23. en les assistant, lis. ni les assistans.*

*Pag. 217. l. 17. ajoutez: dans ces petites véroles, & à bien plus forte raison, dans les malignes quelconques, il est presque toujours très-avantageux de*

Rvj

faire prendre , le plutôt qu'il est possible , quelque émétique , ou dumoins quelque purgation convenable à l'état des malades , quoiqu'il n'y ait chez eux aucun signe de matieres indigestes ni putrides ( Art. 161. ) dans les premières voies , afin d'enlever par ces moyens beaucoup de matieres varioleuses. Plus il y a de pustules sur la peau , plus le danger est grand , parce que la circulation , & l'insensible transpiration , la plus considérable , dans l'état naturel , de toutes les évacuations du corps humain , y sont fort diminuées , & que leurs matieres se portent en bonne partie dans l'intérieur du corps , d'où naît la pléthore , l'engorgement inflammatoire , &c. de ces visceres ; ce qui doit porter à y saigner , à y tempérer de toute maniere , & à y purger convenablement.

*Pag. 219. l. 13. ajoutez :* Si les accidens étoient pressans , ou la vie des malades en danger ( Art. 428. ) , on devroit prescrire alors quelques saignées du bras ou du pié , suivant l'indication ( Art. 149. 150. ).

*Pag. 220. l. 25. par urtication ; entendez frottement de la peau avec des orties piquantes.*

*Pag. 221. l. 3. après cause, ajoutez :  
ou par une grande colere, ou par une  
joie excessive.*

*Pag. 226. lig. avant derniere ( Art.  
74. ), lis. ( Art. 176 ).*

*Pag. 228. l. 19. ( Art. 318. ), ajou-  
tez : N<sup>o</sup>. 2.*

*Pag. 235. l. 16. ajoutez : Il faut  
voir ce que nous avons dit dans le pre-  
mier Volume, & principalement dans  
son Supplément, pag. 441. sur les  
grands avantages de l'inoculation de la  
petite vérole, & sur la maniere de la  
communiquer & de la gouverner en-  
suite.*

*Pag. 241. l. 11. ajoutez : M. Im-  
bert, Professeur Royal en Médecine à  
Montpellier, & gendre de M. Sénac,  
Premier Médecin du Roi, dans son sa-  
vant Traité des tumeurs, imprimé à  
Montpellier en 1753. rapporte qu'un  
érésipele, que l'on croyoit mortel, fut  
guéri par des scarifications qu'on y fit  
pour donner issue à un sang fort âcre,  
qui a coutume de donner naissance à  
ces maladies, comme le prouve le mê-  
me Auteur par diverses expériences qu'il  
a faites à ce sujet.*

*Pag. 246. l. 15. ajoutez : des demi-*

398 *Additions & Corrections:*

bains domestiques, ou dumoins les bains des piés, ou les applications marquées ( Art. 255. ), sont très-avantageuses alors, soit qu'il y ait écoulement ou non des voidanges, avec des douleurs vives & continuelles ou presque continuelles au bas-ventre.

*Pag. 248. lig. avant dernière, avant mal, ajoutez : plus*

*Pag. 251. l. 10. après corps, ajoutez : par les moyens indiqués ( Art. 13. N°. 2. ).*

*Pag. 258. l. 16. ( Art. 151. ) lis. ( Art. 136. ).*

*Ibid. l. 18. après bas-ventre, ajoutez : ( Art. 151. ).*

*Pag. 271. l. 15. après adoucissans, ajoutez : les émétiques & les purgatifs qui n'ont rien d'irritant.*

*Pag. 277. l. 8. ( Art. 270. N°. 1. ) lis. ( Art. 428. ), & lig. 20. après ou quand, ajoutez : trois ou quatre heures après.*

*Pag. 379. l. 20. ( Art. 318. ), ajoutez : N°. 2.*

*Pag. 280. l. 9. après être, ajoutez : faites plus promptement.*

*Pag. 286. l. 10. ajoutez : Il y a des esquinancies vermineuses, que l'on con-*

noît par les signes de l'esquinancie ( Art. 306. ), & par ceux des vers ( Art. 168. ), & qui demandent, outre les secours propres à l'esquinancie, dont il a été parlé, ceux qui sont convenables aux vers ( Art. 169. & 170. ). Il y a encore des esquinancies convulsives, c'est-à-dire, qui sont un symptôme d'épilepsie, ou de vapeurs, ou de convulsions. Le pouls des malades est dur ou gêné. Leurs urines sont crues, aqueuses; quelquefois elles coulent abondamment, d'autres fois elles coulent peu. On emploira alors les secours convenables, indiqués ( Art. 355. ).

*Pag. 292. l. 4. après mûres, ajoutez : ou presque mûres. Et lig. 20. ( Art. 270. N<sup>o</sup>. 1. ), lis. ( Art. 428. ).*

*Pag. 297. l. 14. fievres latérales, lis. fievres catarrhales.*

*Pag. 308. l. 15. ajoutez : S'il y a des matieres putrides ou indigestes ( Art. 161. ), on doit les évacuer avec les ménagemens ( Art. 162. & suivans ).*

*Pag. 314. l. 9. après ni dur, ajoutez : s'il n'y a ni des douleurs vives, ni un sang coënnieux ou sec.*

*Ibid. l. 2. après émétiques, ajoutez : administrés presque comme il est*



recommandé ( Art. 162. & suivans. )

*Pag. 316. l. 3. ajoutez :* Généralement parlant, il ne faut pas tant insister sur les saignées lorsque les douleurs de côté sont habituelles, sans fièvre, comme il arrive à ceux qui ont une adhérence du poumon à la pleure, ou quelque tumeur skirreuse, &c. dans cette membrane, ou qui sont sujets à des douleurs de goutte ou de rhumatisme, ou qui ont fait depuis longtems quelque chute, ou reçu quelque coup sur le côté.

*Pag. 318. l. 4. ( Art. 370. N°. 1. ),*  
*lif. ( Art. 428. ).*

*Pag. 321. lig. dernière ( Art. 270.*  
*N°. 1. ), lif. ( Art. 428. ).*

*Pag. 322. l. 3. ajoutez :* Il faut observer alors la conduite & le régime marqués ( Art. 210. ).

*Pag. 326. l. 7. ( Art. 79. ), lif.*  
*( Art. 75. ). lig. 15. ( Art. 228. ), lif.*  
*( Art. 287. N°. 2 ). Lig. 26. ( Art.*  
*255. ), lif. ( Art. 254. ).*

*Pag. 327. l. 1. ( Art. 270. N°. 1. ),*  
*lif. ( Art. 287. N°. 2. ). Lig. 5. ( Art.*  
*270. N°. 1. ), lif. ( Art. 428. ).*

*Pag. 331. l. 13. ( Art. 270. N°.*  
*1. ), lif. ( Art. 428. ).*

*Pag. 342. l. 2. ait, lis. aient.*

*Pag. 345. l. 24. après au même Article, ajoutez : & au 209.*

*Pag. 349. l. 12. après par la suppuration, ajoutez : ou rejezté entier ou en partie, en touffant ou en vomiffant.*

*Ibid. après la lig. 22. ajoutez : Si la fuffocation ou la crainte de fuffocation arrivoient, on y remedieroit comme il est recommandé ( Art. 308. ); mais il faudroit tenir alors la tête & le visage des malades fort penchés : on les exciteroit furtout à vomir très-promptement, foit en leur chatouillant le gofier, foit en leur faifant prendre un émétique cordial ou non, fuyant le befoin.*

*Pag. 352. l. 11. ajoutez : On connoît qu'une fuppuration fe fait dans la poitrine par les fignes ( Art. 309. ) : on l'y connoît faite par les fignes ( Art. 208. ).*

*Pag. 358. l. 17. après anévriſmes, ajoutez : par des polypes ou par des excroiffances polypeufes dans le cœur ou dans les gros vaiſſeaux, par leur ofſification.*

*Pag. 366. l. 9. après ( Art. 255. );*

402 *Additions & Corrections.*

*ajoutez* : Il ne faut pas négliger les saignées , ni les autres secours ( Art. 366. ).

*Pag.* 367. l. 3. ( Art. 76. N<sup>o</sup>. 3. );  
*lis.* ( Art. 76. N<sup>o</sup>. 2. ).

*Pag.* 368. l. 16. *après* maladie ;  
*ajoutez* : On doit, s'il est possible , employer les demi-bains domestiques , ou dumoins les applications ( Art. 255. ) ou des catapâmes anodins , ou des fomentations émollientes.

*Pag.* 369. *lig.* 23. ( 561. ) *lis.*  
( 560. ).

*Pag.* 370. l. 17. *pression* , *lis.* *suppression*.

*Pag.* 374. l. 4. ( Art. 208. ), *lis.*  
( Art. 309. ).

*Ibid.* l. 7. ( Art. 270. N<sup>o</sup>. 1. ), *lis.*  
( Art. 428. ).

*Ibid.* l. 10. ( 309. ) *lis.* ( 208. )

*Pag.* 379. *lig.* *derniere* , *ajoutez* :  
Pour les mêmes raisons , on ne doit point faire d'incision , s'il est possible , devant la prunelle , à la cornée.

*Pag.* 383. l. 23. ( Art. 360. ), *lis.*  
( Art. 380. ).

*Fin des Additions & Corrections.*



**T A B L E**  
**DES ARTICLES,**  
**ET**  
**DES MATIERES**  
 Contenues dans le second Volume.

ART. **D**ÉFINITION de la fièvre en  
 100. **D** général. Raison inté-  
 ressante d'y tâter le pouls aux deux  
 poignets.

ART. 101. Distinction des fièvres.

ART. 102. Caractere & signes de la  
 fièvre quotidienne-simple & de la  
 double. Tempéramens qui y sont plus  
 sujets.

ART. 103. Ses causes. Maladies qui  
 lui succèdent quelquefois.

ART. 104. Son foyer. Raisons de ses  
 symptomes différens, de ses crises &  
 de ses retours.

ART. 105. Son traitement. Circonf-

tances où il faut saigner. Régime qui convient pendant ses accès, & même aussi plusieurs heures avant qu'ils paroissent.

ART. 106. Traitement de son frisson & de ses sueurs.

ART. 107. Temps & besoin d'y prescrire des émétiques, des purgatifs & des fébrifuges convenables, soit pour la guérir, soit pour en prévenir le retour. Attentions & précautions qu'il faut avoir pour prendre l'émétique quand on a une descente, ou quand on y est sujet.

ART. 108. Caractere & signes de la fièvre quotidienne-double subintrante ou communicante, ou non. Son traitement & celui d'une fièvre continue en laquelle elle dégénere quelquefois. Avantages de cette fièvre qui n'est point trop forte ni accompagnée de mauvais symptomes.

ART. 109. Son traitement lorsqu'il y a une vraie foiblesse.

ART. 110. Circonstances où il faut y prescrire des lavemens fébrifuges. Maux qu'ils causent quelquefois. Leur cure.

ART. 111. Diverses fièvres intermit-

DES MATIERES. 405

tentes , masquées sous la forme de diverses autres maladies. Moyens de les en distinguer & de les guérir.

ART. 112. Caractere & signes de la fièvre tierce simple , vraie ou fausse. Tempéramens qui y sont plus sujets. Ses principales causes.

ART. 113. Son traitement. Raisons diverses de saigner plutôt pendant l'accès des fièvres intermittentes & pendant le redoublement des continues. Boissons & lavemens convenables lorsque les accidens de ces accès ou de ces redoublemens sont à craindre. Maux qui naissent souvent de l'usage de l'eau ou d'autres boissons rafraîchissantes dans diverses fièvres intermittentes.

ART. 114. Purgatifs & fébrifuges appropriés qui y conviennent hors le tems des accès. Raisons & besoins d'employer souvent les saignées & les narcotiques après l'effet des émétiques & des purgatifs.

ART. 115. Moyens de prévenir la récidive de cette fièvre.

ART. 116. Causes diverses du changement des fièvres intermittentes simples en doubles , ou en continues sim-

- ples, ardentes, malignes, pourprées ;  
 &c. Leur traitement.
- ART. 117. Traitement de la fièvre tierce bâtarde.
- ART. 118. Traitement de la fièvre tierce vraie ou fausse, accompagnée d'obstructions, ou de skirre, de jaunisse, de bouffissure, &c.
- ART. 119. Traitement des fièvres doubles-tierces vraies ou fausses.
- ART. 120. Traitement des fièvres tierces vermineuses. Leurs signes.
- ART. 121. Traitement des fièvres tierces faméliques. Ce que c'est.
- ART. 122. Traitement des vomissemens ou des flux de ventre trop fatigans qui paroissent pendant l'accès des fièvres tierces.
- ART. 123. Traitement des fièvres tierces qui viennent d'humeurs de gale, ou de dartres ou d'érysipeles, &c. rentrées.
- ART. 124. De la fièvre quarte. Ses signes, ses distinctions. Tempéramens qui y sont plus sujets. Ses causes.
- ART. 115. Son traitement pendant l'accès.
- ART. 126. Boissons diverses, convenables à cette fièvre.

- ART. 127. *Emétiques, purgatifs, & fébrifuges, qui y conviennent, soit pour sa guérison, soit pour en empêcher le retour lorsqu'elle est guérie.*
- ART. 128. *Régime, air & exercices, convenables à la fièvre quarte.*
- ART. 129. *Abus & dangers du vin, de l'eau-de-vie, des liqueurs arden-tes, dans cette maladie & dans beaucoup d'autres. Effets des divers amulettes.*
- ART. 130. *Traitement de la fièvre quarte qui naît de virus scorbutique ou vénérien, ou de la rentrée d'une humeur de gale ou de dartres, &c.*
- ART. 131. *Taitement de la fièvre quar-te provenant de la suppression ou de la diminution du flux hémorroïdal.*
- ART. 132. *Tritement de la fièvre quar-te famélique.*
- ART. 133. *Traitement des fièvres dou-bles & triples-quartes.*
- ART. 134. *Traitement des fièvres quar-tes dégénérées en continue. Avanta-ges & dangers de cette fièvre. Moyens de la produire.*
- ART. 135. *Signes; causes & traite-ment des fièvres quintes, sextes, hebdomadaires, &c. & des errati-ziques.*



ART. 136. *Des crises diverses, salutaires ou non. Leur signes & leur traitement.*

ART. 137. *Des fievres continues. Leur caractere, leurs distinctions.*

ART. 138. *De la fievre éphémere. Son caractere & ses signes.*

ART. 139. *Traitement des fievres éphémères, produites par des alimens ou par des boissons ou par des remedes trop échauffans.*

ART. 140. *Traitement particulier des fievres éphémères qui viennent de fatigues de corps ou d'esprit, de chagrin, de colere, de veilles, d'un bain trop chaud, d'un coup de soleil, d'un trop grand feu de cheminée, de poële, d'étuve, &c. Mauvais effets qu'y produisent les choses échauffantes ou irritantes quelconques. Moyens de remédier aux maux ou accidens qui en naissent.*

ART. 141. *Traitement des fievres éphémères qui viennent d'alimens indigestes, ou de trop de bons, ou même quelquefois de peu de bons, pris à contretens.*

*Contre-indications pour l'émetique, ou circonstances dans lesquelles ce remede*

mede est contraire. Ce qu'il faut pratiquer alors.

ART. 142. Causes & traitement des fievres éphémères d'inanition.

ART. 143. Causes & signes de la pléthore ou du trop de sang. Ses préservatifs & ses remèdes, & ceux de la fievre éphémère qu'elle produit.

ART. 144. Traitement des fievres éphémères que la crainte ou le froid occasionne.

ART. 145. Traitement des fievres éphémères qui sont un symptome d'érysipele, d'inflammation légère, de rétention d'urine, &c.

ART. 146. De la fievre synoque-simple, ou synoque non putride. Son caractère. Ses signes. Tempéramens qui y sont plus sujets. Ses causes.

ART. 147. Son traitement.

ART. 148. Digression sur les saignées. Leurs indications & leurs contre-indication. Précautions importantes pour tirer & garder le sang. Tempéramens & circonstances à saigner davantage. Cas à continuer & à cesser les saignées.

ART. 149. Indications pour la saignée du bras.

ART. 150. Indications pour la saignée du pié.

ART. 151. Contre-indications pour la saignée du pié. Signes d'inflammation ou de disposition inflammatoire de poitrine ou de bas-ventre. Raisons de politique pour y saigner du pié.

ART. 152. Suite du traitement de la synoque simple.

ART. 153. Ce que c'est qu'une chaleur & une fièvre réduites dans de justes bornes. Leurs avantages. Causes qui les diminuent à contretens. Moyens de les rappeler à de justes bornes.

ART. 154. Signes de coction dans les crachats, dans les selles & dans les urines.

ART. 155. Circonstances & besoins de purger dans le déclin ou à la fin de la synoque simple.

ART. 156. Fièvre d'inanition. Ses signes, ses causes & son traitement.

ART. 157. Raisons de faire observer une plus grande diète, de saigner & de purger davantage les Soldats, les païsans, les ouvriers, &c.

ART. 158. Conduite dans la convalescence de la fièvre synoque simple.

DES MATIERES. 411

- ART. 159. *De la fièvre synoque putride. Son caractère & ses signes.*
- ART. 160. *Ses causes. Besoins d'y bien purger.*
- ART. 161. *Signes de pourriture dans les premières voies. Ses principaux effets.*
- ART. 162. *Régime, bouillons & boissons, qui y conviennent.*
- ART. 163. *Cas à y purger & à y ressaigner. Nécessité & moyens d'y entretenir un cours de ventre de durée raisonnable.*
- ART. 164. *Raisons pour n'y pas tant saigner, non plus que dans le cas de matières putrides ou indigestes quelconques dans les premières voies. Précautions à prendre pour y purger.*
- ART. 165. *Raisons d'y purger & d'y faire vomir davantage & d'une manière convenable. Tems à s'en abstenir.*
- ART. 166. *Occasions, besoins & moyens, d'y rappeler & d'y contenir la chaleur & la fièvre dans de justes bornes.*
- ART. 167. *Fièvre synoque putride, venant de sang épanché dans l'estomac ou dans les intestins. Ses signes & sa cure.*

Sij

- ART. 168. *Fievre synoque putride vermineuse. Signes des vers. Leurs mauvais effets.*
- ART. 169. *Son traitement convenable à l'état des malades.*
- ART. 170. *Nécessité de changer de remèdes dans cette maladie & dans les autres putrides vermineuses, surtout dans les épidémiques différentes.*
- ART. 171. *Fievre synoque putride colliquative. Ses signes, ses causes.*
- ART. 172. *Son traitement.*
- ART. 173. *Conduite à observer dans la convalescence des fievres putrides quelconques.*
- ART. 174. *Du causus ou de la fievre ardente. Son caractère & ses signes.*
- ART. 175. *Ses causes & ses terminaisons diverses.*
- ART. 176. *Son traitement. Raisons & circonstances à y tenir les malades hors du lit, ou de leur y tenir la tête fort haute dans le lit.*
- ART. 177. *Raisons d'y faire les saignées plus copieuses, plus promptes, mais moins nombreuses. Moyens pour qu'il n'en résulte point de mauvais effets.*
- ART. 178. *Tems & ménagemens à y*

DES MATIERES. 413

- prescrire des émétiques & des purgatifs convenables.
- ART. 179. Besoins & moyens d'y employer divers remedes extérieurs, pour diminuer la trop grande chaleur ou la trop grande sècheresse du corps, & les douleurs de tête.
- ART. 180. Diverses raisons politiques pour faire prendre aux malades des remedes, des boissons & des bouillons qui leur conviennent.
- ART. 181. Besoin & nécessité d'appliquer les emplâtres vésicatoires. Leurs bons & leurs mauvais effets. Cas où ils sont contraires. Moyens de remédier aux mauvais effets occasionnés par leur usage imprudent.
- ART. 182. Circonstances à y employer des fébrifuges, & à cesser d'y rafraîchir les malades.
- ART. 183. Cas, besoins & moyens, d'y abandonner & d'y rappeler la chaleur & la fièvre dans de justes bornes.
- ART. 184. Signes & traitement de la fièvre ardente bâtarde.
- ART. 185. Régime qui convient pendant la durée de la fièvre ardente, & dans sa convalescence.
- ART. 186. De la fièvre syncopale. Son

Siii

caractere. Distinction de diverses syncopes. Signes & traitement de la fièvre syncopale qui est occasionnée par une inflammation, ou par un érysipele de quelques parties membraneuses ou nerveuses internes.

ART. 187. Signes & traitement de la fièvre syncopale d'inanition.

ART. 188. Causes, signes & traitement, de la fièvre syncopale de pléthore, vraie ou fausse.

ART. 189. Traitement de la fièvre syncopale qui est produite par des matieres indigestes ou putrides, ou par des vapeurs putrides quelconques, par des poisons, ou des remèdes, ou des corps piquans ou irritans qu'on a avalés.

ART. 190. Signes & traitement de la fièvre syncopale qui est occasionnée par des vers dans les premières voies & dans le cœur.

ART. 191. Traitement de celle qui vient de quelque humeur de goutte, ou de gale, ou de dartres, d'érysipele, de petite vérole, rougeole, &c. rentrée, de cauterés ou d'ulcères desséchés mal à-propos.

ART. 192. Traitement de la fièvre syn-

DES MATIERES. 415

copale qui vient d'une péripneumonie fort grande, d'un catarrhe suffocant, d'hydropisie de poitrine, &c.

ART. 193. Traitement de la fièvre syncopale qui naît de polypes ou d'excroissances polypeuses, d'anévrismes dans la poitrine, de la vue ou de l'odeur de choses désagréables ou pour lesquelles on a de l'antipathie.

ART. 194. Traitement propre de la fièvre syncopale qui est produite par des vapeurs, des mouvemens convulsifs, par la morsure ou la piquure d'animaux venimeux, par des poisons pris intérieurement, des matieres acres, bilieuses, par un froid ou par un frisson considérable, par la crainte, la joie, la colere, par de longues veilles, par des douleurs violentes.

ART. 195. Contre-indication pour les narcotiques. Leurs mauvais effets alors.

ART. 196. Méthode de remédier aux dangereux effets occasionnés par l'usage mal placé des narcotiques. Manieres d'agir de ces remedes. Régime de vie convenable pendant & après la fièvre syncopale.

Siv



- ART. 197. *Des fievres continues avec redoublement , & premierement de la fievre continue quotidienne. Ses signes & ses causes.*
- ART. 198. *Régime & boissons qui y conviennent.*
- ART. 199. *Son traitement.*
- ART. 200. *Circonstances où les remedes échauffans ou irritans quelconques y seroient dangereux.*
- ART. 201. *Son Traitement lorsqu'elle est compliquée avec d'autres maladies.*
- ART. 202. *Traitement de l'assoupissement qui y paroît avec danger.*
- ART. 203. *Tems , besoins & moyens, d'y laisser ou d'y rappeler la chaleur & la fievre dans de justes bornes.*
- ART. 204. *Ce qu'il faut faire dans la convalescence afin d'empêcher des rechutes , ou qu'il ne lui succede d'autres maladies. Leurs traitement alors.*
- ART. 205. *Fievre continue quotidienne subintrante. Ses signes & son traitement.*
- ART. 206. *Fievre épiale. Son caractère , ses signes , ses causes , & son traitement.*

DES MATIERES. 417

ART. 207. De la fièvre hémitritée ou demi-tierce. Ses signes, ses causes & son traitement.

ART. 208. Signes d'une suppuration qui est faite. Boissons, diète & conduite, qui y conviennent.

ART. 209. Divers moyens d'évacuer le pus, & de prévenir alors une suffocation.

ART. 210. Conduite & régime convenables pendant & après l'ouverture ou la rupture d'un abcès.

ART. 211. De la fièvre continue tierce. Son caractère, ses signes, ses causes & son traitement.

ART. 212. Tems & ménagemens à y prescrire des purgatifs & des fébrifuges appropriés.

ART. 213. Circonstances à y rabattre l'ardeur de la fièvre & à la ranimer dans le besoin, après une conduite indiscrete.

ART. 214. Cholera-morbus qui arrive dans cette fièvre. Ses signes, ses préservatifs & ses remèdes.

ART. 215. Conduite à observer dans la convalescence de cette fièvre.

ART. 216. De la fièvre continue quarte. Ses signes & ses causes.

S y

ART. 217. Son traitement.

ART. 218. Traitement de celle qui est produite par la suppression ou par la diminution du flux hémorroïdal, ou par une humeur de gale ou de dartres, &c. rentrée.

ART. 219. Traitement de celle qui provient ou est accompagnée d'un virus scorbutique.

ART. 220. Des fièvres malignes, des fièvres pestilentiennes & de la peste. Leur caractère & leurs signes.

ART. 221. Raisons diverses pour en varier le traitement.

ART. 222. Traitement de celles qui sont produites par un air corrompu ou venimeux quelconque. Moyens d'y entretenir une espèce de cours de ventre d'une durée convenable.

ART. 223. Traitement de celles qui sont produites par des mauvais aliments ou par des bons pris à contre-temps, par des boissons pourries, par la crainte, &c.

ART. 224. Traitement de celles qui naissent de grands ou de prompts changemens de l'air, ou par une chaleur ou par un froid considérables. Signes de dissolution & de

coagulation du sang , produites par ces causes & par beaucoup d'autres différentes.

ART. 225. Traitement de celles qui sont produites par le verd de gris & par d'autres poisons de cette nature , ou par des émétiques ou des purgatifs , ou des boissons ou des remèdes quelconques irritans ou trop violens , ou qui le sont peu , mais que l'on a pris mal-à-propos.

ART. 226. Traitement de celles qui sont causées ou accompagnées par la maladie du país.

ART. 227. Traitement de celles qui sont produites par un mauvais air respiré aux environs de Rome.

ART. 228. Traitement de celles qui viennent par la suppression du flux hemorroïdal , par la rentrée d'une humeur de gale , de dartres , d'érysipeles , &c. par le dessèchement de vieux ulceres , de cauteres.

ART. 229. Traitement de celles qui sont intermittentes.

ART. 230. Traitement de celles qu'on appelle cardiaques.

ART. 231. Traitement de celles qu'on appelle cérébrales.

- ART. 232.** Tête prise ou embarrassée par accident. Ses signes & son traitement.
- ART. 233.** différentes especes d'assoupissemens occasionnés par diverses causes.
- ART. 234.** Leurs traitemens particuliers.
- ART. 235.** Différentes especes de convulsions & de mouvemens convulsifs produits par diverses causes. Leurs signes & leurs traitemens propres.
- ART. 236.** Différentes especes de suppressions ou de diminutions du cours des urines, occasionnées par diverses causes. Leurs traitemens propres.
- ART. 237.** Parotides critiques ou symptomatiques. Leurs signes & leurs traitemens.
- ART. 238.** Bubons critiques ou symptomatiques. Leurs signes & leur traitement.
- ART. 239.** Charbons. Leurs signes & leur traitement.
- ART. 240.** Inflammation & gangrène au croupion. Leurs préservatifs & leurs remedes.
- ART. 241.** Nez pourpré, brun, noir, gros, boutoné, dans les fievres malignes, &c. Son traitement.
- ART. 242.** Conduite & régime de

DES MATIERES. 421

tenir dans la convalescence des fièvres malignes, &c.

ART. 243. Traitement de la stupidité ou de la perte de la mémoire après ces fièvres.

ART. 244. Surdit  critique ou symptomatique pendant ou apr s ces fièvres. Ses signes & son traitement.

ART. 245. Moyens de renouveler le mauvais air d'une chambre ou d'un appartement.

ART. 246. de la fièvre d'Hongrie. Son caractere & ses signes,

ART. 247. Ses causes diverses.

ART. 248. Son traitement.

ART. 249. Transport ou phr n sie d'innanition. Ses signes & son traitement.

ART. 250. De la suette, ou sueur Angloise, ou fièvre h lode. Son caractere, ses signes, ses causes, ses pr servatifs & son traitement, avec des remarques tr s-int ressantes sur celui de diverses autres maladies dans toute sorte de cas, & m me dans celui de la grossesse.

ART. 251. Observations diverses, tr s-int ressantes pour le traitement de toutes les maladies, surtout  pid miques.

ART. 252. De la fièvre lipyrie. Son

caractere , ses signes & ses causes.

ART. 253. Traitement particulier de celle qui est produite par du verd-de-gris , des poisons , des remedes échauffans ou irritans quelconques , par quelques corps étrangers trop gros , ou piquans ou tranchans , qu'on a avalés , &c.

ART. 254. Besoins & moyens d'y saigner , quoique les extremités soient froides. Moyens d'éviter une foiblesse capable d'effrayer les malades ou les assistans. Avantages de cette foiblesse qui y arrive. Circonstances à y faire prendre des narcotiques en lavemens , & à y peu saigner.

ART. 255. Divers moyens extérieurs pour relâcher les fibres élastiques trop tendues , & pour rappeler la chaleur aux extrémités & à la peau de tout le corps , & pour dilater les vaisseaux sanguins.

ART. 256. Traitement de la fièvre lypyrie suppuratoire. Signes d'une gangrène interne ; son péril évident.

ART. 257. Traitement de la fièvre lypyrie qui vient de colere , de chagrins , de veilles , de marches , d'exercices ou de travaux trop penibles ,

ou de boissons , ou d'alimens trop échauffans , ou irritans , de vers , d'un émétique non suffisant , ou d'un effort de la nature qui essaye de faire sortir une humeur de pourpre , petite vérole , rougeole , goute , dartres , gale , d'érésipele , d'hémorroïdes , de cautere ou d'ulceres , &c. ou de faire ressortir ces humeurs rentrées ou supprimées mal-à-propos.

ART. 258. De la fièvre maligne appelée affodes ou fièvre d'angoisse. Son caractère , ses signes , ses causes & son traitement.

ART. 259. Des fièvres éruptives , & premierement de la petite vérole.

ART. 260. Caractère & distinction de la petite vérole.

ART. 261. Petite vérole discrete benigne. Ses signes.

ART. 262. Son traitement. Précautions à prendre pour qu'elle ne devienne pas maligne.

ART. 263. Son traitement après sa sortie , & celui des divers cours de ventre qui y paroissent quelquefois.

ART. 264. Conduite à y tenir dans la convalescence. Nécessité & moyens d'y purger convenablement. Dangers



qui y arrivent faute de ces précautions.

ART. 265. Traitement propre des petites véroles discrettes, rentrées par le froid, la crainte, une surprise, une trop grande diete, des boissons froides ou rafraîchissantes, par la trop grande élévation de la tête, par des saignées ou des purgatifs, des lavemens administrés mal-à-propos, par un air, des boissons, des médicamens, des alimens trop échauffans ou trop nourrissans, par une colere ou par une grande joie.

ART. 266. Raisons pourquoi un régime de vie ou des remedes échauffans ne sont pas toujours malfaisans aux enfans du commun du peuple, & surtout à ceux de la campagne, & qu'ils le sont si souvent aux personnes de divers autres états. Signes & traitement des petites véroles discrettes malignes.

ART. 267. Caractere & signes des petites véroles confluentes, &c. malignes ou non.

ART. 268. Leur traitement & celui de leurs principaux accidens.

ART. 269. Salivation, ou cours de

ventre, ou flux abondans d'urine, oppression, qui arrivent dans toute sorte de petites véroles. Les égards qu'ils demandent & leur traitement.

ART. 270. Diverses causes de la rentrée des petites véroles confluentes. Leur traitement approprié.

ART. 271. Conduite & régime à observer après le dessechement des petites véroles confluentes.

ART. 272. Différentes remarques très-intéressantes sur le traitement de toute sorte de petites véroles.

ART. 273. De la rougeole. Son caractère, ses signes & son traitement pendant & après la maladie.

ART. 274. De l'érysipele. Ses distinctions, son caractère & ses signes.

ART. 275. De l'érysipele de la tête.

ART. 276. Son traitement. Raisons d'y faire sortir quelquefois du lit les malades ou de leur y tenir la tête fort élevée.

ART. 277. Topiques qui y sont dangereux, & ceux qui y conviennent. Causes de sa rentrée, & moyens de le faire ressortir.

ART. 278. Traitement de l'érysipele lé-

- ger , occasionné par une suppression  
ou par une diminution de sueur ou  
de transpiration , par le froid , &c.
- ART. 279. Traitement de l'érysipele qui  
accompagne une fièvre ardente ou  
pourprée , ou une petite vérole , ou  
une rougeole , &c.
- ART. 280. Traitement de l'érysipele  
qui vient de blessures , ou de piquu-  
res , ou de coupures , de parties ner-  
veuses , membraneuses , ligamenteu-  
ses , tendineuses , aponévrotiques
- ART. 281. Traitement de l'érysipele  
qui naît d'une trop grande compres-  
sion de quelque partie , ou pour avoir  
été trop longtems debout.
- ART. 282. Traitement de l'érysipele  
qui vient de piquures d'abeilles , de  
guêpes ou de frélons.
- ART. 283. Conduite à observer après  
la guérison de l'érysipele quelconque.
- ART. 284. De la fièvre miliaire , ou  
du pourpre blanc. Son caractère , ses  
signes , ses causes & son traitement.
- ART. 285. De la fièvre pourprée ou  
fièvre pétéchiale. Son caractère ;  
moyens de distinguer les taches pour-  
prées d'avec les morsûres de puces, & les  
taches des rateleurs & des scorbuti-  
ques.

DES MATIERES. 427

ART. 286. *Ses causes.*

ART. 287. N<sup>o</sup>. 1. *Son traitement lorsque les éruptions sont symptomatiques.*

ART. 287. N<sup>o</sup>. 2. *Circonstances à saigner peu.*

ART. 288. *Traitement du pourpre critique.*

ART. 289. *Diverses causes de la rentrée du pourpre critique. Moyens de le faire ressortir.*

ART. 290. *Conduite & régime à tenir après la guérison de la fièvre pourprée.*

ART. 291. *De la fièvre rouge ou de la fièvre ortiée. Caractère & signes de la fièvre rouge.*

ART. 292. *Causes & traitement de la fièvre rouge. Dangers d'une conduite trop échauffante alors.*

ART. 293. *Caractère, signes & causes de la fièvre ortiée.*

ART. 294. *Son traitement.*

ART. 295. *Des maladies inflammatoires, & premièrement de quelques accidens qui souvent les accompagnent & les aggravent. Caractère de ces maladies.*

ART. 296. *Eternûment de différentes*

- causes. Son traitement approprié.*
- ART. 297. *Toux de différentes causes. Son traitement propre.*
- ART. 298. *Hoquet de différentes causes. Son traitement propre.*
- ART. 299. *Des fievres catarrhales. Leurs signes & leurs causes.*
- ART. 300. *Leur traitement. Mauvais effets qui naissent souvent d'une conduite trop échauffante.*
- ART. 301. *De la coqueluche. Ses signes, ses causes & son traitement.*
- ART. 302. *Des rhumes ou catarrhes. Leurs distinctions & leurs divers signes.*
- ART. 303. *Traitement des trois premières especes de rhumes.*
- ART. 304. *Signes, causes & traitement, du rhume d'estomac. Mauvaises suites qu'il a quelquefois.*
- ART. 305. *Remarques intéressantes sur les toux symptomatiques, occasionnées par des corps étrangers ou par des remedes spiritueux ou irritans introduits dans les oreilles. Leurs mauvais effets & leur traitement.*
- ART. 306. *De l'esquinancie & de ses différentes especes. Signes de la sanguine. Elle est plus ordinaire aux rousseaux.*

DES MATIERES. 429

Traitement particulier qui leur convient.

ART. 307. Ses causes & son traitement. Moyens de faire respirer aux malades des vapeurs émollientes.

ART. 308. Raisons d'y tenir la tête des malades fort élevée. Causes de la suffocation qui y arrive quelquefois faute de cette attention. Son traitement & celui d'une syncope qui naît d'inanition, & de pléthore ou de trop de sang.

ART. 309. Tems d'y cesser les saignées. Signes d'une suppuration qui s'y fait. Conduite convenable alors.

ART. 310. Tems & besoins d'y pratiquer des scarifications & même l'opération de la bronkotomie.

ART. 311. Esquinancie érépélateuse ou bilieuse. Ses signes, ses causes & son traitement.

ART. 312. Esquinancies diverses gangreneuses. Leurs signes, leurs causes & leur traitement.

ART. 313. Esquinancies malignes, vermineuses, convulsives. Leurs causes.

ART. 314. Leurs traitemens appropriés. Moyens d'éviter la contagion des esquinancies malignes.

- ART. 315. *Esquinancie pituiteuse ou blanche. Ses signes, ses causes. Boissons & bouillons qui y conviennent.*
- ART. 316. *Son traitement.*
- ART. 317. *Fausses esquinancies. Ses signes, ses causes diverses & son traitement.*
- ART. 318. N<sup>o</sup>. 1. *Fausse esquinancie de paralysie des muscles de la langue, &c. Son traitement. Remarques intéressantes sur celui de diverses paralysies.*
- ART. 318. N<sup>o</sup>. 2 *Remarques sur diverses causes d'esquinancies vraies. Leurs traitemens appropriés.*
- ART. 319. *De la pleurésie & de ses différentes especes. Premièrement de la vraie. Son caractere, ses signes & ses causes.*
- ART. 320. *Son traitement.*
- ART. 321. *Circonstances & besoins à y faire des saignées copieuses & fréquentes. Leurs avantages. Complication de la pleurésie avec la péri-pneumonie.*
- ART. 322. *Occasions & besoins d'y cesser les saignées.*
- ART. 323. *Circonstances & besoins d'y prescrire des émétiques & des pur-*

DES MATIERES: 431

*gatifis convenables. Tems & moyens d'y contenir ou d'y rappeler la chaleur & la fièvre dans de justes bornes.*

ART. 324. *De la pleurésie bilieuse ou érépilateuse. Ses signes. Tempéramens qui y sont plus sujets.*

ART. 325. *Son traitement.*

ART. 326. *De la pleurésie pituiteuse ou froide. Ses signes & ses causes.*

ART. 327. *Son traitement. Topiques & ouvertures convenables au côté, dans toute sorte de pleurésies.*

ART. 328. *Remarques intéressantes sur diverses especes de pleurésies. Leurs signes, leurs causes, & leurs traitemens appropriés.*

ART. 329. *Pleurésies avec des redoublemens de fièvre bien réglés. Leur traitement.*

ART. 330. *Cas & besoins d'y user de purgatifs convenables & de lavemens fébrifuges. Considération que demande une suppuration qui s'y fait ou qui s'y est faite.*

ART. 331. *Pleurésies suppurées. Leur traitement & celui de divers dépôts critiques qui y arrivent quelquefois.*

ART. 332. *Pleurésies gangreneuses. Leur danger évident.*



ART. 333. Remedes convenables aux douleurs de côté qui subsistent après la guérison des pleurésies vraies.

ART. 334. De la fausse pleurésie, ou de la pleurésie bâtarde. Ses signes, ses différentes causes, son traitement approprié. Topiques & opérations de Chirurgie qui conviennent aux douleurs & aux abcès du côté.

ART. 335. Traitement des douleurs de côté après la guérison des pleurésies vraies.

ART. 336. De la péripneumonie vraie, ou de la fluxion de poitrine vraie. Son caractère & ses signes.

ART. 337. Ses causes & son traitement.

ART. 338. De la péripneumonie bilieuse ou érépélateuse. Ses signes & son traitement.

ART. 339. Diverses autres especes de péripneumonies vraies. Leurs signes, leurs causes, & leurs traitemens particuliers.

ART. 340. De la péripneumonie pituiteuse ou bâtarde. Tempéramens qui y sont plus sujets. Ses signes.

ART. 341. Son traitement.

ART. 342. Moyens de remédier à la sup-  
pression

pression ou à la diminution des crachats dans les diverses fluxions de poitrine, & même dans les asthmes & catarrhes suffocans, occasionnées par diverses causes; de remédier à une suppuration qui y arrive intérieurement ou extérieurement; de prévenir & de dissiper une suffocation qui seroit une suite de la mauvaise situation des malades.

ART. 343. Attentions qu'il faut avoir aux voies de décharge que prend l'humour de la suppuration après une pleurésie, une péripneumonie, &c. par les crachats purulens. Moyens de les distinguer des glaires & de les évacuer.

ART. 344. Moyens d'évacuer par les selles les matieres purulentes.

ART. 345. Moyens d'évacuer par les urines les matieres purulentes.

ART. 346. De la vomique. Ses signes & sa cure. Moyens de prévenir & de dissiper une suffocation qui en naît quelquefois.

ART. 347. Traitement d'un abcès qui se fait & de celui qui est fait au côté dans les pleurésies ou dans les péripneumonies.

ART. 348. De l'empyème de pus. Son caractère & ses signes.

ART. 349. Traitement de l'empyème de pus & de celui de sang. Causes du dernier.

ART. 350. Fluxions de poitrine gangreneuses. Leurs signes & leur danger évident.

ART. 351. Péricneumonies ou pleurésies skirreuses. Leurs signes & leur traitement. Maux auxquels rendent sujets ces skirres.

ART. 352. De l'asthme. Ses distinctions en dyspnée, en asthme proprement dit, & en orthopnée. Ses signes.

ART. 353. Du catarrhe suffocant. Ses signes.

ART. 354. Traitement propre de l'asthme & du catarrhe suffocant.

ART. 355. Leur traitement lorsqu'ils sont vaporeux ou convulsifs.

ART. 356. Leur traitement lorsqu'ils viennent de skirres, d'obstructions, de varices, d'anévrysmes, de polypes ou d'excroissances polypeuses, d'ossification, de pierres dans la poitrine, de goutte rentrée ou qui ne peut se déposer sur les articulations.

ART. 357. De la paraphrénésie in-

DES MATIERES. 435

*flammatoire & de la gangreneuse.  
Ses signes & son traitement.*

ART. 358. *De l'inflammation de l'estomac, appelée gastritis. Ses signes.*

ART. 359. *Son traitement.*

ART. 360. *Traitement de celle qui vient de la violence d'un accès ou d'un redoublement de fièvre.*

ART. 461. *Inflammation de l'estomac, causée par une hernie de ce viscere. Ses signes, ses causes, son traitement & ses préservatifs.*

ART. 362. *Traitement de l'inflammation de l'estomac, qui vient de coups, de chutes, de plaies.*

ART. 363. *Traitement de l'inflammation suppuratoire de l'estomac, & de la gangreneuse.*

ART. 364. *Inflammation de l'estomac, dégénérée en skirre. Ses signes & son traitement.*

ART. 365. *De l'inflammation des intestins, appelée entérophlogie. Ses signes.*

ART. 366. *Ses causes & son traitement.*

ART. 367. *Traitement de l'inflammation des intestins qui vient du froid.*

ART. 368. *Traitement de l'inflamma-*

T ij

tion des intestins , qui vient de diverses hernies.

ART. 369. De l'inflammation du foie , appelée hépatitis. Ses signes.

ART. 370. Ses causes , son traitement , & celui de la suppuration qui y arrive quelquefois.

ART. 371. De l'inflammation de la rate , appelée splénitis. Ses signes.

ART. 372. Ses causes & son traitement.

ART. 373. De l'inflammation des reins , appelée nephritis. Ses signes.

ART. 374. Ses diverses causes.

ART. 375. Son traitement & celui de la suppuration qui s'y fait quelquefois. Nécessité & attentions à en faire l'ouverture.

ART. 376. De l'inflammation de la vessie , appelée kystiophlogie. Ses signes.

ART. 377. Ses causes & son traitement , & celui de la suppuration qui y arrive quelquefois. Besoins d'y faire la kystiôtomie.

ART. 378. De l'ophthalmie ou de l'inflammation des yeux. Ses signes.

ART. 379. Ses diverses causes.

ART. 380. Son traitement , & celui de l'abcès

DES MATIERES. 437

*l'abcès & des ulceres qui y arrivent quelquefois.*

ART. 381. *Traitement de celle qui est légère, & qui vient de froid ou du ferein ou du brouillard.*

ART. 382. *Traitement de l'ophthalmie, qui vient de coups, de chutes, &c*

ART. 383. *Traitement de l'ophthalmie, qui vient des corps étrangers entrés & restés dans l'œil.*

ART. 384. *Traitement de celle qui vient d'humeur de goutte, de gale, de dartres, d'érysipele, rentrée, d'hémorroïdes supprimées ou diminuées, de cauterés ou d'ulceres desséchés mal-à-propos.*

ART. 385. *Traitement de celle qui vient de virus, vénérien, scorbutique, ou écrouelleux.*

ART. 386. *Traitement de celle qui naît d'acrimonie alkaline, du sang & des humeurs.*

Fin de la Table des Articles & des Matieres du second Volume.

